

La banque de demain dès aujourd'hui

www.cihbank.ma

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

SOMMAIRE

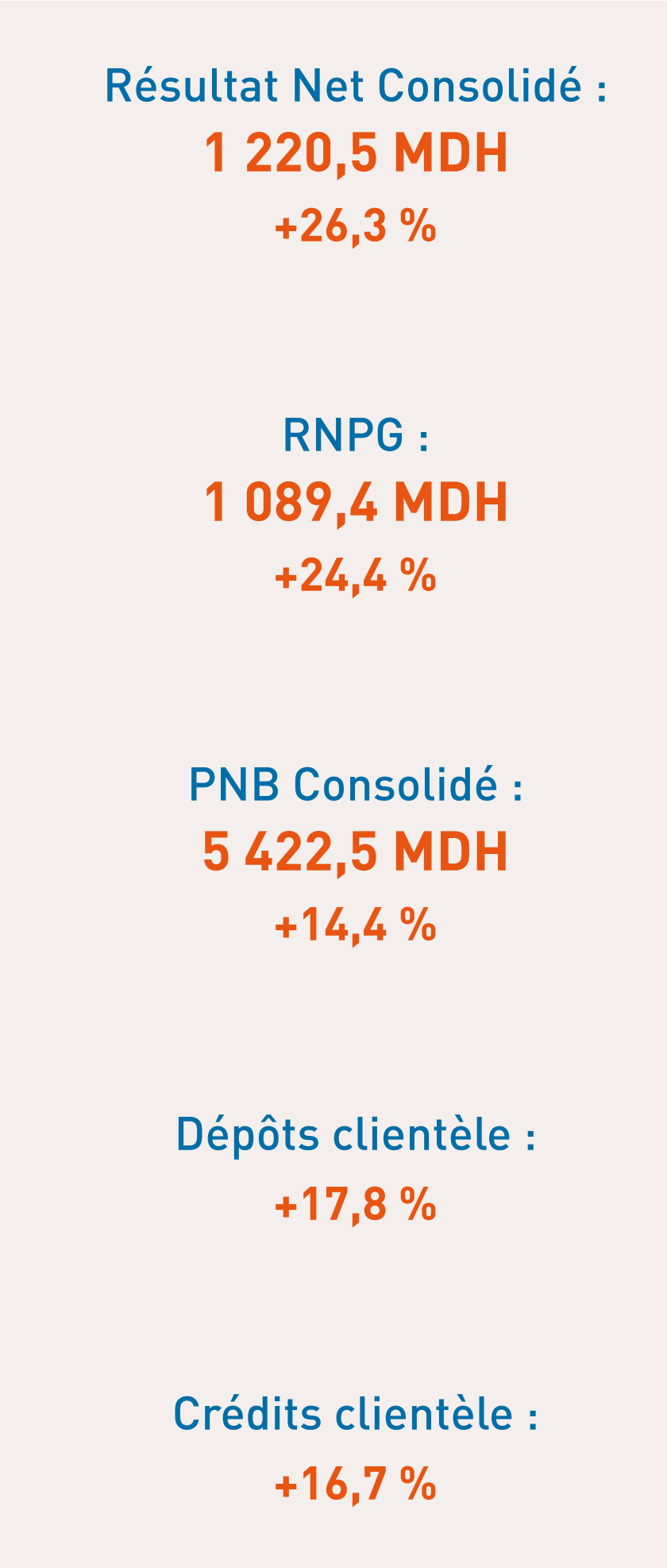
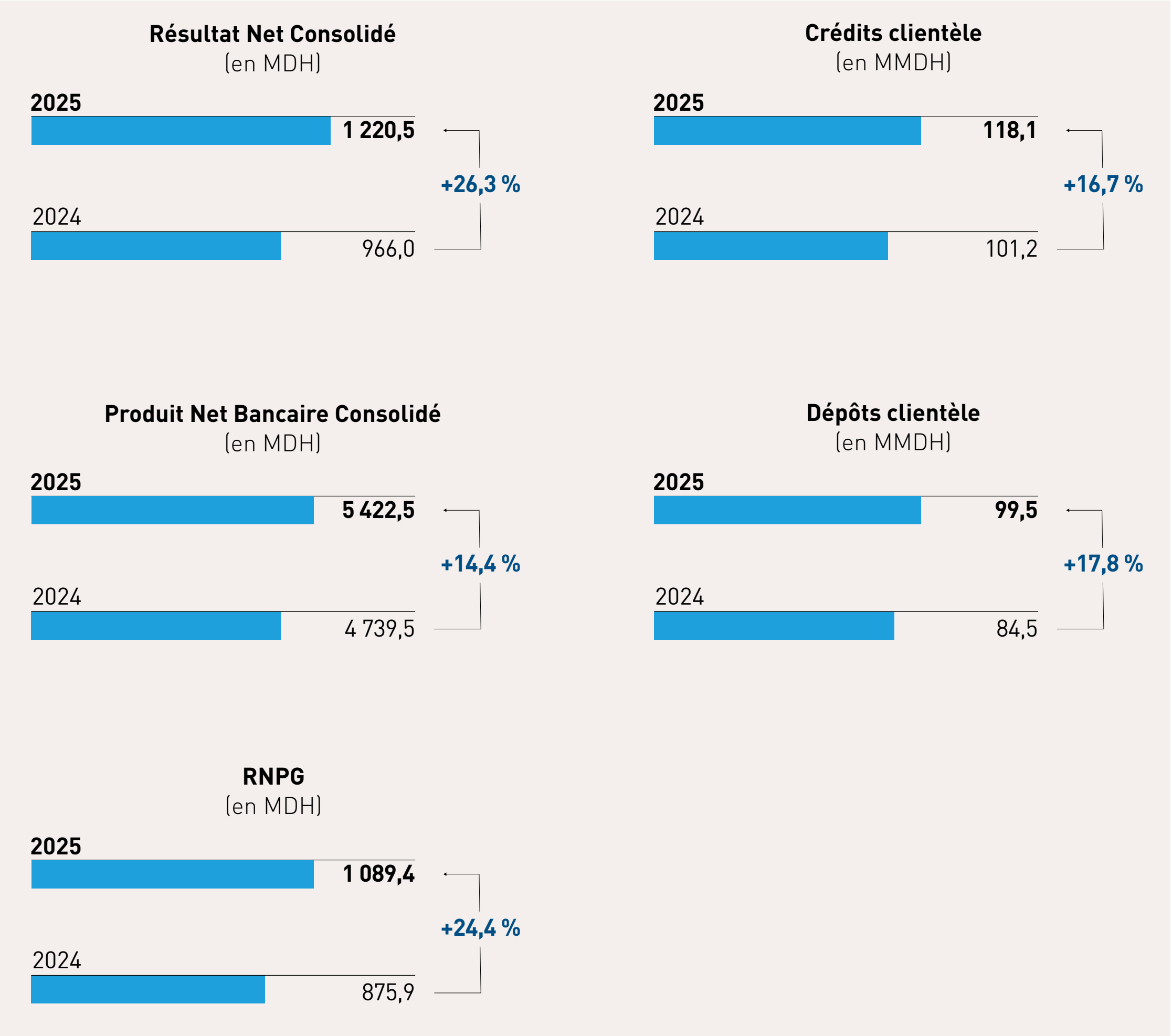
➤	RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025 DU GROUPE CIH BANK	3
➤	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	57
➤	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES SOCIAUX	60
➤	RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	63
➤	ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES	66
➤	RAPPORT DE GESTION	68
➤	RAPPORT ESG	95
➤	Liste des communiqués de presse publiés au titre de l'exercice 2025	180



RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025 DU GROUPE CIH BANK

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025 DU GROUPE CIH BANK

Sous la Présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH BANK s'est réuni en ses deux séances, le mercredi 04 mars 2026 et le vendredi 13 mars 2026, afin d'examiner l'activité et les résultats sociaux et consolidés au 31 décembre 2025, en plus des divers points inscrits à son ordre du jour.



CRÉDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Société Anonyme au capital social de 3 560 562 400 Dirhams - Immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le n°203
Siège Social : 187, Avenue Hassan II, 20019 - Casablanca - Tél. : (+212) 5 22 47 90 00 / (+212) 5 22 47 91 11 - Fax : (+212) 5 22 47 91 63

Résultats commerciaux (chiffres consolidés)

• Dépôts clientèle

Les dépôts clientèle enregistrent une collecte nette de 15,0 MMDH, marquant une progression de +17,8 % par rapport à décembre 2024. Ces encours s'élèvent à fin 2025 à 99,5 MMDH contre 84,5 MMDH une année auparavant. Sur base individuelle, ces dépôts sont principalement répartis entre CIH BANK, qui représente 85,4 MMDH, et UMNIA BANK avec 7,9 MMDH. Les dépôts à vue constituent 86 % du total des dépôts clientèle à fin décembre 2025 en progression de 20,1 %.

• Crédits clientèle

Les encours crédits consolidés ont progressé de +16,7 % par rapport à décembre 2024, atteignant 118,1 MMDH. Sur une base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 85,3 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK y contribuent respectivement à hauteur de 21,3 MMDH et 11,4 MMDH.

Le total du bilan consolidé a atteint 163,7 MMDH, en hausse de 16,1 % par rapport à décembre 2024.

• Indicateurs Résultats

À fin décembre 2025, le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé s'établit à 5 422,5 MDH, enregistrant une croissance de 14,4 % par rapport à décembre 2024. Cette progression est principalement portée par celle de la marge nette d'intérêt qui s'améliore de 12,9 % ainsi que par la hausse de 9,4 % de la marge nette sur commissions et de l'activité de marché de 14,0 %. La structure du Produit Net Bancaire demeure stable, avec une contribution de 62 % pour la marge d'intérêt nette, 9 % pour la marge nette des commissions et 21 % pour l'activité de marché. En social, CIH BANK affiche un PNB de 4 212,4 MDH, en progression de 10,2 % par rapport à l'année précédente. Le taux du coût du risque Groupe s'améliore de 9 points de base pour se situer à 0,75 %, avec une charge de risque consolidé qui s'établit à 1 209,4 MDH, contre 1 071,6 MDH à fin décembre 2024. En social, le taux du coût du risque s'établit à 0,89 % en amélioration par rapport à fin 2024 qui affichait un taux de 0,94 %.

Le résultat net consolidé enregistre une progression de 26,3 %, s'établissant à 1 220,5 MDH à fin décembre 2025, contre 966,0 MDH à fin décembre 2024. Le Résultat Net Part du Groupe progresse de 24,4 % et atteint 1 089,4 MDH. En social, le résultat net s'élève à 918,7 MDH, marquant une croissance de 22,5 % par rapport à 750,0 MDH de l'année précédente.

Ces performances s'appuient sur une dynamique commerciale régulière tout au long de l'exercice, confirmant la capacité du Groupe à renforcer la collecte des ressources et à accompagner ses clients dans le financement de leurs projets, tout en maintenant une gestion prudente des risques.

Faits Marquants

- En 2025, CIH BANK a finalisé l'élaboration de son plan stratégique 2030 et entamé la mise en œuvre de sa nouvelle feuille de route.
- Par ailleurs, CIH BANK a renforcé sa proximité client grâce à l'ouverture de 11 nouvelles agences et l'installation de 139 guichets automatiques bancaires supplémentaires. Le Groupe compte désormais 437 agences et 1 221 GAB renforçant ainsi son maillage territorial.
- Dans le cadre de l'accompagnement du développement de l'activité et du renforcement des fonds propres, le Groupe CIH BANK a augmenté son capital en numéraire de 1,5 milliard de dirhams pour CIH BANK et 254 millions de dirhams pour SOFAC, et a procédé également à des émissions obligataires.
- L'ensemble des filiales du Groupe ont poursuivi une dynamique commerciale soutenue, contribuant à développer une création de valeur davantage orientée client, tout en soutenant la progression des résultats consolidés du Groupe.
- La solidité du Groupe a été confirmée par la notation 'BB' avec perspective stable attribuée par Fitch Ratings.

Décision du Conseil

À l'issue de la présentation des résultats annuels et après avoir pris connaissance des rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a validé les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2025. Il a également décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire la proposition de distribution d'un dividende de 14 DH par action. Enfin, le Conseil d'Administration tient à féliciter l'ensemble des équipes du Groupe CIH BANK pour leur dévouement et leur mobilisation au service des clients et de l'ensemble des parties prenantes.

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- > Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- > Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

Normes, principes et méthodes comptables appliqués par le groupe

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- > Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- > Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- > Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al-Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

- Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Etanchéité, électricité, précablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

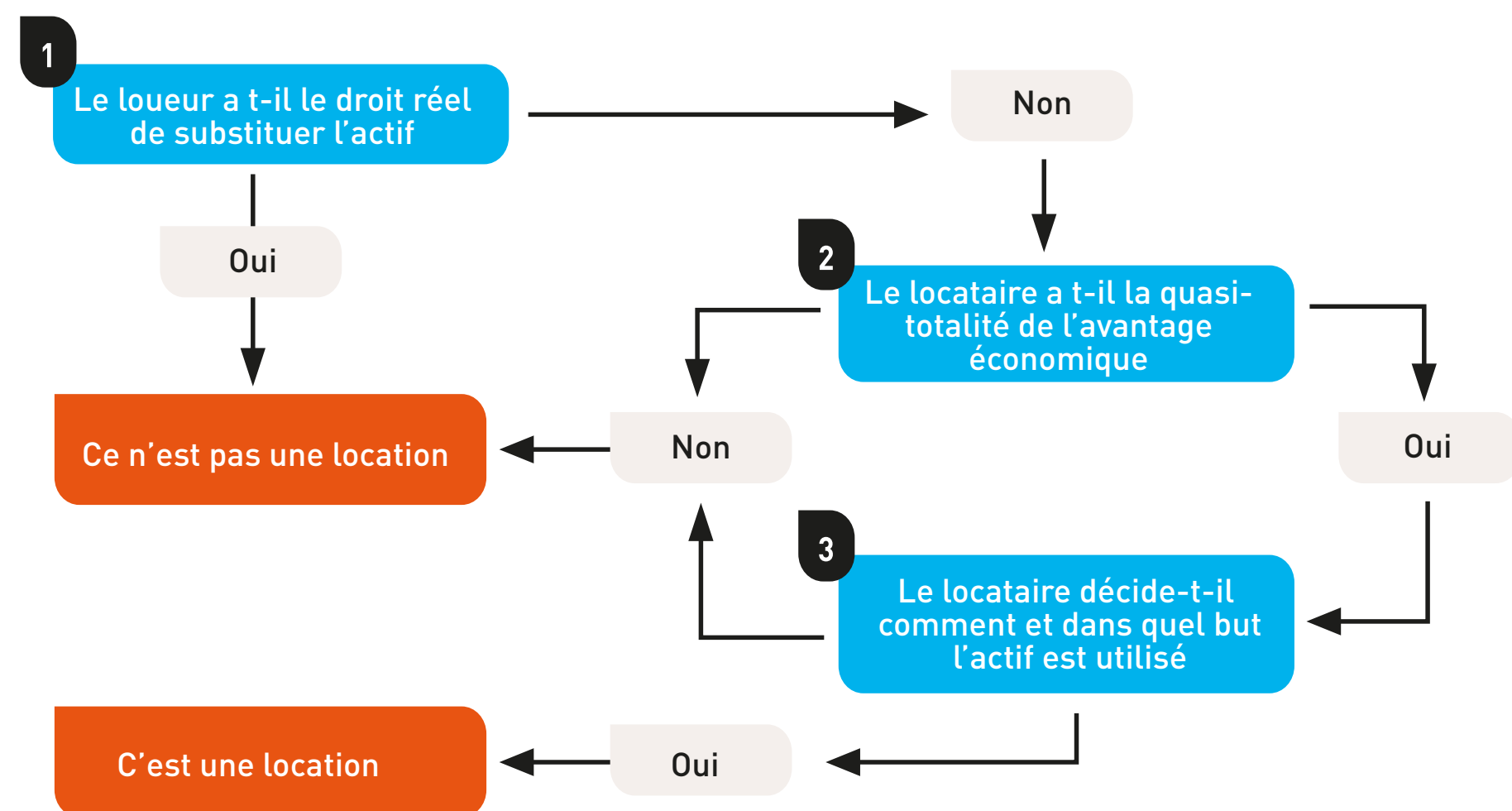
Contrats de location

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale.

Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif

(TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- > **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- > **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- > **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

Instruments financiers

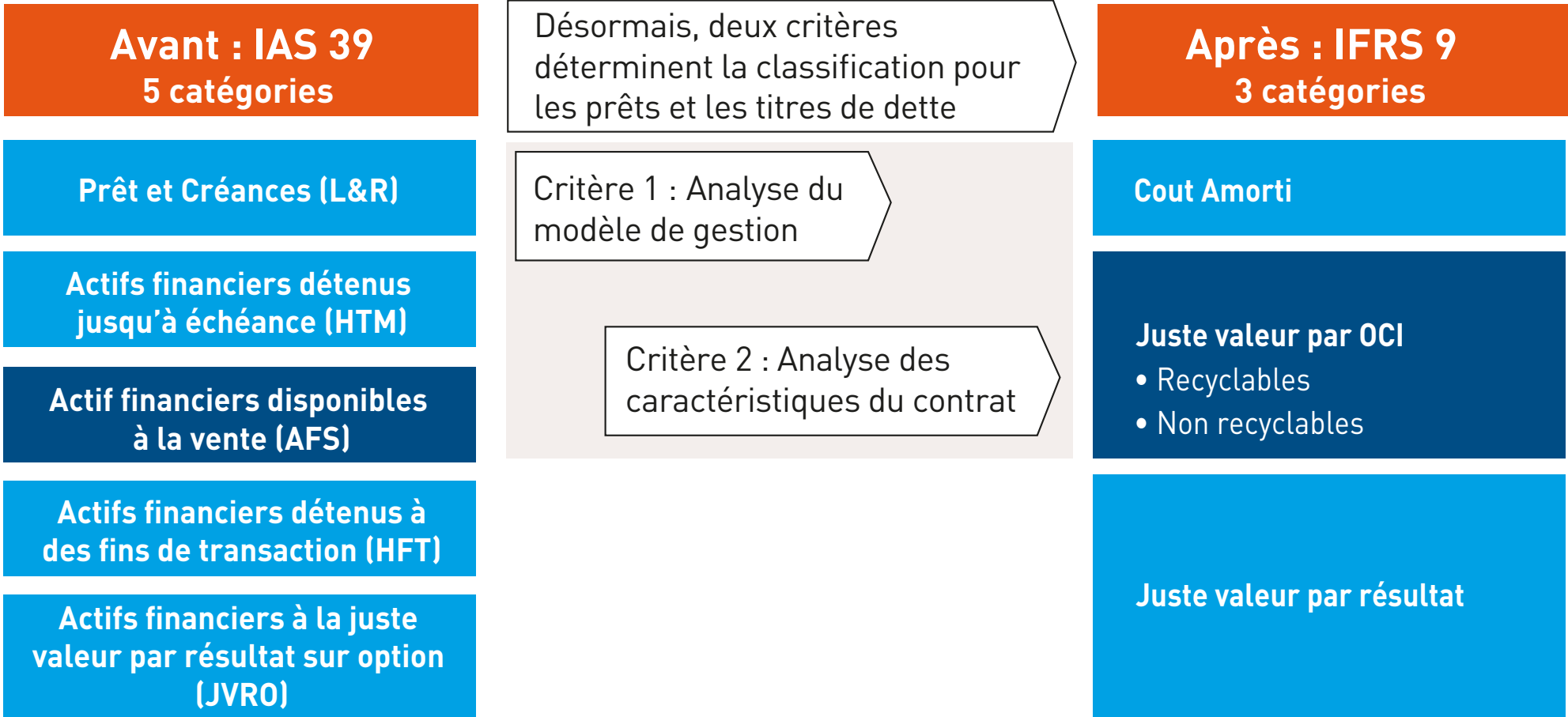
La norme IFRS9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1^{er} janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- > **La réduction du nombre de catégories d'actifs** : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- > **La classification selon deux critères** : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- > La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- > La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- > Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre / Vente
Test SPPI*	Satisfaisant	Cout amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non Satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(*) Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- > Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- > Analyse des opérations de cession ;
- > Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- > Les créances envers la clientèle
- > Les créances envers les établissements bancaires
- > Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origination du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39		• Dépréciation dès l'octroi • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS9	
Sains	Provisions sectorielles		Risque à l'origine	ECL 1 an
Sensibles	EL comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative	ECL à maturité
En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectives) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- > **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- > **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- > **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

Dettes

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créancier.

Comptes de regularisation et autres actifs et passifs

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

Actifs et passifs eventuels

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

- Un passif éventuel est :
- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

Avantages au personnel

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants:

- > prime de fin de carrière ;
- > prime d'ancienneté ;
- > indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1^{er} janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31 déc.25	31 déc.24	31 déc.25	31 déc.24
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	3,9%	4,2%	4,0%	4,3%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2 710	2 685	2 710	2 685
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

Impôts différés

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale. Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1^{er} janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- > Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- > Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Produits nets de commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions-Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

Frais de personnel

La rubrique « frais de personnel » comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

Coût du risque

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

Résultat des autres activités

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

Impôt sur les résultats

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Principes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- > Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- > Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- > la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- > les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- > Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- > Goodwill ;
- > Provisions pour risques et charges ;
- > Avantages au personnel.

Opérations de titrisation

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure «**Entité Structurée**» : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement :
La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et

le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation.

Secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- > L'activité banque ;
- > L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- > Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, etc.

Risques liés aux instruments financiers

Partie I : gouvernance et gestion des risques au sein du CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur ainsi que sur une veille permanente en matière de bonnes pratiques de gestion des risques.

I. Gouvernance des risques

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit :

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites d'appétence aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes structures impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficient.

Elle s'assure de l'existence d'un système de reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ses missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle interne et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle interne

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- > La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- > La Direction des Engagements Groupe, La Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement.

- > La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement.
- > L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- > La Direction Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée aux Services Technologiques et Opérations.
- > Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- > Le Comité des Risques.
- > Le Comité d'Audit.
- > Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- > Le Comité de Management des Risques Globaux ;
- > Le Comité Contrôle Interne ;
- > Le Comité des Engagements et Investissements ;
- > Le Comité de Surveillance des Risques de Contreparties ;
- > Le Comité des Risques sensibles ;
- > Comité des Grands Risques ;
- > Le Comité de Recouvrement ;
- > Le Comité Management de la Conformité ;
- > Le Comité de Suivi du PHE et des Affaires Spéciales ;
- > Le Comité de Suivi de l'Activité Recouvrement et Contentieux ;
- > Le Comité de Provisionnement ;
- > Le Comité ALM ;
- > Le Comité Trésorerie et Placement ;
- > Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- > Le Comité Sécurité des Système d'Information ;
- > Le Comité Contrôle Comptable et Assainissement ;
- > Le Comité Risque Nouveaux Produits et Services.

II. Processus de gestion des risques

En ligne avec les exigences réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer de cartographies par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, les progiciels permettent à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. C'est dans ce sens que CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de redressement de crise interne (PRCI) qui permet à la banque d'élaborer des mesures adéquates permettant la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présente des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de

Contrepartie, la Direction de la Comptabilité, la Direction Contrôle de Gestion & ALM et la Direction Sécurité Systèmes d'Information dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

Partie II : dispositif de gestion des risques

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. Principes de base régissant l'activité de crédit

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits. L'activité de crédit au CIH BANK s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- > Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- > Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- > Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- > Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- > Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- > Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- > Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- > Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- > Système de délégation de pouvoir approprié.

- > Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques dont une politique globale de gestion des risques et des politiques risques spécifiques.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- > Politique Risque Crédit Banque de l'Entreprise ;
- > Politique Risque Crédit Banque de l'immobilier (Promotion Immobilière) ;
- > Politique Risque Crédit Banque des particuliers ;
- > Politique Risque Crédit Marché des professionnels & TPE ;
- > Politique Risque Factoring.

Comités traitant du risque de crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- > Les comités d'octroi, notamment :
 - Comité des Grands engagements et investissements
 - Comités des Engagements et investissements/
 - Comité de délégation DGA/Pôle
 - Comité middle market
 - Comité Banque des particuliers et professionnels
- > Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de surveillance des risques de contreparties
 - Comité de provisionnement
 - Le Comité de suivi des dépassements
 - Comité grands risques
 - Comité risques sensibles
 - Comité de pilotage risque de crédit
 - Comité Management des risques Globaux.
- > Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- > Connaissance du client,
- > Analyse du dossier juridique,
- > Appréciation du secteur d'activité,
- > Analyse financière de la contrepartie
- > Niveau d'endettement,
- > Relation avec la banque,
- > Garanties proposées,
- > Analyse technique si nécessaire,
- > Qualité de la contrepartie,
- > Formalisation de la décision et respect du système de délégation des pouvoirs.,
- > Respect de nos politiques risques de crédit,
- > Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- > Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et par la Direction Excellence Crédit Entreprises ;
 - > Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
 - > Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
 - > Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.
- Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

Du fait de l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers et aux professionnels est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIH BANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits Corporate.

Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par :

- > La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.

- > La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- > La Direction de l'Ingénierie, Expertise et Conseil Immobilier
- > La Direction Conseil et Restructuration
- > La Direction Gestion des risques et Pilotage Prudentiel : mise en place des modèles risques et industrialisation du suivi et des indicateurs risques liés aux engagements.
- > Les banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- > L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- > La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- > Le suivi technique des projets immobiliers ;
- > La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit et du coût du risque ;
- > Le suivi des impayés, des soldes irréguliers par le risque et les métiers ;
- > Le suivi des limites internes (concentration sectorielle, RWA, etc.), des limites groupe et des ratios prudentiels ;
- > Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- > Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, professionnels et TPE, et le déclassement des dossiers Corporate par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques Globaux et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant notamment la solvabilité dudit client.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuelle. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé, ...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

Modèle de notation des entreprises :

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Modèle de notation de la promotion immobilière :

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière est basée sur des indicateurs à calculer à partir des états financiers selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est pris en charge par la Direction Ingénierie Expertise et Conseil Immobilier en étroite collaboration avec les entités concernées : la Direction des Engagements, la Direction traitement des prêts et la Direction de Surveillance du Risque de Contreparties lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers lui sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- > Limites par segment : des limites sont fixées pour toutes les banques (BEI, BPP et BFI) en RWA.
- > Limites par groupe ;
- > Limites par groupement de ligne ;
- > Limites de contrepartie (activité de marché).

- > Limites pour certains secteurs qui sont définies dans le cadre de l'ICAAP.

Ces limites sont validées et revue annuellement par les Comités Compétents sauf événements particuliers nécessitant une revue plus fréquente.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres.

Au 31/12/2025, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Surveillance du Risque de Contrepartie procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis. Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de tableaux renseignées par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts à la Direction Conseil et Restructuration ou au Pôle Recouvrement ou à la Direction Conseil et Restructuration, créée au courant de l'année 2025, pour la prise en charges des dossiers difficiles, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité recouvrement grands comptes.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre des schémas délégataires correspondant à chacune desdites Banques.

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...). L'avis réservé ou défavorable de la Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et en dehors des comités Engagements.

Les décisions prises par le Comité Engagement sont des décisions collégiales, prise après débats entre les lignes commerciales et la Direction des Engagement qui donne un avis indépendant sur les prises de risque.

II. Risque opérationnel

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- > Fraude interne,
- > Fraude externe,
- > Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail,

- > Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
- > Dommages aux biens physiques,
- > Interruption d'activité et pannes de systèmes,
- > Erreur d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d'activité.

Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risques opérationnels, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

La politique a été revue en 2024 afin d'intégrer la dimension Groupe en vue d'harmoniser le cadre de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe CIH Bank, de s'assurer de l'adéquation de la politique avec les dispositions réglementaires et de tenir compte de la mise à jour du dispositif de gestion des risques opérationnels dont la revue de l'échelle des impacts financiers.

Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques qui s'articule autour des principes directeurs suivants :

- > Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d'image ;
- > Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- > Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu'ils en soient à l'origine et/ou qu'ils en subissent les conséquences ;
- > Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- > Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d'administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

Identification des risques opérationnels

L'identification des risques consiste à dresser, selon une approche qui associe les acteurs opérationnels, un inventaire détaillé des risques opérationnels qui peuvent se produire dans une activité donnée et qui pourraient avoir des conséquences sur son déroulement.

Cet inventaire est construit autour d'une cartographie des processus afin de rattacher les risques opérationnels identifiés aux différents processus et sous processus.

Evaluation des risques opérationnels

L'objectif de l'évaluation des risques opérationnels est d'estimer leurs niveaux de gravité compte tenu des conséquences induites. Elle consiste à mesurer la fréquence du risque, et son niveau d'impact potentiel en cas de survenance. A partir de l'analyse de ces deux mesures, la gravité du risque est alors déterminée.

Ensuite, il est procédé à l'évaluation du risque net, qui représente le risque encouru compte tenu des dispositifs de contrôle interne en vigueur mis en place par chaque structure.

Réduction des risques opérationnels

La réduction des risques opérationnels consiste en la mise en œuvre, au sein des structures opérationnelles, d'actions appropriées pour maîtriser les risques selon leur gravité. La réduction des risques peut être abordée selon deux approches : la prévention et/ou la correction.

Pilotage des risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est effectué par l'organe de direction à travers les travaux de la structure en charge de la gestion des risques opérationnels et les remontées faites aux différents comités en charge du suivi et du pilotage de ce risques. Ce pilotage prend notamment en compte les principaux incidents ou dysfonctionnements constatés, la mise en œuvre des plans d'action issus des cartographies risques opérationnels, les résultats des contrôles permanents réalisés ainsi que les constats et recommandations des audits internes et externes.

Le plan de Continuité des Activités

Les dispositions réglementaires stipulent que les établissements de crédit doivent disposer d'un plan de continuité d'activité (PCA) leur permettant d'assurer le fonctionnement continu de leurs activités et de limiter les pertes en cas de perturbations dues à des événements majeurs.

A ce titre, CIH BANK dispose d'un plan de continuité d'activité intégrant l'ensemble des solutions de secours pour neutraliser

les interruptions des activités, protéger les processus métiers critiques des effets causés par les éventuelles sinistres sources d'interruption.

Le plan de continuité d'activités est testé régulièrement afin de s'assurer de son efficacité et le mettre à jour, éventuellement, en fonction des évolutions organisationnelle et technologiques mais également de l'évolution des menaces.

La stratégie de continuité, l'organisation, les rôles et responsabilité ainsi que les reporting y afférents sont détaillés au niveau d'une politique spécifique.

Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- > La gestion en amont
- > La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- > L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la Direction Patrimoine, Achat et logistiques.

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisés et du niveau de maîtrise des prestataires aux regard des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- > S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de

manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;

- > S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement.

Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, environnemental et social, etc.

III. Risque de marché

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- > Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- > Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques :

Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- > **Opérations Change et monétaires avec Banques locales :** Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.

> **Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises)** : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.

> **Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme)** : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60 % EUR, 40 % USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5 % contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 mars 2020.

> **Portefeuilles Compte Propre** : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

En 2025, CIH Bank a obtenu le statut d'Intermédiaire en Valeurs du Trésor.

Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- > Banque de l'Investissement :
 - Direction Salle des marchés
- > Direction Stratégie, Finances et Développement :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM
 - Direction Comptabilité et fiscalité
- > Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :
 - Direction Flux et transactions (BO)
- > Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
 - Entité Risques de marché et financiers
 - Le Middle office salle des marchés

Rôle de la Direction Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites

et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- > Traitement des opérations de change de la clientèle
- > Structuration de placements pour les clients
- > Gestion des portefeuilles pour compte propre
- > Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

Rôle de la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- > L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- > L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH Bank portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH Bank exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH Bank a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al-Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH Bank dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Salle des Marchés, revu par les différentes entités support et validé en Comité Risques Nouveaux Produits.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 31/12/2025 de :

- > Un portefeuille de négociation MAD dont l'encours est de 7 147 MDH.
- > Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de 5 143 MDH.
- > Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de 6 116 MDH.
- > Un portefeuille de placement dont l'encours global est de 1 721 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 170 MDH au 31/12/2025.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché et financiers.

Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de d'encadrement des risques de marché reposant sur :

- > Des indicateurs de mesure adaptés aux instruments et aux facteurs de risque : sensibilité, Value at Risk (VAR) et stress tests internes
- > Un système de limites en cohérence avec l'appétence au risque

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scenarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 4ème trimestre 2025 affiche les résultats suivants :

- > **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99 % ressort 12,6 millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 9,3 millions de dirhams à fin décembre.
- > **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99 % ressort à 1,5 millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 886 milles dirhams à fin décembre.

Système de limites

L'activité de marché est encadrée par un dispositif de limites :

- > Limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib sur le portefeuille de change (10 % des Fonds Propres par devises, et 20 % des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- > Limites internes sur les indicateurs de risque de marché : change en nominal, tailles des portefeuilles, Value at Risk, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.
- > Limites de contrepartie sur les opérations de marché : activités de change et interbancaire.

Situation des portefeuilles de marché au 31/12/2025 :

- > Le portefeuille de transaction MAD s'établit à 7 147 MDH et affiche :
 - Une sensibilité de 1,18 MDH équivalent à la perte en cas d'une hausse 1bp de la courbe des taux ;
 - Un P&L brut de 367 MDH.

- > La position de change s'établit à 170 MDH avec un P&L brut de 392 MDH ;
- > Le portefeuille de placement – titres s'établit à 45 MDH avec un P&L brut : 65,6 MDH ;
- > Le portefeuille de placement – OPCVM MAD s'établit à 28,3 MDH avec un P&L brut : 109 MDH ;
- > Le portefeuille de placement – OPCI s'établit à 1 615 MDH ;
- > Le portefeuille d'investissement MAD s'établit à 5 143 MDH et le portefeuille d'investissement Devises s'affiche à 6 116 MDH.

Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- > Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de déploiement par lots.
- > Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque de survenance, au cours du délai nécessaire au dénouement d'une opération de règlement-livraison, d'une défaillance ou d'une difficulté qui empêchent une contrepartie de livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que CIH Bank a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque couvre les opérations effectuées ou non au moyen d'un système de règlement-livraison assurant la simultanéité des échanges d'instruments financiers contre espèces.

Ce risque est encadré par un dispositif permettant de s'assurer que les différentes étapes du processus de règlement-livraison sont identifiées et sont couvertes par un cadre opérationnel permettant de mesurer et d'évaluer la survenance de ce risque et sa transformation en risque de contrepartie.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. Gestion actif – passif

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finance et Développement.

La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Contrôle Permanent, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- Hausse des taux courts de +300pb ;
- Baisse des taux courts de -300pb ;
- Pentification de la courbe des taux
- Aplatissement de la courbe des taux

Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANKBANK s'articule autour des principes suivants :

- > Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- > La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;

- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reporting portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
- La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20 ans
- La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.
- Limites sur les gaps de taux les plus significatifs.

Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2025 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux de -200 pb, de +201 MDH soit 2,96% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de +169 MDH, soit +6,43% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -184 MDH, soit -7,04% de la MNI prévisionnel.

Outils de gestion du risque de taux :

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin décembre 2025 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +56 MDH soit 0,83% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de +201 MDH soit 2,96% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de +40 MDH soit 0,59% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de +33 MDH soit 0,48% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de +26 MDH soit 0,39% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de +184 MDH soit 2,70% des fonds propres de base T1.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
- La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limites du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 154% à fin décembre 2025 contre 171% à fin décembre 2024. Il est conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 156% en décembre 2025 contre 198% à fin décembre 2024..

Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- > Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- > Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recom-mandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

En 2025, CIHBANK a renforcé davantage son dispositif de suivi des risques financiers à travers à la mise en place de stress tests internes sur la liquidité, en complément des stress tests réglementaires.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin décembre 2025, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- > Lelancementd'opérationsd'empruntsobligatairesubordonnés ou classiques ;
- > Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- > L'émission de certificats de dépôts ;

- > L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- > Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- > Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- > La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

Ratio de solvabilité et actifs pondérés

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels de CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2025 s'établissent à 13,606 milliards de dirhams contre 10,749 milliards de dirhams à fin décembre 2024, soit une augmentation de 2,86 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent à 10,583 milliards de dirhams intégrant 6,34 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 2,97 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués, de 748 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,46 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent le Goodwill pour un montant de 297 millions de dirhams, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 470 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 3,03 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel en social et en consolidé se présentent comme suit :

En MDH	Déc. 25 Réalisé	Juin 26 P*	Déc. 26 P*	Juin 27 P*
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	9,63 %	9,28 %	9,37 %	9,25 %
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	9,68 %	9,43 %	9,49 %	9,43 %

* Prévisionnel

Au 31 décembre 2025, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établît à 14,42 % contre 13,70% au 31 décembre 2024.

EN KDH	Déc.-25
Fonds Propres CET1	9 159 401
Fonds Propres Additionnels	1 459 663
Fonds Propres TIER 1	10 619 064
Fonds Propres TIER 2	3 025 861
Fonds Propres Admissibles	13 644 925
Total des Actifs Pondérés	94 625 225
Risques de Crédit pondérés	83 857 128
Risques de Marché pondérés	1 624 546
Risques Opérationnels pondérés	9 143 551
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8 %)	9,68 %
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9 %)	11,22 %
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12 %)	14,42 %

Caractéristiques contractuelles des éléments constitutifs des fonds propres

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2025.

>> AU 31/12/2025

Date émission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital restant dû en Kdh
18/05/2018	4,02%	10	82 600
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	3,07%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	2,88%	10	500 000
07/06/2024	4,44%	10	350 000
07/06/2024	2,70%	10	650 000
28/11/2025	3,56%	10	500 000
28/11/2025	2,78%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	4,96%	10	350 000
28/07/2022	4,33%	10	800 000

Risque de crédit

En application de l’approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2025 représentent 83,8 milliards de dirhams soit 89 % de l’ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 6,7 milliards de dirhams.

Risque de marché

Au vu de la situation arrêtée à fin décembre 2025, les risques pondérés au titre du risque de marché représentent 1,6 milliard de dirhams pour une exigence en fonds propres de 130 millions de dirhams.

Risque opérationnel

En application de l’approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 9,14 milliards de dirhams au 31 décembre 2025 pour une exigence en fonds propres de 731,5 millions de dirhams.

Éléments d’information sur base individuelle des filiales significatives.

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidée son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit. A fin décembre 2025, les fonds propres réglementaires consolidés de SOFAC CREDIT s’établissent à 2,21 milliards de dirhams, les actifs pondérés s’élèvent à 14,15 milliards de dirhams. Le ratio de solvabilité global en consolidé s’établit à 15,66 %.

>> BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF IFRS	déc-25	déc-24
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	5 491 398	5 422 122
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 140 882	10 427 090
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 426 958	8 759 819
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 713 924	1 667 271
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	918 302	833 066
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 655	44 676
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	873 647	788 390
Titres au coût amorti	11 410 454	9 061 996
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 268 533	3 411 829
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	118 137 266	101 209 734
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	700 375	824 871
Actifs d'impôt différé	854 041	794 174
Comptes de régularisation et autres actifs	3 478 256	2 301 086
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	66 232	63 416
Immeubles de placement	2 073 482	1 922 978
Immobilisations corporelles	3 991 476	3 658 718
Immobilisations incorporelles	860 965	743 776
Ecart d'acquisition	296 531	296 531
TOTAL ACTIF	163 688 195	140 971 389

PASSIF IFRS	déc-25	déc-24
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	23 593 538	18 864 940
Dettes envers la clientèle	99 499 965	84 466 604
Titres de créance émis	14 096 216	13 241 997
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	752 381	657 983
Passifs d'impôts différés	438 708	369 380
Compte de régularisation et autres passifs	8 063 077	8 613 057
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	640 111	628 012
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 872 712	5 691 969
Capitaux propres	10 731 487	8 437 448
Capital et réserves liées	3 560 562	3 149 728
Réserves consolidées	5 677 750	4 094 864
Réserves consolidées - Part du groupe	4 845 848	3 392 479
Réserves consolidées - Part des minoritaires	831 902	702 385
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	272 696	226 815
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	272 696	226 815
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	1 220 478	966 041
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	1 089 362	875 878
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	131 117	90 163
TOTAL PASSIF	163 688 195	140 971 389

>>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ IFRS

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES	déc-25	déc-24
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	5 433 142	5 096 971
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-2 051 030	-2 101 040
MARGE D'INTERETS	3 382 112	2 995 931
Commissions (produits)	1 251 142	916 156
Commissions (charges)	-786 649	-491 573
MARGE SUR COMMISSIONS	464 492	424 582
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 111 689	973 840
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	367 929	303 589
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	743 760	670 251
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	38 361	34 590
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)	38 361	34 590
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	783 090	643 591
Charges des autres activités	-357 219	-333 028
PRODUIT NET BANCAIRE	5 422 526	4 739 507
Charges générales d'exploitation	-2 088 001	-1 869 866
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-240 029	-210 090
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 094 496	2 659 550
Coût du risque de crédit	-1 209 369	-1 071 601
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 885 127	1 587 949
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	64 016	61 115
Gains ou pertes nets sur autres actifs	93 035	-48 352
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 042 179	1 600 712
Impôts sur les bénéfices	-821 700	-634 671
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	1 220 478	966 041
Résultats Minoritaires	131 117	90 163
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 089 362	875 878
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	30,6	27,8
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	3,7	2,9

>>FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

	déc-25	déc-24
Résultat avant impôts	2 042 179	1 600 712
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	305 118	265 212
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	905 587	1 074 955
+/- dotations nettes aux provisions	22 078	(48 137)
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(64 016)	(61 115)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(12 362)	374 315
+/- autres mouvements	(9 711)	(2 198)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 146 692	1 603 032
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 775 056	3 144 533
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(2 992 772)	(1 789 738)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(184 881)	(5 650 973)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(1 668 625)	3 137 431
Impôts	(832 147)	(746 650)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(3 903 369)	(1 905 397)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(714 499)	1 298 347
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(130 198)	(392 579)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(547 501)	(391 855)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(677 699)	(784 434)
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 280 731	(181 708)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	180 743	1 245 445
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 461 474	1 063 737
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	69 277	1 577 650
COMPOSITION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 422 122	3 844 472
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 422 122	3 844 472
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissement de crédit		-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 491 398	5 422 122
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 491 398	5 422 122
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissement de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	69 277	1 577 650

>>CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2024.décembre	3 051 978	-	-	4 183 198	232 160	7 467 336	792 427	8 259 763
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	97 750	-	-	85 159	-5 345	177 564	121	177 685
Capitaux propres corrigés : 2024.décembre	3 149 728	-	-	4 268 357	226 815	7 644 900	792 548	8 437 448
Opérations sur capital	410 834	-	-	1 269 785	-	1 680 619	85 533	1 766 150
Paiements fondés sur des actions	-	-	-		-		-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-		-		-	-
Dividendes	-	-	-	-440 953	-	-440 953	-44 466	-485 420
Resultat de l'exercice	-	-	-	1 089 362	-	1 089 362	131 117	1 220 478
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-28	51 794	51 765	-	51 765
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-28	51 794	51 765	-	51 765
Variation de périmètre	-	-	-	-208 065	-	-208 065	-	-208 065
Capitaux propres au : 2025.décembre	3 560 562	-	-	5 978 457	278 609	9 817 628	964 731	10 782 358
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	-43 247	-5 913	-49 160	-1 711	-50 871
Capitaux propres corrigés : 2025.décembre	3 560 562	-	-	5 935 210	272 696	9 768 468	963 020	10 731 487

>>ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur les Établissements de Crédit	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2025	6 271 417	-	-	6 271 417
Encours Hors Bilan au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2025	2 883	-	-	2 883
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2025	106 844 523	6 255 133	11 504 365	124 604 022
Encours Hors Bilan au 31/12/2025	28 779 434	170 685	587 069	29 537 188
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2025	544 371	421 720	5 500 665	6 466 756
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2025	158 440	14 872	275 584	448 895

Portefeuille Titres au Coût Amorti	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2025	11 410 454	-	-	11 410 454
Encours Hors Bilan au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2025	918 302	-	-	918 302
Encours Hors Bilan au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2025	-	-	-	-

>>NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	déc-25		déc-24	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2 275 590	-	2 954 730	-
Banques centrales, CCP	3 215 808	-	2 467 392	-
Total	5 491 398	-	5 422 122	-

>>NOTE-A2-BIS - CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	déc-25	déc-24
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 140 882	10 427 090
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7 426 958	8 759 819
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 713 924	1 667 271
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	918 302	833 066
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 655	44 676
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	873 647	788 390
Actifs financiers au coût amorti	135 816 253	113 683 560
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6 268 533	3 411 829
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	118 137 266	101 209 734
Titres au coût amorti	11 410 454	9 061 996
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

>>NOTE-A5 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	déc-25	déc-24
A VUE	5 892 375	3 104 452
Comptes ordinaires	5 419 266	3 130 285
Prêts et comptes au jour le jour	200 000	-
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	300 252	-
Autres prêts et créances	-27 143	-25 833
A TERME	379 042	310 279
Comptes et prêts à terme	-	258 899
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	353 956	29 798
Créances rattachées	25 085	21 582
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	6 271 417	3 414 732
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-2 883	-2 903
TOTAL NET	6 268 533	3 411 829

>> NOTE-A6 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	déc-25	déc-24
Crédit de trésorerie	2 285 616	2 252 674	13 933 839	193 034	18 665 163	15 220 639
comptes à vue débiteurs	1 124 656	2 252 674	2 776 364	70 497	6 224 191	4 724 098
créances commerciales sur le maroc	177 196	-	1 808 112	-	1 985 308	1 626 564
crédits à l'exportation	-	-	97 629	-	97 629	143 881
autres crédits de trésorerie	983 764	-	9 251 734	122 537	10 358 035	8 726 096
Crédits à la consommation	-	-	-	24 084 209	24 084 209	18 900 072
Crédits à l'équipement	1 822 849	2 032 190	10 859 431	382 922	15 097 392	10 505 282
Crédits immobiliers	196 150	-	12 953 629	24 866 829	38 016 608	34 975 345
Autres crédits	9 795	16 477 842	152	82 124	16 569 913	17 072 288
Créances acquises par affacturage	476 788	6	435 787	445	913 026	1 559 083
Intérêts courus à recevoir	-	19 154	179 007	56 597	254 758	204 023
Créances en souffrance	202	66 264	2 471 723	8 416 376	10 954 565	8 428 179
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-242	-72 336	-1 463 105	-4 931 073	-6 466 756	-5 699 805
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances irectives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	6 022	-	42 365	48 387	44 629
TOTAL	4 791 158	20 781 816	39 370 463	53 193 828	118 137 266	101 209 734

>> NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	déc-25	déc-24
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	5 199 329	3 269 571
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	5 199 329	3 269 571
Autres titres de créance	6 211 125	5 792 425
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	6 211 125	5 792 425
Juste valeur au bilan	11 410 454	9 061 996

>> NOTE-A9 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	déc-25	déc-24
Actifs d'impôts différés	854 041	794 174
Passifs d'impôts différés	438 708	369 380
Position nette	415 333	424 794

>> NOTE-A9BIS - IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	déc-25	déc-24
impôts courants	700 375	824 871
impôts différés	854 041	794 174
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1 554 416	1 619 045
impôts courants	752 381	657 983
impôts différés	438 708	369 380
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1 191 089	1 027 363

>> NOTE-A10 - COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	déc-25	déc-24
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	344 900	395 199
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	563 945	261 859
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	809 954	706 938
Autres débiteurs et actifs divers	1 759 458	937 091
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	3 478 256	2 301 086
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	205 879	81 843
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	4 205 880	3 325 028
Autres créditeurs et passifs divers	3 651 318	5 206 186
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	8 063 077	8 613 057

>> NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	66 232	160 041	314 159	310 900	64 016
Participations dans les sociétés mises en equivalence	66 232	160 041	314 159	310 900	64 016

>> NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute déc-24	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute déc-25
Immeubles de placements	1 922 978	539 248	-296 565	-92 179	2 073 482
TOTAL	1 922 978	539 248	-296 565	-92 179	2 073 482

>> NOTE-A15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	déc-25			déc-24		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 395 327	460 269	1 935 059	2 189 971	416 260	1 773 711
Equipement, mobilier, installations	1 136 716	635 171	501 546	964 803	555 257	409 546
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	2 295 159	740 287	1 554 872	2 131 631	656 170	1 475 461
TOTAL	5 827 203	1 835 727	3 991 476	5 286 406	1 627 688	3 658 718

>> NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	déc-24	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	déc-25
Valeur brute	1 194 774	-	231 752	-54 766	1 371 759
Amortissement et dépréciation	-450 998	202	-59 912	-87	-510 794
NET	743 776	202	171 840	-54 853	860 965

>> NOTE-A17 - GOODWILL

	déc-24	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	déc-25
Valeur brute	296 531	-	-	-	296 531
SOFAC	174 884	-	-	-	174 884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	68 900	-	-	-	68 900
BADEEL	52 747	-	-	-	52 747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	296 531	-	-	-	296 531

>> INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	déc-24	Augmentation	Diminution	Autres flux	déc-25
Valeur brute	388 353	57 240	-11 655	-	433 938
Amortissement et dépréciation	-349 434	-39 812	32 580	-	-356 666
Total immobilisations corporelles	38 919	17 428	20 925	-	77 272
Valeur brute	481 393	-	-27 735	-	453 658
Amortissement et dépréciation	-76 236	-69 504	-	-	-145 739
Total immobilisations incorporelles	405 157	-69 504	-27 735	-	307 919
TOTAL IMMOBILISATIONS	444 076	-52 076	-6 810	-	385 191

>> ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	déc-25	déc-24
Immobilisations corporelles	3 991 476	3 658 718
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	77 272	38 919
Immobilisations incorporelles	860 965	743 776
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	307 919	405 157

>> PASSIFS AU TITRE DE DETTES LOCATIVES

	déc-25	déc-24
Comptes de régularisation et autres passifs	8 063 077	8 613 057
Dont: dettes locatives	59 989	73 077

>> DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION

	déc-25	déc-24
Intérêts et charges assimilées	-2 051 030	-2 101 040
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-18 291	-21 355
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-240 029	-210 090
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-8 580	-10 158

>> NOTE-A17 - GOODWILL

	déc-24	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	déc-25
Valeur brute	296 531	-	-	-	296 531
SOFAC	174 884	-	-	-	174 884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	68 900	-	-	-	68 900
BADEEL	52 747	-	-	-	52 747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	296 531	-	-	-	296 531

>> NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	déc-25	déc-24
Salaires	690 145	640 797
Charges du personnel des exercices antérieurs	3	76
Cotisations sociales	238 765	220 906
Autres rémunérations du personnel	120 936	93 873
Total	1 049 849	955 652

Montant (Provisions)	déc-24
Montant (Provisions) au 1 ^{er} Janvier 2024	(179 002)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(19 094)
Reprise pour utilisation / prestations payées	11 550
OCI	2
Variation de périmètre	0
Business combination (seulement si significatif)	0
Ecart de conversion	0
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2024	(184 518)

Montant (Provisions)	déc-25
Montant (Provisions) au 1 ^{er} Janvier 2025	(184 518)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(36 501)
Reprise pour utilisation / prestations payées	10 420
OCI	20 912
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2025	(189 687)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	déc-25	déc-24	déc-25	déc-24
Engagement net	63 813	64 273	107 590	100 874
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	63 813	64 273	107 590	100 874

>> SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	déc-25	déc-24	déc-25	déc-24
Sensibilité de l'engagement	-7%	-6%	-8%	-7%
Sensibilité du coût des services	-12%	-10%	-14%	-11%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	15%	16%	13%	14%

>> NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	déc-25	déc-24
Comptes ordinaires créditeurs	-	710 404	181 143	71 845	963 392	818 244
Valeur données en pension	9 876 353	-	-0	-	9 876 353	9 609 315
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	9 876 353	-	-0	-	9 876 353	9 609 315
Emprunts de trésorerie	2 958 000	7 519 939	721 261	171 394	11 370 594	6 976 409
- au jour le jour	-	1 607 120	144 261	171 394	1 922 775	148 099
- à terme	2 958 000	5 912 819	577 000	-	9 447 819	6 828 310
Emprunts financiers	-	4 292	88 715	1 189 703	1 282 711	1 355 638
Autres dettes	-	26 113	-	-	26 113	26 228
Intérêts courus à payer	-	51 285	23 091	-1	74 376	79 106
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	12 834 353	8 312 034	1 014 211	1 432 941	23 593 538	18 864 940

>> NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	déc-25	déc-24
Comptes ordinaires créditeurs	960 971	2 627 894	16 809 808	41 871 326	62 269 999,44	51 944 222
Comptes d'épargne	-	-	-	12 261 807	12 261 807,33	11 210 284
Dépôts à terme	214 600	1 779 770	3 299 189	9 014 177	14 307 735,37	13 550 731
Autres comptes créditeurs	12 562	7 484	672 133	3 868 979	4 561 157,22	3 627 494
Intérêts courus à payer	290	35 067	85 159	57 278	177 794,24	200 615
Autres dettes envers la clientèle	20 998	-1 419 975	3 133 103	4 187 346	5 921 471,62	3 933 257
TOTAL	1 209 421	3 030 240	23 999 391	71 260 913	99 499 965	84 466 604

>> NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	déc-24	Augmentation	Diminution	déc-25
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	13 015 567	2 786 500	-2 335 000	13 882 167
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	120 252	-	-	95 258
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	106 178	-	-	118 792
Total	13 241 997	2 786 500	-2 335 000	14 096 216

>> NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	déc-24	Augmentation	Diminution	Autres	déc-25
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	185 539	-	-	-	185 539
Provisions pour risques et charges	257 955	27 665	-43 975	23 239	264 885
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	184 518	36 501	-10 420	-20 912	189 687
TOTAL	628 012	64 166	-54 395	2 327	640 111

>> NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	déc-25	déc-24
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 250 000	4 276 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 550 000	1 300 000
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	72 712	115 969
TOTAL	5 872 712	5 691 969

>> RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	-4 505 663
Comptes de régularisation et autres actifs	-21 439
PASSIF	-
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-533 972,50
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
RESULTAT	-
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-79 349
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	76 362
Commissions (produits)	-38 308
Commissions (charges)	18 461
Autres	25 260

>> NOTE-R1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	déc-25	déc-24
Sur opérations avec les établissements de crédit	124 278	127 001
Sur opérations avec la clientèle	4 932 488	4 600 417
Intérêts courus et échus sur titres de créance	12 562	614
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	313 858	337 823
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	49 956	31 116
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	5 433 142	5 096 971
Sur opérations avec les établissements de crédits	267 010	200 700
Sur opérations avec la clientèle	937 093	974 055
Titres de créance	208 098	215 462
Titres au coût amorti	13 626	15 151
Sur dettes représentées par titres	429 495	476 731
Sur dettes subordonnées	195 533	218 205
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	175	737
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	2 051 030	2 101 040
MARGE D'INTERET	3 382 112	2 995 931

>>SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total déc-25
TOTAL BILAN	143 051 539	25 282 834	380 223	-5 026 401	163 688 195
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF	-	-	-	-	-
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	5 467 921	23 466	12	-	5 491 398
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	8 226 085	182 873	66 708	-2 207 132	6 268 533
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	99 005 203	21 395 914	34 680	-2 298 531	118 137 266
Immobilisations corporelles	1 150 136	2 001 161	840 180	-	3 991 476
Immobilisations incorporelles	803 100	57 136	730	-	860 965
ELEMENTS DU PASSIF	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 895 303	9 055 593	13 528	-4 370 886	23 593 538
Dettes envers la clientèle	93 466 723	6 150 348	4 437	-121 543	99 499 965
Titres de créance émis	8 342 258	5 753 958	-	-	14 096 216
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5 360 507	512 205	-	-	5 872 712
Capitaux propres	9 292 954	1 178 525	260 008	-	10 731 487

COMPTE DE RÉSULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total déc-25
Marges d'intérêt	2 518 812	870 529	-4 242	-2 987	3 382 112
Marge sur commissions	429 550	54 817	-28	-19 846	464 492
Produit net bancaire	4 223 370	967 709	310 874	-79 427	5 422 526
Résultat d'exploitation	1 234 390	371 844	273 479	5 413	1 885 127
Résultat net	709 974	217 252	293 252	-	1 220 478
Résultat net part du groupe	677 798	144 038	267 526	-	1 089 362

>>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIE

	déc-25	déc-24
Engagements de financements et de garantie donnés	33 402 029	20 433 775
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 307	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	21 908 487	12 167 941
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 764 534	16 592
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 628 701	8 249 242
Engagements de financements et de garantie reçus	15 238 667	15 372 527
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	813 500	807 685
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 425 167	14 564 842

>>PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	déc-25		déc-24		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,32%	66,32%	66,31%	66,31%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,32%	66,32%	66,31%	66,31%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,32%	66,32%	66,31%	66,31%	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,32%	66,32%	66,31%	66,31%	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

>>NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	déc-25			déc-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	180 894	106 220	74 674	172 265	51 104	121 161
Sur opérations avec les établissements de crédit	2 761	5 210	-2 450	2 534	2 500	34
Sur opérations avec la clientèle	125 992	-	125 992	118 946	-	118 946
Sur opérations sur titres	1 307	1 061	246	1 846	1 568	278
Sur opérations de change	50 835	99 949	-49 114	48 939	47 036	1 903
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	1 070 248	680 429	389 819	743 891	440 470	303 421
Produits nets de gestions d'OPCVM	19 078	-	19 078	16 732	-	16 732
Produits nets sur moyens de paiement	801 990	-	801 990	522 068	-	522 068
Autres	249 180	680 429	-431 249	205 092	440 470	-235 378
Produits nets des commissions	1 251 142	786 649	464 492	916 156	491 573	424 582

>>NOTE-R3 - GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

	déc-25	déc-24
GAINS OU PERTS NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	1 150 050	1 008 430
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 111 689	973 840
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	367 929	303 589
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	743 760	670 251
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	38 361	34 590
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)	38 361	34 590

>> NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	déc-25	déc-24
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	1 117	4 909
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-550	-882
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	781 973	638 682
Autres charges	-356 669	-332 146
Produits et charges des autres activités	425 871	310 563

>> NOTE-R5 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	déc-25	déc-24
Charges de personnel	1 049 849	955 652
Impôts et taxes	50 633	46 092
Services extérieurs et autres charges	987 519	868 122
Charges d'exploitation	2 088 001	1 869 866

>> NOTE-R6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	déc-25	déc-24
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-244 285,13	-208 925,12
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4 256,43	-1 165
Total dotations	-240 028,69	-210 090,03

>> NOTE-R7 - COÛT DU RISQUE

	déc-25	déc-24
Dotations aux provisions	1 717 505	1 515 476
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	1 689 839	1 490 800
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	27 665	24 675
Reprises de provisions	766 287	591 774
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	730 366	513 156
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	35 921	78 618
Variation des provisions	951 217	923 702
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	277 894	168 157
Récupération sur prêts et créances amorties	-19 742	-20 258
Autres pertes	-	-
COUT DU RISQUE	1 209 369	1 071 601

>> NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	déc-25	déc-24
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-23 628	-39 084
Plus value de cession	-18 736	-33 860
Moins value de cession	-4 892	-5 225
Titres de capitaux propres consolidés	-	-54 355
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-	-54 355
Gains ou pertes sur autres actifs	116 663	45 088
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	93 035	-48 352

>> NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	déc-25	déc-24
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Ecarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

>> NOTE-R10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	déc-25	déc-24
Charge d'impôts exigibles	-832 147	-746 650
Charge d'impôts différés	10 447	111 979
Charge d'impôt de la période	-821 700	-634 671
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	2 042 179	1 600 712
Taux d'impôt théorique	39,25%	38,50%
Impôt théorique	-801 555	-616 274
Ecart taux mère/filiales	32 465	27 023
Effet différences permanentes	1 361 903	-118 541
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-1 414 513	73 121
Charge effective d'impôts	-821 700	-634 671

>> NOTE-R11 - ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc-25	déc-24
Résultat net	1 220 478	966 041
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	45 881	41 247
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	45 881	41 247
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	1 266 359	1 007 288
part du groupe	1 135 242	917 125
part des minoritaires	131 117	90 163

>> NOTE-R12 - RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	déc-25	déc-24
Résultat net part du Groupe	1 089 362	875 878
Nombre d'actions ordinaires émises	35 605 624	31 497 283
Résultat par action de base et dilué en dh	31	28



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca-Maroc



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina - Casablanca

**GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
(Groupe CIH BANK)**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA
SITUATION PROVISoire CONSOLIDEE
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 10.731.487, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.220.478.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH BANK arrêtés au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 5 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS



Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT



Hicham Belemqadem
Associé

Etat A1 : État des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

Créances et Engagements par signatures

Classification des créances

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al-Maghrib. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- > Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses ;
 - 50 % pour les créances douteuses ;
 - 100 % pour les créances compromises.
- > Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- > Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- > Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- > Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) ;
- > Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- > Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des

gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH BANK retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

Portefeuille de titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

Opérations libellées en devises

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des

comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- > Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- > Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Provisions pour risques et charges

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2025 une provision pour risques généraux d'un montant de 670 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

Prise en compte des intérêts et commissions dans les comptes de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

>>BILAN ACTIF

Libellé	déc-25	déc-24
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 289 292	4 216 702
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 015 345	4 073 478
- A vue	2 475 743	1 497 171
- A terme	4 539 602	2 576 307
Créances sur la clientèle	87 376 174	76 925 828
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	21 455 161	17 711 388
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	16 371 315	10 739 847
- Crédits et financements participatifs immobiliers	31 386 260	28 382 046
- Autres crédits et financements participatifs	18 163 439	20 092 547
Créances acquises par affacturage	934 208	1 542 098
Titres de transaction et de placement	9 078 913	10 405 797
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 423 129	2 770 699
- Autres titres de créance	63 126	45 007
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	7 592 658	7 590 091
Autres actifs	4 276 965	3 914 859
Titres d'investissement	11 410 454	9 061 996
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 199 329	3 202 142
- Autres titres de créance	6 211 125	5 859 854
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 587 150	2 376 315
- Participation dans les entreprises liées	2 139 091	1 931 026
- Autres titres de participation et emplois assimilés	448 059	445 289
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	1 005 792	560 017
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	398 005	268 520
Immobilisations corporelles	1 437 094	1 416 450
Total de l'Actif	129 809 393	114 762 061

>>BILAN PASSIF

Libellé	déc-25	déc-24
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16 959 748	13 531 143
- A vue	2 551 344	605 290
- A terme	14 408 404	12 925 853
Dépôts de la clientèle	85 505 103	73 663 349
- Comptes à vue créditeurs	56 895 873	47 924 204
- Comptes d'épargne	12 261 832	11 210 309
- Dépôts à terme	11 929 900	11 944 997
- Autres comptes créditeurs	4 417 498	2 583 839
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8 342 258	7 952 152
- Titres de créance négociables	8 342 258	7 952 152
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 800 488	5 281 006
Provisions pour risques et charges	1 007 550	2 038 765
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	5 360 507	5 410 426
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	3 098 435	2 028 708
Capital	3 560 562	3 149 728
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 256 047	956 741
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	918 696	750 043
Total du passif	129 809 393	114 762 061

>>HORS BILAN

Libellé	déc-25	déc-24
ENGAGEMENTS DONNÉS	32 620 148	18 738 979
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 307	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	21 126 606	10 473 145
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 764 534	16 592
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 628 701	8 249 242
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	15 029 624	15 169 134
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédi et assimilés	604 615	604 450
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 425 008	14 564 684
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

>>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	déc-25	déc-24
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 913 651	6 483 753
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	157 054	166 729
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 590 813	3 581 659
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	312 881	340 290
Produits sur titres de propriété ⁽¹⁾ et certificats de Sukuks	393 440	314 283
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 003 765	692 677
Autres produits bancaires	1 455 699	1 388 115
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 701 288	2 660 897
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	336 066	329 945
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	946 023	1 024 419
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	230 813	326 266
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 188 386	980 268
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	4 212 363	3 822 856
Produits d'exploitation non bancaire	142 035	61 625
Charges d'exploitation non bancaire	33 992	14 739
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 842 625	1 696 909
Charges de personnel	734 043	686 290
Impôts et taxes	39 038	34 609
Charges externes	837 380	776 201
Autres charges générales d'exploitation	47 591	36 512
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	184 574	163 298
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 774 919	1 278 682
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 226 966	876 500
Pertes sur créances irrécouvrables	249 893	51 487
Autres dotations aux provisions	298 060	350 695
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 914 758	501 137
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	499 143	270 631
Récupérations sur créances amorties	16 767	17 303
Autres reprises de provisions	1 398 848	213 202
RESULTAT COURANT	1 617 620	1 395 287
Produits non courants	2	31
Charges non courantes	94 343	104 615
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 523 279	1 290 703
Impôts sur les résultats	604 583	540 660
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	918 696	750 043

>>ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	déc-25	déc-24
+ Intérêts et produits assimilés	4 060 747	4 088 677
- Intérêts et charges assimilées	1 512 902	1 680 629
MARGE D'INTERET	2 547 845	2 408 048
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	1 056 001	743 284
- Commissions servies	641 928	387 900
Marge sur commissions	414 073	355 384
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	367 929	303 304
+ Résultat des opérations sur titres de placement	108 927	94 473
+ Résultat des opérations de change	524 184	490 239
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-170	-1 590
Résultat des opérations de marché	1 000 870	886 427
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	439 866	350 018
- Diverses autres charges bancaires	190 292	177 022
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	4 212 363	3 822 856
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	500
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	142 035	61 625
- Autres charges d'exploitation non bancaire	33 992	14 739
- Charges générales d'exploitation	1 842 625	1 696 909
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 477 781	2 173 332
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 960 949	-640 053
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	1 100 788	-137 992
RESULTAT COURANT	1 617 620	1 395 287
RESULTAT NON COURANT	-94 341	-104 584
- Impôts sur les résultats	604 583	540 660
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	918 696	750 043

>>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Libellé	déc-25	déc-24
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	918 696	750 043
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	184 574	163 298
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	199 345	134 046
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	1 364 209	68 128
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	17 108	9 075
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 368	4 986
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-77 335	975 169
- Bénéfices distribués	440 962	427 277
AUTOFINANCEMENT	-518 297	547 892

>>ETAT DES DÉROGATIONS

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

>>ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

>>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Libellé	déc-25	déc-24
Produits d'exploitation bancaire perçus	6 913 651	6 483 753
Récupérations sur créances amorties	16 767	17 303
Produits d'exploitation non bancaire perçus	142 035	61 625
Charges d'exploitation bancaire versées	(2 701 288)	(2 660 897)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(33 992)	(14 739)
Charges générales d'exploitation versées	(1 842 625)	(1 696 909)
Impôts sur les résultats versés	(604 583)	(540 660)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 889 964	1 649 475
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(2 941 867)	1 922 692
Créances sur la clientèle	(10 450 346)	(5 950 891)
Titres de transaction et de placement	1 326 884	(3 471 483)
Autres actifs	(362 106)	(239 358)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 428 605	1 690 491
Dépôts de la clientèle	11 841 754	7 541 998
Titres de créance émis	390 106	(3 437 731)
Autres passifs	(1 480 518)	2 526 449
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	1 752 511	582 166
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	3 642 475	2 231 641
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	(2 559 293)	(1 553 934)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(150 129)	(410 323)
Intérêts perçus	(1 785 761)	-
Dividendes perçus	296 532	238 417
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(4 198 651)	(1 725 840)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	1 000 000
Emission d'actions	1 069 727	349 945
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	
Intérêts versés	-	
Dividendes versés	(440 962)	(427 277)
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	628 765	922 668
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	72 589	1 428 469
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 216 702	2 788 234
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4 289 292	4 216 702

>>CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total déc-25	Total déc-24
Comptes ordinaires débiteurs	2 353 135	-	654 415	1 294 503	4 302 053	3 211 087
Valeurs reçues en pension	-	-	1 153 507	-	1 153 507	529 763
- Au jour le jour	-	-	300 252	-	300 252	-
- À terme	-	-	853 255	-	853 255	529 763
Prêts de trésorerie	-	200 000	-		200 000	258 899
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	200 000	-		200 000	258 899
Prêts financiers	-	2 837 693	850 659	-	3 688 352	1 791 818
Créances sur financement participatif	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-514	-	-514	17 309
Intérêts courus à recevoir	-	23 247	1 836	-	25 083	21 557
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 353 135	3 060 940	2 659 902	1 294 503	9 368 480	5 830 434

>> CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total déc-25	Total déc-24
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	2 285 615	2 252 674	14 189 106	193 034	18 920 429	15 393 772
- Comptes à vue débiteurs	1 124 655	2 252 674	2 768 600	70 497	6 216 426	4 721 259
- Créances commerciales sur le Maroc	177 196	-	1 804 753	-	1 981 949	1 690 118
- Crédits à l'exportation	-	-	97 630	-	97 630	80 114
- Autres crédits de trésorerie	983 764	-	9 518 123	122 537	10 624 424	8 902 281
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	-	2 489 405	2 489 405	2 258 785
- Crédits à la consommation	-	-	-	2 489 405	2 489 405	2 258 785
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 822 849	2 407 752	11 649 864	382 922	16 263 387	10 670 506
- Crédits à l'équipement	1 822 849	2 407 752	11 649 864	382 922	16 263 387	10 670 506
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	196 150	-	12 255 133	18 932 121	31 383 404	28 366 100
- Crédits immobiliers	196 150	-	12 255 133	18 932 121	31 383 404	28 366 100
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	240 542	14 434 360	3 744	-	14 678 646	17 141 825
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	476 788	-	457 420	-	934 208	1 542 098
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	16 944	162 708	5 118	184 770	161 061
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	27	13 954	1 325 970	2 116 182	3 456 133	2 933 778
- Créances pré-douteuses	-	-	4 524	268 856	273 380	454 661
- Créances douteuses	-	12 565	755 109	133 739	901 413	316 598
- Créances compromises	27	1 389	566 337	1 713 587	2 281 340	2 162 519
TOTAL	5 021 971	19 125 684	40 043 945	24 118 782	88 310 383	78 467 926

>> VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total déc-25	Total déc-24
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	2 188 571	8 852 654	7 592 658	1 758 864	20 392 747	19 341 079
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	6 593 673	-	-	6 593 673	5 942 084
Obligations	45 000	2 258 981	-	-	2 303 981	2 168 681
Autres titres de créance	2 143 571	-	-	1 758 864	3 902 435	3 640 223
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	7 592 658	-	7 592 658	7 590 091
ICNE	37 421	56 855	2 346	-	96 621	126 714
TOTAL	2 225 992	8 909 509	7 595 004	1 758 864	20 489 368	19 467 793

>> VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	7 425 991	8 761 169	8 761 169	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 423 129	1 423 129	1 423 129	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	18 099	18 099	18 099	-	-	-
Titres de propriété	5 984 763	5 984 763	5 984 763	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1 652 895	1 652 895	1 652 895	225	61 334	61 334
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	45 000	45 000	45 000	76	21	21
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	1 607 895	1 607 895	1 607 895	149	61 313	61 313
TITRES D'INVESTISSEMENT	11 313 860	11 313 860	11 313 860	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 170 543	5 170 543	5 170 543	-	-	-
Obligations	2 258 981	2 258 981	2 258 981	-	-	-
Autres titres de créance	3 884 336	3 884 336	3 884 336	-	-	-

>> DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres (débiteur)	404 213
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	404 213
Débiteurs divers	780 059
- Sommes dues par l'Etat	679 318
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	100 741
Valeurs et emplois divers	1 975 174
- Valeurs et emplois divers	1 975 174
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	229 271
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	134 052
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	448 051
- Produits à recevoir	407 633
- Charges constatées d'avance	40 418
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	307 888
Créances en souffrance sur opérations diverses	81 845
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	83 587
TOTAL	4 276 965

>> DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'opérations sur titres	205 879
Dettes sur titres	279 465
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1 238 341
- Sommes dues à l'État	985 076
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	36 560
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	254
- Sommes dues au personnel	26 053
- Fournisseurs de biens et service	60 137
- Divers autres Créditeurs	130 263
Comptes d'ajustement de hors bilan	394
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	14 171
Charges à payer et produits constatés d'avance	624 576
- Charges à payer	604 941
- Produits constatés d'avance	19 635
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	1 437 662
Opérations diverses sur titres	-
TOTAL	3 800 488

➤TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2025

	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 31 décembre 2025			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES			14 764 500		2 592 379	453 293	2 139 086		2 868 663	343 534	199 802
SOFAC	242 017 500	100	1 605 151	66,30%	689 782	-	689 782	31/12/2025	1 332 068	185 009	70 182
Umnia BANK	1 100 000 000	100	3 600 000	40,00%	440 000	-	440 000	31/12/2025	570 786	57 550	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85,00%	10 000	10 000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	444 609	89,36%	115 191	115 191	-	31/12/2023	-37 198	-10 091	-
LE TIVOLI DOTATION DIVERSES					74 171	74 171	-				
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80,00%	320	-	320	31/12/2025	1 961	1 272	35 196
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100,00%	1 000	-	1 000	31/12/2025	45 498	44 289	34 500
SANGHO	494 000	100	4 940	100,00%	253 831	253 831	-	31/12/2024	-5 277	-6 480	-
LANA CASH	100 000 000	100	999 994	99,99%	99 999	-	99 999	31/12/2025	67 575	-5 340	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100,00%	100	100	-	31/12/2024	771	9	-
CIH CAPITAL MANAGEMENT	1 000 000	100	10 000	100,00%	69 540	-	69 540	31/12/2025	23 921	18 132	-
CIH PATRIMMO	434 400 000	100	8 000 606	100,00%	838 444	-	838 444	31/12/2025	868 557	59 184	59 925
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6 409 091		454 895	6 833	448 063		6 270 065	605 349	96 730
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	9,99%	410 057	-	410 057	31/12/2025	4 029 546	456 351	34 964
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40,00%	2 800	-	2 800	31/12/2025	168 424	160 041	61 200
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20,00%	10 060	-	10 060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7,13%	7 000	-	7 000	31/12/2025	200 593	20 290	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005 000	100	12 670	6,67%	1 267	-	1 267	31/12/2014	21 519	216	114
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12 489	140	-
SGFG	1 000 000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2025	13 839	1 499	-
SBVC CASABLANCA	387 517 900	100	116 256	3,00%	11 765	-	11 765	31/12/2025	796 871	43 867	451
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2025	366 080	15 812	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC					2 770	-	2 770				-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10,03%	3 737	3 737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10,00%	2 000	-	2 000	31/12/2025	67 261	8 965	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2025	593 443	-101 833	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe											
Moucharaka dégressive											
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte											
Moudaraba non restreinte											
TOTAL			21 173 591	-	3 047 274	460 125	2 587 148	-	9 138 727	948 882	296 532

>>CRÉANCES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	APPARENTÉS				EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
		ETS. DE CRÉDIT & ASSIMILÉS	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Créances subordonnées	1 005 792	1 005 792	-	-	-	1 005 792	560 017
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissement de crédits et assimilés	1 005 792	1 005 792	-	-	-	1 005 792	560 017
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance							
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance							

>>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/ reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/ reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	468 573	170 655	318	638 910	200 053	41 302	-	241 355	397 555
Droit au bail	77 743	-	-	77 743	100	-	-	100	77 643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	390 830	170 655	318	561 167	199 953	41 302	-	241 255	319 912
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 760 194	182 233	24 922	2 905 215	1 348 080	141 279	-	1 489 359	1 415 856
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 207 864	61 617	-	1 269 481	365 345	34 872	-	400 217	869 264
Terrain d'exploitation	259 072	-	-	259 072	-	-	-	-	259 072
Immeubles d'exploitation. Bureaux	765 886	47 092	-	812 978	274 916	28 530	-	303 446	509 531
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation. Logements de vacances	182 091	14 525	-	196 616	89 614	6 342	-	95 956	100 660
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	597 613	49 743	104	647 253	426 159	53 798	-	479 957	167 296
Mobilier de bureau d'exploitation	83 383	4 981	84	88 280	53 205	4 799	-	58 005	30 275
Matériel de bureau d'exploitation	61 534	6 287	20	67 801	49 345	4 993	-	54 338	13 463
Matériel Informatique	424 947	36 285	-	461 232	300 596	42 093	-	342 689	118 543
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 477	1 087	-	8 565	5 670	657	-	6 327	2 238
Autres matériels d'exploitation	20 272	1 103	-	21 375	17 343	1 256	-	18 599	2 776
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	942 427	70 873	24 818	988 481	556 576	52 608	-	609 184	379 297
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	71 396	6 861	264	50 847	30 618	1 993	8	32 603	18 244
Terrains hors exploitation	372	-	-	372	-	-	-	-	372
Immeubles hors exploitation	2 118	-	-	2 118	940	-	-	940	1 177
Mobilier et matériel hors exploitation	40 606	5 066	239	45 434	29 583	1 922	-	31 505	13 929
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 154	1 795	26	2 923	95	71	8	157	2 766
ECART DE FUSION ACTIF	2 994	-	-	2 994	-	-	-	-	2 994
TOTAL	3 303 157	359 749	25 504	3 597 966	1 578 751	184 574	8	1 763 317	1 834 649

>> DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	-	400 505	161 956	562 461	369 304
VALEURS DONNÉES EN PENSION	9 876 353	-	-	-	9 876 353	9 609 315
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	9 876 353	-	-	-	9 876 353	9 609 315
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	2 958 000	2 188 368	144 261	171 394	5 462 023	2 425 261
- au jour le jour	-	1 607 121	144 261	171 394	1 922 776	144 261
- à terme	2 958 000	581 247	-	-	3 539 247	2 281 000
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	53 561	892 869	946 430	991 150
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	78 552	-	-	78 552	104 402
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	33 931	-	-	33 931	31 711
TOTAL	12 834 353	2 300 851	598 327	1 226 219	16 959 750	13 531 143

>> TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubrique	Valeur comptable brute	CUM AMORT	VNC	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	293 616	8	293 608	403 060	124 114	14 661
Immobilisation incorporelles hors exploitation						
Immobilisation corporelles d'exploitation						
Immobilisation incorporelles d'exploitation						
TOTAL	293 616	8	293 608	403 060	124 114	14 661

>> DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	934 572	2 612 503	11 722 701	41 626 090	56 895 866	47 924 197
Comptes d'épargne	-	-	-	12 261 832	12 261 832	11 210 284
Dépôts à terme	214 600	344 800	2 462 385	8 760 227	11 782 012	11 765 356
Autres comptes créditeurs	33 850	79 594	1 825 876	2 478 178	4 417 498	2 568 354
Intérêts courus à payer	-	-	147 896	-	147 896	195 159
TOTAL	1 183 022	3 036 897	16 158 858	65 126 327	85 505 104	73 663 349

>> DETTES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTÉ	APPARENTÉS				Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
			ETS. DE CRÉDIT & ASSIMILÉS	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Dettes subordonnées	5 300 000	-	4 300 000	1 000 000	-	-	5 300 000	5 300 000
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 000 000	-	3 000 000	1 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 300 000	-	1 300 000	-	-	-	1 300 000	1 300 000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400 000	-	400 000	-	-	-	400 000	400 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900 000	-	900 000	-	-	-	900 000	900 000
Intérêts courus à payer	60 507	-	60 507	-	-	-	60 507	110 426

>> TITRES DE CRÉANCE ÉMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNÉES)

Nature	Date Émission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	82 600,00	82 600,00	2 074,19	84 674
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe			10	In Fine	15/12/2026	39 400,00	39 400,00	70,10	39 470
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,07	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	15/12/2026	960 600,00	960 600,00	1 392,60	961 993
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	417 400,00	417 400,00	10 481,43	427 881
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,88	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	18/05/2028	500 000,00	500 000,00	9 120,00	509 120
Obligations subordonnées	07/06/2024	4,44	Taux Fixe			10	In Fine	07/06/2034	350 000,00	350 000,00	8 855,67	358 856
Obligations subordonnées	07/06/2024	2,70	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	07/06/2034	650 000,00	650 000,00	10 140,00	660 140
Obligations subordonnées	28/11/2025	3,56	Taux Fixe		65	10	In Fine	28/11/2035	500 000,00	500 000,00	1 658,08	501 658
Obligations subordonnées	28/11/2025	2,78	Taux Revisable	Annual	55	10	In Fine	28/11/2035	500 000,00	500 000,00	1 312,78	501 313
Obligations subordonnées	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/12/2028	150 000,00	150 000,00	102,41	150 102
Obligations subordonnées	28/12/2018	4,96	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/12/2028	350 000,00	350 000,00	192,89	350 193
Obligations subordonnées	28/07/2022	4,33	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/07/2032	800 000,00	800 000,00	15 106,89	815 107
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									5 300 000	5 300 000	60 507	5 360 507
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe		40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000	2 246	190 246
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe		50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000	6 589	491 589
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe		50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000	2 827	983 827
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000	827	50 827
CDN	24/05/2022	2,54	Taux Revisable	Annual	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000	32 032	2 077 032
CDN	22/09/2023	3,85	Taux Fixe		31	3	In Fine	02/02/2026	210 000	210 000	7 376	217 376
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe		33	3	In Fine	22/09/2026	293 000	293 000	3 186	296 186
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe		37	4	In Fine	22/09/2027	345 000	345 000	3 885	348 885
CDN	30/04/2025	2,92	Taux Fixe		35	5	In Fine	30/04/2030	1 200 000	1 200 000	23 616	1 223 616
CDN	23/10/2025	2,47	Taux Fixe		25	1	In Fine	22/10/2026	660 000	660 000	3 170	663 170
CDN	23/10/2025	2,58	Taux Revisable	Annual	35	5	In Fine	23/10/2030	975 000	975 000	4 891	979 891
CDN	23/10/2025	2,95	Taux Fixe		35	5	In Fine	23/10/2030	815 000	815 000	4 611	819 611
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									8 247 000	8 247 000	95 258	8 342 258
TOTAL GENERAL									13 547 000	13 547 000	155 765	13 702 765

>>PROVISIONS

Provisions	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	3 645 457	2 164 796	506 562	-998	5 302 693
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	24	-	19		5
Créances sur la clientèle	2 869 787	2 148 879	483 958	-998	4 533 710
Titres de placement et d'investissement	61 334	5	21		61 317
Titres de participation et emplois assimilés	460 125	-	-		460 125
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-		-
Autres actifs	254 186	15 913	22 564		247 534
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	2 038 765	360 235	1 391 450	-	1 007 550
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	59 758	78 087	15 166		122 680
Provisions pour risques de change	-	-	-		-
Provisions pour risques généraux	1 834 864	199 345	1 364 209		670 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-		-
Provisions pour autres risques et charges	144 143	82 802	12 075		214 870
Provisions réglementées	-	-	-		-
TOTAL GÉNÉRAL	5 684 222	2 525 031	1 898 013	-998	6 310 242

>>CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 028 707	1 069 727		3 098 435
Réserve légale	305 197	9 775		314 973
Autres réserves	-	-		-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 723 510	1 059 952		2 783 462
Capital	3 149 728	410 834		3 560 562
Capital appelé	3 149 728	410 834	-	3 560 562
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	956 741	299 306	-	1 256 047
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	750 043	-750 043	918 696	918 696
TOTAL GÉNÉRAL	6 885 219	1 029 824	918 696	8 833 740

>>CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
13	24 439 658	15 676 821	8 532 891	1 102 639	19 641 480

>>OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme		
Devises à recevoir	3 004 013	-
Dirhams à livrer	2 460 845	-
Devises à livrer	9 951 342	-
Dirhams à recevoir	9 512 046	-
Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

>>PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	96 908	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	
- Autres produits sur titres de propriété	96 908	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	296 532	
- Dividendes sur titres de participation	296 532	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	-	

>> VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales,Trésor public, Service des chèques postaux	138 063
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 294 594
Créances sur la clientèle	3 784 397
Titres	6 143 317
Autres actifs	71 366
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	11 431 737
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 749 345
Dépôts de la clientèle	2 005 472
Autres passifs	48 507
TOTAL PASSIF	4 803 324
HORS-BILAN :	
Engagements donnés	316 616
Engagements reçus	1 414 969

>> MARGE D'INTÉRÊT

RUBRIQUE	déc-25	déc-24
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	157 054	166 729
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 590 813	3 581 659
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	312 881	340 290
Total intérêts et produits assimilés	4 060 748	4 088 677
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	336 066	329 945
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	946 023	1 024 419
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	230 813	326 266
Total intérêts et charges assimilés	1 512 902	1 680 629
MARGE D'INTÉRÊTS	2 547 846	2 408 048

>> COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	
COMMISSIONS REÇUES	-	1 056 001	
Commissions sur fonctionnement de compte	-	46 179	
Commissions sur moyens de paiement	-	759 093	
Commissions sur opérations de titres	-	59	
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	19 078	
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	71 860	
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	15 006	
Autres produits sur prestations de service	-	92 489	
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	
Commissions sur produits dérivés	-	1 131	
Commissions sur opérations de change virement	-	51 105	
Commissions sur opérations de change billet	-	-	
COMMISSIONS VERSÉES	-	641 928	
Charges sur moyens de paiement	-	335 307	
Commissions sur achat et vente de titres	-		
Commissions sur droits de garde de titres	-		
Commissions et courtages sur opérations de marché	-		
Commissions sur engagements sur titres	-		
Autres charges sur prestations de service	-	205 611	
Commissions sur produits dérivés	-	1 061	
Commissions sur opérations de change virement	-	99 949	
Commissions sur opérations de change billets	-	-	

>> RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
. Gains sur titres de transaction	531 790	431 593
. Perte sur titres de transaction	163 860	128 288
Résultat sur titres de transaction	367 930	303 304
. Plus-values de cession sur titres de placement	131 183	94 473
. Moins-values de cession sur titres de placement	22 809	-
Résultat sur titres de placement	108 374	94 473
. Produits sur engagement sur titres	-	-
. Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	-	-
. Produits sur engagement sur produits dérivés	1 162	2 022
. Charges sur engagement sur produits dérivés	1 332	3 611
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-170	-1 590
. Produits sur opérations de change	692 902	773 686
. Charges sur opérations de change	168 718	283 447
Résultat sur opérations de change	524 184	490 239

>>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	734 042	
Salaires et appointements	353 343	
Primes et Gratifications	140 468	
Autres rémunérations du personnel	81 759	
Charges d'assurances sociales	80 463	
Charges de retraite	45 941	
Charges de formation	19 383	
Autres charges de personnel	12 684	
Impôts et taxes	39 037	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	6 033	
Patente	25 513	
Taxes locales	-	
Droits d'enregistrement	-	
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	
Taxes sur les véhicules	19	
Autres impôts et taxes, droits assimilés	7 472	
Charges extérieures	453 688	
Loyers de crédit-bail	82 176	
Loyers de location simple	143 595	
Frais d'entretien et de réparation	103 616	
Rémunération du personnel intérimaire	-	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	82 551	
Primes d'assurance	10 766	
Frais d'actes et de contentieux	15 027	
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	15 957	
Transport et déplacement	383 691	
Transport et déplacement	32 390	
Mission et réception	3 037	

>>RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital Social : 3 560 562 400 dirhams Nombre d'actions ou de parts sociales : 35 605 624

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay El Hassan, RABAT	HOLDING	17 820 419	50,05%	50,05%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan, Rabat	Institution Financière	1 815 738	5,10%	5,10%
Groupe HOLMARCOM	20, Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	42 376	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'Anfa, Casablanca	ASSURANCES	3 560 812	10,00%	10,00%
RCAR	Ryad Business Center, Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 Rabat	Régime de retraite	1 946 409	5,47%	5,47%
Flottant en Bourse			9 223 598	25,90%	25,90%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1 196 272	3,36%	3,36%
TOTAL			35 605 624	100%	100%

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Publicité, publication et relations publiques	61 757	
Frais postaux & de télécommunication	38 621	
Frais de recherche et de documentation	12 128	
Frais de conseil et d'assemblée	-	
Dons et cotisations	27 426	
Fournitures de bureau et imprimés	6 400	
Autres charges externes	201 932	
Autres charges d'exploitation	47 591	
Frais préliminaires	28 279	
Frais d'acquisition d'immobilisation	5 156	
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2 637	
Pénalités et délits	-	
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	
Dons libéralités et lots	-	
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	736	
Diverses autres charges générales d'exploitation	13 420	
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	184 574	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	41 302	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Immobilisations corporelles d'exploitation	140 839	
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 433	
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation		
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation		
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation		
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation		

>>AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	27 825	
Divers autres produits bancaires	27 804	
. Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	
. Produits des exercices antérieurs	-	
. Divers autres produits bancaires	27 804	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	21	
Autres charges bancaires	395 903	
Divers charges sur titres de propriété	-	
Frais d'émission des emprunts	-	
Autres charges sur opérations sur titres	-	
Autres sur prestations de services	205 611	
Divers autres charges bancaires	190 292	
. Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	
. Cotisation au fonds de garantie des déposants	128 995	
. Produits rétrocédés	1 299	
. Charges des exercices antérieurs	577	
. Divers autres charges bancaires	59 421	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	
Produits d'exploitation non bancaires	142 035	
Produits sur valeurs et emplois assimilés	107 006	
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	17 108	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	
Produits accessoires	1 011	
Subventions reçues	-	
Autres produits d'exploitation non bancaires	16 911	
Charges d'exploitation non bancaires	33 992	
Charges sur valeurs et emplois assimilés	13 293	
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	1 368	
Autres charges d'exploitation non bancaire	19 331	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 226 966	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	2	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	2 196 302	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	30 661	

>>AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	249 893	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	177 212	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	72 680	
Autres dotations aux provisions	298 060	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	282 148	
Dotations aux provisions réglementées	-	
Dotations aux autres provisions	15 913	
Reprises de provisions pour créances en souffrance	499 143	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	483 977	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	15 166	
Récupération sur créances amorties	16 767	
Autres reprises de provisions	1 398 848	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Reprises de provisions pour autres risques et charges	1 376 285	
Reprises de provisions réglementées	-	
Reprises des autres provisions	22 564	
Produits non courants	2	
Reprises non courantes des amortissements	-	
Reprises non courantes des provisions	-	
Autres produits non courants	2	
Charges non courantes	94 343	
Dotations non courantes aux amortissements	-	
Dotations non courantes aux provisions	-	
Autres charges non courantes	94 343	

>> PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

INTITULÉS	MONTANT(+)	MONTANT(-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	918 696	
. Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES		
. Réintégrations fiscales	2 264 152	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES		
Provision pour risque généraux	1 169 269	
Provisions pour Risques et charges	154 035	
Provisions CES non déductibles	183 924	
Amortissement non déductible sur matériel roulant	1 086	
Charges sur exercices antérieurs	4 176	
IS de l'exercice	604 583	
Pertes non déductibles	72 680	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
Contribution à la cohésion social	70 216	
Penalités et amendes fiscales	4 183	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		
. Déductions fiscales		1 642 508
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		
Revenus des titres de participation		275 371
Reprises sur provisions pour risques généraux		1 364 209
Etalement des Produits à recevoir		1 092
Reprise de provsions sur créances		1 836
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
. Reprises sur provisions pour risques et charges		
TOTAL	3 182 847	1 642 508
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	1 540 339	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	1 540 339	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
. Cumul des amortissements fiscalement différés		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

>> VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

1. Ventilation par pôle d'activité

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Activité bancaire	4 212 363	2 477 781	1 523 279
- Autres activités	-	-	-
TOTAL			

2. Ventilation par zone géographique

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- MAROC	4 212 363	2 477 781	1 523 279
- Autres zones	-	-	-
TOTAL			

>> DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 617 620
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	1 585 170
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 642 508
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 560 282
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	612 411
. Résultat courant après impôts (=)	1 005 209

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

Néant

>> DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	201 352	642 481	537 859	305 974
B. TVA à récupérer	14 256	367 208	329 254	52 209
Sur charges	11 830	303 188	271 426	43 592
Sur immobilisations	2 426	64 020	57 829	8 617
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	187 097	275 273	208 605	253 765

>>ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
. Report à nouveau	956 741	. Réserve légale	9 775
. Résultats nets en instance d'affectation		. Autres réserves (facultative)	-
. Résultats net de l'exercice	750 043	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	440 962
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	1 256 047

>>RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	déc-25	déc-24	déc-23
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	8 833 740	6 885 220	6 212 510
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	4 212 363	3 822 856	3 700 162
2- Résultat avant impôts	1 523 279	1 290 703	1 279 382
3- Impôts sur les résultats	604 583	540 660	659 375
4- Bénéfices distribués	440 962	427 277	427 277
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)		0	0
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	26	24	20
Bénéfice distribué par action ou part sociale	12	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	734 043	686 290	667 161
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

>>DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

. Date de clôture ⁽¹⁾ : 31 décembre 2025

. Date d’établissement des états de synthèse ⁽²⁾ mars 2026

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l’élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Défavorables	
	Néant

>>EFFECTIF

EFFECTIFS (En nombre)	déc-25	déc-24
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2469	2394
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	737	700
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1732	1694
Cadres (équivalent plein temps)	1757	1696
Employés (équivalent plein temps)	712	698

>>ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	déc-25		déc-24	
	Créance en souffrance ^(*)	Provisions	Créance en souffrance ^(*)	Provisions
Créances pré-douteuses	290 432	17 052	491 267	36 606
Créances douteuses	2 183 729	1 282 316	472 262	172 577
Créances compromises	5 515 683	3 234 343	4 823 123	2 660 604
TOTAL	7 989 844	4 533 710	5 786 652	2 869 787

(*) Net des agios réservés

>>COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Éléments	(En nombre)	
	déc-25	déc-24
Comptes courants	91 536	88 693
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	43 017	41 347
Autres comptes chèques	3 659 244	3 242 388
Comptes d'affacturage		-
Comptes d'épargne	1 577 205	1 248 249
Comptes à terme	2 550	2 596
Bons de caisse	650	640
Autres comptes de dépôts	4 400	3 957

>> COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Éléments	(En nombre)	
	déc-25	déc-24
Comptes courants	91 536	88 693
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	43 017	41 347
Autres comptes chèques	3 659 244	3 242 388
Comptes d'affacturage		-
Comptes d'épargne	1 577 205	1 248 249
Comptes à terme	2 550	2 596
Bons de caisse	650	640
Autres comptes de dépôts	4 400	3 957

>> ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(En milliers MAD)		
2° semestre 2025	2° semestre 2024	2° semestre 2023
6 913 651	6 483 753	5 901 255

>> ÉTATS NÉANTS

CODE ETAT	APPELLATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE
	PASSIF ÉVENTUEL
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS PLACÉS
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS REÇUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca-Maroc



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina - Casablanca

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 14.194.247, dont un bénéfice net de KMAD 918.696, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) arrêtés au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 5 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

FORVIŞ MAZARS



Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT



Hicham Belemqadem
Associé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

forv/s

mazars

76, Bd Abdelmoumen

Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage

Casablanca – Maroc.

Aux Actionnaires
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)
187, avenue Hassan II,
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 10.731.487, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.220.478.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans

Deloitte.

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah

Bâtiment C, Tour Ivoire3, 3^{ème} étage

La Marina, Casablanca – Maroc.

forv/s

mazars

leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le Groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le Groupe constitue des provisions pour dépréciations destinées à couvrir ce risque.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.
Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.
L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :	Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :
- déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.	- examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2025 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ;
Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.	Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.
Au 31 décembre 2025, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à 124.604 MMAD ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à 6.467 MMAD.	
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	

Deloitte.

forv/s

mazars

Deloitte.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation des états financiers consolidés exempts d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS


76 Bd Mohammed VI Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23

Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT


Bd Mohammed Benabdellah
Boulevard de l'Indépendance
Tél: 05 22 22 40 15 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 76 / 67 59

Hicham BELEMQADEM
Associé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES SOCIAUX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LES COMPTES SOCIAUX



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca – Maroc.



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire3, 3^{ème} étage
La Marina, Casablanca – Maroc.

Aux Actionnaires
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)
187, avenue Hassan II,
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **KMAD 14.194.247** dont un bénéfice net de **KMAD 918.696**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CIH BANK au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l’opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de





la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle

Risque identifié	Réponse d’audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d’un risque de crédit qui expose CIH Bank à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s’avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l’évaluation des provisions y afférentes.
Comme indiqué au niveau de l’état A1 «Principales méthodes comptables» de l’Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).	Nos travaux d’audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l’évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance
L’évaluation des provisions en couverture des créances requiert : - l’identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l’évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.	
Au 31 décembre 2025, l’encours total des créances à la clientèle s’élève à 88.310 MMAD (y compris les créances acquises par	





affacturage) ; le montant total des provisions y afférentes s’élève à 4.534 MMAD.	
Nous avons considéré que l’appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l’évaluation des dépréciations et provisions y afférentes constituent un point clé de l’audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable Admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de la société.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion.

L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce

que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l’ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 22 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS



Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT



Hicham BELEMQADEM
Associé



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca – Maroc.

Aux actionnaires de la société
Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank)
187, avenue Hassan II,
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d’Administration ou que nous aurions découvertes à l’occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l’existence d’autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L’EXERCICE

1.1 Convention VIREX entre CIH Bank et LANA CASH (filiale détenue à 100%)

Objet de la convention : Collecte des versements des clients LANA CASH sur les comptes CIH Bank.
Modalités de la convention : Facturation mensuelle selon un barème.
Date de signature de la convention : Septembre 2025.
Charges comptabilisées au 31.12.2025 : 1.975.280 MAD HT.
Montant décaissé au 31.12.2025 : 1.975.280 MAD.



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire3, 3^{ème} étage
La Marina, Casablanca – Maroc.



1.2 Conventions conclues avec les membres du conseil d’administration de CIH Bank.

1.2.1 Rémunération des administrateurs de CIH Bank :

Objet de la convention : Avenant sur les modalités de rémunération des administrateurs
Conditions et modalités de rémunération : Le Conseil d’Administration autorise la rémunération des administrateurs membres des comités suivants :

- Le Comité de Nomination, de Rémunération ;
 - Le Comité Stratégique ;
 - Le Comité d’Audit ;
 - Le Comité des Risques.
- **Eligibilité :** Tout administrateur membre d’un des 4 comités précédents ou de tout comité venant à être crée par le Conseil d’Administration et ne rentrant pas dans le champ de l’exclusion suivante.
- **Exclusion :** Ne bénéficient pas de cette rémunération les :
- Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de CIH Bank ;
 - Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés de l’actionnaire majoritaire
- **Montant de la rémunération :**
- En tant que membre d’un comité : 300 000 Dirhams brut /an ;
 - En tant que Président d’un comité : 350 000 Dirhams brut /an.
- **Règle d’attribution :**
- Entre 25 % et 75 % d'absence : Rémunération au prorata de la participation effective aux réunions.
 - Au-delà de 75 % d'absence : Aucune rémunération ne sera versée.

- **Champ d’application :**
- Application au titre de l’activité des comités de l’exercice 2012 et des années postérieures.
- **Formalisme de mise en œuvre :**
- Paiement effectué trimestriellement ou semestriellement.

Charges comptabilisées au 31.12.2025 : 2.550.000 MAD HT.
Montant payé aux administrateurs au 31.12.2025 : 2.250.000 MAD (Montant brut).



2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L’EXECUTION S’EST POURSUIVIE DURANT L’EXERCICE

2.1 Conventions conclues avec SOFAC (CIH actionnaire majoritaire et administrateur de SOFAC)

2.1.1. Convention de recouvrement.

Objet de la convention : Sous-traitance de la gestion par SOFAC des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égales à 4 échéances.
Modalités essentielles : SOFAC assurera la gestion des relances téléphoniques des clients mettant à la disposition du CIH son savoir-faire en matière de démarchage téléphonie dans le domaine du recouvrement. La facturation se fait en fonction du volume des relances téléphoniques.
Charges comptabilisées au 31.12.2025 : 1.599.429 MAD HT.
Montant décaissé au 31.12.2025 : 2.190.084 MAD.

2.1.2 Convention de gestion des crédits à la consommation

Objet de la convention : La sous-traitance d’une partie de la chaine de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC. Ainsi SOFAC assurera la gestion pour compte en mettant à la disposition de CIH BANK son savoir-faire en matière des crédits à la consommation.
Date de la convention : Cette convention entre CIH BANK et SOFAC a pris effet le 03 juin 2014.
Rémunération : Taux de rémunération selon l’encours productive.
Modalités essentielles : CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres. La facturation est faite selon un prorata appliqué à l’encours.
Charges comptabilisées au 31.12.2025 : 27.256.471 MAD HT.
Montant décaissé au 31.12.2025 : 35.406.539 MAD.

2.2 Conventions conclues avec l’OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA (CIH Bank actionnaire et administrateur de l’OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA)

2.2.1 Etablissement d’un contrat de bail :

Nature et objet de la convention : L’OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour l’exercice d’une activité bancaire.
Modalités de la convention : Loyer payable semestriellement et d’avance
Date de signature du contrat : 13/01/2020



Charges comptabilisées au 31.12.2025 : 38.532.247 MAD.
Montant décaissé au 31.12.2025 : 38.532.247MAD.

2.2.2 Etablissement d’un contrat de bail :

Objet de la convention : L’OPCI CIH PATRIMMO SPI-RFA donne à bail au Crédit Immobilier et Hôtelier, un ensemble de locaux, pour usage de siège social de CIH Bank et à toutes activités connexes ou complémentaire.

Modalités de la convention : Loyer payable semestriellement et d’avance.

Date de signature du contrat : 28/12/2020

Charges comptabilisées au 31.12.2025 : 21.261.428 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2025 : 21.261.428 MAD.

2.3 Conventions conclues avec CDG (CDG Actionnaire indirect de CIH Bank)

2.3.1 Convention de prêt :

Objet de la convention : mise en place d’un contrat de prêt dans le cadre de l’article 20 de la circulaire 14/G/2013

Modalités essentielles :

- Montant du prêt : 269.261.020 MAD
- Montant du capital restant dû : 144.260.650 MAD

Ce prêt est accordé à CIH Bank, pour une durée indéterminée, au taux d’intérêt HT au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque six mois sur la base du TMP S-1 du 52s. Les intérêts sont servis à fréquence trimestrielle.

Charges comptabilisées au 31.12.2025 : 7.840.246 MAD HT.

Montant décaissé au 31.12.2025 : 7.840.246 MAD.

2.4 Conventions conclues avec Umnia Bank (CIH Bank Actionnaire de Umnia Bank)

2.4.1 Accord d’Assistance Technique « TSA » :

L’objet de la convention : CIH fournit les services requis pour que Umnia Bank puisse réaliser ses activités.

Les modalités essentielles : Les modalités de facturation varient selon les prestations.

Produits comptabilisés au 31.12.2025 : 7.967.658 MAD HT.

Montant encaissé au 31.12.2025 : 11.747.667 MAD.



2.5 Conventions conclues avec BADEEL SMARTLEASE SA (Filiale de SOFAC).

Convention de garantie :

L’objet de la convention : CIH Bank délivre un engagement qui servira à atténuer le report à nouveau déficitaire généré entre 2022 et 2027.

Les modalités essentielles : La Garantie fera l'objet d'un ou de plusieurs appels selon les modalités convenues. Tout paiement par le garant réduira à due concurrence le montant de la Garantie à titre gratuit.

Montant maximum de l’engagement : 27.000.000 MAD.

Encours global bilanciel au 31.12.2025 : 15.000.000 DH

Montant décaissé au 31.12.2025 : 5.000.000 MAD.

Casablanca, le 22 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS



Taha FERDAOUS
Associé

DELOITTE AUDIT



Hicham BELEMQADEM
Associé



ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

>>ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES (MONTANTS HT)

en milliers MAD

	CAC1						CAC2						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*			
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	650 000	1 020 000	1 020 000	79%	81%	82%	650 000	1 020 000	1 020 000	79%	81%	50%	5 380 000
Émetteur	650 000	1 020 000	1 020 000				650 000	1 020 000	1 020 000				
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	170 000	240 000	220 000	21%	19%	18%	170 000	240 000	220 000	21%	19%	11%	1 260 000
Émetteur	170 000	240 000	220 000				170 000	240 000	220 000				
Filiales													
Sous-total	820 000	1 260 000	1 240 000				820 000	1 260 000	1 240 000				6 640 000
Autres prestations rendues									795 000			39%	795 000
Autres													
Sous-total													
TOTAL GÉNÉRAL	820 000	1 260 000	1 240 000	100%	100%	100%	820 000	1 260 000	2 035 000	100%	100%	100%	7 435 000

[*] Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION - CIH BANK



TABLE DES MATIÈRES

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

70

- Environnement économique international
- Environnement économique national
- Environnement bancaire et marchés financiers

70
71
72

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE CIH BANK

74

- Activité et résultats de CIH BANK (sur base individuelle)
- Activité et Résultats consolidés
- Affectation des résultats
- Perspectives et difficultés rencontrées

74
76
78
79

GOUVERNANCE

80

- Conseil d'administration
- Activité du conseil d'administration
- Médiation interne: bilan de l'année

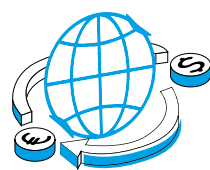
80
85
88

GESTION GLOBALE DES RISQUES

90

- Processus de gestion des risques
- Dispositif de gestion des risques
- Gestion Actif-Passif
- Ratio de solvabilité et actif pondérés

90
91
93
94



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE
INTERNATIONAL

Une croissance mondiale modérée dans
un contexte d'incertitudes accrues

En 2025, l'économie mondiale a évolué dans un environnement marqué par une résilience relative de l'activité, en dépit du maintien de conditions financières encore restrictives, de la persistance des tensions géopolitiques et de la montée des mesures protectionnistes. Selon la Banque mondiale, la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 2,7 %, un rythme inchangé par rapport à 2024 mais nettement inférieur à la moyenne observée durant la décennie ayant précédé la pandémie (3,2 %). Cette évolution confirme l'entrée dans une phase de ralentissement structurel, la décennie en cours devant enregistrer le rythme de croissance le plus faible depuis les années 1960.

Des trajectoires différenciées entre économies
avancées et émergentes

Dans les économies avancées, l'activité est restée globalement atone, pâtissant :

- de l'essoufflement de la demande intérieure,
- de la modération des gains de productivité,
- et des effets différés du resserrement des politiques monétaires.

Aux États-Unis, la croissance a fait preuve d'une meilleure résistance grâce à la robustesse de la consommation et à l'investissement dans les secteurs technologiques.

Dans la zone euro, l'activité est demeurée contrainte par le durcissement des conditions de financement et la faiblesse de la demande externe.

Les économies émergentes et en développement ont continué de contribuer à près de 60 % de la croissance mondiale, tout en enregistrant un ralentissement de leur potentiel de croissance, dans un contexte marqué par :

- la décélération de l'investissement,
- le recul des flux d'investissements directs étrangers,
- et l'alourdissement des charges d'endettement.

Poursuite de la désinflation dans un contexte
de normalisation monétaire progressive

L'inflation mondiale a poursuivi sa tendance baissière en 2025, revenant autour de 2,9 %, sous l'effet :

- du repli des prix de l'énergie,
- de l'atténuation des tensions sur les chaînes d'approvisionnement,
- et de l'orientation restrictive des politiques monétaires.

Toutefois, elle demeure supérieure à son niveau d'avant-crise sanitaire, conduisant les principales banques centrales à maintenir des conditions monétaires encore prudentes, bien qu'une inflexion graduelle vers l'assouplissement ait été amorcée.

Ralentissement du commerce mondial dans
un contexte de fragmentation géo-économique

Le commerce international a évolué à un rythme modéré en 2025, affecté par :

- la multiplication des mesures tarifaires,
- la reconfiguration des chaînes de valeur,
- et l'intensification des tensions commerciales.

Selon la Banque mondiale, une escalade des restrictions commerciales pourrait retrancher près de 0,5 point de pourcentage à la croissance mondiale à moyen terme.

Repli des cours des matières premières

Les prix des matières premières ont enregistré une baisse d'environ 10 % en 2025, traduisant principalement le recul des cours énergétiques.

Cette évolution a contribué à la désinflation mondiale et à l'amélioration des soldes extérieurs des pays importateurs nets de produits énergétiques, tout en exerçant des pressions sur les équilibres budgétaires et extérieurs des pays exportateurs.

Vulnérabilités liées à l'endettement
des économies en développement

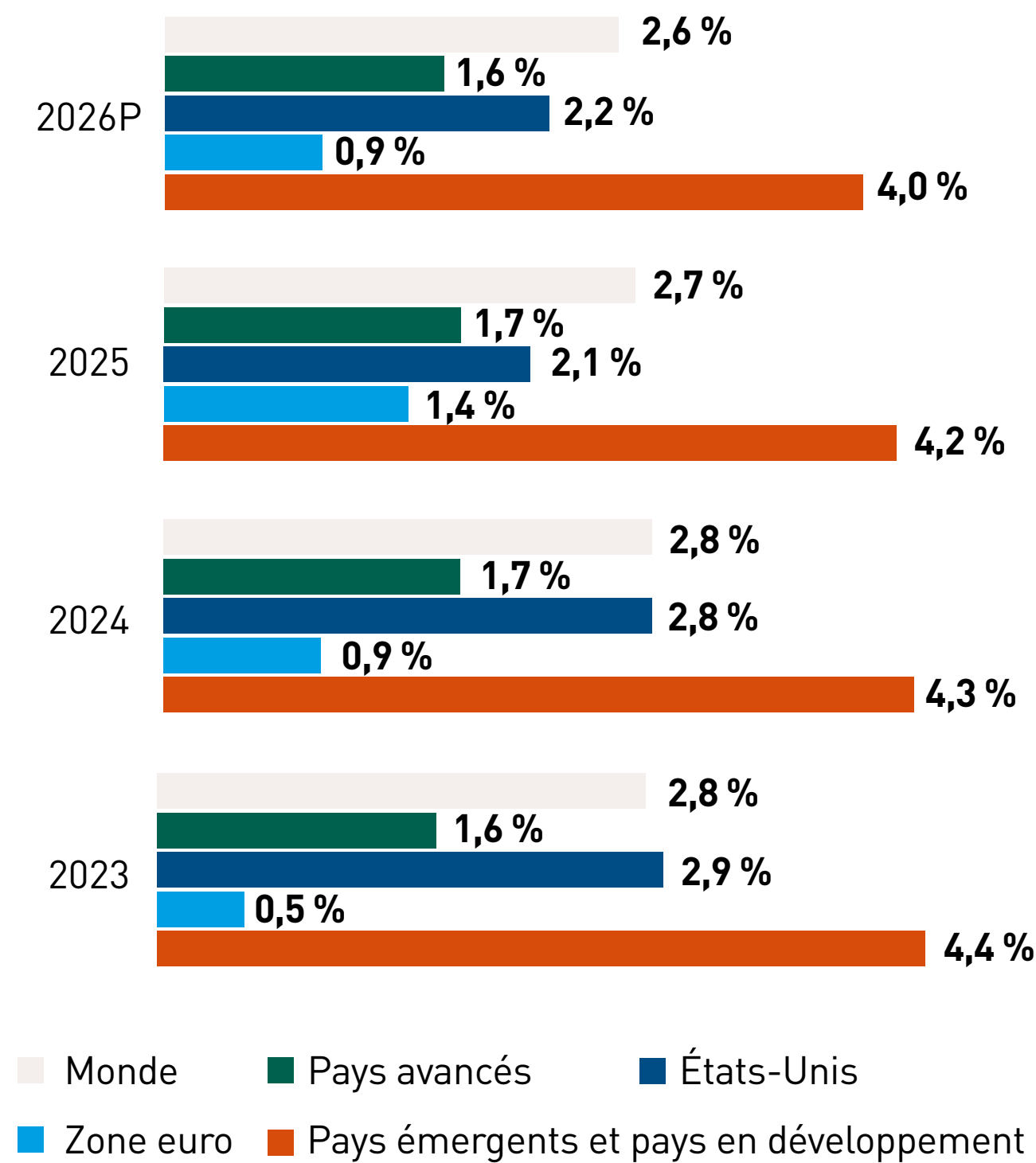
L'endettement extérieur des pays à revenu faible et intermédiaire a atteint près de 8 900 milliards de dollars. Sur la période 2022-2024, ces économies ont transféré vers leurs créanciers un montant net de 741 milliards de dollars, limitant leurs marges de manœuvre budgétaires et leur capacité à financer les investissements nécessaires à la croissance.

Principaux risques entourant les perspectives

Les perspectives de l'économie mondiale demeurent entourées de risques baissiers, liés notamment :

- à l'intensification des tensions commerciales,
- au maintien de conditions financières restrictives,
- à l'incertitude géopolitique,
- et à la faiblesse persistante de l'investissement productif.

Évolution de la croissance économique mondiale par région



Source : Banque Mondiale/Global Economic Prospects_janvier 2026



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

Une reprise de la croissance dans un contexte international contraignant

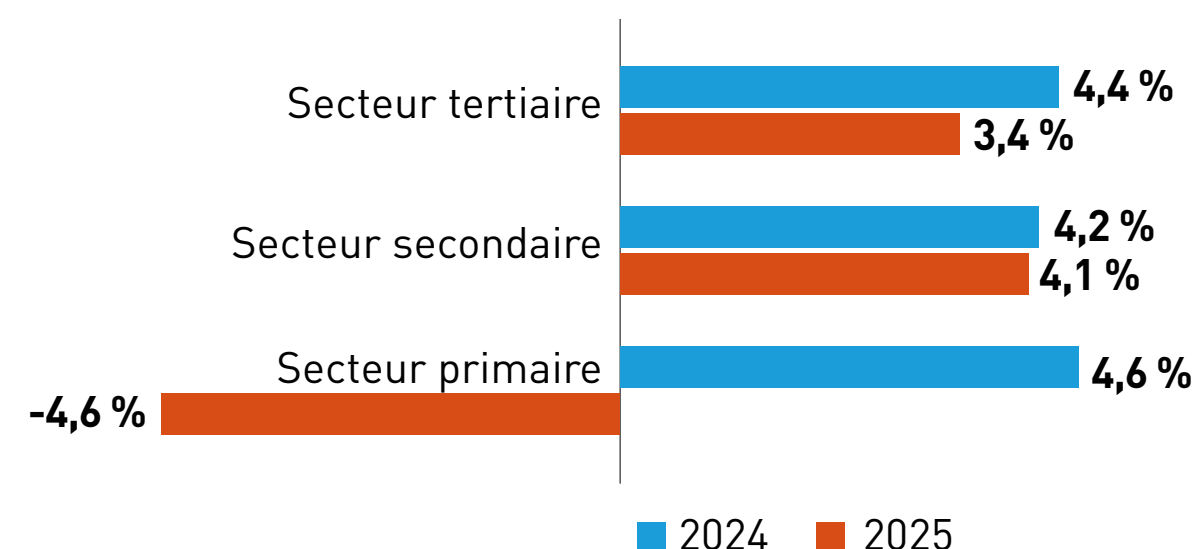
l'économie nationale a évolué en 2025 dans un environnement international peu porteur, marqué par le ralentissement de la demande extérieure et la détente des cours des matières premières énergétiques.

Selon le Haut-Commissariat au Plan, la croissance économique se serait établie à 3,7 % en 2025, après 3,4 % en 2024, traduisant une amélioration progressive de l'activité, tirée principalement par la demande intérieure.

Cette évolution reflète :

- la consolidation des activités non agricoles,
- et la reprise relative de la valeur ajoutée agricole après les conditions climatiques défavorables observées au cours des campagnes précédentes.

Croissance économique nationale par secteur



Source : Haut Commissariat au Plan

Dynamique soutenue des activités non agricoles

La valeur ajoutée non agricole a enregistré une progression estimée à 3,9 %, portée par :

• Le secteur secondaire

Une amélioration de l'activité a été observée dans :

- les industries manufacturières, soutenues par la demande intérieure et la relative détente des coûts des intrants ;

- le bâtiment et travaux publics, bénéficiant de la poursuite des grands chantiers d'infrastructures et des projets liés à la préparation des échéances sportives internationales.

• Le secteur tertiaire

Les services marchands ont continué d'afficher une bonne orientation, en particulier :

- le tourisme, qui a atteint un niveau record en termes d'arrivées et de recettes ;
- le transport et la logistique ;
- les activités de commerce.

Contribution modérée du secteur agricole

Le secteur agricole a enregistré une reprise modérée, sous l'hypothèse d'une amélioration relative de la campagne céréalière par rapport à l'année précédente, tout en restant en deçà d'une année agricole normale.

Sa valeur ajoutée aurait progressé d'environ 2,5 %, sans pour autant retrouver son niveau tendanciel, en raison de :

- la persistance du stress hydrique,
- la volatilité des conditions climatiques.

Une demande intérieure principal moteur de la croissance

La croissance économique en 2025 a été essentiellement tirée par la demande intérieure.

• Consommation des ménages

Elle a bénéficié :

- de l'atténuation des pressions inflationnistes,
- de l'amélioration des revenus dans certains secteurs,
- et des mesures publiques de soutien au pouvoir d'achat.

• Investissement

L'investissement brut a poursuivi sa dynamique, soutenu par :

- la poursuite des projets d'infrastructures,
- la montée en puissance des investissements liés à la transition énergétique,
- le développement des filières industrielles stratégiques.

Allègement des tensions inflationnistes

Après les niveaux élevés observés au cours des années précédentes, l'inflation a nettement décéléré pour s'établir autour de 1,9 % en 2025.

Cette évolution recouvre :

- la baisse des prix des produits énergétiques,
- le ralentissement de l'inflation alimentaire,
- et les effets des mesures publiques de soutien.

Creusement modéré du besoin de financement de l'économie

Les échanges extérieurs ont été marqués par :

• Une progression des exportations

Tirée par :

- les métiers mondiaux du Maroc (automobile, aéronautique, électronique),
- les phosphates et dérivés,
- et les recettes touristiques.

• Une augmentation des importations

En lien avec :

- la hausse des importations de biens d'équipement,
- et la reprise de la demande intérieure.

Dans ce contexte, le déficit en ressources s'est légèrement creusé, se traduisant par un besoin de financement de l'économie avoisinant 3 % du PIB.

Situation des finances publiques

Les finances publiques ont été caractérisées par la poursuite de l'effort de consolidation budgétaire, dans un contexte marqué par :

- la montée en charge de la généralisation de la protection sociale ;
- la poursuite de la réforme du système de santé ;
- et la mise en œuvre du programme d'investissement public.

Le déficit budgétaire se serait situé autour de 4 % du PIB, à la faveur :

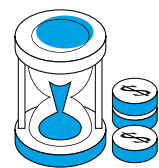
- de l'amélioration des recettes fiscales,
- et de la maîtrise relative des dépenses ordinaires.

Marché du travail

La situation du marché du travail demeure marquée par des déséquilibres structurels.

Malgré la reprise de la croissance, le taux de chômage est resté élevé, avoisinant 13 %, reflétant :

- une création d'emplois insuffisante,
- et la vulnérabilité persistante de l'emploi agricole.



SECTEUR BANCAIRE : poursuite de la consolidation dans un contexte monétaire encore restrictif

En 2025, le secteur bancaire marocain a évolué dans un environnement marqué par le maintien de conditions monétaires relativement restrictives, avant l’amorce d’un assouplissement progressif en fin de période.

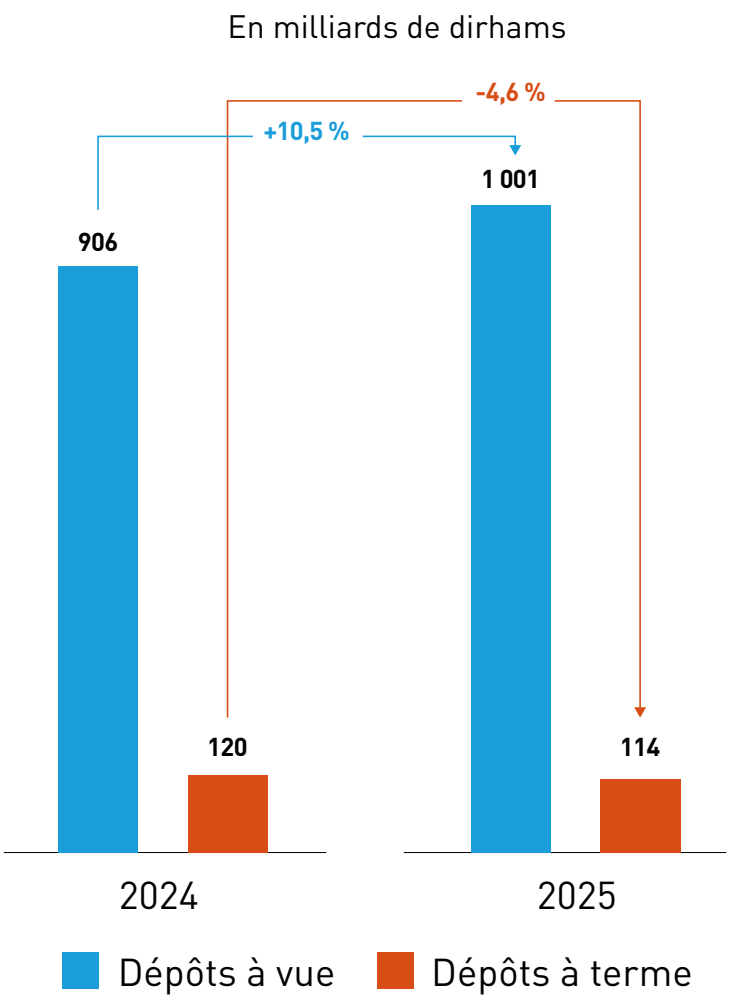
Après le pic inflationniste observé en 2022-2023, la détente graduelle des pressions sur les prix a permis à Bank Al-Maghrib d’entamer un cycle de baisse de son taux directeur, contribuant à une amélioration progressive des conditions de financement.

Accélération modérée de la distribution du crédit

Les dépôts de la clientèle du secteur bancaire affichent une hausse de 7,6 % pour s’établir à 1 367,7 milliards de dirhams en 2025.

Les dépôts non rémunérés continuent de représenter la part majoritaire dans la structure des ressources bancaires à fin décembre 2025, avec une participation à hauteur de 73 %. Les dépôts rémunérés représentent pour leur part 22 % du total des ressources de la clientèle.

Les dépôts à vue, atteignant, pour leur part 1 001 milliards de dirhams à fin 2025 au lieu de 906 milliards de dirhams un an auparavant, en hausse de 10,5 % Par ailleurs, les dépôts à terme diminuent de 4,6 % pour atteindre 114 milliards de dirhams en 2025 contre 120 milliards de dirhams en 2024.



Ressources bancaires : dynamique soutenue des dépôts

L’encours des crédits du secteur bancaire s’apprécie de 7,9 % et s’établit à 1 258 116 millions de dirhams à fin 2025 contre 1 258 116 millions de dirhams à fin 2024.

Cette variation résulte principalement de l’appréciation de 10,3 % des crédits hors immobiliers liée notamment à la hausse des crédits à l’équipement +25,4 %, des crédits à la consommation et des crédits divers, respectivement de 5,0 % et 8,9 %.

Les crédits immobiliers, de leur côté ont augmenté de 3,4 % par rapport à l’année dernière pour s’établir à 321 485 millions de dirhams à fin 2025 contre de 310 946 en 2024.

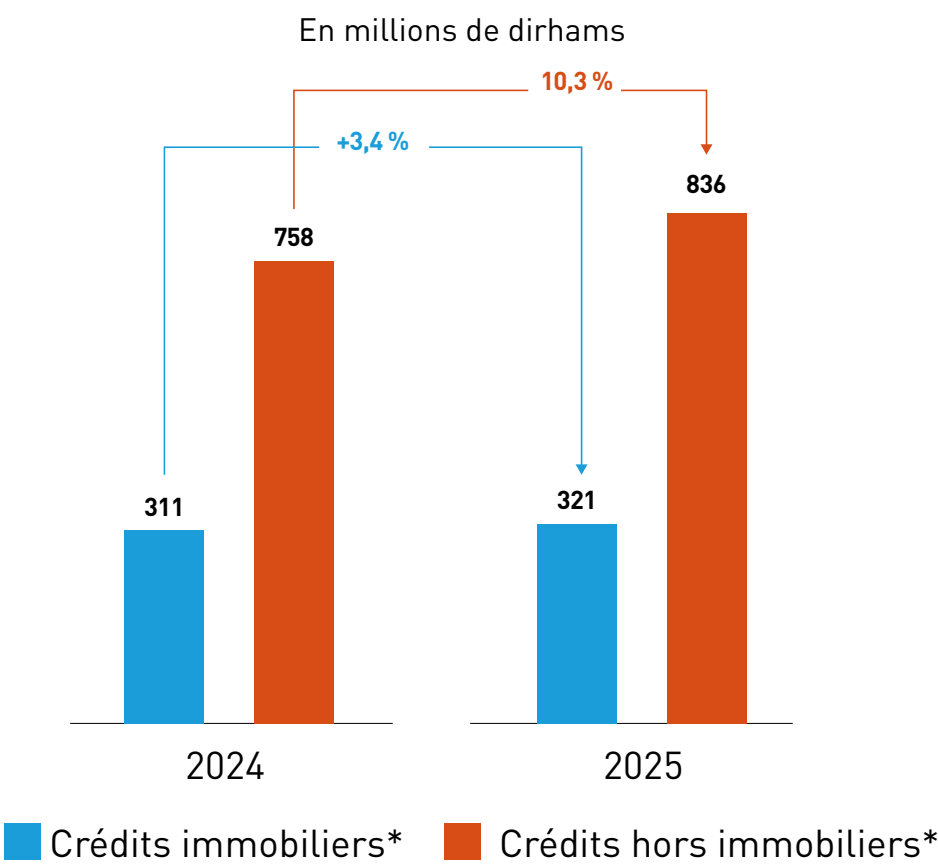
Qualité d’actifs : stabilisation progressive

Quant au risque de crédit, les créances en souffrance de la clientèle connaissent une hausse de 3,4 % pour s’établir à 100 505 millions de dirhams en 2025 au lieu de 97 160 millions de dirhams en 2024.

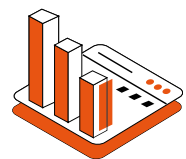
Conditions monétaires et taux débiteurs

La transmission de la politique monétaire s’est traduite par :

- une hausse des taux débiteurs en début d’année, suivie d’une stabilisation puis d’une légère détente,
- des taux appliqués aux crédits à l’équipement et aux crédits immobiliers restant à des niveaux historiquement bas.



*Hors créances en souffrance



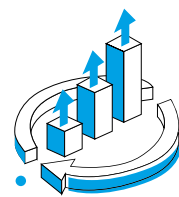
MARCHÉS TAUX

Liquidité et Marché Monétaire

Le marché monétaire est demeuré globalement équilibré après la décision de la banque centrale de maintenir son taux directeur inchangé à 2,25 %, dans un environnement marqué par une inflation durablement modérée et une reprise économique soutenue. Dans ce même contexte, les conditions de financement se sont améliorées, conjuguée à une demande intérieure dynamisée par l'évolution de l'investissement, cela aurait favorisé l'activité de crédit bancaire, notamment grâce à la bonne tenue des crédits à l'équipement et la reprise graduelle des crédits immobiliers. Ainsi, les créances sur l'économie enregistrent une progression de près de 7 % en 2025 et 6,8 % prévue en 2026. Par ailleurs, les avoirs officiels de réserves devraient continuer à jouer un rôle stabilisateur, en garantissant une couverture de près de 5 mois d'importations de biens et services en 2025 et 2026. Compte tenu de l'évolution de l'ensemble de ces facteurs, la masse monétaire aurait évolué de 7,1 % en 2025 et de 6,2 % en 2026.

Finances Publiques et Marché Obligataire

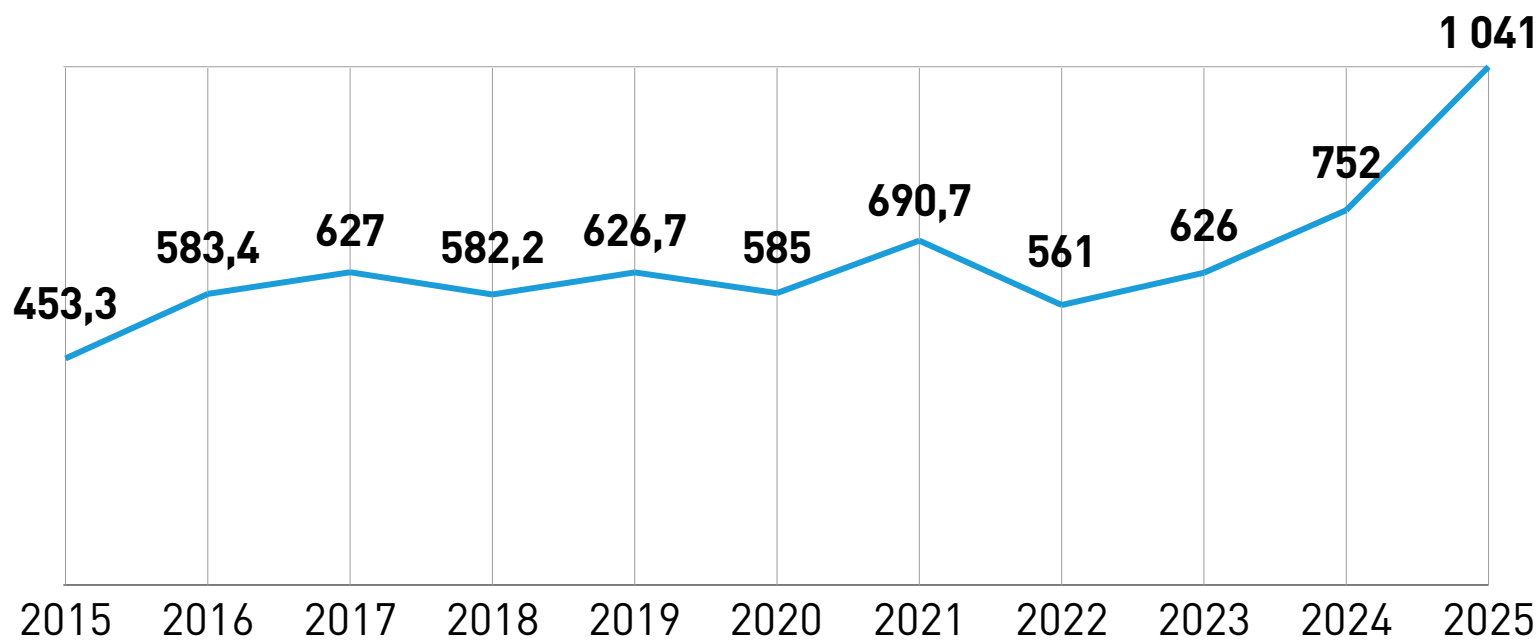
En 2025, les finances publiques auraient bénéficié de la reprise de l'activité économique, portée par l'amélioration du secteur agricole, le dynamisme de la demande intérieure et les mesures prévues par la loi de finances. Cette conjoncture favorable aurait continué de soutenir la dynamique des recettes ordinaires, lesquelles se situent aux alentours de 23,7 % du PIB en 2025. Cette évolution s'explique par la progression à la fois des recettes fiscales, qui auraient atteint 19,3 % du PIB, portée par la dynamique des impôts directs et indirects, et les recettes non fiscales, auraient quant à eux également s'améliorer, en bénéficiant des revenus issus des entreprises et établissements publics, ainsi que des recettes provenant des mécanismes innovants de financement. En matière de dépenses, les dépenses ordinaires s'établissent à 21,1 % du PIB en 2025, soutenues principalement par la hausse des dépenses de biens et services, lesquelles ont atteint 17,5 % du PIB au lieu de 15,7 % du PIB en 2024. Cette hausse résulte en particulier de la progression des dépenses de personnel ainsi que des transferts et subventions accordés aux secteurs sociaux. Par ailleurs, les dépenses d'investissement auraient représenté près de 6,8 % du PIB en 2025, contre 7,4 % du PIB en 2024. Au regard de ces éléments, le déficit budgétaire poursuivrait sa trajectoire d'allègement pour s'établir autour de 3,6 % du PIB en 2025, après 4,3 % du PIB enregistré en 2024.



MARCHÉ BOURSIER

L'année 2025 marque un tournant majeur pour le marché boursier, avec une progression annuelle de 27,57 % du MASI, après une hausse déjà soutenue de 22,16 % en 2024, l'indice MASI 20 affiche, pour sa part une hausse de 24,53 %. La capitalisation boursière a suivi cette dynamique, dépassant 1 039 milliards de DH, contre des niveaux inférieurs à 900 milliards de DH un an auparavant. L'année 2025 se distingue ainsi par une nette reprise des volumes d'échanges et des introductions en Bourse (IPO).

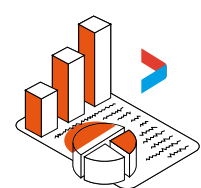
Évolution de la capitalisation boursière (en MMDH)



Ci-dessous les 10 plus fortes capitalisations à fin 2025 s'appropriant de 66% de la capitalisation globale du marché :

Société	Capitalisation	Part
Attijariwafa Bank	157 074 326 554	15,09 %
Maroc Telecom	95 821 392 060	9,21 %
Managem	75 933 926 400	7,30 %
SODEP-Marsa Maroc	69 725 820 000	6,70 %
BCP	58 960 617 170	5,67 %
SGTM	54 900 000 000	5,28 %
Taq Morocco	50 007 709 040	4,81 %
Bank Of Africa	49 563 423 225	4,76 %
Lafarge Holcim Maroc	43 113 481 600	4,14 %
TGCC	31 418 412 225	3,02 %

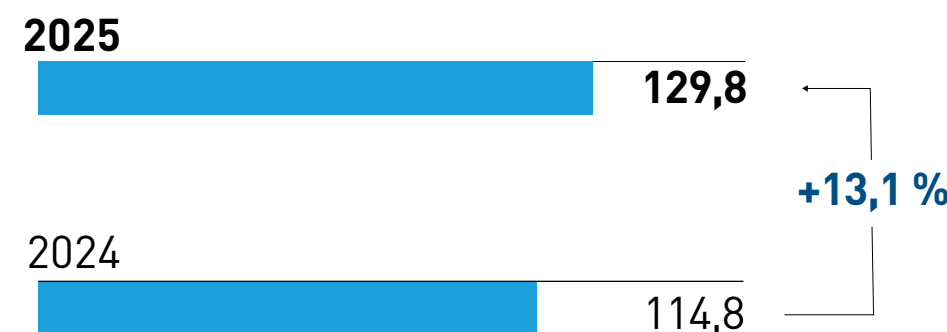
Concernant le volume global échangé, celui-ci atteint 161,14 milliards de dirhams, contre 99,06 milliards l'année précédente. Soit une hausse de 62 milliards de DH (62,7 %). Cette variation résulte de la forte progression de 99,0 % du volume échangé sur le marché central, lequel s'est élevé à 120,1 milliards de dirhams.



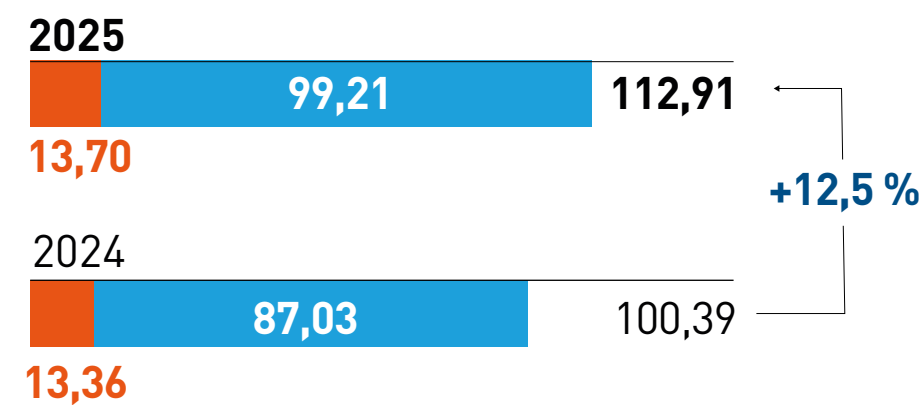
ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE CIH BANK
(sur base individuelle)

Total bilan

le total bilan de CIH BANK s'établit à 129,8 milliards de dirhams en progression de 13,11 % par rapport à fin 2024. Le total des actifs est représenté à hauteur de 68 % par les créances sur la clientèle, de 16 % par les titres d'investissement, de transaction et de placement et de 5 % par les créances sur les établissements de crédits et assimilés. Ces rubriques contribuent ensemble à 89 % du total des emplois.



En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 66 % par les ressources Clientèle, de 11 % par les ressources Marché et de 13 % par les dettes envers les établissements de crédits et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 89 % du total des ressources.

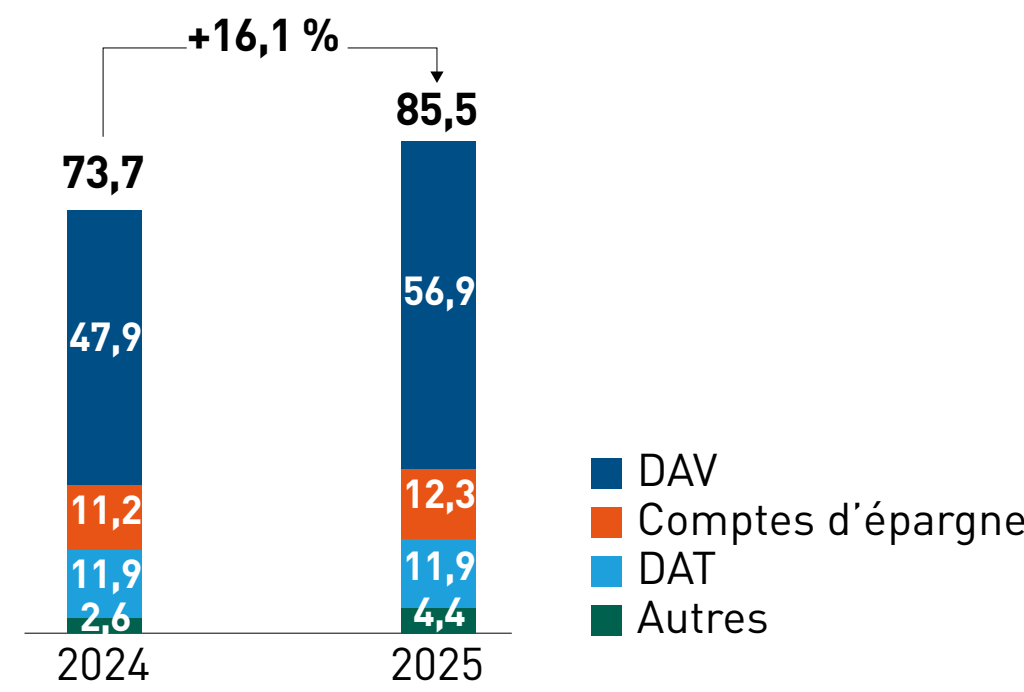


■ Ressources Clientèle
■ Ressources Marché

Ressources de la banque

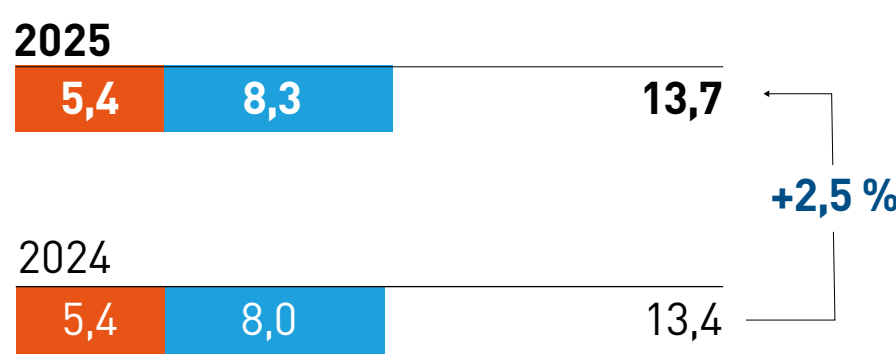
les ressources de CIH BANK (hors les dettes envers les établissements de crédits) ont évolué de 14 % passant de 87 milliards de dirhams en 2024 à 99 milliards de dirhams en 2025. Les dépôts de la clientèle de CIH BANK affichent une hausse de 16,1 % s'établissant à 85,5 milliards de dirhams contre 73,7 milliards de dirhams à fin 2024.

Évolution par type de dépôt en millions de dirhams



Avec une part de 72 % du total des dépôts de la clientèle, les ressources non rémunérées passent de 50,5 milliards de dirhams à 61,3 milliards de dirhams et enregistrent ainsi une hausse de 21,4 %. Cette progression résulte principalement de l'augmentation de 19 % à 56,8 milliards de dirhams de l'encours des comptes chèques et des comptes courants.

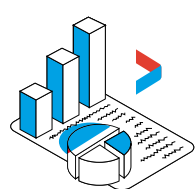
De leur part, les dépôts rémunérés participent à hauteur de 28 % des ressources de la clientèle. Augmentant de 4,5 % à fin 2025 pour s'établir à 24,2 milliards de dirhams, ces dépôts sont soutenus principalement par la hausse des comptes d'épargne de 9 % pour atteindre 12,3 milliards de dirhams. Les ressources Marché enregistrent une hausse de 3 %, passant de 13,4 milliards de dirhams en 2024 à 13,7 milliards de dirhams en 2025. L'encours des titres de créances émis s'établit à 8,3 milliards de dirhams à fin décembre 2025, en hausse de 0,4 milliards de dirhams (+5 %) par rapport à l'exercice précédent.



■ TCN
■ Dettes subordonnées

Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle CIH BANK s'élèvent à 88,3 milliards de dirhams en 2025 contre 78,5 milliards de dirhams en 2024, soit un bond de 13 %. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation de 5,6 milliards de dirhams des crédits à l'équipement. Les créances acquises par affacturage ressortent à 0,9 milliards de dirhams en 2025, en baisse de -39 % par rapport à l'année précédente. D'un autre côté, les créances en souffrance net des agios s'établissent à 8 milliards de dirhams et les provisions pour créances en souffrance à 4,5 milliards de dirhams, ce qui porte le taux de couverture à 56,7 %.



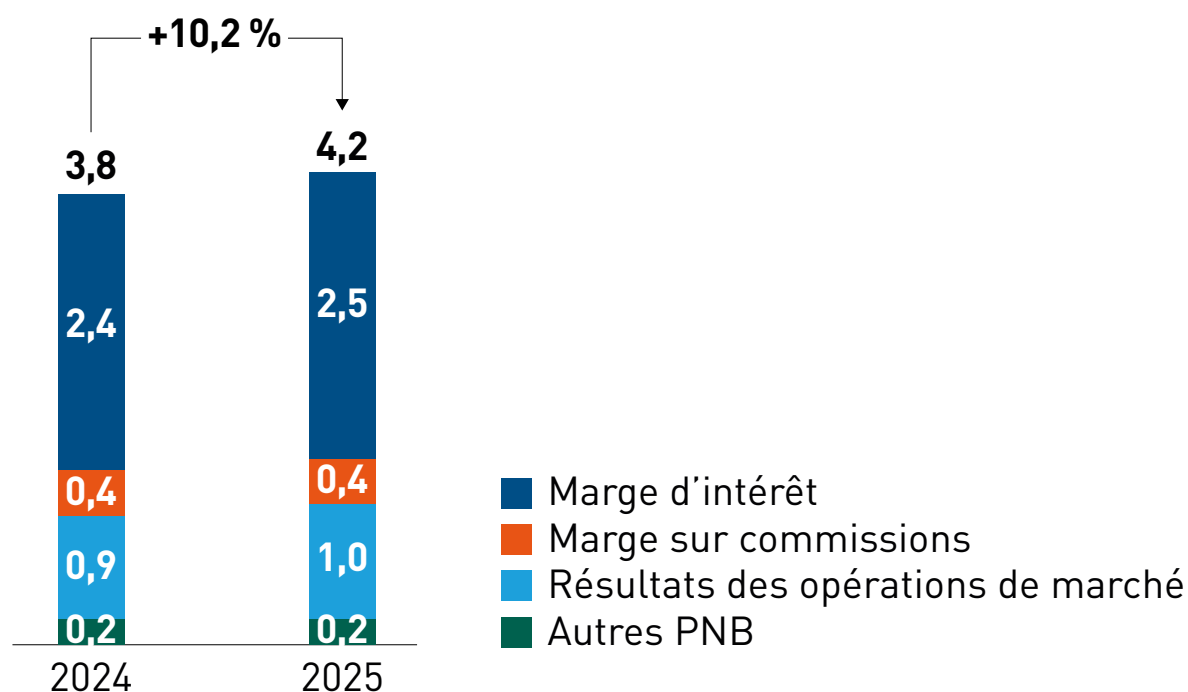
RÉSULTATS DE CIH BANK (Base individuelle)

Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB s'accroît de 10 % passant de 3 822,7 millions de dirhams en 2024 à 4 212,3 millions de dirhams en 2025.

Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de :

- La hausse de la marge d'intérêt de 139,7 millions de dirhams ;
- L'augmentation de 16,5 % pour s'établir à 414 millions de dirhams de la marge sur commissions ;
- L'augmentation à 1 000,8 millions de dirhams du résultat des opérations de marché contre 886,4 millions de dirhams à fin 2024, soit un bond de 13 %.



Marge d'intérêt

Représentant 60 % du PNB, la marge d'intérêt enregistre une hausse de 5,8 % pour s'établir à 2 547,8 millions de dirhams à fin 2025 au lieu de 2 408 millions de dirhams un an auparavant.

Marge sur commissions

La marge sur commissions s'apprécie de 16,5 % s'établissant à 414 millions de dirhams à fin 2025 contre 355,4 millions de dirhams un an auparavant.

Résultat des opérations de marché

Le résultat des opérations de marché enregistre une hausse de 13 % s'établissant à 1 000,8 millions de dirhams en 2025 contre 886,4 millions de dirhams en 2024. Le rendement du portefeuille de transaction s'apprécie de 64,6 millions de dirhams atteignant 367,9 millions de dirhams à fin 2025.

Pour sa part, le rendement du portefeuille de placement a augmenté de 14,4 millions de dirhams pour s'établir à un résultat de 108,9 millions de dirhams à fin décembre 2025, contre un résultat de 94,5 millions de dirhams un an auparavant.

Les commissions nettes sur opérations de change s'apprécient de 33,9 millions de dirhams atteignant 524 millions de dirhams à fin 2025.

Divers autres produits & charges bancaires

Les autres produits bancaires en 2025 augmentent de +25,7 % passant de 350 millions de dirhams en 2024 à 439,9 millions de dirhams en 2025. Cette variation s'explique par :

- L'appréciation de +58,1 millions de dirhams des dividendes sur titres de participation qui passent de 238,4 millions de dirhams en 2024 à 296,5 millions de dirhams en 2025 ;
- La hausse de 28 % des dividendes sur les titres OPCI pour s'établir à 96,9 millions de dirhams à fin 2025 au lieu de 75,9 millions de dirhams à fin 2024 ;

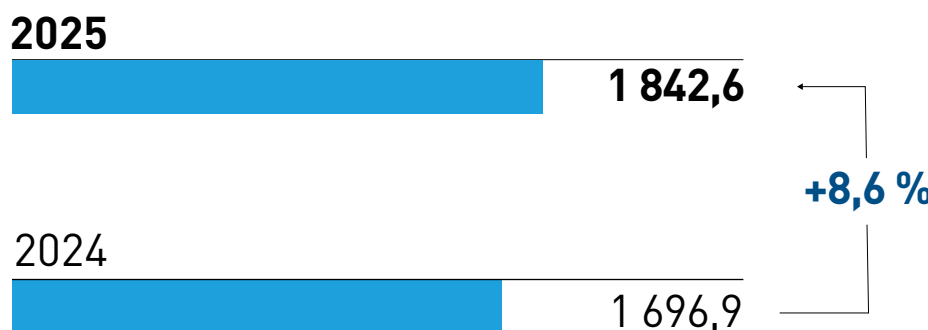
Les autres charges bancaires augmentent pour leur part de 7,5 % atteignant 190,3 millions de dirhams en 2025 contre 177 millions de dirhams en 2024. Cette variation s'explique principalement par :

- La hausse de la cotisation des fonds de garantie de 7 % passant de 120,2 millions de dirhams à fin décembre 2024 à 129 millions de dirhams à fin décembre 2025 ;
- La hausse des divers autres charges bancaires de 5,3 millions de dirhams pour s'établir à 59,4 millions de dirhams à fin 2025.

Frais de gestion

les charges générales d'exploitation enregistrent une hausse de 8,6 % pour s'établir à 1 842,6 millions de dirhams en 2025 contre 1 696,9 millions de dirhams en 2024.

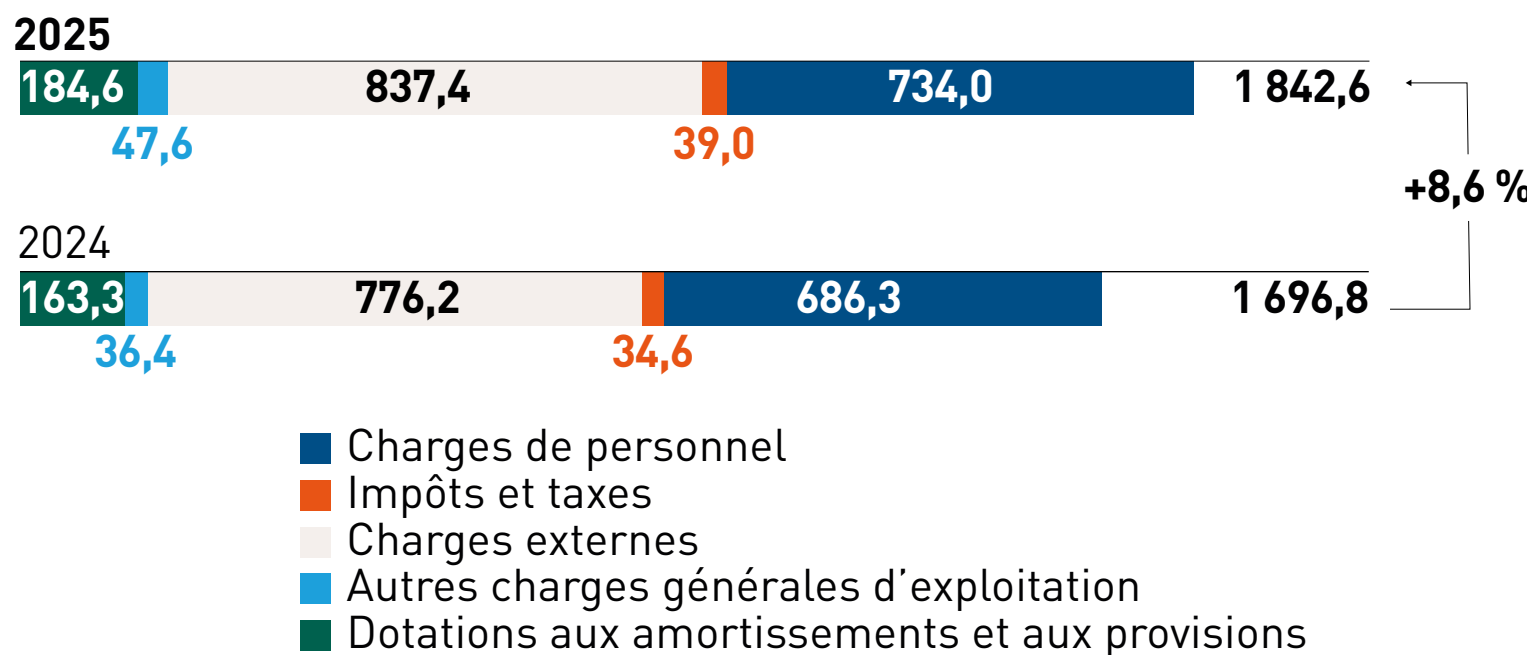
Charges générales d'exploitation

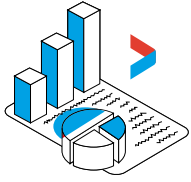


- Les charges du personnel progressent de 47,8 millions de dirhams s'établissant à 734 millions de dirhams.
- Les charges externes évoluent, quant à eux, de 61,2 millions de dirhams atteignant 837,4 millions de dirhams.
- En ce qui concerne les dotations aux amortissements d'exploitation, celles-ci s'apprécient de 13 % et passent de 163,3 millions de dirhams à fin 2024 à 184,6 millions de dirhams à fin 2025.

Les charges du personnel, les charges externes et les dotations aux amortissements participent à hauteur de 95,3 % du total des charges générales d'exploitation.

Le coefficient d'exploitation analytique s'établit à 43,74 % à fin décembre 2025 contre 44,4 % l'année précédente, en hausse de 6,4 Pbs.



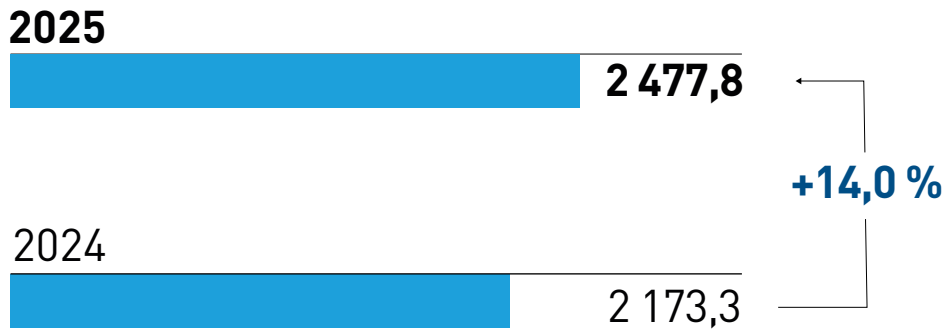


RÉSULTATS DE CIH BANK (Base individuelle) -suite

Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de +14 % pour s'établir à 2 477,8 millions de dirhams à fin 2025 contre 2 173,3 millions de dirhams à fin 2024, qui s'explique essentiellement de l'effet combiné des variations suivantes :

- Hausse du PNB de 10,2 % passant de 3 822,9 millions de dirhams en 2024 à 4 212,4 millions de dirhams en 2025 ;
- Augmentation des charges générales d'exploitation de 8,6 % pour s'établir à 1 842,6 millions de dirhams en 2025 contre 1 696,9 millions de dirhams en 2024.



Coût du risque

Le coût du risque global s'élève à 860,2 millions de dirhams en 2025 contre 778 millions de dirhams en 2024. Cette variation s'explique par :

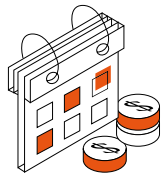
- Hausse des dotations nettes de provisions pour dépréciation des prêts et créances en souffrance de 1 122 millions de dirhams ;
- Hausse des pertes sur créances irrécouvrables de 198,4 millions de dirhams ;
- Baisse des Récupérations sur créances amorties de 0,53 millions de dirhams ;
- Baisse des dotations nettes de reprises aux provisions de 1 239 millions de dirhams.

Résultat Net

Le résultat net de CIH BANK en 2025 affiche une hausse de 168,6 millions de dirhams CES pour s'établir à 918,7 millions de dirhams contre 750,0 millions de dirhams un an auparavant.

Tableau de décomposition des dettes fournisseurs au 31 décembre 2025 (En MAD)

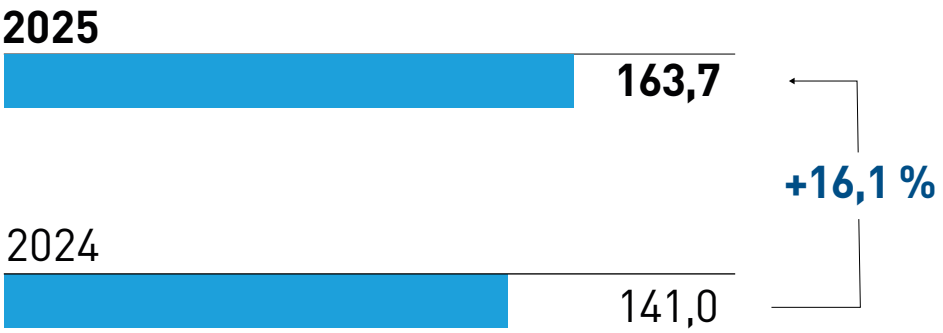
Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues				Total dette échue
		Dettes échues de moins de 30 j	Dettes échues entre 31 et 60 j	Dettes échues entre 61 et 90 j	Dettes échues de plus de 90 j	
60 136 618	59 966 174	58 915	96 184	15 345		170 444



ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Total Bilan

Le total bilan du Groupe CIH BANK s'apprécie de 16 % s'établissant à 163,68 milliards de dirhams à fin 2025 contre 140,97 milliards de dirhams un an auparavant.



Le total des actifs est représenté à hauteur de 72 % par les prêts et créances sur la clientèle au coût amorti, de 5,6 % par les actifs financiers à la juste valeur par résultat et de 3,8 % par les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti. Ces rubriques contribuent ensemble à 81,6 % du total des emplois. La hausse de 22,7 milliards de dirhams de l'actif entre 2024 et 2025 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 16 927,5 millions de dirhams à 118 137,2 millions de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'augmentation des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti de 2 856,7 millions de dirhams, pour s'établir à 6 268,5 millions de dirhams ;

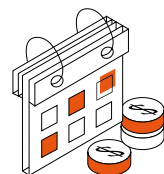
- L'augmentation de 85,2 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et une baisse de -1 286,2 millions de dirhams des actifs financiers à la juste valeur par résultat. En contrepartie, le total des passifs est représenté à hauteur de 60,8 % par les dettes envers la clientèle, de 8,6 % par les titres de créance émis et de 14,4 % par les dettes envers les établissements de crédit et assimilés. Ces trois rubriques contribuent ensemble à 83,8 % du total des ressources.

Par conséquent, la progression des passifs est due à :

- La hausse de 15 033,3 millions de dirhams des dettes envers la clientèle qui ressortent à 99 499,9 millions de dirhams à fin 2025 contre 84 466,6 millions de dirhams en 2024 ;
- La hausse de 4 728,5 millions de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 23 593,5 millions de dirhams à fin 2025 au lieu de 18 864,9 millions de dirhams en 2024 ;
- La hausse de 0,854 millions de dirhams des titres de créance émis à 14 096,2 millions de dirhams à fin 2025 contre 13 241 millions de dirhams en 2024.

Capitaux propres Part du Groupe

Les Capitaux propres part du Groupe CIH BANK affichent une augmentation de 27,2 % pour s'établir à 10 731,4 millions de dirhams à fin 2025 au lieu de 8 437,4 millions de dirhams à fin 2024.



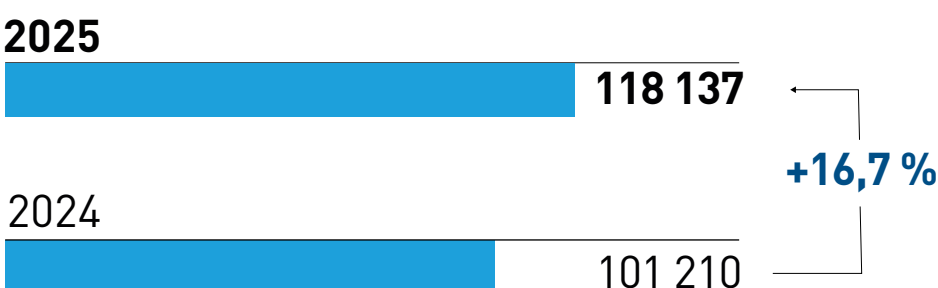
ACTIVITÉ ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS -suite

Crédits consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle augmentent de 16,7 % s'établissant à 118 137,2 millions de dirhams en 2025 contre 101 209,7 millions de dirhams en 2024. Cette évolution résulte notamment de la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation, de l'accroissement des crédits à l'équipement, de l'augmentation des valeurs reçues en pension de la clientèle de CIH BANK.

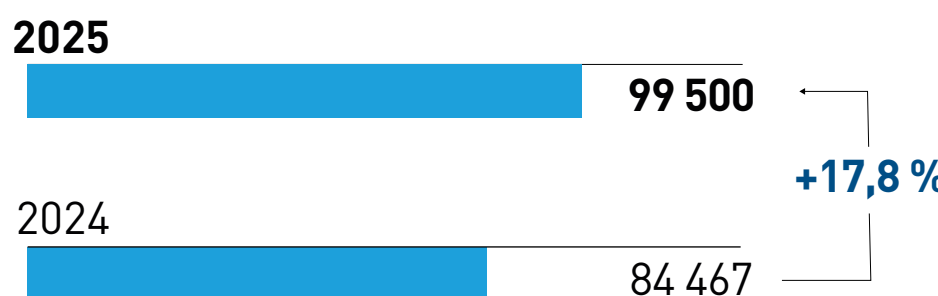
En effet, et conformément à la politique de diversification des emplois clientèle de la banque, les crédits hors immobilier représentent 50 % l'encours des crédits consolidés, et enregistrent une hausse de 27,2 % par rapport à décembre 2024 s'établissant ainsi à 58 800 millions de dirhams.

Cette variation résulte également de la contribution d'UMNIA Bank et de SOFAC.



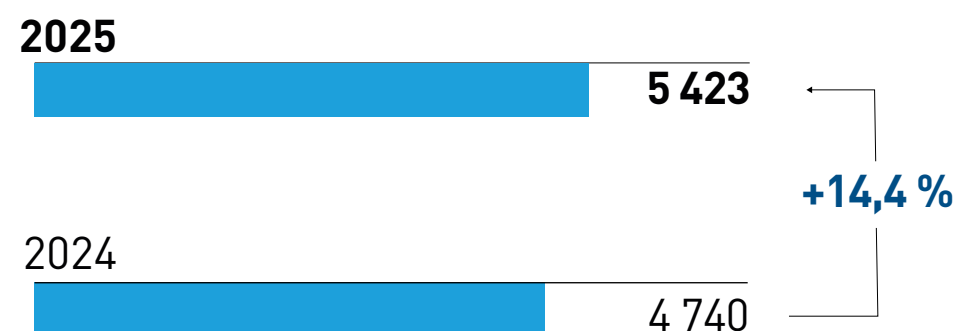
Dépôts consolidés

Les dettes envers la clientèle enregistrent une hausse de 17,8 % et passent de 84 466,6 millions de dirhams à fin décembre 2024 à 99 499,9 millions de dirhams à fin décembre 2025. Cette variation s'explique principalement par la hausse de l'encours des dépôts à vue de 14 282,9 millions de dirhams et la hausse de 757,0 millions de dirhams des dépôts à terme, ainsi que de la contribution de la filiale UMNIA BANK.



Produit Net Bancaire consolidé (PNB)

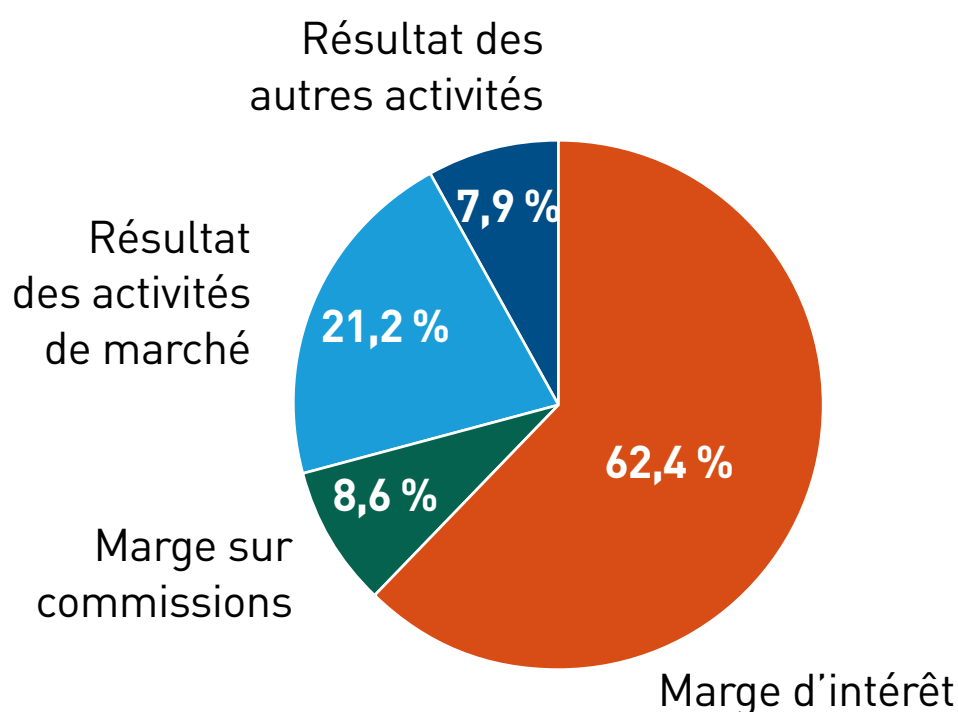
Le PNB consolidé du Groupe CIH BANK s'apprécie de 14,4 % à 5 422,5 millions de dirhams en 2025 contre 4 739,5 millions de dirhams en 2024.



Cette progression s'explique par :

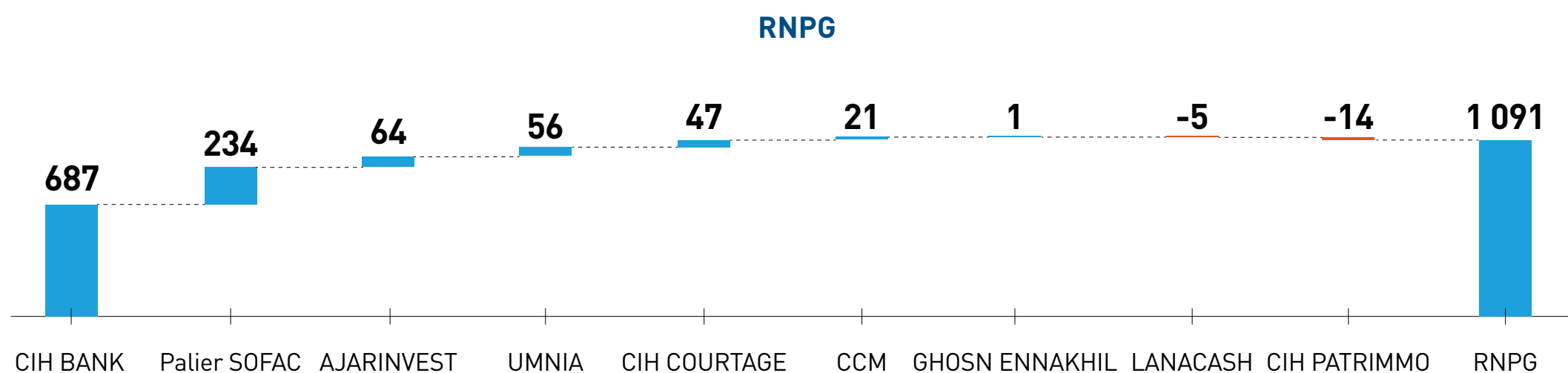
- Une augmentation de 386,18 millions de dirhams à 3 382,1 millions de dirhams de la marge d'intérêts ;
- Une augmentation de 137 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat pour atteindre 1 111,6 millions de dirhams ;
- Une augmentation de 4 millions de dirhams des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres pour atteindre 38,3 millions de dirhams.

Afin 2025, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :



Cette performance résulte des bonnes réalisations de la banque ainsi que de la contribution des différentes filiales en 2025 :

- Appréciation du PNB de l'activité bancaire de 425 millions de dirhams ;
- Accroissement de 233 millions de dirhams du PNB des SFS particulièrement la contribution SOFAC ;
- Augmentation de 11,5 millions de dirhams du PNB de l'activité Courtage.



Résultat brut d'exploitation consolidé (RBE)

Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse de 16 % à 3 094,5 millions de dirhams en 2025 au lieu de 2 659,6 millions de dirhams en 2024.

Les charges générales d'exploitation augmentent pour leur part de 12 % à 2 088 millions de dirhams à fin 2025 contre 1 869,8 millions de dirhams à fin 2024. Les dotations aux amortissements et aux provisions affichent un accroissement de 14 % à 240,02 millions de dirhams en 2025 contre 210,09 millions de dirhams en 2024. Ainsi, le coefficient d'exploitation s'élève à 42,93 % en 2025 contre 43,89 % par rapport à 2024.

Coût du risque consolidé

Le coût du risque s'élève à 1 209,3 millions de dirhams à fin 2025 contre 1 071,6 millions de dirhams en 2024. Le taux de coût de risque s'établit à 0,75 % en 2025 contre 0,84 % à fin 2024.

De leur côté, les créances en souffrance s'établissent à 10 954,6 millions de dirhams pour un total encours de 118,1 milliards de dirhams. Le taux de créances en souffrance augmente de 95 points à 9,3 % contre 8,3 % l'année dernière.

Résultat net consolidé

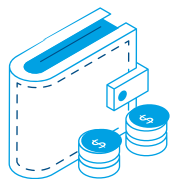
Le résultat net consolidé du Groupe CIH BANK ressort à 1 220 millions de dirhams à fin 2025 contre 966 millions de dirhams à fin 2024.

Résultat net Part du Groupe (RNPG)

Le résultat Net Part du Groupe CIH BANK ressort à 1 089 millions de dirhams à fin 2025 contre 875 millions de dirhams à fin 2024.

En raison de l'amélioration du résultat net, le ROAE ressort à 14,37 % en 2025 contre 13,57 % en 2024. Le ROA augmente également à 0,75 % en 2025 contre 0,69 % en 2024.

Résultats et contributions des principales filiales de CIH BANK



ACTIVITÉ

Activité

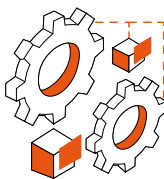
À fin décembre 2025, le portefeuille de participations de CIH BANK se compose de 30 entités pour un montant net de 3 047 millions de dirhams. En 2025, CIH BANK n’a procédé à aucune acquisition de filiales, de participation ou de contrôle d’autres sociétés.

La structure du portefeuille des participations de CIH BANK à fin décembre 2025 se présente comme suit :

En Mdh	Nombre	Valeur de souscription	Part/Total	Montant Net de Provisions	Produits* inscrits au CPC
Sociétés financières	12	1 577	51,76%	1 576	167
Sociétés hôtelières et immobilières	2	190	6,24%	-	35
Sociétés d'aménagement	10	17	0,56%	2	-
Filiales à 100%	6	1 263	41,45%	1 009	94
TOTAL	30	3 047	100%	2 587	296

*Correspondent uniquement aux dividendes perçus par CIH BANK
**Hors dotations diverses de la société Ghosn Ennakhil

Le volume des participations de CIH BANK dans les sociétés financières et assimilées représente la majeure partie du portefeuille des participations avec un montant de 1 577 millions de dirhams et 51,76% du total du portefeuille. Ces participations dont l’essentiel a été initié dans le cadre du plan stratégique 2010-2014, ont généré des produits sous forme de dividendes encaissés courant l’exercice 2025 à travers l’encaissement de 166 millions de dirhams. Le portefeuille des filiales à 100 % de CIH BANK est de 1 263 millions de dirhams, représentant ainsi 41,45 % du portefeuille de CIH BANK.



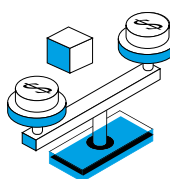
CONTRIBUTION ET RÉSULTATS DES PRINCIPALES FILIALES

SOFAC

La contribution de SOFAC dans le RNPG s’établit à 169,4 millions de dirhams à fin 2025 en amélioration de 20,7 millions de dirhams par rapport à 2024. En ce qui concerne le PNB consolidé, la contribution de SOFAC a évolué de 212,3 millions de dirhams pour atteindre 967 millions de dirhams en 2025 contre 754,7 millions de dirhams en 2024.

SOFASSUR

SOFASSUR, Filiale à 100% de SOFAC, contribue au RNPG du Groupe à hauteur de 46,3 millions de dirhams à fin 2025 contre 38,3 millions de dirhams en 2024. De son côté, la contribution dans le PNB consolidé s’améliore de 15 % à 97,3 millions de dirhams en 2025 comparativement à 84,3 millions de dirhams l’année précédente.



AFFECTATION DES RÉSULTATS

- Le conseil d’administration a décidé de proposer à l’Assemblée Générale l’affectation du résultat suivant :
- Compte tenu du report à nouveau créateur de 1 256 046 604 Dirhams, le bénéfice distribuable est de 2 174 742 312 Dirhams ;
 - Un montant du dividende à 14 Dirhams l’action ;
 - Le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l’exercice 2025 s’élève à 498 478 736 Dirhams ;
 - Affectation du solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de 1 676 263 576 Dirhams ;
 - Le dividende de 14 Dirhams par action est payable à partir du 1^{er} juillet 2026.

Récapitulatif de l’affectation des résultats - exercice clos 2025	Montants en Dirhams
Bénéfice de l'exercice	918 695 707
Déduction des pertes antérieures	-
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	918 695 707
Réserve légale (-)	41 083 410
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	1 256 046 604
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	2 133 658 902
Nombre d'actions	35 605 624
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	498 478 736
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	1 635 180 166

PERSPECTIVES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

CIH BANK a construit, sur la période 2017-2023, une dynamique de croissance robuste et différenciante, surperformant nettement son marché. Le Produit Net Bancaire a progressé à un rythme annuel moyen de +12 %, soit près du double du secteur (+7 %), tandis que le coût du risque a été significativement réduit, passant de 45 % à 23 %. Parallèlement, les agrégats bilanciaux ont enregistré une expansion soutenue, avec une croissance annuelle moyenne de +9 %, contre +3 % pour le marché.

Cette trajectoire s'inscrit dans des perspectives de développement toujours favorables. Le cadre macroéconomique demeure porteur, avec une croissance nationale attendue autour de 4 % à l'horizon 2024-2029 et un programme d'investissements publics supérieur à 35 milliards de dollars. La banque dispose en outre d'un potentiel de création de valeur encore important, adossé à une base de plus de trois millions de clients, à l'exploitation de segments insuffisamment activés – notamment la TPME, dont la part de marché reste limitée à 6 % – ainsi qu'aux synergies identifiées avec l'écosystème CDG et les autres filiales du groupe.

Sur l'exercice écoulé, CIH BANK a évolué sans rencontrer de difficultés majeures, poursuivant ainsi sereinement son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

Pour capter pleinement ces relais de croissance, CIH BANK a défini un nouveau plan stratégique 2025-2030 articulé autour de quatre axes

majeurs : le renforcement d'une banque de conquête forte et segmentée, la consolidation de son positionnement de banque omnicanale et digitale de référence, la valorisation de sa plateforme de crédit et, enfin, le développement d'une banque des jeunes et de l'immobilier. Ces priorités sont déclinées en neuf orientations stratégiques, complétées par des initiatives transverses portant notamment sur l'activation des synergies groupe.

L'exécution de ce plan repose sur une feuille de route détaillée, structurée en douze programmes opérationnels et vingt-huit initiatives, dont la mise en œuvre est planifiée sur les deux premières années, dès 2025, afin de sécuriser le déploiement et d'accélérer la transformation.

Cette ambition stratégique se traduit par une trajectoire financière solide et fortement créatrice de valeur. Le plan cible une croissance annuelle moyenne du PNB comprise entre +7 % et +9 % sur la période 2025-2030, avec une amélioration progressive de la rentabilité, matérialisée par un ROE incrémental de 560 points de base. Le résultat net part du groupe et le dividende par action devraient enregistrer des hausses annuelles moyennes respectives de +7,4 % et +6,1 %. L'atteinte de ces objectifs a impliqué un renforcement des fonds propres à travers une augmentation de capital de 1,5 milliard de dirhams destinée à accompagner le développement et soutenir la création de valeur pour les actionnaires.

STRUCTURE ET ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2025



GOUVERNANCE

Le cadre de gouvernance établi est conforme aux principes fondamentaux de la gouvernance d’entreprise. Il s’articule autour d’organes de contrôle et de direction, émanant du Conseil d’Administration.

Conseil d’Administration

Le Conseil d’Administration définit les stratégies de l’entreprise et assure le suivi de leur exécution. Sous réserve des compétences expressément réservées aux Assemblées d’actionnaires et dans les limites de l’objet social, il aborde toutes les questions pertinentes pour le bon fonctionnement de l’entreprise et prend les décisions nécessaires concernant les affaires de celle-ci.

Le Conseil est en droit de créer en son sein, avec l’aide de tiers, actionnaires ou non, si cela est jugé nécessaire, des comités techniques destinés à examiner les sujets qu’il leur confie pour consultation. Les activités de ces comités, ainsi que leurs avis ou recommandations, sont régulièrement présentés lors des réunions du Conseil.

La composition et les missions de ces comités sont déterminées par le Conseil, qui en assure la supervision, garantissant ainsi que leurs actions s’inscrivent dans le cadre de sa responsabilité globale.

La rémunération brute destinée aux membres du Conseil d’Administration de CIH BANK pour l’exercice 2025 s’élève à 2 200 KDH.

Composition du Conseil d’Administration au 31 décembre 2025

Fonction	Nom et Fonction	Date de nomination ou cooptation	Fin de mandat
Président	M. Lofti SEKKAT Président Directeur Général de CIH BANK	11/06/2019	AGO statuant sur les comptes 2030
Administrateur	M. Khalid SAFIR Directeur Général de la CDG	13/09/2022	AGO statuant sur les comptes 2026
Administrateur	Massira Capital Management représenté par M. Mahmoud BERRICHI (Représentant Permanent de MCM)	21/02/2024	AGO statuant sur les comptes 2026
Administrateur	Mme Laila MAMOU Directrice de l’engagement citoyen du groupe CACF et Présidente de la Fondation “Fonds de dotation for Youth Administration”	16/05/2024	AGO statuant sur les comptes 2029
Administrateur	HOLMARCOM représentée par M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	08/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2026
Administrateur	M. Ali BENSOUDA Directeur Général de la Branche Épargne et Prévoyance de la CDG	16/11/2023	AGO statuant sur les comptes 2028
Administrateur	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	20/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2025
Administrateur	Mme Dayae OUDGHIRI Présidente de la société FULGURANS	13/11/2019	AGO statuant sur les comptes 2030
Administrateur	Mme Myriem TAZI Consultante indépendante en stratégie	16/11/2022	AGO statuant sur les comptes 2027
Administrateur	M. Lhassane BENHALIMA Consultant indépendant	19/05/2023	AGO statuant sur les comptes 2028
Administrateur	M. Hassan BOUAKNADAL Président Directeur Général de la CIMR	18/06/2025	AGO statuant sur les comptes 2030
Administrateur	Mme Assia BENHIDA Consultante en stratégie	17/12/2025	AGO statuant sur les comptes 2030

• **Liste des mandats des administrateurs CIH dans d’autres conseils d’administrations des sociétés au 31 décembre 2025**

Par application des dispositions de loi 20-19 complétant et modifiant la loi 17-95 sur la Société anonyme au niveau de l’article 142, la liste des mandats des administrateurs CIH dans d’autres Conseils d’Administration est présentée comme suit :

>> **Mandats de Monsieur Lotfi SEKKAT**

Entreprise	Type de Mandat
CIH BANK	Président du Conseil d'administration
SOFAC	Président du Conseil d'administration
UMNA BANK	Vice-Président du Conseil de Surveillance
LANACASH	Président du Conseil d'administration
ATLANTASANAD	Administrateur
CGEM	Président de la Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (PSBF)
AL AKHAWAYN UNIVERSITY	Administrateur
ISCAE	Administrateur
BOURSE DE CASABLANCA	Administrateur

>> **Mandats de Monsieur Khalid SAFIR**

Sociétés	Qualité
CIH BANK	Membre
CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC	Représentant permanent CDG
BANK OF AFRICA (BOA)	Représentant permanent CDG
AL BARID BANK (ABB)	Représentant permanent CDG
ATLANTIC RE	Président
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY (CFCA)	Représentant permanent CDG
BARID AL-MAGHRIB (BAM)	Représentant permanent CDG
CDG CAPITAL	Président
CDG INVEST	Président
MEDI TELECOM (ORANGE)	Membre
FONDS MAROCAIN DE PLACEMENT (FMP)	Membre
MADAEF	Président
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE VALORISATION DES KASBAHS (SMVK)	Vice-Président
UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE RABAT (UIR)	Membre
FONDATION CDG	Président
FONDATION AHLY	Président
TANGER MED SPECIAL AGENCY (TMSA)	Membre
CDG DÉVELOPPEMENT	Président
SONADAC	Vice-Président
AL AKHAWAYN UNIVERSITY (AUI)	Membre
AL OMRANE	Membre
UNIVERSITÉ EURO MEDITERRANÉENNE DE FÈS	Membre
CDG CAPITAL REAL ESTATE	Président
AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN SOLIDAIRE	Membre
GPBM	Membre

>> **Mandats de Monsieur Mahmoud BERRICHI**

Sociétés	Qualité
CIH BANK	Représentant permanent MCM
NAMA HOLDING	Administrateur
FIPAR HOLDING	Administrateur
MADAEF	Administrateur
CDG DÉVELOPPEMENT	Représentant permanent CDG
CDG CAPITAL REAL ESTATE	Représentant permanent CDG

>> **Mandats de Monsieur Ali BENSOUDA**

Sociétés	Qualité
ATLANTIC RÉ	Membre
CIH BANK	Membre
UIR	Membre
FONCIERE UIR	Membre
CDG CAPITAL	Membre
CDG INVEST	Membre
PREVINVEST	Président
CDG INCEPT	Représentant permanent CDG
COSUMAR	Représentant permanent RCAR
MADAEF	Représentant permanent CDG
ENTREPRISE SERVICES CDG (EX DXC TECHNOLOGY)	Membre
CDG DÉVELOPPEMENT	Membre
CDG CAPITAL REAL ESTATE	Membre
FONDATION CDG	Représentant permanent CNRA
FONDATION AHLY	Membre
BOURSE DE CASABLANCA	Représentant permanent CDG

>>Mandats de Monsieur Hassan BENSALAH

Sociétés	Qualité
HOLMARCOM S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président du Conseil d'Administration
CREDIT DU MAROC S.A	Président du Conseil de Surveillance
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration
LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A	Président Directeur Général
JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Président Directeur Général
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Président Directeur Général
JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général
MERIMA S.A	Président Directeur Général
BERDIL CAPITAL S.A	Administrateur
REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration
SOMATHES S.A	Président Directeur Général
JET-SET FLY - J.S.F S.A	Président Directeur Général
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général
LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A	Président Directeur Général
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur

Sociétés	Qualité
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général
DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Président Directeur Général
TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président Directeur Général
AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A	Administrateur
BISCOLAND S.A	Président Directeur Général
GLOBAL FLY S.A	Président Directeur Général
CORPORATE VENTURE DEVELOPMENT S.A	Président du Conseil d'Administration
AKWA AFRICA	Administrateur
CIH BANK	Administrateur
CIMR	Administrateur
CGEM	Administrateur
FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Administrateur
FONDATION MOHAMMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur
CASA FINANCE CITY	Administrateur
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Administrateur
FEDERATION MAROCAINE DE L'ASSURANCE	Président
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-Président

>>Mandats de Monsieur Karim CHIOUAR

Sociétés	Qualité
HOLMARCOM S.A	Directeur Général Délégué
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Administrateur
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA S.A	Président du Conseil d'Administration
JNP S.A	Président du Conseil d'Administration
RADIO PLUS S.A	Président du Conseil d'Administration
SNACK FOOD MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
LES TOURS BALZAC S.A	Directeur Général & Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
REGIONAL AIR LINES S.A	Directeur Général & Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Administrateur
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Administrateur
JAWHARAT CHAMAL S.A	Administrateur
SOMATHES S.A	Administrateur
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
DENIA HOLDING S.A	Administrateur
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Administrateur
NAJMAT AL BAHR S.A	Administrateur
PEACOCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
YELLOWROCK S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
CPA S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
ATLANTA NON VIE CI S.A	Administrateur
AIR ARABIA MAROC S.A	Représentant permanent de REGIONAL AIR LINES S.A
MERIMA S.A	Administrateur

Sociétés	Qualité
CREDIT DU MAROC S.A	Membre du Conseil de Surveillance
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Administrateur
LES EAUX MINERALES D'OULMES S.A	Représentant permanent de la société OMI S.A
BISCOLAND S.A	Administrateur
DENIA IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
MASS CEREALES SENEGAL S.A	Président du Conseil d'Administration
SENEGAL WATER & BEVERAGES COMPANY	Administrateur
TAKAFULIA ASSURANCES	Administrateur
BERDIL CAPITAL S.A	Président du Conseil d'Administration
GLOBAL FLY S.A	Administrateur
SCANDIMAR S.A	Administrateur
CORPORATE VENTURE DEVELOPMENT S.A	Administrateur
COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN – CMM S.A	Administrateur
CIH	Administrateur
NEBETOU FUND	Membre du Conseil de Surveillance

>>Mandats de Monsieur Lhassane BENHALIMA

Monsieur Lhassane BENHALIMA ne détient aucun mandat dans d’autres société autre que celui qu’il détient au sein du CIH en tant qu’administrateur indépendant.

>>Mandats de Madame Dayae OUDGHIRI

Entreprise	Qualité
CIH	Administrateur
MUTANDIS	Administrateur Indépendant
Aradei Capital	Administrateur Indépendant
ADM	Administrateur Indépendant
SONASID	Administrateur Indépendant
SBM	Administrateur Indépendant
OPCI Secur Rendement FPI-RFA	Membre Indépendant
HIA	Administrateur
Xlinks Morocco	Présidente

>>Mandats de Madame Laila MAMOU

Entreprise	Qualité
CIH BANK	Administrateur
MADAEF	Administratrice indépendante
CGI (Groupe CDG)	Administratrice indépendante Membre Comité d'engagements et d'investissement (CEI)
CDG DÉVELOPPEMENT	Membre du Conseil de surveillance

>>Mandats de Madame Myriem TAZI

Entreprise	Qualité
DISTY TECHNOLOGIE	Administrateur indépendant
CIH BANK	Administrateur indépendant
CRÉDIT DU MAROC LEASING ET FACTORING	Administrateur indépendant
CMGP	Administrateur indépendant
ZALAR HOLDING	Administrateur indépendant
GROUPE AUTOMOTIVE DISTRIBUTION	Administrateur

>>Mandats de Madame Assia BENHIDA

Entreprise	Qualité
CGEM	Administrateur
CIH BANK	Administrateur indépendant
ASSOCIATION DES ENTREPRISES	Administrateur
DISLOG GROUP	Administrateur indépendant

>>Mandats de Monsieur Hassan BOULAKNADAL

Qualité	Mandat	Entité / filiale / participation
Administrateur	CIMR	A6 IMMOBILIER
Administrateur	CIMR	AFMA
Intuitu personae	N/A	AJIAL
Administrateur	CIMR	AJIAL
Intuitu personae	N/A	AKILAM
Administrateur	CIMR	AL MADA HOLDING
Administrateur	CIMR	AL MADA VENTURE CAP
Intuitu personae	N/A	ALHIF
Administrateur	CIMR	AM INVEST MOROCCO
Intuitu personae	N/A	AUTO HALL
Administrateur	CIMR	BANQUE CENTRALE POPULAIRE
Administrateur	CIMR	BRASSERIES DU MAROC
Administrateur	CIMR	CDV PATRIMOINE
Administrateur	CIMR	CDV PROMOTION
Administrateur	CIMR	CENTURIS
Administrateur	CIMR	CFG BANK
Administrateur	CIMR	CHENE CAPITAL
Intuitu personae	N/A	CIMR
Intuitu personae	N/A	CIMR ATTADAMOUN
Administrateur	CIMR	CIMR ATTADAMOUN
Intuitu personae	N/A	CIMR FONCIA
Intuitu personae	N/A	CIMR IDDIKHAR
Administrateur	CIMR	CIMR IDDIKHAR
PCA	CIMR	CIMR IMMO PREMIUM
PCA	CIMR	CIMR INVEST IMMO
PCA	CIMR	CIMR PATRIMOINE
Intuitu personae	N/A	CIMR PREVOYANCE
Administrateur	CIMR	CIMR PREVOYANCE
Administrateur	CIMR	CIMR TRESO PLUS
Intuitu personae	N/A	CIMR TRESO PLUS
Intuitu personae	N/A	COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT
Intuitu personae	N/A	COSUMAR
Intuitu personae	N/A	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Administrateur	CIMR	EQDOM

Qualité	Mandat	Entité / filiale / participation
Intuitu personae	N/A	GENERATION PERFORMANCE
Intuitu personae	N/A	H PARTNERS
Administrateur	CIMR	LAFARGE HOLCIM MAROC
Intuitu personae	N/A	LARBEL
Intuitu personae	N/A	LESIEUR CRISTAL
Administrateur	CIMR	M'OFFICE
Administrateur Unique	CIMR	NEJMA
Administrateur	CIMR	OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE
Administrateur	CIMR	OPCI EDUCAPITAL
Administrateur Unique	CIMR	PASTEUR
Intuitu personae	N/A	RAMICAL
Administrateur Unique	CIMR	RANILA
Membre Conseil de Surveillance	CIMR	RISMA
Administrateur	CIMR	SAPINO
Administrateur	CIMR	SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA
Administrateur	CIMR	SOMED

Activité du Conseil d'Administration au 31 décembre 2025

Le Conseil d'Administration a tenu 11 réunions, au cours desquelles il a traité notamment les points suivants :

Le Conseil d'Administration a tenu 11 réunions, au cours desquelles il a traité notamment les points suivants :

- Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration.
- Arrêtés trimestriels et semestriels ;
- Rapport d'activités du comité des engagements et des investissements.
- Rapports du Comité d'audit ;
- Rapports du Comité des risques.
- Augmentation de capital d'un montant maximum de DHS 1.500.000.000,00.
- Emission d'emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 Milliard de Dirhams.
- Dispositif ICAAP- PRCI
- Dispositif ILAAP
- Affectation des résultats.
- Gouvernance d'Entreprise
- Responsabilité Sociale et Environnementale
- Risques climatiques
- Démissions et cooptations d'administrateurs.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Convocation de l'assemblée générale Extraordinaire
- Budget 2026.
- Capital Planning.
- Plan stratégique

Comités émanant du Conseil d'Administration

Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance

Le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance émet des recommandations concernant le recrutement, la nomination, la révocation, ainsi que la rémunération du Président du Conseil d'Administration, de ses membres, des dirigeants et des salariés de la société.

Membre	Fonction
M. Khalid SAFIR	Président du Comité - Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Hassan BOULAKNADAL	Membre du Comité – Administrateur indépendant

Il a tenu 3 réunions courant l'année 2025 sur les sujets suivants :

- Rémunération des administrateurs ;
- Rémunération des cadres dirigeants ;
- Recrutement d'administrateurs indépendants ;
- Composition des Instances de Gouvernance.

Comité des grands Engagements et investissements

Sous la présidence du Président Directeur Général, le Comité des Grands Engagements et Investissements se réunit de façon mensuelle et aussi souvent que nécessaire. Ce comité est chargé de statuer sur les engagements supérieurs ou égaux à 300 MDH significatifs et les investissements stratégiques de la banque.

Une partie des prérogatives du Conseil d'Administration a été déléguée à ce comité, lui conférant l'autorité de décider sur des opérations majeures telles que l'octroi de crédits, l'acquisition ou la cession d'actifs, et d'autres questions de gestion jugées cruciales par le Conseil d'Administration.

Pour éclairer le Conseil d'Administration dans ses décisions, le Comité des Grands Engagements et Investissements fournit également des avis consultatifs sur diverses stratégies, notamment :

- Politique de gestion du Patrimoine Hors Exploitation ;
- Politique d'investissement en activités connexes ;
- Politique d'investissement du portefeuille de placements ;
- Politique d'Investissements en participations.

Membre	Fonction
M. Lotfi SEKKAT	Président du Comité - Président Directeur Général de CIH BANK
Mme Myriem TAZI	Membre du Comité - Consultante indépendante en stratégie
M. Hassan BOULAKNADAL	Membre du Comité - Administrateur indépendant PDG de la CIMR
M. Mahmoud BERRICHI	Membre du Comité - Directeur du pôle Risque Management CDG et représentant de Massira Capital Management
M. Mohammed Hassan BENSALAH	Membre du Comité - Président Directeur Général de HOLMARCOM

Au 31 décembre 2025, le Comité a organisé 20 réunions.

Comité d'audit

Le Comité d'Audit, qui se réunit au moins quatre fois par an, a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il joue également un rôle crucial dans la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Membre	Fonction
Mme Dayae OUDGHIRI	Présidente du comité - Présidente de la Société FULGURANS
M. KARIM CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué HOLMARCOM
Mme Laila MAMOU	Membre du Comité - Présidente de la fondation « Fonds de dotation for Youth Administration »
Mme Assia BENHIDA	Membre indépendante - Consultante en stratégie

Activité du comité d’audit au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, le Comité d'Audit s'est réuni à 7 reprises. Durant ces réunions, le comité a abordé les points suivants :

- Arrêté des comptes
- Point sur les recommandations du Comité d’Audit ;
- Synthèse d’avancement de la mise en œuvre des recommandations
- Synthèse des réclamations de la clientèle ;
- Point Mission BAM et clôture de comptes ;
- Exercice SREP ;
- Synthèse des missions d’Audit antérieures ;
- Point audit et inspection ;
- Avancement de la MEO des recommandations ;
- Rapport annuel sur le contrôle interne ;
- Dispositif de Communication Financière ;
- Plan d’audit pluriannuel ;
- Point Sécurité Systèmes d’Information ;
- Activités de la conformité ;
- Activités du contrôle permanent ;
- Watch List ;
- Point CACs ;
- Opinion globale/conclusion d’audit ;

Comité des Risques

Le Comité des Risques, qui se réunit au minimum quatre fois par an, joue un rôle crucial en soutenant le Conseil d'Administration dans l'élaboration de la stratégie globale de gestion des risques et la définition du niveau d'appétence pour les risques, en tenant compte de la capacité de CIH BANK à gérer ces risques. Il contribue également à la supervision de la mise en œuvre de cette stratégie, ainsi qu'à la gestion et la surveillance des risques auxquels CIH BANK est exposée.

Membre	Fonction
M. Lhassane BENHALIMA	Président du Comité – Administrateur indépendant
M. KARIM CHIOUAR	Membre du Comité – DGD Holmarcom
M. Mahmoud BERRICHI	Membre du Comité - Directeur du pôle Management des risques CDG

Activité du Comité des Risques au 31 décembre 2025

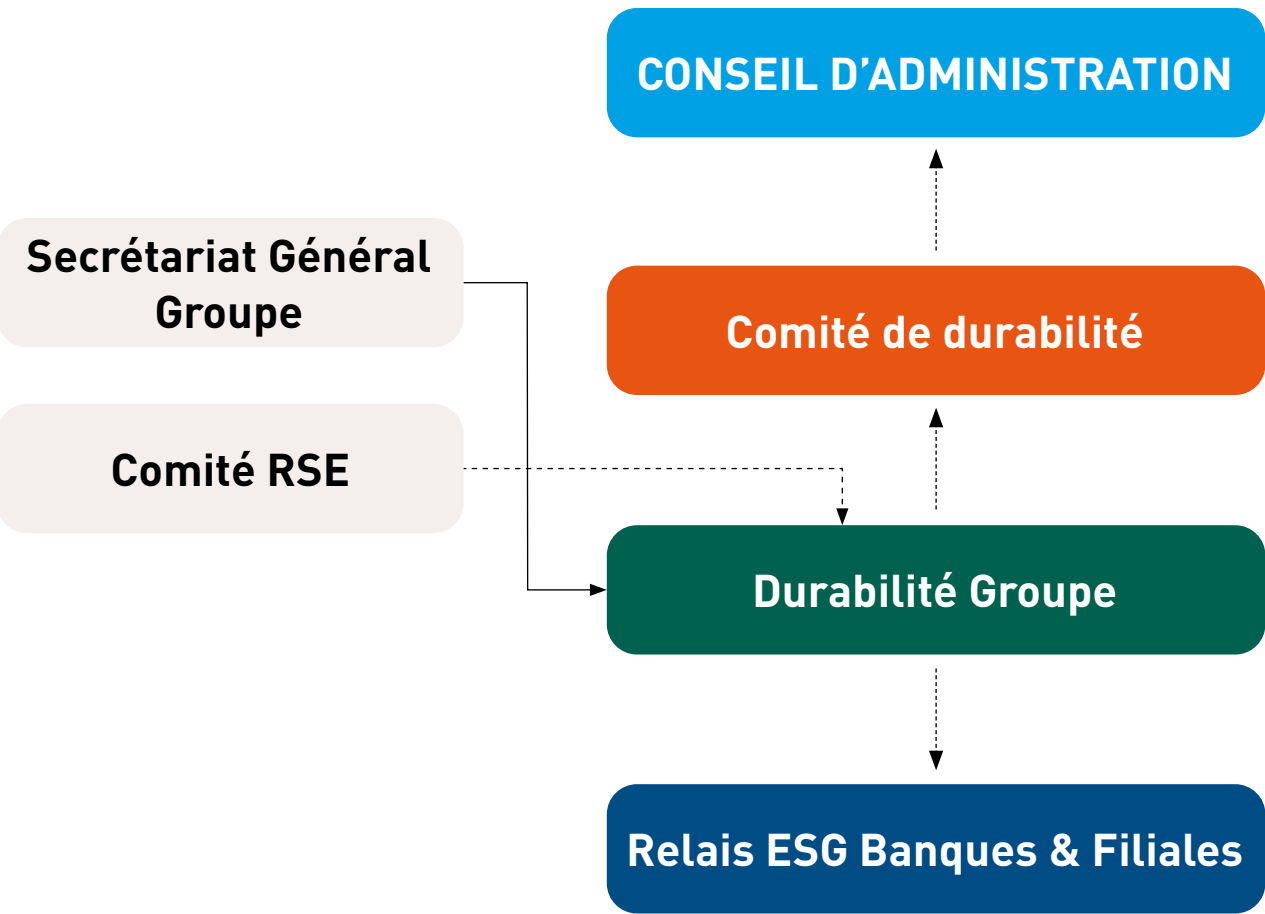
Au 31 décembre 2025, Le Comité des Risques a tenu 05 réunions au cours desquelles il a traité notamment des sujets suivants :

- Plan d'actions pour la gestion des risques.
- Surveillance et gestion du risque de crédit.
- Risques Informatiques et Sécurité
- Risques opérationnels
- Risque crédit, marché, ALM (taux et liquidité), Risque de solvabilité (Ratios prudentiels)
- Surveillance de risque de contrepartie
- Arrêté du coût du risque social et IFRS9.
- Tableau de bord des risques et suivi de l'évolution des engagements.
- Risque de conformité.
- Stratégies de gestion et de contrôle des risques.
- Indicateurs de risque corporate.
- Analyse et gestion des risques opérationnels.
- Risques financiers.
- Sécurité du système d'information.
- Présentation de la fonction juridique
- Présentation de l'activité patrimoine hors exploitation
- Présentation par les fonctions de contrôle de leur opinion annuelle.

Comité de Durabilité

L'année 2025 a marqué une étape structurante dans la transformation de la démarche RSE de la Banque vers une approche intégrée de durabilité. Dans un contexte d'évolution réglementaire, d'exigences accrues des parties prenantes et d'accélération des enjeux climatiques, la Fonction RSE a concentré ses efforts sur la consolidation des fondations stratégiques, la structuration de la gouvernance ESG et l'intégration progressive des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au modèle d'affaires. Ce rapport présente les principales réalisations de l'exercice 2025, les avancées structurantes opérées et les jalons posés pour la trajectoire 2026–2030. L'année 2025 a été marquée par la mise en place effective du Comité Durabilité, instance stratégique chargée du suivi des enjeux ESG au niveau Groupe. La formalisation de sa charte et la clarification de son articulation avec le Comité RSE et les Directions Métiers ont permis d'instaurer un cadre de gouvernance cohérent et lisible. La Direction Durabilité a également travaillé à l'intégration progressive des filiales dans le dispositif de pilotage Groupe, afin

d'assurer une cohérence des pratiques et une homogénéisation des standards ESG. Plusieurs réunions structurantes ont été organisées au cours de l'année (à compléter : nombre de réunions, taux de participation, principales décisions structurantes). Les travaux ont été menés en alignement avec les directives de Bank Al-Maghrib ainsi qu'avec les référentiels internationaux de reporting et de gestion des risques (ISSB, TCFD).



Double Matérialité et Positionnement Stratégique 2030

Le processus de double matérialité a été conduit sur l'ensemble de l'exercice 2025, mobilisant des parties prenantes internes et externes (21 enjeux évalués, répartis en 4 catégories : Gouvernance, Offre, Social et Environnement, 67 parties prenantes internes et externes consultées, 16 entretiens individuels avec des parties prenantes externes). Cette démarche a permis d'identifier et de hiérarchiser les enjeux prioritaires à horizon 2030, en tenant compte à la fois des impacts de la Banque sur son environnement et des risques et opportunités pour son modèle d'affaires. La matrice issue de ce travail constitue désormais le socle d'alignement durable du plan stratégique IMPULSE 2030. Elle guide la priorisation des actions, la définition des indicateurs de performance et l'allocation progressive des ressources.

Gestion des Risques Climatiques

La cartographie des risques physiques et de transition a été finalisée en 2025, couvrant l'ensemble des principaux secteurs d'exposition du portefeuille. Des analyses prospectives ont été réalisées sur la base de différents scénarios climatiques, permettant d'identifier les zones de vulnérabilité et les secteurs sensibles. En parallèle, CIH BANK a complété l'analyse de ses émissions propres (scope 1 et 2) par une première évaluation de ses émissions financées (scope 3 portefeuille). Cette avancée constitue une étape structurante vers une lecture plus exhaustive de l'empreinte carbone globale et vers l'intégration progressive des enjeux climatiques dans la stratégie d'allocation et de pilotage du portefeuille.

Finance Durable et Mobilisation des Financements

En 2025, la Banque a poursuivi la structuration de sa feuille de route en matière de finance durable, avec un renforcement du dialogue avec les bailleurs de fonds internationaux (BEI, BERD, IFC). Ces échanges ont porté sur les mécanismes de refinancement durable, les lignes vertes et les dispositifs d'accompagnement technique. Le positionnement stratégique du fonds à impact CIH DIS a été clarifié, avec une définition plus précise des critères ESG et d'impact.

Culture, Sensibilisation et Mobilisation Interne

La diffusion de la culture ESG s'est poursuivie à travers des sessions de sensibilisation dédiées aux directions métiers et aux fonctions support. Ces actions ont permis de renforcer la compréhension des enjeux climatiques et réglementaires. Des ateliers de co-construction ont été organisés afin d'aligner les ambitions stratégiques RSE avec les priorités business, favorisant ainsi une appropriation progressive par les métiers.

Reporting et Transparence

La structuration du dispositif de reporting ESG a constitué un chantier central de l'année. Un travail d'identification des indicateurs prioritaires a été mené en vue de la trajectoire 2026-2030. L'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données constitue désormais un axe prioritaire.

Composition du Comité :

Membre	Fonction
Mme Laila MAMOU	Présidente du Comité – Administratrice de CIH Bank
M. Lhassane BENHALIMA	Membre du Comité – Administrateur indépendant

- Y participent également les personnes suivantes :
- Mme Hammoud Mouna : Secrétaire Générale Groupe CIH Bank
 - M. Zoubir Younes : Directeur Général Délégué Stratégie, Finances Et Développement
 - Mme Mechahouri Meryem : Directeur Général Adjoint Gestion Global des Risques et Contrôle Permanent
 - M. Agoumi Abdelhakim : Directeur Général Adjoint des Ressources Humaines

Activité du Comité de Durabilité au 31 décembre 2025

- Au 31 décembre 2025, le Comité de Durabilité s'est réuni pour sa première session. Durant cette réunion, le comité a abordé les points suivants :
- Cadrage et organisation du Comité de Durabilité ;
 - Positionnement de la politique de durabilité et lien avec la Stratégie IMPULSE 2030 du groupe ;
 - Présentation de la synthèse réglementaire : Directive 5/W/2021 de Bank Al Maghrib, engagements nationaux et internationaux en matière d'ESG ;
 - Gouvernance RSE interne et articulation entre les instances (Comité de Durabilité, Comité d'Audit, Comité des Risques) ;
 - Définition des macro-indicateurs de suivi et des objectifs horizon 2030 ;
 - Mesure d'impact sur le business et le Produit Net Bancaire (PNB) ;
 - Plan d'action filiales en matière de durabilité ;
 - Gap analysis à partir de la stratégie de durabilité en vigueur.

Conclusion

L'exercice 2025 peut être qualifié d'année de consolidation stratégique. La Fonction RSE a posé les fondations d'un pilotage structuré de la durabilité, aligné avec les ambitions du Groupe. Les avancées réalisées permettent d'aborder la période 2026-2030 avec une gouvernance renforcée, une priorisation claire des enjeux et une trajectoire progressivement intégrée au modèle d'affaires.

Médiation interne : bilan de l'année 2025

Rôle et positionnement de la Médiation Interne

Dans la continuité de 2024, la Médiation Interne confirme en 2025 son rôle central dans le dispositif de traitement des réclamations sensibles. Elle intervient :

- en dernier niveau de recours interne,
- comme interlocuteur privilégié des instances externes (CMMB, BAM, Présidence),
- avec une exigence renforcée en matière de traçabilité, de coordination et de conformité réglementaire.

L'année 2025 marque une montée en puissance en volume, tout en maintenant un niveau élevé de performance.

Volume global et performance de traitement

En 2025, la Médiation Interne a pris en charge : 1 098 réclamations (tous canaux confondus)

Décomposition :

- 984 réclamations captées en 2025
- 114 dossiers antérieurs intégralement clôturés
- 953 dossiers 2025 clôturés au 15/02/2026
- 31 dossiers 2025 en cours

Indicateur clé : Taux global de clôture : 97 %

- Comparativement à 2024 (717 dossiers), l'exercice 2025 enregistre une progression significative des flux (+37 %), tout en affichant une amélioration notable de la performance de traitement, avec un taux de résolution porté à 97 %, soit un gain de plus de 7 points par rapport à l'année précédente.

Répartition des flux par canal

L'analyse des flux par canal met en évidence une forte prédominance des saisines issues des instances externes, confirmant le positionnement institutionnel de la Médiation Interne.

- Centre Marocain de Médiation Bancaire : 770 dossiers (685 rattachés à 2025 et 85 antérieurs);
- Direction Générale : 177 dossiers (161 rattachés à 2025 et 16 antérieurs) ;
- Bank Al-Maghrib : 70 dossiers (64 rattachés à 2025 et 6 antérieurs).
- Réclamations directes de la clientèle : 81 dossiers (74 rattachés à 2025 et 7 antérieurs) ;

La structure des flux confirme le rôle central de la Médiation Interne dans le traitement des saisines à forte sensibilité institutionnelle, impliquant des exigences élevées en matière de rigueur, de traçabilité et de coordination avec les métiers concernés.

Lecture analytique :

- 70 % des flux proviennent du CMMB comparablement à 2024 ou il été de 71%. La tendance est donc stable et structurelle.

Répartition par domaine (réclamations captées en 2025)

Sur 993 dossiers captés en 2025 :

- DRPP : 17 % (172 dossiers)
- Hors DRPP : 83 % (812 dossiers)

Cette répartition met en évidence une forte concentration des réclamations sur le périmètre hors DRPP, traduisant des sollicitations importantes sur certains métiers spécifiques et justifiant un pilotage différencié, dont notamment les métiers monétiques et multicanal.

Lecture globale 2025

Dans son ensemble, l'activité 2025 de la Médiation Interne se caractérise par :

- Un volume significatif de réclamations traitées, majoritairement issues des instances institutionnelles ;
- un taux de clôture élevé, supérieur à 97 % au 15/02/2026 ;
- des délais de traitement maîtrisés, avec des écarts explicables selon la nature des domaines ;
- une capacité avérée à absorber des pics d'activité, tout en respectant les exigences réglementaires et les règles de gouvernance.

Si 2024 marquait la consolidation, 2025 marque la maturité opérationnelle.

Délais de traitement – Analyse comparative

- Domaine DRPP
- Délai moyen global : 46 jours
- Délai moyen de traitement dossiers clôturés : 39 jours
- Délai moyen de séjour dossiers en cours : 121 jours

- Domaine hors DRPP
- Délai moyen global : 17 jours
- Délai moyen de traitement dossiers clôturés : 15 jours
- Délai moyen de séjour dossiers en cours : 79 jours

- Délai moyen global tous domaines & canaux ≈ 22 jours

Délai moyen global, tous domaines et tous canaux confondus, s'établit à environ 22 jours pour l'ensemble des réclamations captées en 2025, qu'elles soient clôturées ou encore en cours de traitement.

Les écarts de délais observés entre les domaines DRPP et hors DRPP traduisent des niveaux de complexité et de traitement différenciés. Les réclamations relevant du domaine DRPP présentent des délais plus élevés, cohérents avec la nature plus technique ou sensible des dossiers, tandis que le périmètre hors DRPP affiche des délais de traitement conformes au délai réglementaire.

FONDATION CIH BANK : BILAN DE L'ANNÉE 2025

La Fondation CIH BANK s'inscrit pleinement dans l'engagement sociétal du CIH Bank en œuvrant en faveur de la jeunesse, de l'inclusion sociale et du développement humain.

En 2025, elle a consolidé son action à travers le déploiement de projets structurants à fort impact social, menés en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs à l'échelle nationale.

Au total, 14 partenariats ont été établis et 12 actions terrain réalisées, permettant d'accompagner directement 1 535 bénéficiaires, majoritairement des jeunes de moins de 32 ans, dans des domaines clés tels que l'éducation, l'art, le sport et le digital.

Les programmes mis en œuvre — mentorat, bourses de vie, formations qualifiantes, initiatives d'inclusion sociale et d'employabilité — traduisent la volonté de la Fondation de contribuer durablement à l'autonomisation des jeunes et à la réduction des inégalités d'opportunités.

Cette dynamique a été renforcée par une collaboration étroite avec plusieurs directions de la banque, favorisant une approche intégrée et pérenne de l'impact social.

L'année 2025 marque également une étape majeure avec le dépôt du dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique, illustrant l'ambition de la Fondation de renforcer son rôle au service de l'intérêt général et de l'impact sociétal.

Conclusion stratégique

La Médiation Interne confirme en 2025 :

- Son rôle central dans la gestion des risques relationnels.
- Sa capacité à absorber une pression institutionnelle croissante.
- Son alignement avec les exigences réglementaires.
- Sa contribution à la gouvernance et à la réputation de la Banque.

La question pour 2026 n'est plus seulement la performance de traitement.

Elle devient : comment transformer la donnée Médiation en levier d'amélioration structurelle des processus métiers ?



GESTION GLOBALE DES RISQUES

Processus de gestion des risques

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH Bank a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer d'une cartographie par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propres requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits Corporate,

notamment pour les segments entreprises, promotion immobilière et la clientèle professionnelle et TPE. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Et afin d'accompagner la croissance des Crédits Corporate, la banque a lancé le projet « Excellence Crédit Entreprises » – ECE –, en dotant CIH Bank d'une organisation et de processus performants pour absorber la croissance des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que

la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) qui permet à la Banque d'élaborer des mesures adéquates afin de garantir une viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la Banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risque Opérationnel et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

Dispositif de gestion des risques

Risque de crédit

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit de CIH BANK s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

Surveillance et pilotage du risque de crédit

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction de Surveillance du Risque de Contrepartie, la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction des Engagements.

Des reporting sont régulièrement adressés aux comités compétents.

Analyse du portefeuille des engagements

L'encours au 31 décembre 2025 est marqué par les évolutions suivantes :

- **Banque de l'Entreprise** : Hausse significative de 43.8% par rapport à décembre 2024.
- **Banque de l'Immobilier** : Hausse significative de +20.26% par rapport à décembre 2024. Le portefeuille de la banque de l'Immobilier inclut les dossiers de la promotion immobilière ainsi que les dossiers du secteur de l'Hôtellerie et Immobiliers Locatifs.
- **Banque des Particuliers et professionnels** : Une hausse de +3.01% par rapport à décembre 2024.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et pouvant impacter la tarification.

Aussi, la dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en bucket 2 et bucket 3 selon la norme IFRS 9.

Ces modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Un outil intégrant à la fois les différents modèles de notation des entreprises, de la promotion immobilière, des professionnels ainsi que des Banques et assurances a été déployé en 2021.

Qualité du portefeuille de crédit

Le taux de CES en social s’établit à 7,32% en décembre 2025 contre 5,91% en décembre 2024.

Le taux de CES en consolidé s’établit à 6,27% en décembre 2025 contre 5,76% en décembre 2024.

Risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- Fraude interne,
- Fraude externe,
- Pratiques inappropriées en matière d’emploi et de sécurité sur les lieux de travail,
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l’activité commerciale,
- Dommages aux biens physiques,
- Interruption d’activité et pannes de systèmes,
- Erreur d’exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d’activité.

Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d’image ;
- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu’ils en soient à l’origine et/ou qu’ils en subissent les conséquences ;

- Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d’administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

Un Reporting est adressé régulièrement au Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent et au Comité Management des Risques Globaux ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

Le plan de continuité des activités (PCA)

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l’établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures. Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d’activité, et constitué entre autres d’un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d’un plan d’hébergement... Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d’activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d’activité couvre aujourd’hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH BANK. Il fait l’objet d’une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Gestion des risques liés aux activités externalisées

Depuis 2021, CIH BANK a mis en place un dispositif d’évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée

A ce titre, le dispositif d’évaluation des risques d’encadrement des activités externalisées s’articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l’exercice d’évaluation/ réévaluation annuelle
- L’évaluation post contractuelle

Gestion des risques nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S’assurer que l’analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S’assurer que l’ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l’évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d’application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l’offre existante.

Le processus d’évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s’imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement.

Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d’évaluer l’ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, environnemental et social, etc.

Risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l’ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s’articulent autour d’un nombre d’entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l’Investissement :
 - Direction Salle des marchés
- Direction Stratégie, Finances Et Développement :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM
 - Direction Comptabilité et fiscalité
 - Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :

- Direction Flux et transactions (BO)
 - Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
- Entité Risques de marché et financiers
- Le Middle office salle des marchés

Rôle de la Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle
- Structuration de placements pour les clients
- Gestion des portefeuilles pour compte propre
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque

Rôle de la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel

La direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a notamment pour rôle le contrôle et l'encadrement des activités de marché, à travers :

- L'entité Risques de Marché et Financiers pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Dispositif risques de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH BANK a également obtenu en 2025 le statut d'Intermédiaire en Valeurs du Trésor sur le marché obligataire.

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation : ayant pour objectif réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.
- Un portefeuille de placement : ayant pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.
- Un portefeuille d'investissement MAD et devises : ayant pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, CIH BANK détient une position de change.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

D'autre part, CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VAR) et un système de limites.

Gestion Actif-Passif

Evaluation des risques de taux d'intérêt et de liquidité

Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2025 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux de -200 pb, de +201 MDH soit 2,96% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de +169 MDH, soit +6,43% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -184 MDH, soit -7,04% de la MNI prévisionnel.

Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

Ratio de solvabilité et actifs pondérés

Sur base individuelle

Evaluation du risque global de taux

Au 31 décembre 2025, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH BANK s'établissent à 12,2 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 14,86 %.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent à 9,3 milliards de dirhams intégrant 6,34 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 1,95 milliard de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les immobilisations incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 315 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 136 millions de dirhams.

Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 11,36 %.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 2,87 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires subordonnés pour un montant de 2,44 milliards de dirhams.

Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2025 s'élèvent à 73 milliards de dirhams, soit une augmentation de 7,7 milliards de dirhams par rapport à décembre 2024.

Risque de marché

Les risques pondérés au titre du risque de marché s'établissent à 1,6 milliard de dirhams au 31 décembre 2025.

Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 7,3 milliards de dirhams

Sur base consolidée

Au 31 décembre 2025, les fonds propres réglementaires de CIH BANK s'établissent à 13,6 milliards de dirhams intégrant 10,58 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 1 et 3,026 milliards de dirhams de fonds propres de catégorie 2. Le ratio de fonds propre Tier 1 ressort à 11,18 % et le ratio de solvabilité s'établit à 14,38 %.

A fin décembre 2025, les risques pondérés s'élèvent à 94,5 milliards de dirhams, soit une augmentation de 2,9 milliards de dirhams par rapport à décembre 2024.

Risque de crédit

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin décembre 2025 s'élèvent à 83,8 milliards de dirhams, soit une augmentation de 14,2 milliards de dirhams par rapport à décembre 2024.

Risque de marché

Les risques pondérés au titre du risque de marché s'établissent à 1,6 milliard de dirhams au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 764 millions de dirhams par rapport à Décembre 2024.

Risque opérationnel

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 9,1 milliards de dirhams contre 7,95 milliards de dirhams à fin décembre 2024.

RAPPORT ESG

RAPPORT ESG 2025



LA BANQUE DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS





SOMMAIRE

98 **MOT DU PRÉSIDENT**

99 **MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

100 **PRÉAMBULE**

113 **1. UN MODÈLE FINANCIER ET DE GOUVERNANCE
ROBUSTE ET RÉSILIENT, SOCLE DE CONFIANCE**

140 **2. UNE FINANCE RESPONSABLE ET INCLUSIVE,
MOTEUR DE NOTRE CROISSANCE**

154 **3. UNE CULTURE D'EXCELLENCE, D'ÉQUITÉ ET
D'ENGAGEMENT**

169 **ANNEXES**

MOT DU PRÉSIDENT



LOTFI SEKKAT

Président Directeur Général

L'année 2025 marque une étape charnière pour CIH BANK. Dans la continuité de notre trajectoire de croissance responsable, nous avons engagé des chantiers structurants qui consolident notre démarche et lui donnent une nouvelle impulsion : l'élaboration d'une nouvelle stratégie RSE, pleinement imbriquée dans notre stratégie d'entreprise Impulse 2030, et l'intégration des enjeux climatiques dans notre stratégie, notre gouvernance et nos processus de gestion des risques.

Cette nouvelle stratégie RSE n'est pas un exercice parallèle à notre stratégie d'entreprise. Elle a été conçue dans le prolongement direct d'Impulse 2030, avec la conviction que performance économique et responsabilité sociétale ne s'opposent pas, mais se renforcent mutuellement. Pour structurer la supervision de cette démarche, nous avons créé en 2025 un Comité de Durabilité, directement rattaché au Conseil d'Administration. Notre nouvelle feuille de route RSE s'articule autour de trois ambitions : un modèle financier robuste ancré dans une gouvernance exigeante, une finance responsable et inclusive au service du plus grand nombre, et une culture d'excellence, d'équité et d'engagement qui place nos collaborateurs au cœur de notre démarche.

Le changement climatique transforme durablement les économies, les marchés et les responsabilités des institutions financières. En 2025, CIH BANK a franchi une étape décisive dans le renforcement de son dispositif climatique, avec la réalisation d'un premier bilan carbone de son portefeuille de financement et d'une cartographie des risques physiques et de transition sur ses principaux secteurs d'exposition. La gouvernance climatique, la gestion des risques et la décarbonation progressive de notre portefeuille constituent les trois leviers complémentaires de notre engagement. Dans le sillage des engagements climatiques du Maroc et de la CDN 3.0, nous entendons accompagner nos clients dans leur transition.

Sur le plan sociétal, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de l'inclusion financière et fait progresser notre démarche en faveur de l'équité professionnelle, couronnée par l'obtention de la certification EDGE Move en matière d'égalité de genre. Nos collaborateurs demeurent au cœur de notre stratégie, soutenus par un investissement renforcé dans la formation, le bien-être et un dialogue social structuré.

À travers ce rapport ESG 2025, nous partageons avec transparence nos réalisations et notre vision d'avenir. La valeur que nous créons ne peut être dissociée de l'impact positif que nous générons pour nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires, notre environnement et notre pays. En bâtissant dès aujourd'hui la Banque de référence des nouvelles générations, nous agissons avec la conviction que chaque décision compte pour notre avenir commun.

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

La gouvernance constitue un pilier central du modèle de développement de CIH BANK et un levier déterminant de sa performance durable. Elle s'inscrit dans le respect des standards les plus exigeants, fondés sur la transparence, la rigueur des processus décisionnels, la qualité des organes de gouvernance et une gestion proactive des risques.

CIH BANK veille en permanence au renforcement de son dispositif de gouvernance, afin d'en garantir la robustesse, l'efficacité et l'alignement avec les meilleures pratiques. Cette exigence se traduit par une structuration claire des responsabilités, un cadre de contrôle interne renforcé et une supervision étroite des enjeux stratégiques du Groupe.

2025 a été à cet égard une année marquante. La création du Comité de Durabilité, directement rattaché au Conseil d'Administration, traduit la volonté d'ancrer les enjeux RSE au plus haut niveau de décision. L'équipe Durabilité a coordonné l'analyse de double matérialité, exercice choisi pour sa pertinence et son alignement avec les standards internationaux les plus récents, qui fonde notre nouvelle stratégie RSE, construite en cohérence avec le plan Impulse 2030. Elle a, en outre, accompagné la montée en charge du dispositif climatique. Ces avancées illustrent la complémentarité entre gouvernance et durabilité.

Dans ce cadre, les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont progressivement intégrées aux mécanismes de pilotage et de décision, assurant une prise en compte cohérente des intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

L'intégration des risques climatiques s'inscrit dans cette évolution et contribue à l'adaptation continue de notre cadre de gestion des risques, permettant à la Banque de mieux appréhender les transformations économiques, réglementaires et environnementales qui redessinent le secteur financier.

À travers cette approche globale et cohérente, CIH BANK affirme son engagement en faveur d'une gouvernance exemplaire, au service d'une performance responsable, résiliente et durable.



MOUNA HAMMOUD
Secrétaire Générale



PRÉAMBULE

A. À PROPOS DE CIH BANK

101

B. MODÈLE ÉCONOMIQUE

102

C. CHAÎNE DE VALEUR

103

D. CIH BANK, HISTORIQUEMENT ENGAGÉE DANS L'INCLUSION ET PORTÉE PAR UNE TRAJECTOIRE RSE RECONNUE

106

E. ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ : FONDEMENT DE NOTRE DÉMARCHE RSE 2026-2030

107

F. NOTRE STRATÉGIE RSE 2026-2030

110

G. NOTRE CONTRIBUTION AUX ODD

111

À PROPOS DE CIH BANK

Depuis plus d'un siècle, CIH BANK s'impose comme un acteur majeur du secteur bancaire marocain, plaçant l'innovation et la proximité au cœur de sa stratégie. Créée en 1920, la Banque accompagne les particuliers et les entreprises dans la concrétisation de leurs ambitions, contribuant ainsi au développement économique et social du Maroc.

Au fil des années, CIH BANK a démontré sa solidité et sa capacité d'adaptation face aux mutations économiques et sociales qu'a connues le pays. La Banque s'appuie sur un large réseau d'agences réparties sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'une offre digitale complète, mettant ainsi à disposition de la clientèle des solutions bancaires accessibles, sécurisées et adaptées aux nouveaux usages.

Nos métiers & expertises

Historiquement tourné vers les secteurs de l'immobilier et de la promotion hôtelière, CIH BANK a développé une offre complète de services bancaires, financiers et technologiques, afin de répondre aux besoins d'une clientèle diversifiée et connectée.

Ainsi, le Groupe propose aujourd'hui de larges gammes de produits et services financiers couvrant différents domaines d'expertise complémentaires.

- Services bancaires
- Crédits aux particuliers (crédits immobiliers et à la consommation, crédits participatifs, etc.)
- Financement des entreprises (crédits d'investissement et d'exploitation, leasing, etc.)
- Assurances
- Salle des marchés

Filiales

Le positionnement de la Banque est renforcé par un écosystème de filiales spécialisées couvrant plusieurs domaines stratégiques, permettant au Groupe d'élargir son périmètre d'expertise et de consolider sa présence sur un marché en pleine croissance.



CIH COURTAGE
Assurance

CIH PATRIMMO
Fond OPCI

Chiffres clés

2 469
collaborateurs
dont



49 %
de femmes

337
agences



2,8M
de clients
actifs dont



46 %
de femmes

5 422,5
MMAD



PNB

99,5
Md MAD



**Dépôts
clientèle**

118,1
Md MAD



**Crédits
clientèle**

MODÈLE ÉCONOMIQUE

Nos Valeurs



RESPECT

S'élever dans le Respect de notre ADN et de notre environnement.



INNOVATION

Se révéler par l'Innovation, la performance et le renouvellement continu.



SOLIDARITÉ

Se dresser Solidaires pour notre bien, celui de nos clients et de nos concitoyens.



ENGAGEMENT

Réussir nos Engagements avec combativité & intelligence.



EXCELLENCE

Avancer avec Excellence en repoussant nos limites et en cultivant l'ambition du meilleur, chaque jour.

Nos Atouts

UNE CULTURE D'ENTREPRISE FÉDÉRATRICE

82 % des collaborateurs ont exprimé leur plein engagement envers la Banque³

UN MODÈLE D'INCLUSION FINANCIÈRE PIONNIER

337 Agences
~3/4 de clients bénéficiant de la gratuité

361 M de connexions à CIH Online & CIH Mobile

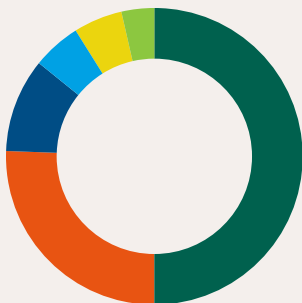
UN LEADERSHIP HISTORIQUE DU FINANCEMENT IMMOBILIER

7 941 logements financés dans le cadre de Fogarim et Villes Sans Bidonvilles¹

LA BANQUE DE RÉFÉRENCE DE LA JEUNESSE MAROCAINE

45 % de clients âgés de moins de 30 ans

UN ACTIONNARIAT ANCRÉ DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE²



50 % Massira Capital Mgmt	25,9 % Flottant	10 % AtlantaSanad
5,1 % Caisse de Dépôt et de Gestion	5,47 % RCAR	3,36 % Personnel CIH Bank
0,12 % Holmarcom		

¹ Depuis 2023

² Données à 11/2025

³ Enquête interne menée par le BCG

IMPULSE 2030 Nos 3 Ambitions Stratégiques

Accompagner les nouvelles générations

Jeunes

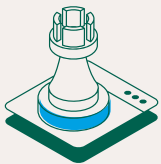
Entrepreneurs

Promoteurs



Notre création de valeur

La banque de demain dès aujourd'hui au service des nouvelles générations



UN MODÈLE FINANCIER ET DE GOUVERNANCE ROBUSTE ET RÉSILIENT, SOCLE DE CONFIANCE

33 % de femmes parmi les administrateurs

33 % d'administrateurs indépendants

100 % de taux de traitement de la cellule d'écoute

0 condamnation pour violation des lois anti-corruption

100 % des alertes SOC traitées dans les délais

8 campagnes de sensibilisation au Hacking social



UNE FINANCE RESPONSABLE ET INCLUSIVE, MOTEUR DE NOTRE CROISSANCE

46 % de femmes parmi la clientèle

93 % de taux de satisfaction client

41,3 MMAD d'encours de financements aux TPE

3 374 MMAD accordés pour l'autoroute de l'eau



UNE CULTURE D'EXCELLENCE, D'ÉQUITÉ ET D'ENGAGEMENT

6 J. de formation par employé/an

49 % de femmes parmi les effectifs

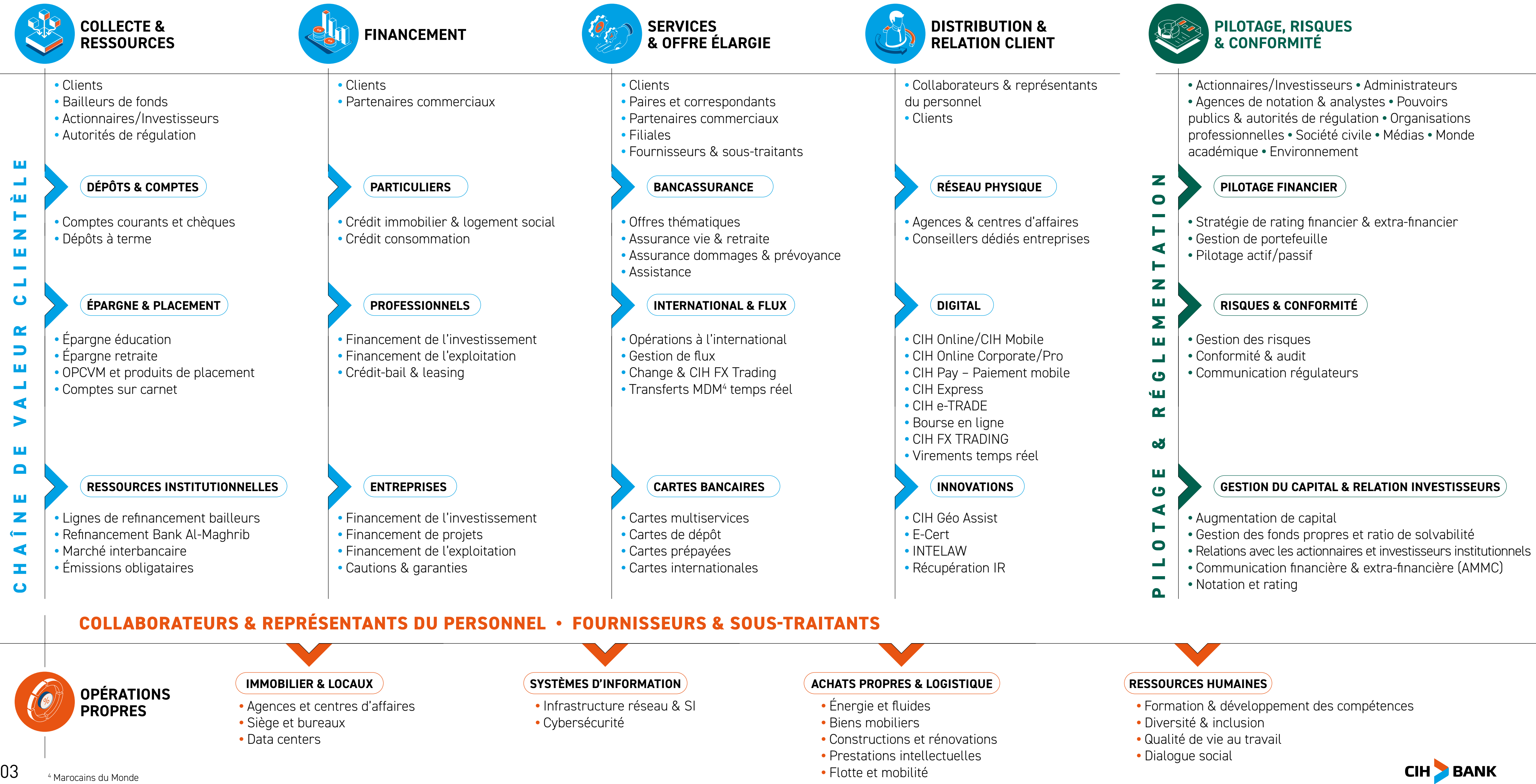
47 % des nouvelles recrues fraîchement diplômées

10,4 % part des primes dans la masse salariale

14,08 MMAD consacrés aux œuvres sociales

1 535 bénéficiaires de la Fondation CIH BANK

CHAÎNE DE VALEUR



Cartographie des parties prenantes et modalités d'engagement



COLLABORATEURS & REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

- Entretiens annuels d'évaluation et de développement
- Enquêtes d'engagement et baromètre social
- Comités de dialogue social et réunions syndicales
- Intranet
- Événements internes et conférences thématiques

QUALITÉ DE LA RELATION

- Taux de participation aux enquêtes internes
- Taux d'engagement des collaborateurs
- Taux de turnover et d'absentéisme

ATTENTES PRIORITAIRES

- Diversité des collaborateurs & équité
- Culture d'entreprise & nouvelles compétences
- Qualité de vie au travail & dialogue social



CLIENTS (PARTICULIERS, PROFESSIONNELS, ENTREPRISES)

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

- Enquêtes de satisfaction et mesure NPS
- Centres de relation client, agences et centres d'affaires
- Applications digitales
- Plateforme de réclamations et canaux digitaux
- Communication commerciale et événements clients

QUALITÉ DE LA RELATION

- Scores de satisfaction client (NPS)
- Taux de réclamations et délais de traitement
- Taux d'adoption des services digitaux

ATTENTES PRIORITAIRES

- Finance inclusive & éducation financière
- Expérience clients & transparence
- Accompagnement des TPE/Startups
- Cybersécurité et protection des données



FOURNISSEURS & PRESTATAIRES DE SERVICES

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

- Clauses contractuelles et cahiers des charges RSE
- Politique d'achats responsables
- Évaluations et audits fournisseurs
- Réunions de suivi de la performance
- Partenariats et conventions cadres

QUALITÉ DE LA RELATION

- Respect des clauses contractuelles et SLA
- Performance qualité et délais de livraison
- Conformité aux exigences RSE de la Banque

ATTENTES PRIORITAIRES

- Achats responsables
- Éthique des affaires



ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS & INVESTISSEURS

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

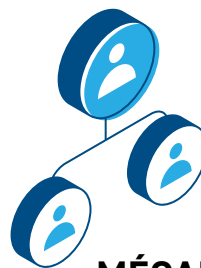
- Assemblée Générale annuelle
- Réunions du Conseil d'Administration
- Publications financières et rapports annuels (ESG inclus)
- Roadshows et réunions investisseurs
- Annonces AMMC et communication boursière

QUALITÉ DE LA RELATION

- Retour sur capitaux propres (ROE) et dividendes
- Résultats des votes en Assemblée Générale
- Notation ESG et intégration au MASI ESG

ATTENTES PRIORITAIRES

- Performance financière et création de valeur
- Gouvernance & gestion des risques ESG
- Éthique des affaires
- Transparence



FILIALES

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

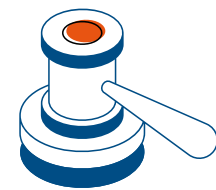
- Comités de gouvernance et de pilotage Groupe
- Reporting financier consolidé
- Politiques et procédures Groupe
- Échanges opérationnels réguliers

QUALITÉ DE LA RELATION

- Conformité aux politiques Groupe
- Performance financière et opérationnelle des filiales
- Intégration des enjeux RSE dans les filiales

ATTENTES PRIORITAIRES

- Gouvernance & gestion des risques ESG
- Harmonisation des pratiques RSE



POUVOIRS PUBLICS & AUTORITÉS DE RÉGULATION

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

- Rapports réglementaires périodiques (AMMC, Bank Al-Maghrib)
- Participation aux consultations et groupes de travail sectoriels
- Dialogue bilatéral avec les autorités de tutelle
- Contribution aux politiques publiques

QUALITÉ DE LA RELATION

- Conformité réglementaire et absence de sanctions
- Qualité et délais des reporting réglementaires
- Participation constructive aux travaux réglementaires

ATTENTES PRIORITAIRES

- Conformité du reporting
- Éthique des affaires
- Cybersécurité et protection des données personnelles
- Finance inclusive & éducation financière
- Finance & immobilier durables
- Intégration des critères ESG aux financements et investissements
- Atténuation du changement climatique
- Gestion des risques climatiques physiques et de transition



BAILLEURS DE FONDS & PARTENAIRES COMMERCIAUX

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

- Conventions de partenariat
- Lignes de financement dédiées
- Reporting d'impact et ESG
- Réunions de suivi des programmes financés
- Participation aux conférences et forums internationaux

QUALITÉ DE LA RELATION

- Performance commerciale des partenariats
- Respect des conditions et clauses ESG des conventions
- Qualité du reporting d'impact transmis aux bailleurs
- Renouvellement et élargissement des lignes de financement

ATTENTES PRIORITAIRES

- Mobilisation commerciale du réseau
- Conformité du reporting
- Éthique des affaires
- Finance inclusive & éducation financière, en particulier pour les femmes
- Finance & immobilier durables
- Intégration des critères ESG aux financements et investissements
- Atténuation du changement climatique



ANALYSTES & MÉDIAS

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

- Conférences de presse et communiqués officiels
- Rapports annuels (ESG inclus) et publications financières
- Réponses aux demandes d'information

QUALITÉ DE LA RELATION

- Tonalité et exactitude de la couverture médiatique
- Qualité des analyses de marché publiées
- Veille e-réputation

ATTENTES PRIORITAIRES

- Transparence et qualité de l'information publiée



ORGANISMES PROFESSIONNELS & FÉDÉRATIONS SECTORIELLES

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

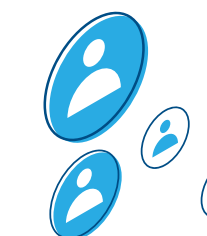
- Adhésion et participation active aux instances sectorielles
- Contribution aux groupes de travail et commissions
- Participation aux événements et conférences du secteur
- Représentation dans les organisations professionnelles bancaires

QUALITÉ DE LA RELATION

- Niveau d'implication dans les travaux collectifs
- Contribution aux positions sectorielles communes

ATTENTES PRIORITAIRES

- Évolutions réglementaires et normes sectorielles
- Pratiques responsables dans le secteur bancaire
- Partage des bonnes pratiques RSE



SOCIÉTÉ CIVILE & COMMUNAUTÉS

MÉCANISMES D'ENGAGEMENT

- Programmes de la Fondation CIH BANK
- Partenariats avec associations et ONG
- Partenariats avec le monde académique
- Engagement des collaborateurs (bénévolat)

QUALITÉ DE LA RELATION

- Impact des programmes sociaux, académiques et culturels
- Nombre de bénéficiaires des actions de la Fondation
- Niveau de satisfaction des partenaires

ATTENTES PRIORITAIRES

- Soutien aux communautés et engagement collaborateurs
- Soutien de l'innovation
- Accompagnement des Startups
- Rôle sociétal de la Banque

CIH BANK, HISTORIQUEMENT ENGAGÉE DANS L'INCLUSION ET PORTÉE PAR UNE TRAJECTOIRE RSE RECONNUE

La RSE n'est pas une démarche récente pour CIH BANK. Depuis sa création, la Banque a inscrit dans son modèle une vocation d'utilité sociale et économique, d'abord à travers le financement du logement et du tourisme dès les années 1920, puis en accompagnant les grandes priorités nationales : logement social et résorption de l'habitat insalubre dans les années 2000, inclusion territoriale et accès à la propriété pour les ménages modestes dans les années 2010.

C'est à partir de 2021 que cette trajectoire se structure formellement : première stratégie RSE, création de la Fondation CIH BANK, institutionnalisation de la fonction RSE, reconnaissance par l'intégration du MASI ESG et du prix du meilleur rapport ESG. La période 2023-2025 marque une nouvelle étape : intégration explicite des enjeux climatiques avec la réalisation du bilan carbone et la mise en œuvre d'un plan de réduction des émissions de GES liées au fonctionnement propre, engagement en faveur de la parité avec la Charte du Genre et la Certification EDGE niveau MOVE, et création d'un Comité Durabilité émanant directement du Conseil d'Administration.

Cette légitimité est le résultat d'un engagement continu sur plus d'un siècle, que la stratégie RSE vient prolonger et amplifier.



Accès au logement

- Création du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH)
- Mise en place des premiers mécanismes de financement du logement au Maroc
- Financement de projets hôteliers et touristiques
- Contribution au développement économique par le tourisme



Logement social et habitat insalubre

- Financement des programmes nationaux de logement social
- Villes Sans Bidonvilles, résorption de l'habitat insalubre



Inclusion territoriale

- Financement de villes nouvelles et de projets d'aménagement urbain
- Solutions de financement pour primo-accédants et ménages à revenus modestes
- Banque Gratuite, Digitale et Inclusive



Stratégie RSE

- 1^{re} Stratégie RSE
- Création de la Fondation CIH BANK
- Création de la fonction RSE
- Intégration du MASI ESG
- Prix du meilleur rapport ESG
- Lancement de la crèche d'entreprise



Climat & Durabilité

- Réalisation du Bilan carbone et plan de réduction des émissions de GES de la Banque
- Charte du Genre et Certification EDGE niveau MOVE
- Création du Comité Durabilité émanant du Conseil d'Administration

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ : FONDEMENT DE NOTRE DÉMARCHE RSE 2026-2030

Dans le cadre de la construction de notre stratégie RSE 2026-2030, nous avons conduit, entre fin 2025 et début 2026, une analyse de double matérialité avec le soutien d'un cabinet expert indépendant.

Cette analyse permet d'identifier les enjeux de durabilité les plus significatifs pour notre organisation, selon deux lectures simultanées et complémentaires : l'impact de nos activités sur l'environnement et les personnes d'une part, l'incidence financière de ces enjeux sur notre modèle de création de valeur d'autre part.

C'est cette double lecture qui fonde la robustesse de l'exercice et lui confère sa valeur décisionnelle.

Matérialité d'impact

Impact de l'entreprise sur l'environnement et les personnes.
Illustrée par les **impacts** (positifs et négatifs).

CIH BANK



ENJEUX RSE

Matérialité financière

Impact des enjeux environnementaux et sociaux sur la création de valeur financière de l'entreprise.
Illustrée par les **risques et les opportunités**.



ENJEUX RSE

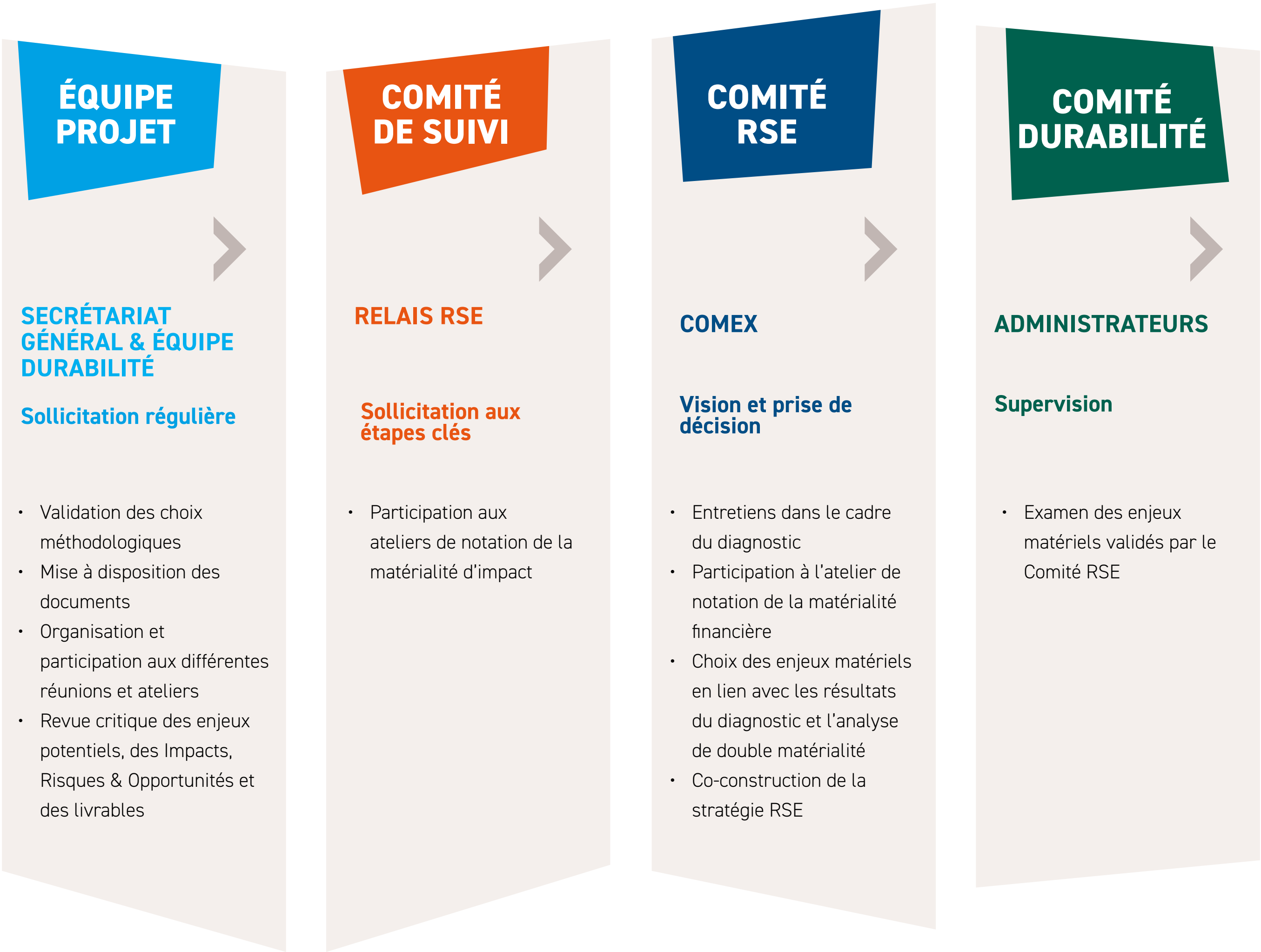


CIH BANK



La gouvernance du projet

La conduite de cette analyse a mobilisé plusieurs instances internes, selon un partage de rôles structuré.



Une méthodologie en six étapes clés

La démarche s'est articulée en six étapes successives, depuis la revue documentaire jusqu'à la restitution. Une revue documentaire et un benchmark sectoriel à l'échelle internationale ont permis de pré-identifier 21 enjeux potentiels, répartis en quatre thématiques : Gouvernance,

Offre, Social et Environnement. Ces enjeux ont ensuite été qualifiés en termes d'impacts, de risques et d'opportunités (IRO), les trois dimensions analytiques au cœur du cadre des European Sustainability Reporting Standards (ESRS).



21 enjeux évalués, répartis en 4 catégories : Gouvernance, Offre, Social et Environnement

67 parties prenantes internes et externes consultées

16 entretiens individuels avec des parties prenantes externes

I

IMPACTS

Incidences positives ou négatives des activités de l'entreprise sur l'environnement et l'humain

R

RISQUES

Incidences financières négatives liées aux questions environnementales, sociales ou de gouvernance

O

OPPORTUNITÉS

Incidences financières positives des questions de durabilité

FOCUS

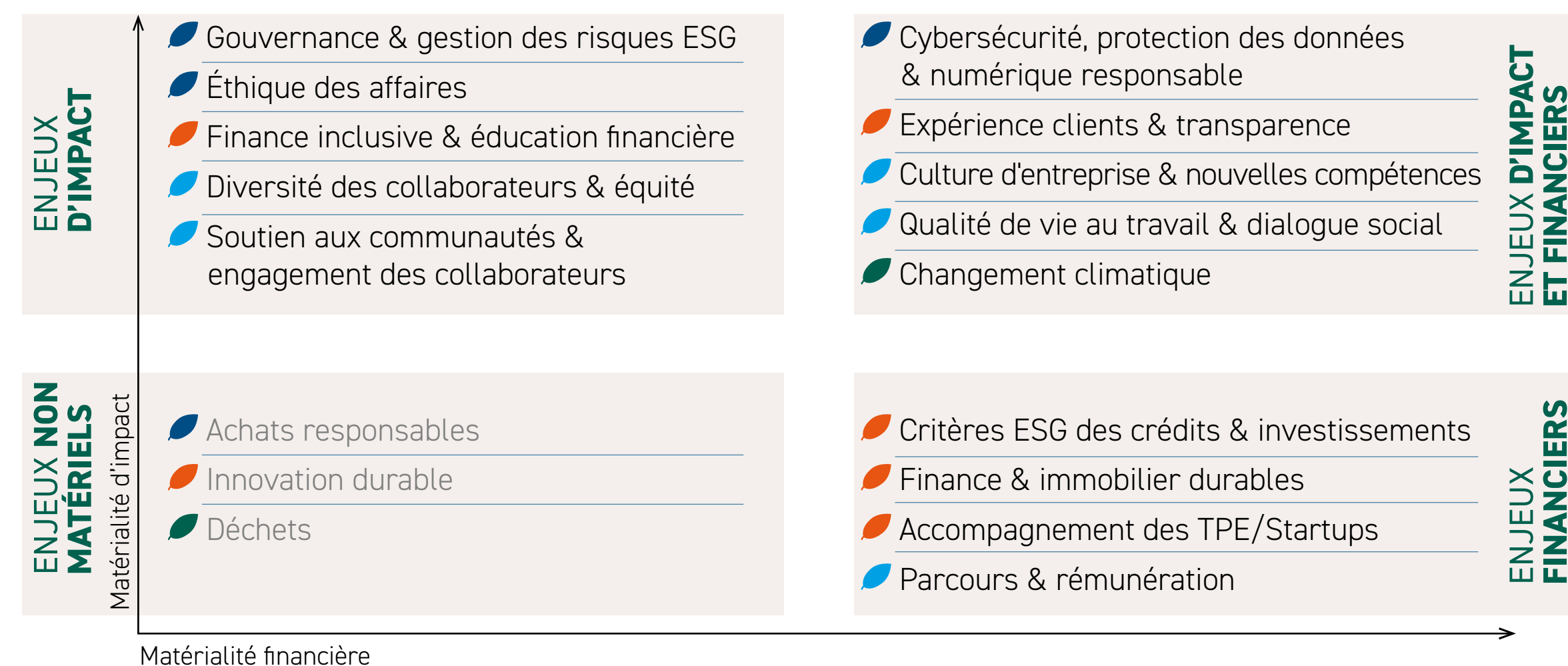
La consultation des parties prenantes

Sur la base des 21 enjeux potentiels, une consultation structurée a été conduite auprès de 67 parties prenantes internes et externes, sous forme d'ateliers de notation et d'entretiens individuels. Chaque participant a été invité à se prononcer sur le sens des incidences, leur importance et la probabilité qu'elles se matérialisent, ainsi qu'à formuler des observations qualitatives. Les parties prenantes externes mobilisées sont issues de diverses catégories : clients, fournisseurs, administrateurs, partenaires, bailleurs de fonds internationaux, actionnaires société civile, etc.

Les réponses ont été traitées selon une méthode d'équi-pondération : chaque répondant a exercé

une influence identique sur les résultats finaux, quelle que soit son appartenance catégorielle. Des échanges du Comité RSE sur les seuils de matérialité et la confrontation aux résultats qualitatifs issus des entretiens et ateliers ont permis de procéder à des arbitrages, en termes de réintégration et de regroupement de certains enjeux fortement interdépendants. À l'issue de cette analyse, 14 enjeux ont été sélectionnés comme matériels et stratégiques par le Comité RSE, puis examinés par le Comité de Durabilité. La lecture de la matrice ajustée révèle une structuration claire en trois catégories.

Les résultats



■ Gouvernance
 ■ Offre
 ■ Social
 ■ Environnement

Les enjeux d'impact et financiers occupent le quadrant supérieur droit de la matrice : ils sont simultanément perçus comme significatifs par l'impact sur nos parties prenantes et déterminants pour notre modèle d'affaires. Ce sont des enjeux structurants pour le fonctionnement de la Banque, qui conditionnent la continuité de service, et sur lesquels nous sommes déjà fortement engagés.

Les enjeux d'impact se concentrent dans le quadrant supérieur gauche. La matérialité

d'impact porte ici sur la confiance dans la Banque à travers sa conduite des activités et son rôle sociétal.

Les enjeux financiers se situent dans le quadrant inférieur droit : ils touchent directement à l'intégration des enjeux ESG dans notre modèle d'affaires et à notre offre.

Ces 14 enjeux matériels constituent le socle de notre rapport ESG 2025 et le point d'ancrage de notre stratégie RSE 2026-2030.

FOCUS

La qualification des IRO

Pour chacun des 14 enjeux matériels identifiés à l'issue de la matrice de double matérialité, une qualification IRO a été conduite afin de préciser le sens des incidences associées.

	IRO		ENJEU MATÉRIEL
GOUVERNANCE	I+	O	Gouvernance & gestion des risques ESG
	I+	R	Éthique des affaires
OFFRE	I+	R	Cybersécurité, protection des données & numérique responsable
	I+	R	Expérience clients & transparence
	I+	O	Critères ESG des crédits & investissements
	I+	O	Finance & immobilier durables
	I+	O	Accompagnement des TPE/Startups
	I+	O	Finance inclusive & éducation financière
SOCIAL	I+	O	Culture d'entreprise & nouvelles compétences
	I+	O	Diversité des collaborateurs & équité
	I+	O	Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs
	I+	O	Qualité de vie au travail & dialogue social
	I-	R	Parcours & rémunération
ENVIRONNEMENT	I-	R	Changement climatique

Impact Positif Impact Négatif Opportunité Risque

NOTRE STRATÉGIE RSE 2026-2030

Nos 14 enjeux matériels dessinent, dans leur cohérence, les contours d'une trajectoire stratégique : celle d'une banque qui entend assumer pleinement son rôle d'acteur de référence au service des nouvelles générations, dès aujourd'hui.

Notre stratégie RSE 2026-2030 s'articule autour de trois ambitions, directement issues de la lecture des résultats de la double matérialité :

Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance, en développant une offre qui intègre les critères ESG à nos crédits et investissements, accompagne les TPE et Startups, accélère la finance et l'immobilier durables, et renforce l'inclusion financière et l'expérience client.

Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance, en consolidant notre gouvernance et la gestion de nos risques ESG, en maintenant le plus haut niveau d'exigence éthique

dans nos pratiques, en renforçant notre maîtrise des risques cyber et numériques, et en intégrant le changement climatique dans notre gestion prospective des risques.

Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement, en investissant dans la diversité et l'équité de nos collaborateurs, en développant les compétences nécessaires aux transformations en cours, en allant plus loin dans la qualité de vie au travail et le dialogue social, et en amplifiant notre rôle sociétal auprès des communautés que nous servons.

Ces trois ambitions reposent sur un socle de valeurs qui constitue l'ADN de la Banque : Respect, Innovation, Solidarité, Engagement pour l'Excellence. C'est à l'aune de ces valeurs que nos engagements RSE sont pilotés, évalués et rendus publics dans le présent rapport.

LA BANQUE DE DEMAIN DÈS AUJOURD'HUI AU SERVICE DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

01. UN MODÈLE FINANCIER ET DE GOUVERNANCE ROBUSTE ET RÉSILIENT, SOCLE DE CONFIANCE

- Gouvernance & gestion des risques ESG
- Éthique des affaires
- Cybersécurité, protection des données & numérique responsable
- Changement climatique

02. UNE FINANCE RESPONSABLE ET INCLUSIVE, MOTEUR DE NOTRE CROISSANCE

- Finance inclusive & éducation financière
- Accompagnement des TPE/Startups
- Expérience clients & transparence
- Finance & immobilier durables
- Critères ESG des crédits & investissements

03. UNE CULTURE D'EXCELLENCE, D'ÉQUITÉ ET D'ENGAGEMENT

- Diversité des collaborateurs & équité
- Culture d'entreprise & nouvelles compétences
- Qualité de vie au travail & dialogue social
- Parcours & rémunération
- Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs

VALEURS > RESPECT, INNOVATION, SOLIDARITÉ, ENGAGEMENT POUR L'EXCELLENCE

NOTRE CONTRIBUTION AUX ODD

Notre contribution aux objectifs de développement durable est analysée au niveau des cibles, et non des seuls objectifs globaux, afin d'ancrer notre engagement dans la réalité de nos activités et de garantir la traçabilité du lien avec nos enjeux matériels. Pour chacune, nous identifions une contribution chiffrée, rendant compte de manière concrète de l'impact de nos actions.

ODD AUXQUELS NOUS CONTRIBUONS	CIBLES	ENJEUX MATÉRIELS	NOTRE CONTRIBUTION CHIFFRÉE
	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays. 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.	Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs Finance inclusive & éducation financière Finance & immobilier durables	7 941 logements sociaux financés dans le cadre de FOGARIM et Villes Sans Bidonvilles⁵ 622 millions de dirhams débloqués dans le cadre des programmes FOGARIM et Villes Sans Bidonvilles⁵ 3 374 millions de dirhams accordés pour l'autoroute de l'eau
	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique. 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.	Diversité des collaborateurs & équité Parcours & rémunération	35,7 % de femmes dans le CODG 49 % de femmes parmi les effectifs 46 % de femmes parmi la clientèle
	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial. 7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.	Finance & immobilier durables	En cours de calcul

⁵ Depuis 2023

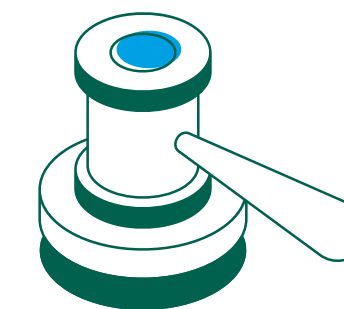
ODD AUXQUELS NOUS CONTRIBUONS	CIBLES	ENJEUX MATÉRIELS	NOTRE CONTRIBUTION CHIFFRÉE
	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers. 8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance. 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale. 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire. 8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.	Accompagnement des TPE/Startups Finance inclusive & éducation financière Diversité des collaborateurs & équité Qualité de vie au travail & dialogue social Parcours & rémunération	~3/4 de la clientèle bénéficiant de la gratuité 100 % de la main-d'œuvre propre couverte par un système de gestion santé-sécurité 47 % des nouvelles recrues sont fraîchement diplômées
	9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés.	Accompagnement des TPE/Startups	41 295 062 MAD d'encours de financements aux TPE
	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. 10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.	Finance inclusive & éducation financière Diversité des collaborateurs & équité Qualité de vie au travail & dialogue social Parcours & rémunération	45 % de la clientèle jeune de moins de 30 ans 14 080 000 MAD consacrés aux œuvres sociales (hors santé, prévoyance et retraite)
	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	Changement climatique	3 374 millions de dirhams accordés pour l'autoroute de l'eau
	16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée. 16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes. 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux. 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.	Éthique des affaires Gouvernance & gestion des risques ESG	0 condamnations pour violation des lois anti-corruptions 0 incidents de corruption

04

**UN MODÈLE FINANCIER
ET DE GOUVERNANCE
ROBUSTE ET RÉSILIENT,
SOCLE DE CONFIANCE**

A . Gouvernance & gestion des risques ESG

114



33 % de femmes parmi les administrateurs

33 % d'administrateurs indépendants

B. Éthique des affaires

124



100 % de taux de traitement des remontées à la cellule d'écoute

0 condamnations pour violation des lois anti-corruption

C. Cybersécurité, protection des données & numérique responsable

127



100 % des alertes sécurité remontées par le SOC traitées dans les délais

8 campagnes de sensibilisation au Hacking social

D. Changement climatique

131



46 % du portefeuille corporate exposé à un risque physique élevé ou extrême

28 % du portefeuille corporate exposé à un risque de transition élevé

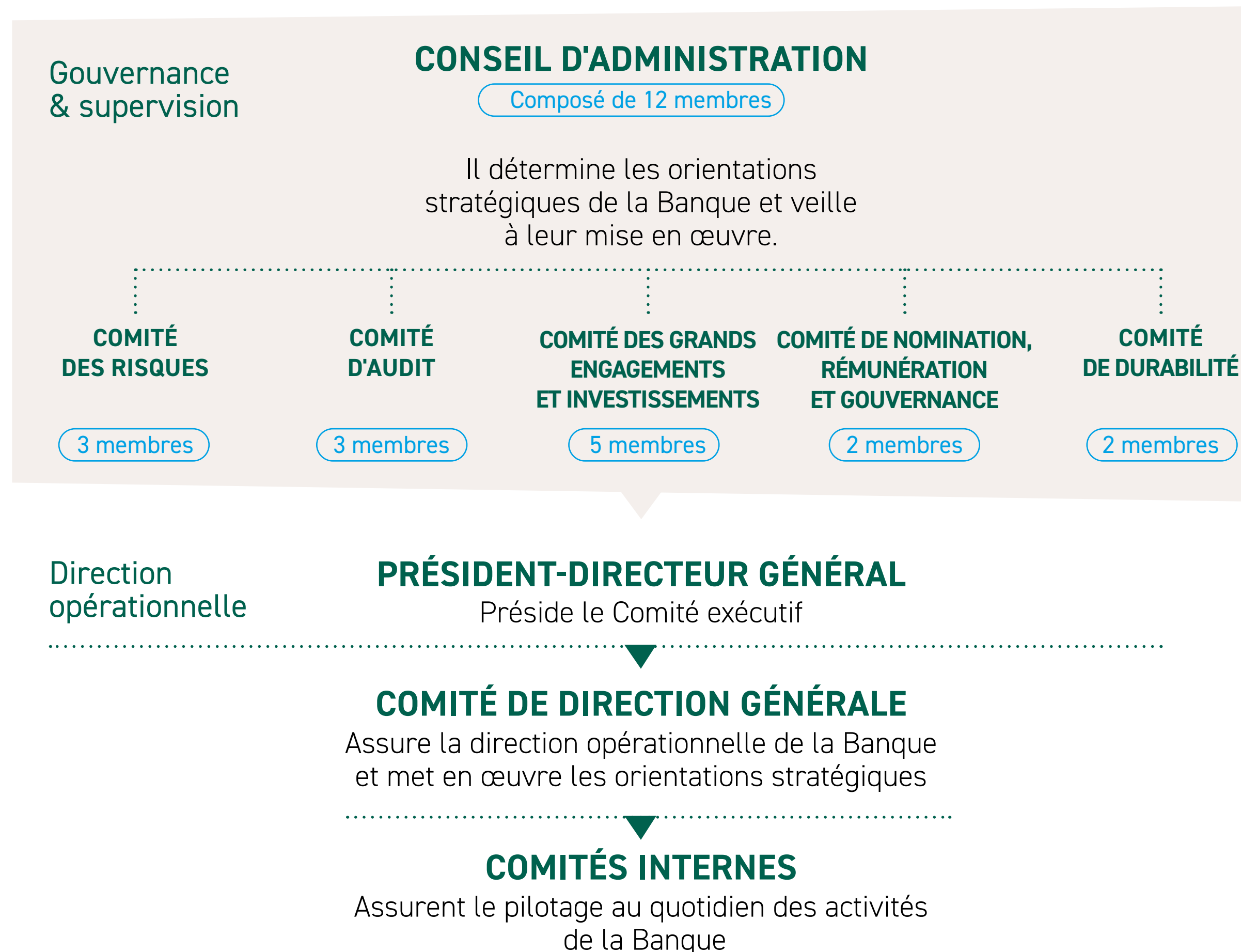


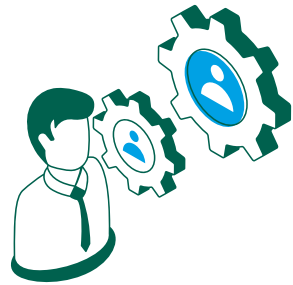
Gouvernance & gestion des risques ESG

NOS INSTANCES DE GOUVERNANCE

La gouvernance de CIH BANK repose sur un Conseil d'Administration de 12 membres, assisté de 5 comités spécialisés qui lui rendent compte directement. Parmi ceux-ci, le Comité de Durabilité, créé en 2025, qui marque une

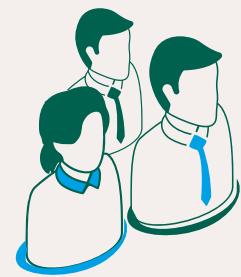
étape structurante : en émanant directement du Conseil d'Administration, il ancre les enjeux RSE au plus haut niveau de décision de la Banque et garantit leur intégration dans les orientations stratégiques.





Le Conseil d'Administration
au 31/12/2025

NOM	ÂGE	DATE DE DÉBUT DE MANDAT	DATE D'EXPIRATION DE MANDAT	NOMBRE DE MANDATS	PARTIE PRENANTE REPRÉSENTÉE	TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL
M. Lotfi SEKKAT	62	11/06/2019	2030	9	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	100 %
M. Khalid SAFIR	59	13/09/2022	2027	25	CDG	83 %
M. Mahmoud BERRICHI	42	24/02/2024	2027	6	CDG	92 %
M. Mohamed ALI BENSOUDA	53	16/11/2023	2029	16	CDG	100 %
M. Mohamed Hassan BENSALAH	56	11/03/2015	2027	44	Holmarcom	0 %
M. Karim CHIOUAR	63	19/02/2020	2026	40	Holmarcom	0 %
Mme Laïla MAMOU	62	16/05/2024	2030	4	CDG	100 %
M. Lhassane BENHALIMA	67	19/05/2023	2029	1	Administrateur indépendant	100 %
Mme Dayae OUDGHIRI	49	13/11/2019	2030	9	CDG	100 %
Mme Myriem TAZI	53	16/11/2022	2028	6	Administratrice indépendante	100 %
Mme Assia BENHIDA	56	17/12/2025	2031	4	Administratrice indépendante	NA
M. Hassan BOULAKNADAL	59	18/06/2025	2031	49	Administrateur indépendant	75 %



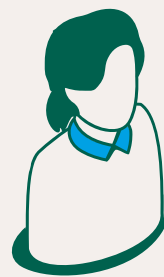
12
administrateurs



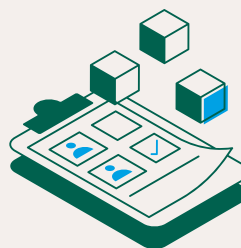
57
ans âge moyen



33 %
d'indépendants



33 %
de femmes



12 réunions,
dont
2 avec la RSE à
l'ordre du jour

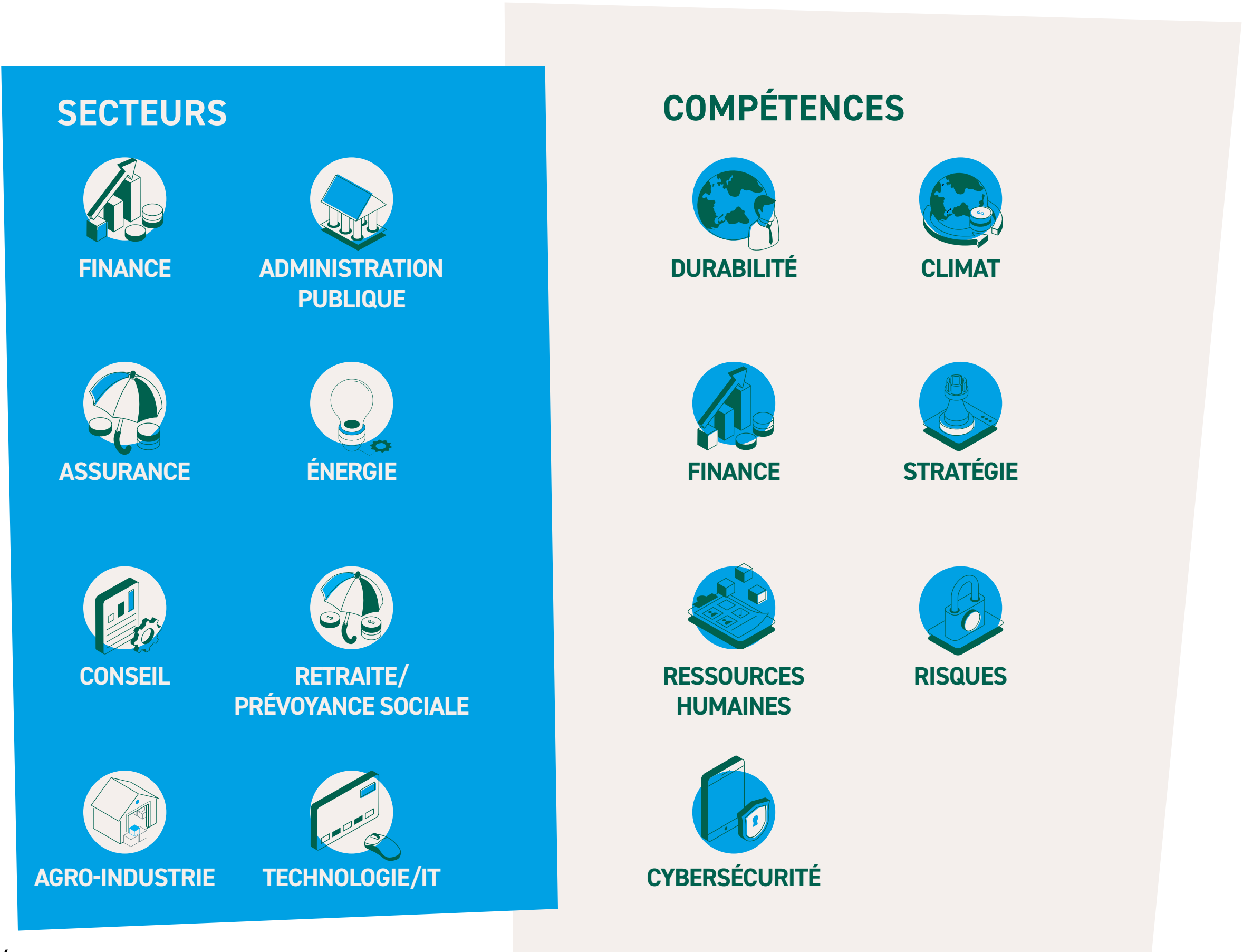


77 %
taux de présence
aux réunions

Les compétences du Conseil d'administration

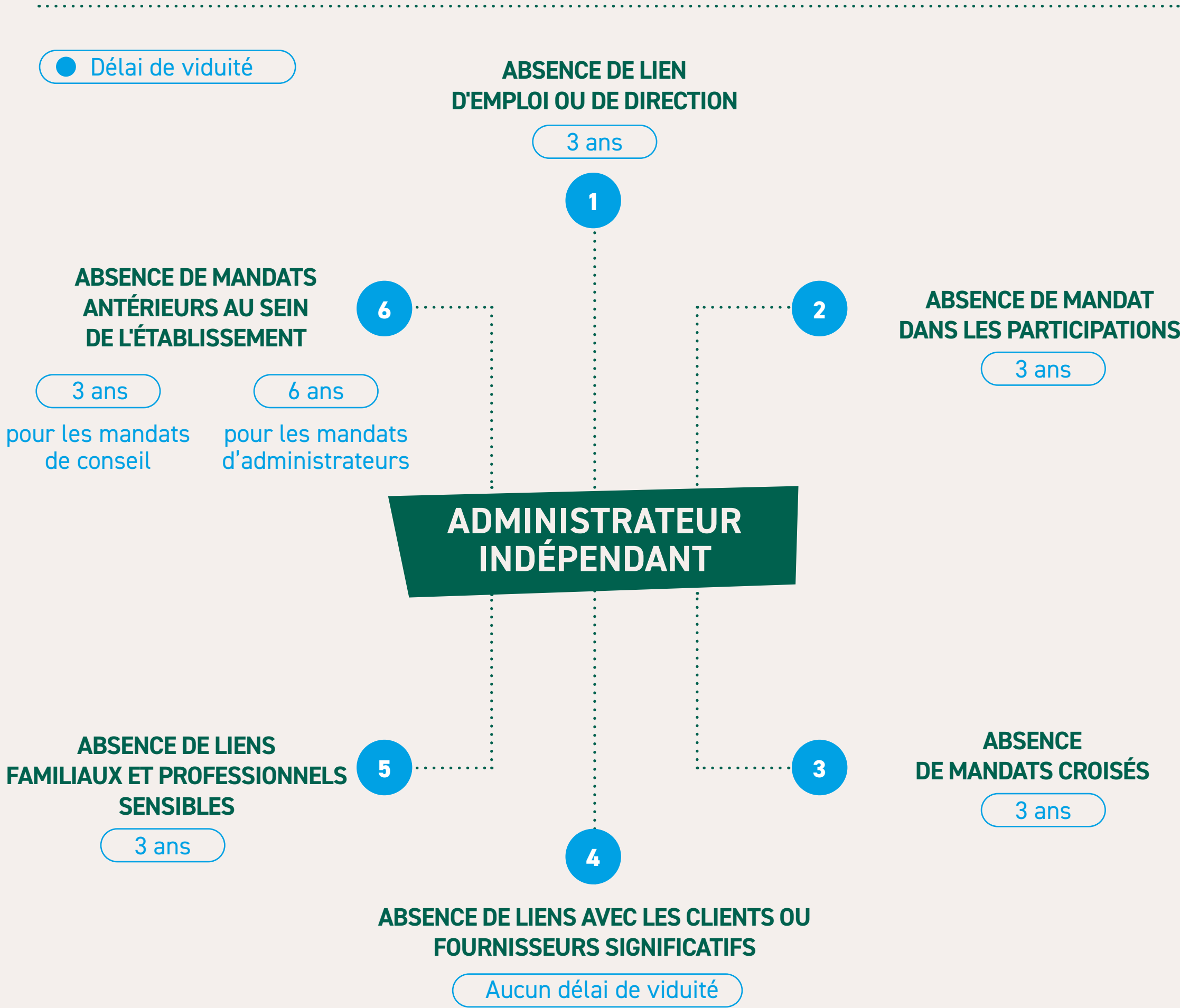
La composition du Conseil d'Administration reflète la volonté de CIH BANK de disposer d'une gouvernance à la fois diversifiée et tournée vers les enjeux de transformation. En 2025, 3 nouveaux administrateurs dotés d'une expertise en durabilité ont été recrutés, renforçant la

capacité du Conseil à piloter la stratégie RSE 2026-2030 et à superviser les engagements pris dans ce cadre.



L'indépendance

Pour recruter ses administrateurs indépendants, CIH BANK suit strictement les critères définis dans la Circulaire n° 5/W/16 dont voici les grands principes :





FOCUS

L'évaluation du Conseil d'Administration

L'Institut Marocain des Administrateurs (IMA) a accompagné CIH BANK dans la conduite de l'auto-évaluation de ses organes de gouvernance entre janvier et février 2025, conformément aux recommandations du Code Marocain de Bonne Gouvernance d'Entreprise (édition 2008).

La démarche a reposé sur une revue documentaire, suivie de l'administration d'un questionnaire en ligne soumis à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration. Les thématiques couvertes ont porté sur les missions et responsabilités du Conseil, sa composition et son fonctionnement, la qualité de l'information des administrateurs, les relations avec les comités spécialisés, la déontologie et les

obligations des administrateurs, la gouvernance RSE, ainsi qu'une synthèse sur l'adéquation entre les objectifs stratégiques et l'efficacité de la gouvernance. Les conclusions ont été restituées au Président puis au Conseil lors de sa réunion du 17 avril 2025. L'IMA considère les pratiques alignées avec les recommandations du Code et les exigences réglementaires, tout en identifiant des axes d'amélioration sur la gouvernance RSE. En réponse à ces enseignements, CIH BANK a créé en juin 2025 un Comité de Durabilité émanant directement du Conseil d'Administration, et a formalisé une charte de durabilité assortie du dispositif de gouvernance associé.



Les Comités spécialisés au 31/12/2025

Comité des Risques



Lhassane BENHALIMA
Président



Karim CHIOUAR
Membre



Mahmoud BERRICHI
Membre

Le Comité assiste le Conseil d'Administration dans la définition de la stratégie globale des risques et du niveau d'appétence au risque, ainsi que dans le suivi de cette stratégie, la gestion et la surveillance des risques et des niveaux d'exposition auxquels CIH BANK est soumise.

3 membres

6 réunions dont
une mixte

1 membre
indépendant

Comité d'Audit



Dayae OUDGHIRI
Présidente



Laïla MAMOU
Membre



Karim CHIOUAR
Membre



Assia BENHIDA
Membre

Le Comité assiste le Conseil d'Administration et assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières ainsi qu'à la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

Il veille également à l'intégrité de l'information financière diffusée par la Banque en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliquées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.

4 membres

9 réunions dont une mixte

75 % de femmes

Comité des Grands Engagements et Investissements



Lotfi SEKKAT
Président



Mahmoud BERRICHI
Membre



Mohamed Hassan BENSALAH
Membre



Myriem TAZI
Membre



Hassan BOULAKNADAL
Membre

Le Comité a pour mission de statuer sur les grands engagements et investissements de la Banque.

5 membres

20 réunions

20 % de femmes

2 membres indépendants

Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance



Khalid SAFIR
Président



Hassan BOULAKNADAL
Membre

Le Comité est chargé d'émettre un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et des membres du Conseil d'Administration, ainsi que des dirigeants de la Banque.

2 membres

2 réunions

1 membre indépendant

Comité de Durabilité



**Lhassane
BENHALIMA**
Président



Laïla MAMOU
Membre

Créé fin 2025, le Comité de Durabilité est chargé de suivre le déploiement des orientations stratégiques de CIH BANK en matière de RSE et de veiller à la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique, conformément à la Directive 5/W/2021 de Bank Al-Maghrib. Il s'assure de l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités et processus de la Banque, examine les rapports de durabilité ainsi que les engagements en matière de décarbonation, et encourage la mise en place d'un dispositif de finance verte et inclusive.

Le Comité de Durabilité se réunit au moins quatre fois par an, et aussi souvent qu'il l'estimera nécessaire.

1 réunion

1 membre
indépendant

50 % de
femmes

Lhassane BENHALIMA

Administrateur indépendant
et Président du Comité de
Durabilité

Âge :

67 ans

Date début de mandat :

19/05/2023

Date expiration de mandat :

2029

Taux de présence aux réunions du Conseil :

100 %

Laïla MAMOU

Administratrice et membre
du Comité de Durabilité

Âge :

62 ans

Date début de mandat :

16/05/2024

Date expiration de mandat :

2030

Taux de présence aux réunions du Conseil :

100 %

Docteur en droit de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, **Lhassane BENHALIMA** est Directeur Général de la Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (SGFG) depuis 2017. Il a consacré l'essentiel de sa carrière à Bank Al-Maghrib où il a occupé successivement les fonctions de Directeur de la Supervision Bancaire (2014-2017), Adjoint au Directeur de la Supervision Bancaire (2009-2014), et Responsable du département de la réglementation et des agréments (2006-2009).

Il est par ailleurs membre de plusieurs instances internes à Bank Al-Maghrib (Comité système de paiement, Comité d'éthique, Comité de stabilité financière, etc.), et depuis octobre 2022, Président du Comité régional MENA et membre du Comité exécutif de l'International Association of Deposit Insurers (IADI).

Il intervient régulièrement en tant que formateur et expert auprès de grandes institutions internationales (Banque Mondiale, FMI, BERD, GAFI, IFSB, AFI, etc.) sur les thématiques de supervision bancaire, de réglementation, de finance participative et de lutte contre le blanchiment.

Titulaire d'un DESS en Gestion des administrations et des services publics (IAE de Caen, 1987) et certifiée en administration par l'Institut Marocain des Administrateurs, **Laïla Mamou** dispose de plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la finance et du crédit. Elle est actuellement Directrice de l'Engagement Citoyen du Groupe Crédit Agricole Consumer Finance (CACF), Présidente du Fonds de dotation For Youth et Membre du Comité Exécutif du Groupe CACF depuis octobre 2018. Elle a été Présidente du Directoire de Wafasalaf S.A. de 2004 à 2018, où elle a fait de l'entreprise le leader du crédit à la consommation au Maroc. Elle est par ailleurs certifiée en coaching et accompagnement des transformations culturelles et membre actif du Club des Femmes Administrateurs.

Autres mandats :

Administratrice de BforBank, Crédit Agricole Payment Services (CAPS) et Uni Medias
Présidente du Comité des Parties Prenantes du Groupe AVRIL
Administratrice indépendante de Madaef et de la Compagnie Générale Immobilière (Groupe CDG) au Maroc



FOCUS

La gouvernance RSE

La gouvernance RSE de CIH BANK s'articule autour de quatre niveaux – supervision, pilotage, coordination et déploiement – garantissant l'intégration des enjeux de durabilité à chaque échelon de l'organisation. Il est par ailleurs prévu que le Comité des Risques prenne en charge la supervision spécifique des risques climatiques, renforçant ainsi l'ancrage des enjeux environnementaux dans le dispositif de gestion des risques de la Banque.

SUPERVISION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

12 MEMBRES

- Supervise la cohérence entre la stratégie RSE et les orientations de la Banque
- Approuve les politiques de durabilité

COMITÉ DE DURABILITÉ

ÉMANATION DU CA – 2 MEMBRES

- Supervise les enjeux matériels et la stratégie RSE
- Supervise les objectifs RSE
- Examine les rapports de durabilité et engagements de décarbonation

COMITÉ DES GRANDS ENGAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS (CGEI)

5 MEMBRES

- Prend en compte les enjeux ESG dans les décisions de financement
- Supervise les transactions majeures au regard des enjeux ESG

PILOTAGE

COMITÉ RSE CONSTITUÉ DU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE (CODG)

- Prédéfinit et valide les objectifs
- Pilote la stratégie RSE 2026-2030
- Pilote et surveille les impacts, risques et opportunités
- Procède aux arbitrages stratégiques ESG

COORDINATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL GROUPE

ÉQUIPE DURABILITÉ GROUPE

- Définit le cadre de référence ESG et Climat
- Accompagne les métiers, marchés et filiales dans l'intégration des enjeux de durabilité
- Pilote la feuille de route de la durabilité
- Met en œuvre le reporting ESG, la gouvernance et l'animation des parties prenantes

DÉPLOIEMENT

COMITÉ DE SUIVI – RELAIS RSE BANQUE & FILIALES

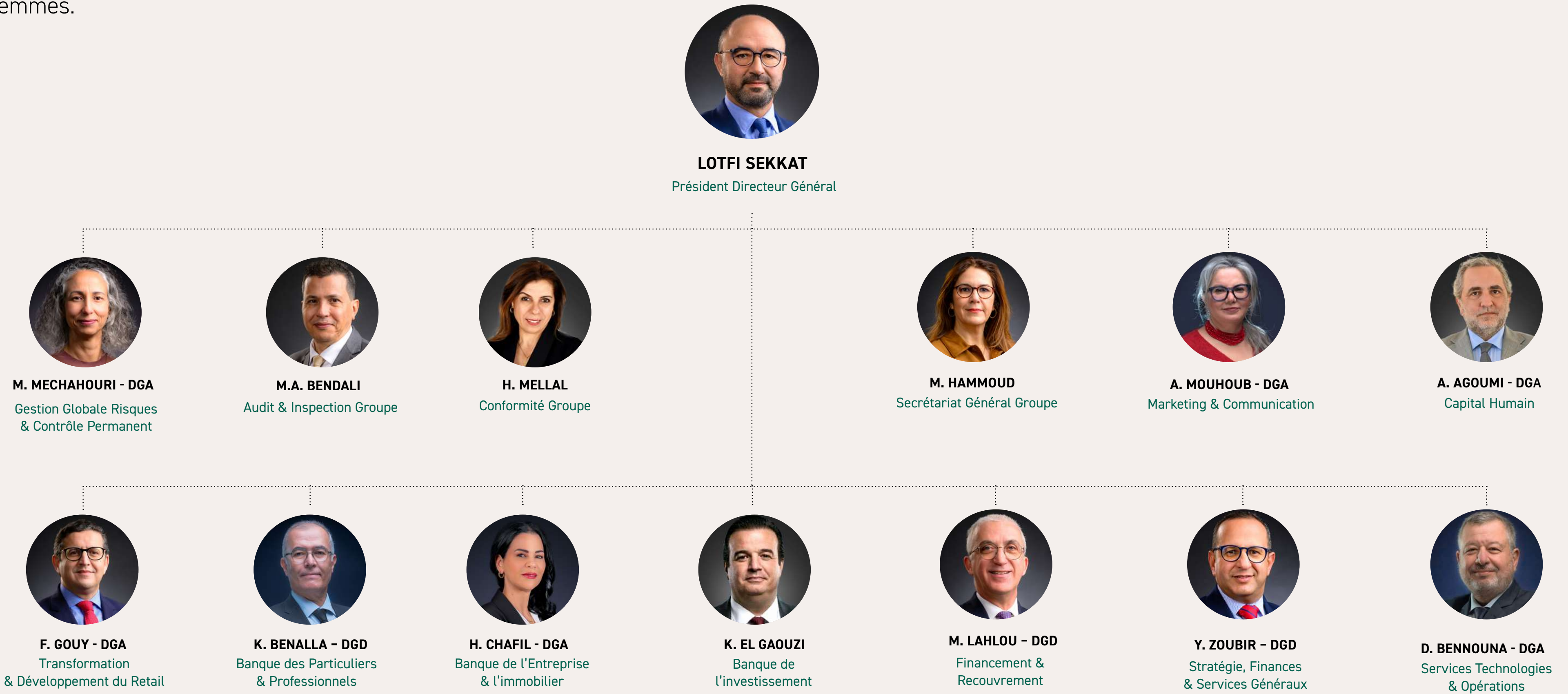
- Spécifient les cibles des objectifs RSE
- Collectent et remontent les données extra-financières et de suivi
- Déploient les politiques et initiatives RSE au niveau opérationnel
- Relaient les engagements auprès des équipes

100 %

des administrateurs et des membres du CODIR formés aux risques climatiques et aux critères ESG

Le Comité de Direction Générale (CODG)

Le Comité de Direction Générale de CIH BANK est constitué de 14 membres dont 5 femmes.



L'enveloppe globale de rémunération annuelle des administrateurs s'élève à 2 200 KMAD hors taxes. Les dirigeants de CIH BANK, définis comme les 14 membres de son Comité de Direction Générale, ont perçu une rémunération globale de 33 897 KMAD brut en 2025.

RESPECT DU DROIT À L'INFORMATION

CIH BANK veille au respect de l'ensemble de la réglementation en vigueur relative à l'information des actionnaires et met en œuvre une communication ponctuelle et permanente, conformément aux prescriptions de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

INFORMATION FINANCIÈRE

- Publication des résultats financiers annuels et semestriels
- Mise à disposition du rapport de gestion et rapport des commissaires aux comptes
- Communication sur la performance, la gouvernance et les perspectives
- Publications réglementaires conformément aux exigences applicables aux sociétés anonymes

INFORMATION SUR LES FAITS MARQUANTS

- Communication des faits importants susceptibles d'influencer la marche de la société
- Mise à jour régulière des informations sur le site de la Banque
- Communiqués financiers et institutionnels

GOVERNANCE ET REPRÉSENTATION

- Les représentants des actionnaires principaux siègent également aux instances sociales de CIH BANK, à savoir le Conseil d'administration et ses comités techniques
- Les représentants des actionnaires participent également aux assemblées générales :
 - Présentation des rapports et des comptes
 - Présentation des projets de résolutions
 - Vote des résolutions

COMMUNICATION DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

J - 30

PARUTION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

- Ordre du jour détaillé
- Modalités de participation et de vote

J - 21

MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS

- Texte des projets de résolutions et leurs motivations
- Liste des administrateurs et des candidats
- Modalités de participation et formulaires de vote
- Avis de convocation mis en ligne sur le site internet
- Nombre total des droits de votes existants
- Nombre d'actions composant le capital de la société

J - 15

CONSULTATION AU SIÈGE SOCIAL

- États de synthèse (bilan, compte de résultat, annexes)
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport général des Commissaires aux comptes (CAC)
- Rapport spécial des CAC
- Projet d'affectation des résultats

EN PERMANENCE

- Droit pour tout actionnaire de consulter, au siège social, les documents comptables des trois derniers exercices
- Information sur tout fait important influant sur la marche de la société (notamment via les communiqués de presse)
- Équité de traitement et accès non discriminatoire à l'information, quelle que soit la participation au capital

LA GESTION DES RISQUES ESG

Face à l'émergence de risques économiques, sociaux et environnementaux susceptibles d'affecter la stabilité du système financier, CIH BANK place la gestion des risques au cœur de sa stratégie de résilience. La conduite de l'analyse de double matérialité a constitué à cet égard une étape structurante : le travail de spécification des impacts, risques et opportunités associés à chacun des 21 enjeux potentiellement matériels, combiné à la notation par le Comité RSE et les parties prenantes, a permis de rehausser significativement la sensibilisation aux risques ESG et d'en renforcer la priorisation stratégique.

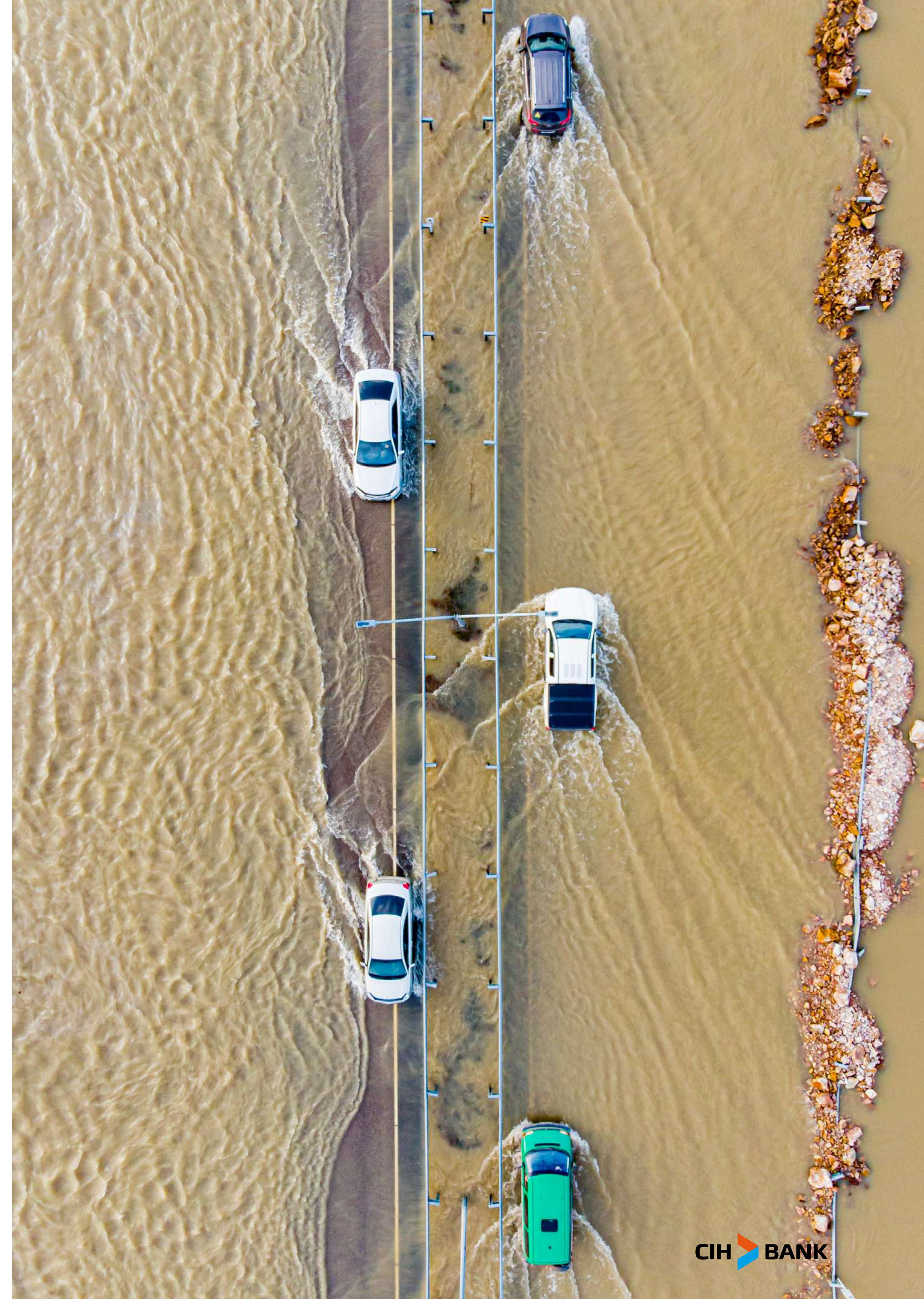
CIH BANK s'appuie sur un dispositif de cartographie des risques opérationnels, déployé à deux niveaux complémentaires : une cartographie des risques métiers, couvrant les activités opérationnelles, et une cartographie des fonctions supports, intégrant les fonctions transversales et stratégiques. Ces cartographies sont actualisées annuellement afin d'intégrer l'évolution des expositions, l'apparition de nouveaux risques et l'ajustement des cotations, et font l'objet d'un examen approfondi par le Comité des Risques.

Les risques sont qualifiés et évalués selon un processus rigoureux combinant l'identification des risques émergents,

l'analyse de leur fréquence et de leur gravité potentielle, la priorisation des plans d'action, et le suivi de leur évolution dans le temps.

Ce dispositif s'appuie sur un Plan de Continuité d'Activité (PCA) dont la robustesse est vérifiée par des tests opérationnels réalisés de façon trimestrielle. Les aléas climatiques extrêmes font partie intégrante des scénarios étudiés, en cohérence avec les exigences de la Directive 5/W/2021 de Bank Al-Maghrib relative à la gestion des risques climatiques. En 2025, les inondations survenues à Ksar Kbir ont constitué un premier cas réel de déclenchement du dispositif : réunions quotidiennes de crise, mesures immédiates de soutien aux clients affectés — retraits gratuits, report des échéances de crédit — et activation de la couverture assurance dédiée.

À l'avenir, la prise en charge par le Comité des Risques de la supervision spécifique des risques climatiques viendra renforcer ce dispositif, en ancrant la dimension environnementale dans les plus hautes instances de gouvernance de la Banque et en assurant un pilotage renforcé de ces enjeux au même titre que les risques financiers traditionnels.





POLITIQUE

Nos politiques et pratiques d'éthique des affaires reposent sur la conformité aux lois et réglementations nationales et internationales, qui constitue le fondement de nos relations avec nos clients, collaborateurs, partenaires et fournisseurs. Les risques liés à la corruption, au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, inhérents au secteur bancaire, font l'objet d'une vigilance constante. Nous déployons les moyens nécessaires pour prévenir, détecter et sanctionner toute dérive, en nous appuyant sur des dispositifs robustes de prévention, de contrôle et de gestion des risques. La supervision des enjeux éthiques est assurée par la Direction Conformité, qui veille au respect de ces engagements à l'échelle de l'ensemble du Groupe.



La lutte anti-corruption

Notre politique en matière d'éthique des affaires repose sur un Système de Management Anti-Corruption (SMAC), certifié ISO 37001 à l'issue d'un audit conduit par l'IMANOR (Institut Marocain de Normalisation) du 15 au 19 janvier 2024. Cette certification, qui couvre l'ensemble des activités de la Banque et ses collaborateurs, atteste de notre conformité aux standards internationaux en matière de lutte contre la corruption et confirme notre alignement avec la Convention des Nations Unies contre la corruption. Un premier audit de suivi a été conduit en 2025.

Le SMAC repose sur une politique de tolérance zéro à l'égard de tout acte de corruption, active ou passive, directe ou indirecte, et s'articule autour de cinq axes :

CORPUS DOCUMENTAIRE

Des procédures et politiques encadrent l'évaluation des tiers, les cadeaux et invitations, les conflits d'intérêts, les demandes de sponsoring et mécénat, ainsi que la cartographie de l'exposition aux risques de corruption.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Des formations spécifiques sont dispensées à l'ensemble des collaborateurs et des actions de sensibilisation sont assurées auprès des parties prenantes.

RÉGIME DISCIPLINAIRE

Les violations de la politique anticorruption sont passibles de sanctions disciplinaires conformément aux procédures en vigueur et au Code du Travail. Le dispositif prévoit également des enquêtes en amont en cas d'allégations.

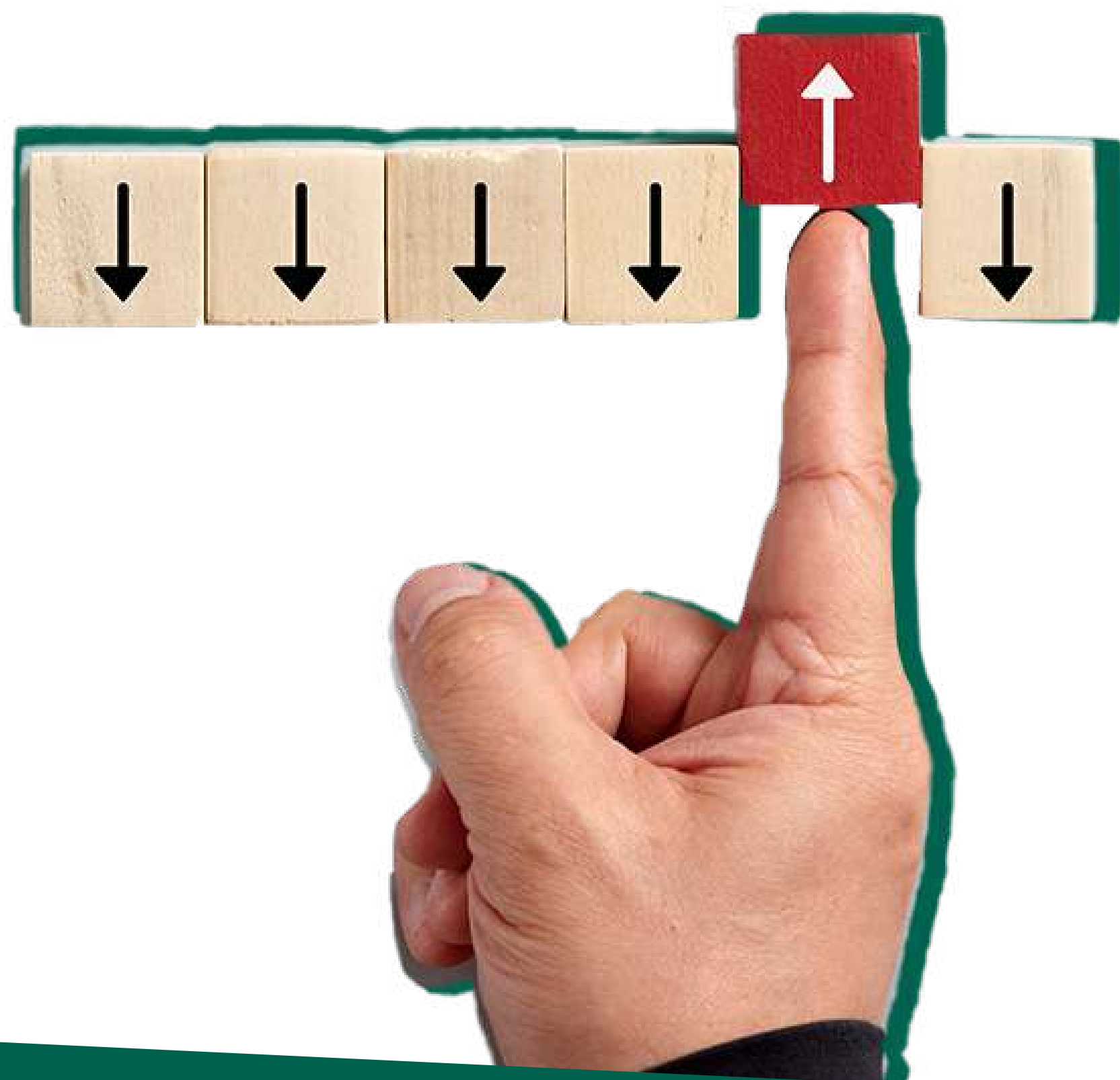
ÉVALUATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Un processus d'évaluation du SMAC est assuré via des comités de suivi, des revues de direction, des audits internes et des contrôles permanents.

DISPOSITIF D'ALERTE

Des canaux de signalement internes et externes sont mis en place pour permettre le recueil, en toute confidentialité, de tout comportement contraire aux engagements éthiques de la Banque.

Les clauses anticorruption sont systématiquement intégrées dans les contrats et conventions avec les partenaires. 15 relais SMAC ont par ailleurs été mis en place au sein de la Banque pour assurer le déploiement opérationnel du dispositif.



FOCUS

La gestion des conflits d'intérêt

La prévention et la gestion des conflits d'intérêts constituent une composante essentielle du SMAC. Tout collaborateur exposé à une situation susceptible de générer un conflit d'intérêts est tenu de le déclarer par écrit au Pôle Conformité via sa hiérarchie.

En 2025, le dispositif a été enrichi de trois nouveaux volets : l'intégration de la dimension anticoncurrentielle, la mise à jour de la politique relative aux cadeaux, et l'encadrement des déclarations d'activités externes.



Lutte anti-blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme

CIH BANK déploie un dispositif dédié pour prémunir ses activités contre toute utilisation à des fins de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme. Ce dispositif repose sur trois obligations fondamentales pour l'ensemble des collaborateurs : la connaissance et l'identification rigoureuse de la clientèle, la surveillance des opérations et le suivi de l'origine des fonds, et la conservation et l'archivage des documents. En cas de soupçon sur un client ou une opération, les collaborateurs sont tenus d'alerter le Pôle Conformité, qui procède à l'analyse et, le cas échéant, soumet le dossier à la Direction Générale aux fins de déclaration aux autorités compétentes.



Lutte contre la fraude

La gestion de la fraude s'inscrit dans le dispositif global de conformité de la Banque. Lorsqu'une suspicion de fraude est identifiée, un processus de traitement structuré est déclenché : les cas avérés ou faisant l'objet d'une forte suspicion par la Direction Conformité sont transmis à la Direction de l'Audit Interne pour instruction. Le dispositif

s'appuie sur des scénarios de détection prédéfinis et sur la captation systématique des réclamations reçues par le Centre de Relation Client en lien avec la fraude.

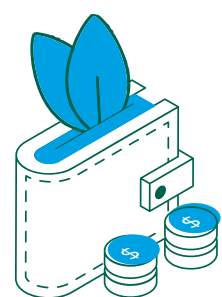


Droits humains

Nous intégrons le respect des droits humains dans l'ensemble de nos politiques et processus liés à la main-d'œuvre, en référence au Code du Travail marocain, lui-même conforme aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ces conventions prohibent toute forme de travail forcé, de travail des enfants et de discrimination. Pour la main-d'œuvre externe intervenant pour le compte de la Banque, ces exigences sont formalisées dans la Charte des Prestataires, dont la signature est obligatoire pour tout référencement.

Chaque prestataire doit respecter le Code du Travail marocain notamment l'abolition du travail des mineurs, l'élimination du travail forcé, les manquements aux standards en matière de salaires, avantages ou temps de travail, l'élimination de toute forme de discrimination et nuisance à la santé et sécurité des employés.

Extrait de la Charte prestataires



Achats responsables

CIH BANK intègre des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans sa politique d'approvisionnement, structurée autour de cinq principes : redevabilité, transparence et éthique, respect des parties prenantes, intégration des critères RSE et conformité légale et réglementaire.

Nos engagements vis-à-vis de nos prestataires reposent sur des décisions d'achats fondées sur l'honnêteté et l'équité, une mise en concurrence saine, une sélection impartiale selon l'approche du « mieux-disant » sur la base de critères explicites et prédéfinis, et le refus de toute forme de corruption ou de conflit d'intérêts. Nous accordons une préférence aux entreprises marocaines ou implantées localement, en encourageant l'ancrage territorial pour les prestations de sécurité et d'entretien. Nous ouvrons par ailleurs notre panel fournisseur aux TPE et startups sur les segments compatibles avec leurs capacités, afin de soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation sur l'ensemble du territoire.

La fiabilité de notre chaîne d'approvisionnement est assurée par une vérification continue des fournisseurs critiques, notamment via les déclarations CNSS pour les prestataires de sécurité.

ACTIONS

Un dispositif structuré de formation à l'éthique est déployé à l'ensemble des collaborateurs, comprenant 6 modules dédiés obligatoires couvrant notamment la lutte contre le blanchiment, la corruption, la fraude et la protection des données personnelles. Les membres du Conseil d'Administration ont quant à eux reçu une formation spécifique anticorruption lors du déploiement du SMAC.



À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la corruption, CIH BANK renforce chaque année la sensibilisation de ses collaborateurs aux bonnes pratiques éthiques et aux règles de conformité, en mettant notamment en avant le dispositif de management des risques de corruption « SMAC » et les canaux de signalement dédiés.



HAYAT MELLAL
Directrice
Conformité Groupe

FOCUS

La cellule d'écoute et d'alerte

CIH BANK a mis en place une cellule d'écoute et d'alerte permettant à tout collaborateur ou partie prenante externe de signaler, en toute confidentialité et sans crainte de représailles, tout comportement contraire au Code d'Éthique et de Déontologie.

Depuis 2024, dans le cadre de la certification ISO 37001, la cellule a été élargie aux parties prenantes externes — clients, partenaires et fournisseurs — accessibles via le site institutionnel de la Banque.

Ce dispositif, qui constitue un mécanisme de réclamation interne et externe structuré, garantit la protection des lanceurs d'alerte et le principe de non-représailles.

En 2025, une politique anticoncurrentielle a été formalisée et intégrée au périmètre de la cellule d'écoute, élargissant ainsi son champ d'intervention.

RÉSULTATS

100 %

de taux de complétude de modules de formation à l'éthique par la fonction Conformité

de taux de traitement des remontées à la cellule d'écoute

0

condamnations pour violation des lois anti-corruptions

incidents de corruption

incidents de discrimination (y compris harcèlement) et amendes associées

incidents liés aux droits humains concernant la main d'œuvre propre

PERSPECTIVES

L'intégration du dispositif anticorruption et du SMAC dans le pilotage groupe constitue l'axe prioritaire pour les prochains exercices. Le prochain audit de suivi ISO 37001, prévu en mars 2026, s'inscrira dans une démarche d'amélioration continue visant à renforcer progressivement le dispositif en tenant compte des recommandations du certificateur.



Cybersécurité, protection des données & numérique responsable

POLITIQUE



Cybersécurité

La cybersécurité constitue pour CIH BANK un enjeu stratégique de premier rang, directement lié à la continuité de ses activités et à la confiance de ses clients. La Banque a structuré sa réponse autour d'une stratégie pluriannuelle et d'un cadre de gouvernance dédié.

En 2023, nous avons adopté la stratégie « Security Boostup 2023-2025 », destinée à structurer et à renforcer notre posture de sécurité de manière globale. Dans ce cadre, l'activité Sécurité des Systèmes d'Information a été érigée en direction autonome, indépendante de la DSI, dotée d'une gouvernance et de responsabilités clairement définies.

Ce dispositif repose sur plusieurs piliers. Une Charte d'Usage des Ressources Informatiques et des Règles Générales de Sécurité a été intégrée au Code d'éthique et de déontologie de la Banque, consacrant l'approche « Security by Design ». Sur le plan de la détection et de la réponse aux incidents, un SOC (Security Operations Center) lancé en 2024, en mode SaaS, certifié PASSI, assure une surveillance continue des cybermenaces, complété par un service de Threat Intelligence.

Une politique de sécurité Cloud a par ailleurs été déployée, fondée sur une analyse de risque détaillée des fournisseurs et des types de données externalisées. Enfin, la gestion des accès a été renforcée par la mise en place d'un annuaire centralisé et d'un nouveau système de gestion du cycle de vie des habilitations, ainsi que par l'adoption d'une authentification à double ou triple facteur.

L'ensemble de ces dispositions s'inscrit dans la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information Groupe (PSSIG), dont le périmètre couvre l'intégralité des actifs matériels (infrastructures, équipements réseau, postes de travail) et immatériels (bases de données, applications métiers, données à caractère personnel) ainsi que les ressources humaines internes et les prestataires externes intervenant sur les systèmes de la Banque. Cette politique s'applique à CIH BANK et à l'ensemble de ses filiales, dans tous leurs établissements.



Protection des données

La protection des données personnelles est encadrée par le Code d'éthique et de déontologie de CIH BANK, qui garantit aux collaborateurs, clients et tiers un droit individuel d'information lors de la collecte de leurs données, un droit d'accès, de rectification et d'opposition, conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données collectées ne peuvent être communiquées qu'aux personnes physiques ou morales habilitées à les traiter en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, et tout transfert à l'étranger est soumis à une autorisation préalable de la CNDP.

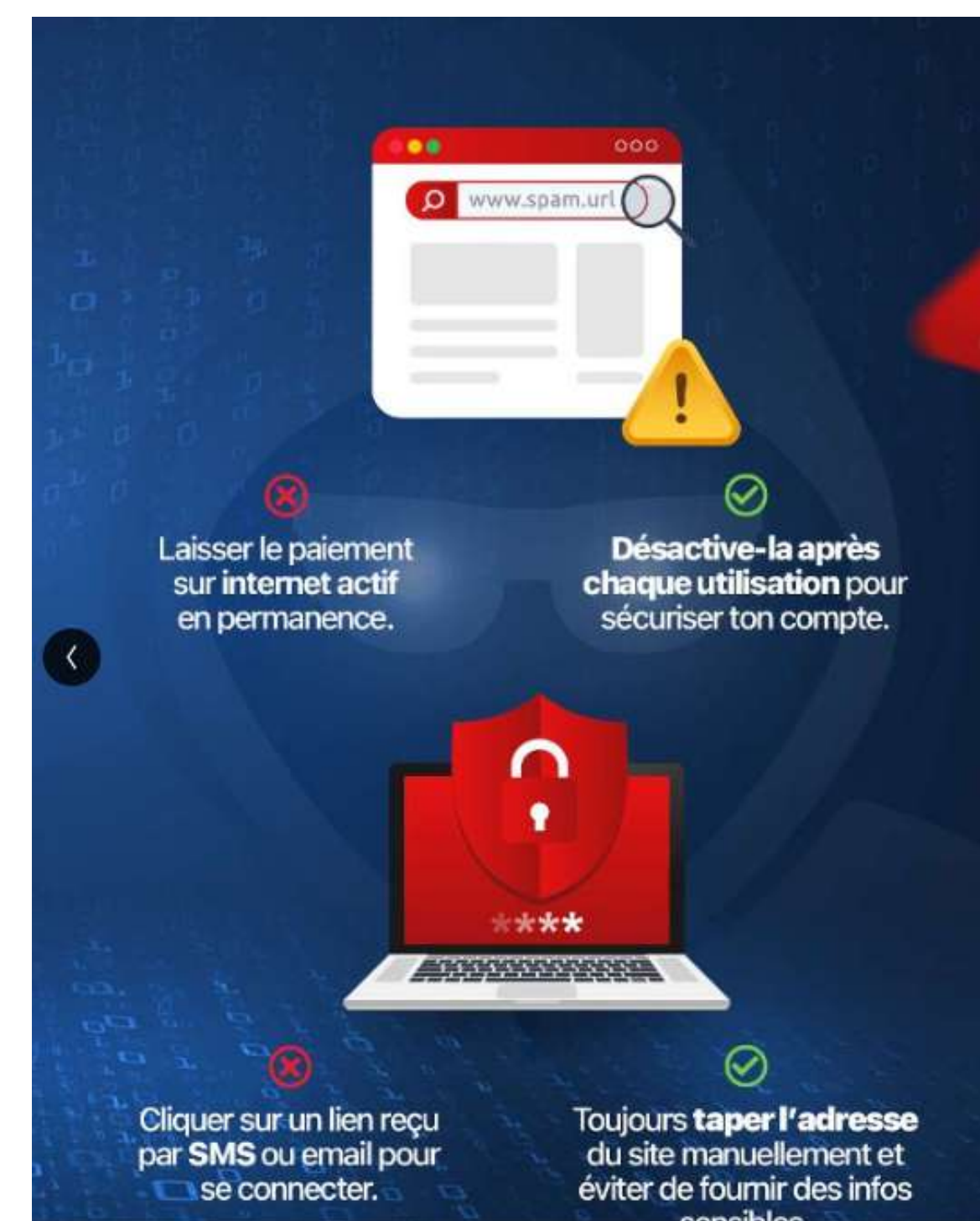
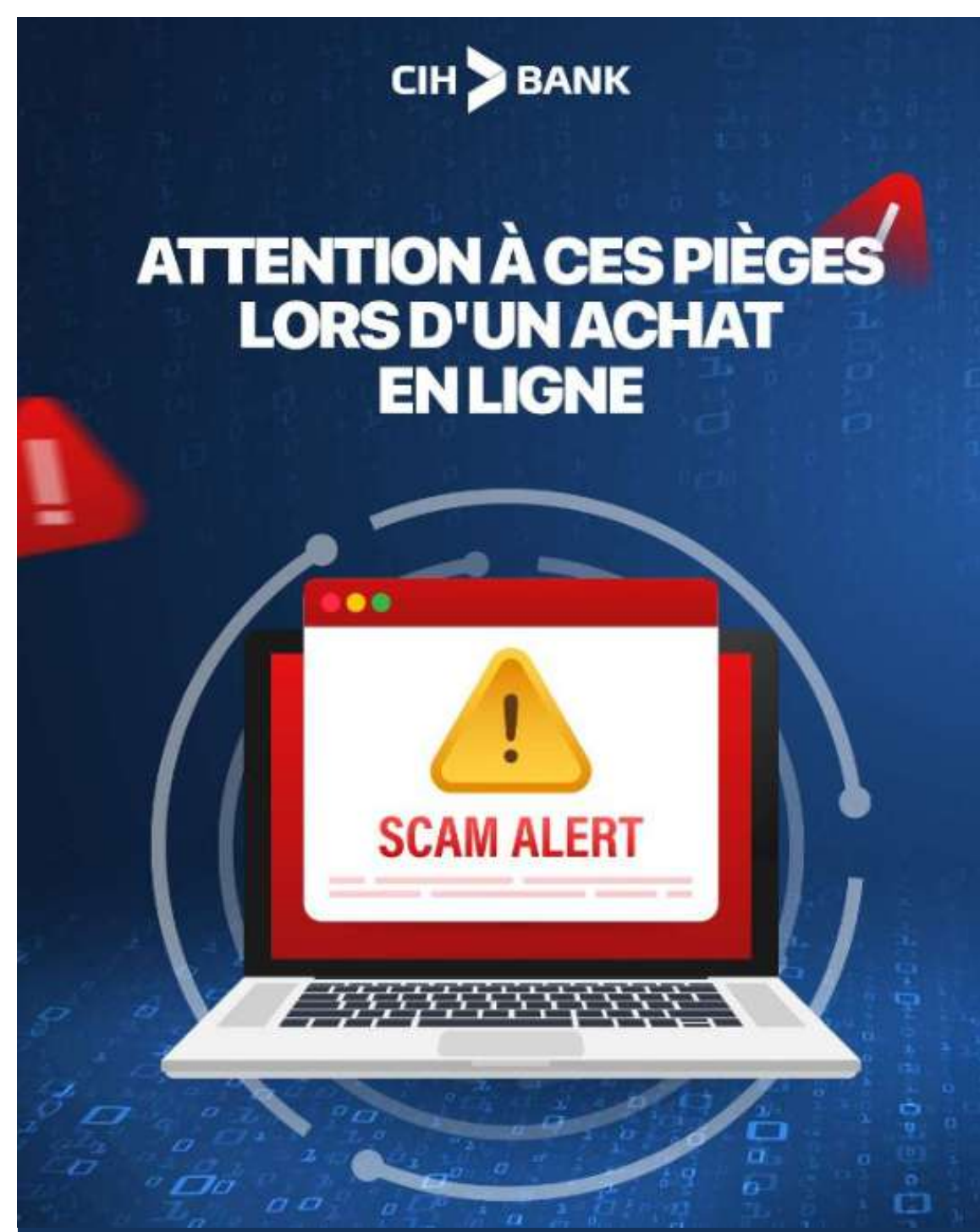
Sur le plan stratégique, la PSSIG fixe des objectifs précis en matière de protection des données : protection contre l'indisponibilité, la divulgation, l'altération ou la perte des informations sensibles ; protection des données à caractère personnel dans le respect des exigences légales ; et contrôle des accès distants aux informations sensibles.

ACTIONS



Cybersécurité

Nous conduisons régulièrement des audits de sécurité et des tests d'intrusion, réalisés par des experts et des ethical hackers sur des environnements sécurisés et anonymisés, afin d'identifier les vulnérabilités et d'ajuster en continu notre niveau de protection. Un comité de sécurité se réunit bimensuellement pour analyser les incidents détectés et les actions correctives engagées, et ces audits ont permis de corriger plusieurs vulnérabilités critiques.





FOCUS

Les campagnes de Hacking social

Nous déployons un plan structuré de sensibilisation auprès de nos collaborateurs, intégrant une formation dès l'intégration des nouveaux entrants, des capsules éducatives avec quiz interactifs, ainsi que des sessions en présentiel et des simulations de phishing en conditions réelles. Nous mobilisons une plateforme e-learning dédiée à la cybersécurité, des campagnes d'e-mails de sensibilisation et des sessions de formation ciblées pour les équipes exposées.

Nos clients bénéficient également de campagnes de prévention multicanal : publications et vidéos pédagogiques sur les réseaux sociaux, messages mensuels en arabe et en français par SMS, notifications intégrées à nos canaux digitaux (site web et application mobile), et participation à des reportages de sensibilisation télévisés.



Protection des données

Nous avons organisé plusieurs formations à l'attention de nos équipes techniques et opérationnelles afin de leur permettre de maîtriser les dispositifs déployés. Ces formations portent notamment sur l'utilisation des solutions de sauvegarde et de réplication, les outils de protection antivirale et de détection des menaces, ainsi que les dispositifs de supervision et de réponse aux incidents opérés par notre SOC (Security Operations Center).



Numérique responsable

CIH BANK inscrit le numérique responsable dans ses priorités et a d'ores et déjà engagé des premières actions concrètes.

Des critères d'efficacité énergétique sont intégrés aux cahiers des charges d'achat de serveurs et de prestations de stockage auprès de data centers externes, afin de répondre aux normes internationales de Green IT/Data Center durable. À horizon 2030, 100 % des data centers externes et serveurs internes devraient être conformes. Le numérique responsable intègre également la dimension d'accessibilité numérique pour les

personnes en situation de handicap. Un état des lieux de l'accessibilité de l'ensemble du parc de GAB a été conduit, permettant d'établir un plan d'action de mise à niveau couvrant les fonctionnalités audio et l'agrandissement d'écran, calibré en fonction de la prévalence des clients en situation de handicap et de la couverture géographique. Les emplacements des GAB accessibles sont publiés et mis à jour sur le site web et l'application CIH Mobile, au fur et à mesure du déploiement de ce plan. Par ailleurs, une évaluation de l'accessibilité du site web, de CIH Mobile et de CIH NET a été conduite selon le référentiel WCAG 2.1, ayant abouti à la mise en conformité du site web dans un premier temps. Enfin, une priorisation des clients en situation de handicap a été mise en place au niveau du Centre de Relation Client.

Cette démarche du Numérique Responsable s'étend à l'usage de l'intelligence artificielle : avec la création du Pôle Intelligence Artificielle et Data Management, l'introduction des outils d'IA, leur déploiement à large échelle, l'accompagnement et la formation des collaborateurs sont assurés par l'entité IA Adoption Office, qui veille également aux questions d'éthique et de gouvernance de l'IA au sein de la Banque.



Nous avons une volonté forte d'accompagner nos collaborateurs dans un usage éthique de l'IA au quotidien.



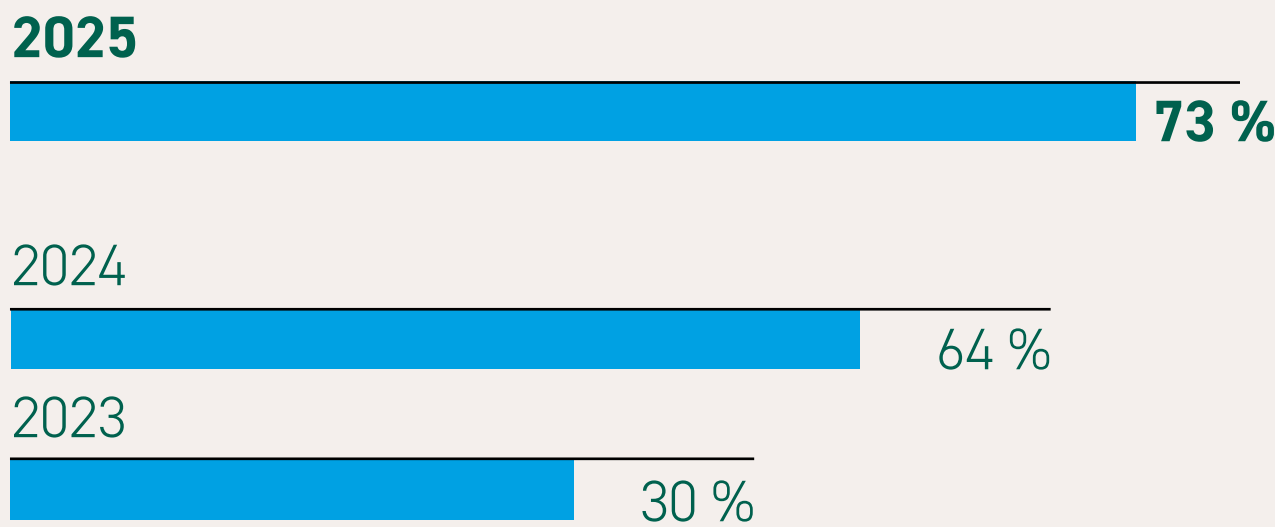
DRISS BENNOUNA
DGA Services
Technologiques &
Opérations

RÉSULTATS

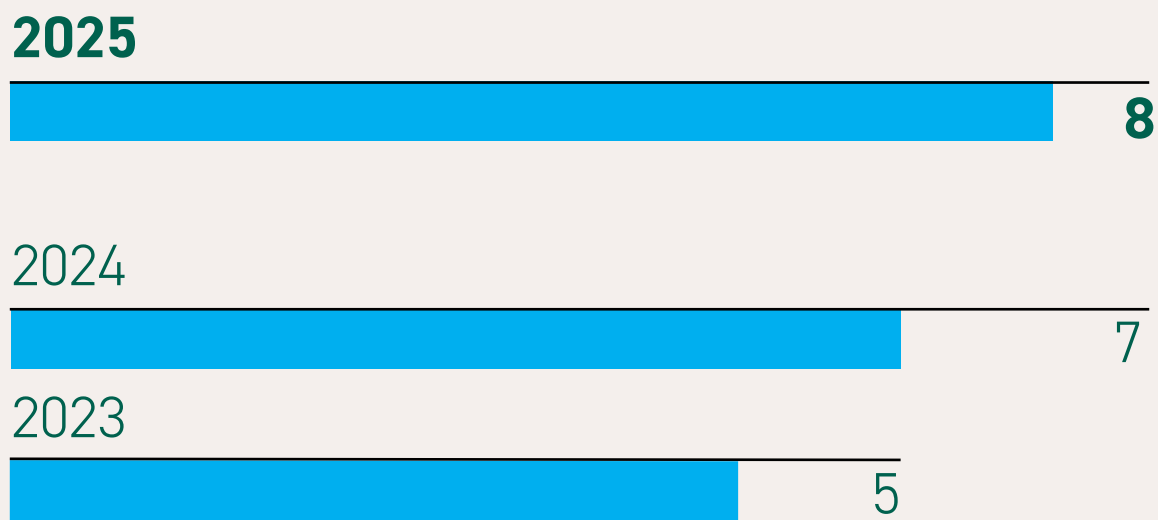
100 %

des systèmes critiques couverts par des tests d'intrusion annuels
des alertes sécurité remontées par le SOC traitées dans les délais

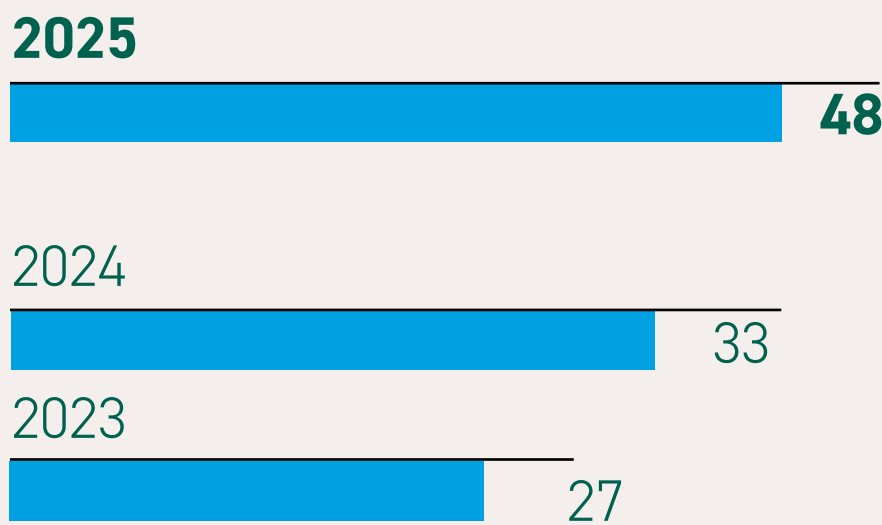
Collaborateurs formés à la cybersécurité



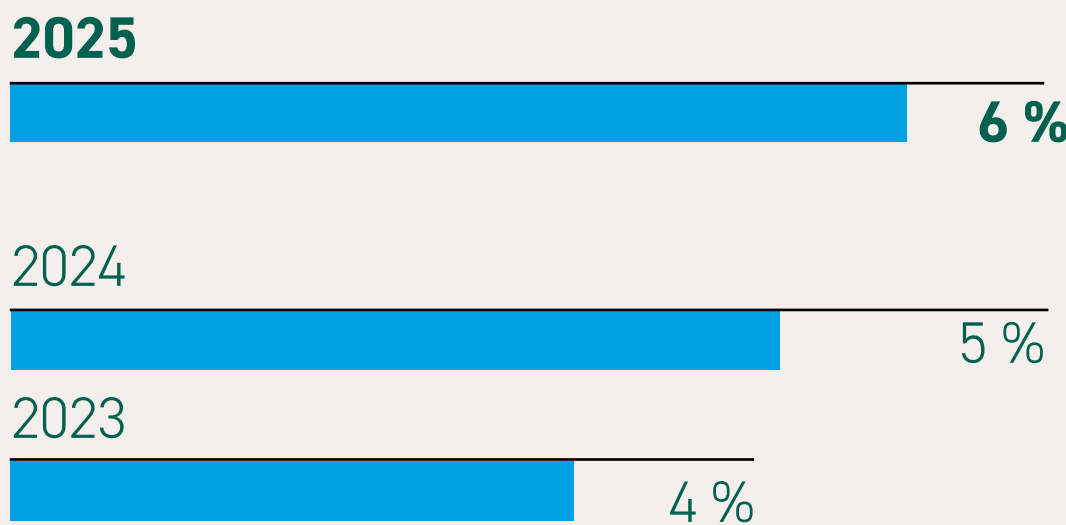
Campagnes de sensibilisation (Hacking social)



Nombre d'audits de cybersécurité



CAPEX SI dédié à la cybersécurité



PERSPECTIVES

La nouvelle version de l'application CIH Mobile, actuellement en cours de développement, sera conforme au référentiel WCAG 2.1, renforçant ainsi l'accessibilité de nos services digitaux pour les personnes en situation de handicap. En parallèle, des actions de sensibilisation à l'accessibilité numérique seront organisées à destination des collaborateurs, en ciblant en priorité ceux qui interagissent directement avec l'écosystème digital de la Banque.





Changement climatique⁶

GOVERNANCE

CIH BANK a choisi de positionner le climat au plus haut niveau de décision. Le Conseil d'Administration supervise la stratégie climat et veille à son intégration dans les décisions structurantes de la Banque. Pour renforcer cette supervision, un Comité de Durabilité a été créé en 2025 et rattaché directement au Conseil. Il suit les progrès accomplis, examine les arbitrages, challenge les orientations retenues et garantit la cohérence des engagements de la Banque dans la durée.

La mise en œuvre opérationnelle repose sur la Direction Générale, appuyée par plusieurs fonctions clés. La fonction Durabilité pilote le déploiement de la feuille de route climat et anime la démarche en interne. La Direction des Risques intègre les enjeux climatiques dans l'évaluation des contreparties et dans la maîtrise des expositions. La Direction des engagements analyse les projets et dossiers à financer au regard de leurs expositions climatiques et peut formuler des recommandations de type go, no-go ou go sous conditions. Les équipes Marché traduisent ces exigences dans l'activité commerciale, à travers l'intégration de critères climat et le développement d'une offre de produits verts. L'ensemble alimente les comités de décision, avec un pilotage structuré autour de KPI⁷ de progrès, de KRI⁷ de risques climat et d'indicateurs métiers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

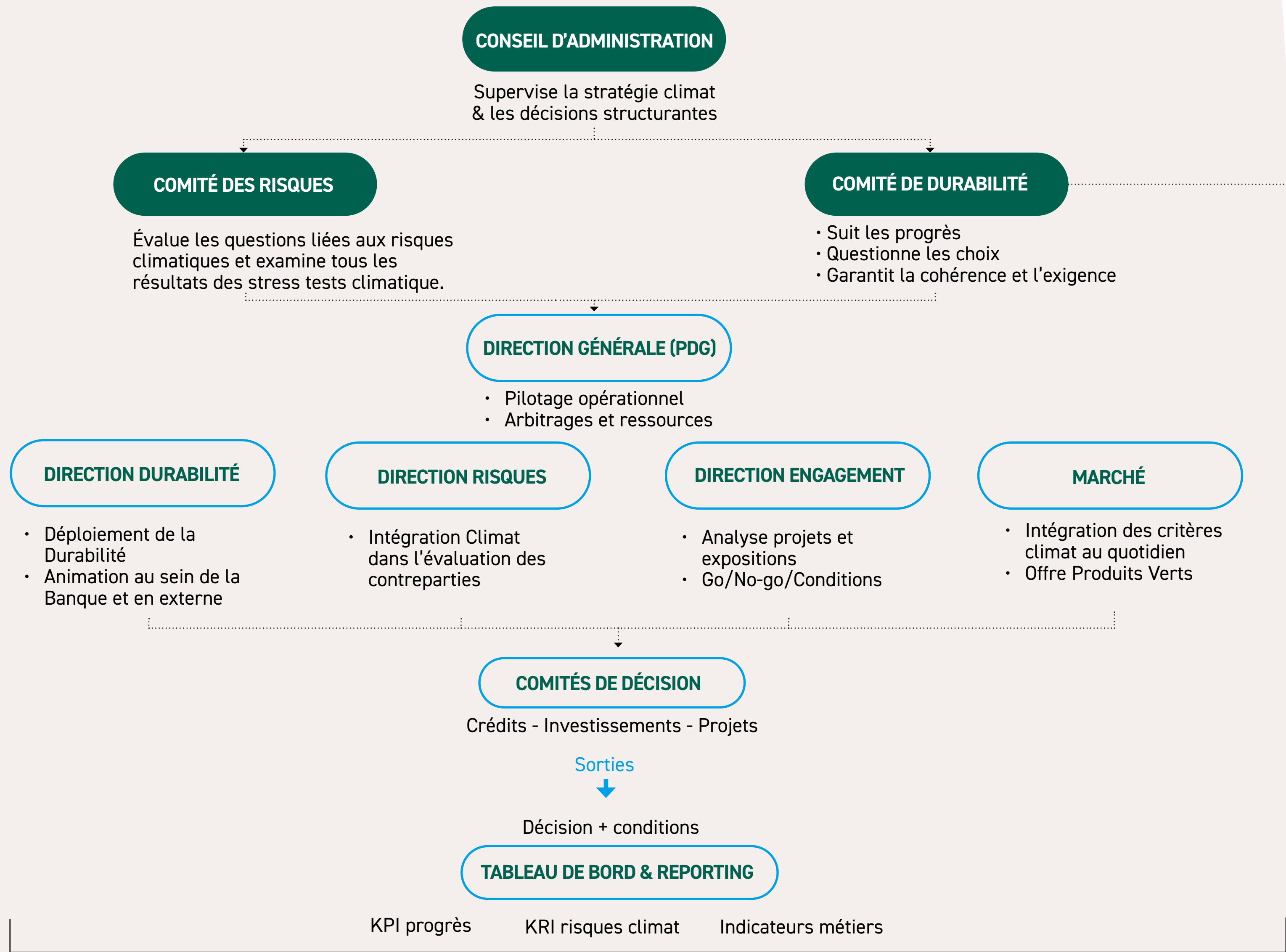
Approuve la stratégie de durabilité (y compris la stratégie climat) sur la base des recommandations de la Direction Générale

COMITÉ DE NOMINATION, RÉMUNÉRATION ET GOUVERNANCE	COMITÉ DES GRANDS ENGAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS	COMITÉ D'AUDIT	COMITÉ DES RISQUES	COMITÉ DE DURABILITÉ
Émet un avis sur la nomination, la révocation et la rémunération des membres du Conseil, des dirigeants et des salariés.	Statue sur les actes de gestion, l'octroi de crédit, les acquisitions et cessions d'actifs, ainsi que les orientations d'investissement de la Banque.	Assure le suivi des questions comptables et financières et contrôle l'efficacité des systèmes de contrôle interne.	Définit la stratégie globale des risques et le niveau d'appétence aux risques, et assure le suivi des expositions de CIH BANK.	Supervise la stratégie de durabilité, l'intégration des risques climatiques et les engagements ESG, et valide les rapports climatiques & ESG à destination des régulateurs.
Au moins une fois par an	Mensuel	Au moins quatre fois par an	Au moins quatre fois par an	Au moins quatre fois par an

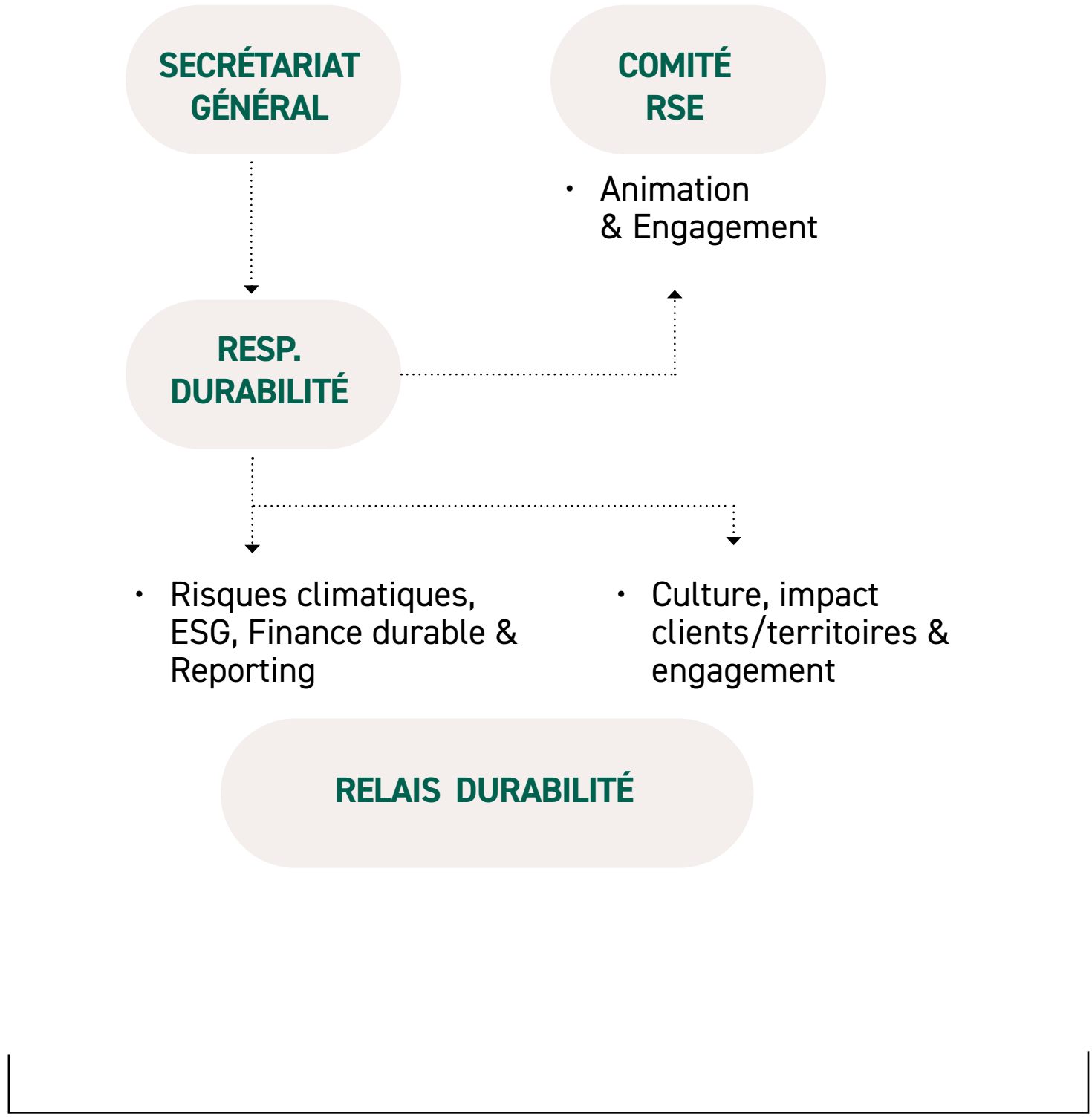
Cette gouvernance a été conçue comme un dispositif vivant, fondé sur une logique d'amélioration continue. Les responsabilités, outils et mécanismes de suivi ont vocation à évoluer avec la montée en maturité de la Banque, les attentes de Bank Al-Maghrib et les standards internationaux.

⁶ Le texte qui suit constitue la synthèse de notre Rapport Climat aligné sur les recommandations de la TCFD et sur les exigences de la Directive 5/W/2021 de Bank Al-Maghrib
⁷ KPI = Key Performance Indicator / KRI = Key Risk Indicator

À partir de 2026, les exigences climatiques seront progressivement intégrées dans les processus clés, notamment l’instruction des dossiers de crédit, les décisions d’investissement et l’analyse des projets.



Intégration du Climat dans les Métiers de la Banque (Octroi de Crédits, etc.)



Gouvernance de la Durabilité

La gouvernance du risque climatique repose également sur une logique de trois lignes de défense :

- Les directions de marché constituent la première ligne, en intégrant les enjeux climatiques dans les évaluations opérationnelles.
- La Direction des Risques et la Direction Conformité Groupe forment la deuxième ligne, chargée d'encadrer, valider et faire monter en maturité le dispositif.
- La Direction de l'Inspection Générale et de l'Audit assure la troisième ligne, avec une évaluation indépendante de la solidité, de l'effectivité et du niveau de maturité du système mis en place.
- La Direction Durabilité intervient, de façon transverse, comme fonction experte et contribue au renforcement du contrôle permanent et de la documentation normative ESG et climat.

STRATÉGIE

La stratégie climatique de CIH BANK repose sur la conviction que le changement climatique redessine en profondeur les sociétés, les économies et les responsabilités des institutions financières. En tant qu'acteur financier public, la Banque entend contribuer à une transition juste et ambitieuse. Son ambition est que chaque financement, chaque action et chaque décision puisse devenir un levier de transformation positive. Les principaux enjeux climatiques sont analysés à travers les portefeuilles de la Banque. L'approche combine l'évolution du contexte externe — réglementation, marchés, technologies, comportements — et l'impact potentiel sur les contreparties, selon leur exposition, leur secteur, leur localisation, la nature des actifs financés et leur capacité d'adaptation. Deux grandes catégories de risques sont retenues : les risques de transition et les risques physiques.



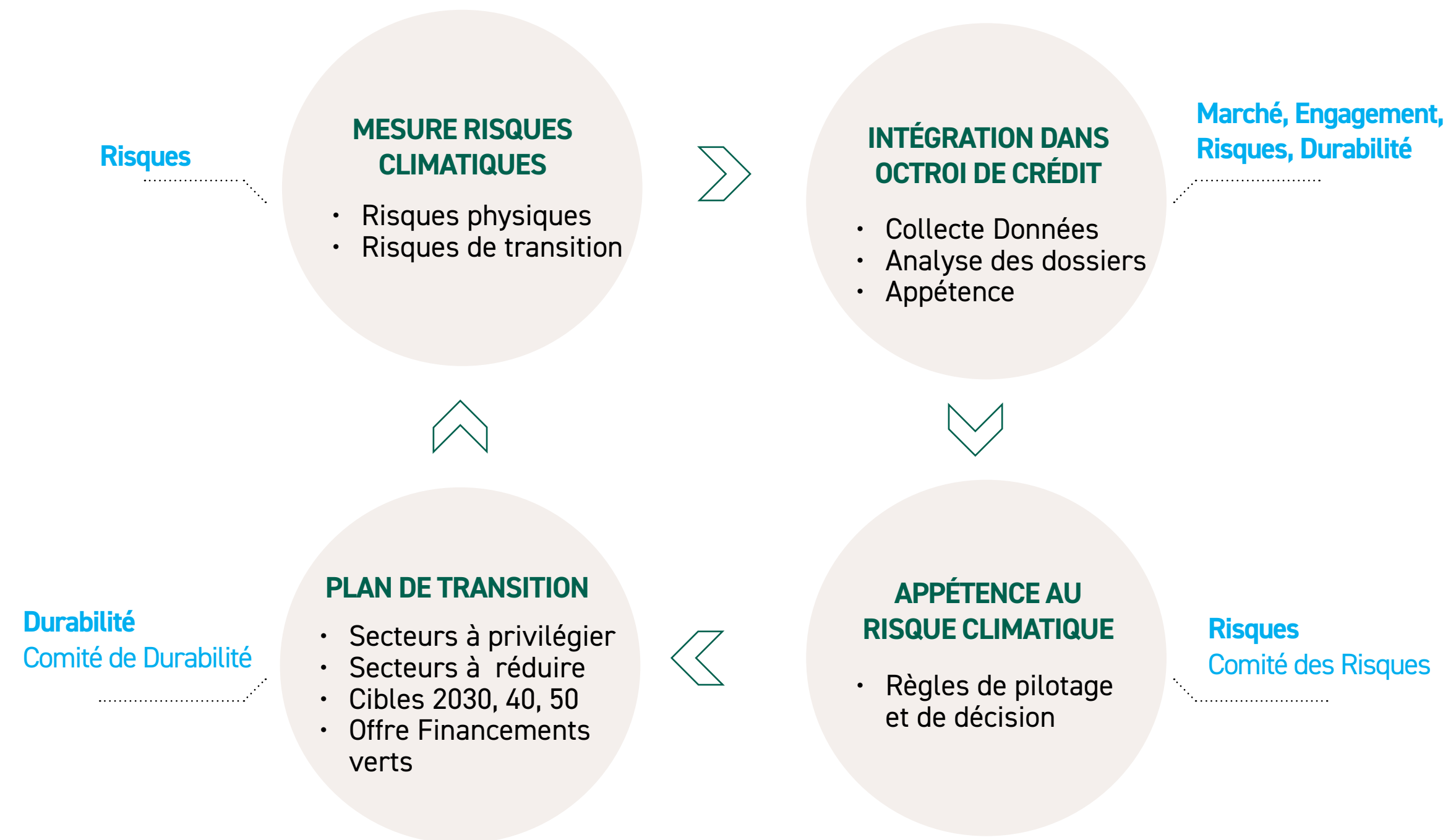
Opportunités liées au climat

Nous identifions les enjeux climatiques non seulement comme une source de risques, mais également comme un champ d'opportunités stratégiques. La transition vers une économie bas carbone, plus efficiente dans l'usage des ressources et plus résiliente aux effets du changement climatique, est susceptible de faire émerger de nouveaux besoins de financement, de nouveaux marchés et de nouvelles perspectives de développement pour les acteurs financiers capables d'anticiper ces évolutions. Les opportunités identifiées s'inscrivent dans plusieurs dynamiques de transformation de long terme, notamment la transition énergétique, l'amélioration de l'efficacité des ressources, l'évolution des préférences de marché et l'émergence de solutions innovantes en matière d'atténuation et d'adaptation. Dans ce cadre, nous entendons progressivement renforcer notre capacité à identifier,

accompagner et financer les activités porteuses de valeur durable. Le tableau ci-dessous présente une sélection des opportunités climatiques identifiées à ce stade. Cette cartographie sera amenée à évoluer à mesure de la montée en maturité de notre dispositif d'analyse climatique. Les risques de transition découlent notamment des évolutions réglementaires, technologiques, économiques et de marché liées au passage vers une économie bas-carbone. Les risques physiques couvrent les effets des événements climatiques aigus ou chroniques, notamment la hausse des températures, la diminution des précipitations, la sécheresse et les inondations. En parallèle, la transition ouvre aussi des opportunités en matière d'efficacité des ressources, de transition énergétique, de financements durables et de nouveaux marchés.

Opportunités Climatiques		
Efficiencia des ressources	CT/MT	La transition vers des modes de transport, de production, de bâtiments et d'usage de l'eau plus efficaces devrait bénéficier aux investissements sélectionnés pour leurs pratiques d'efficacité des ressources.
Transition énergétique et énergies bas carbone	CT/MT	L'adoption de sources d'énergie à plus faibles émissions, ainsi que des politiques publiques incitatives, constitue une opportunité, dans la mesure où davantage de capitaux devraient être orientés vers les produits d'investissement dans les énergies renouvelables.
Offres, solutions et financements durables	CT/MT	L'évolution des préférences des consommateurs vers des biens et services à faibles émissions peut soutenir la croissance des revenus et renforcer la position concurrentielle.
Nouveaux marchés et diversification	MT	De nouveaux marchés émergents (p. ex. solutions fondées sur la nature) peuvent offrir un potentiel de diversification accrue des actifs financiers.

Cette stratégie se traduit progressivement dans les métiers. Nous prévoyons de privilégier, autant que possible, les financements orientés vers des projets qui réduisent leur empreinte carbone, renforcent leur résilience face aux risques climatiques et contribuent à une transition juste et inclusive. Plusieurs leviers sont déjà identifiés : déploiement d'un scoring climatique, intégration d'un questionnaire climat lorsque des risques modérés ou élevés sont détectés, formation des équipes et accompagnement des clients dans leur transition. À terme, selon la matrice d'appétence au risque climatique, chaque décision de financement ou d'investissement intégrera une analyse climat approfondie.



La stratégie est appelée à se traduire dans un plan de transition climatique piloté sous le sponsoring du Comité de Durabilité. Ce plan vise à définir des cibles et des leviers. Les cibles portent sur la décarbonation progressive du portefeuille à horizon 2035 puis 2040 et 2050, l'amélioration de la qualité, de la traçabilité et de l'auditabilité des données, ainsi que l'augmentation de la part des financements contribuant à la transition et à l'adaptation. Les leviers identifiés concernent l'évolution de l'offre, la mise en place d'un pré-diagnostic climat dès l'entrée du dossier, l'introduction éventuelle de clauses contractuelles ou de mécanismes de tarification incitative, ainsi que le déploiement d'indicateurs, de reportings et de procédures d'escalade.

GESTION DES RISQUES

Le risque climatique est appréhendé comme un risque transversal susceptible d'affecter l'ensemble des grandes catégories de risques bancaires : risque de crédit, risque de marché, risque de liquidité et risque opérationnel. Il n'est donc pas traité comme une catégorie autonome, mais comme un facteur susceptible de modifier la solvabilité des contreparties, la valeur des actifs, les conditions de marché, les besoins de liquidité ou la continuité opérationnelle de la Banque.

Pour la première fois en 2025, CIH BANK a réalisé, avec l'appui de spécialistes externes, une évaluation des risques physiques et de transition de son portefeuille. L'analyse des risques physiques couvre à la fois le portefeuille corporate et les particuliers, tandis que celle des risques de transition se concentre, à ce stade, sur le portefeuille corporate. L'évaluation repose sur une approche sectorielle fondée sur la nomenclature de Bank Al-Maghrib.

RISQUES CLIMATIQUES	PÉRIMÈTRE RISQUES CLIMATIQUES PHYSIQUES
	• Portefeuille : Corporate + Crédits Immobiliers pour Particuliers • Scénarios Climatiques : Scénario SSP1-2.6 - Scénario SSP5-8.5 • Aléas climatiques retenus : 1. Augmentation des températures, 2. Diminution des précipitations, 3. Sécheresse, 4. Inondations • Horizons: 2020-2040, 2040-2060, 2060-2080, 2080-2100
	PÉRIMÈTRE RISQUES CLIMATIQUES DE TRANSITION
	• Portefeuille : Corporate • Classe d'Actif: Prêts aux entreprises et actions non cotées • Scope d'Émissions retenu : Scope 1 (Estimation du FMI) • Scénario NGFS : Ordonné, désordonné et central

Pour les risques physiques, nous nous appuyons sur l'approche du GIEC, selon laquelle le risque résulte de la combinaison de l'aléa, de l'exposition et de la vulnérabilité.

Risque = Aléas x Exposition x

Sensibilité x (1 - Adaptation)

Vulnérabilité



Cette grille de lecture permet d'identifier les zones et segments les plus exposés, d'évaluer la robustesse des mesures d'adaptation et de prioriser les actions de gestion. Pour les risques de transition, nous utilisons la méthodologie PCAF afin d'estimer les émissions financées à partir des émissions des contreparties et d'un facteur d'attribution reflétant la part réellement financée par la Banque.

Émissions Financées (tCO₂e) =

Encours

Valeur Contrepartie + Dette

Facteur d'Attribution

Part de l'entreprise que la Banque finance

x

Émissions de la contrepartie

Scope 1



Ces émissions financées servent ensuite à identifier les secteurs les plus sensibles, tester l'effet de scénarios de transition et piloter des trajectoires de décarbonation du portefeuille.

INDICATEURS ET CIBLES

CIH BANK a procédé à la mesure de son empreinte carbone pour les scopes 1, 2 et 3 hors financement pour l'année de référence 2023. Ce bilan carbone couvre le siège, les agences, le centre de formation, le club et logements de vacances.

Cantine

Numérique

Déchets de bureau

Actifs loués

Déplacements Domicile-Travail

Déplacements professionnels

Fret / Courrier

Émissions liées à l'énergie (hors scopes 1 & 2)

Immobilisations

Achats de biens et services

Consommation d'électricité, vapeur, chaud et froid

Chauffage des installations de l'entreprise

Émissions fugitives (climatisation)

Combustion de carburant par les véhicules de la caisse

Financements

Déplacements clients

Evènements

Émissions en Amont

→

Émissions indirectes

→

Émissions directes

→

Émissions en Aval

Scope 3 - amont

Scope 2

Scope 1

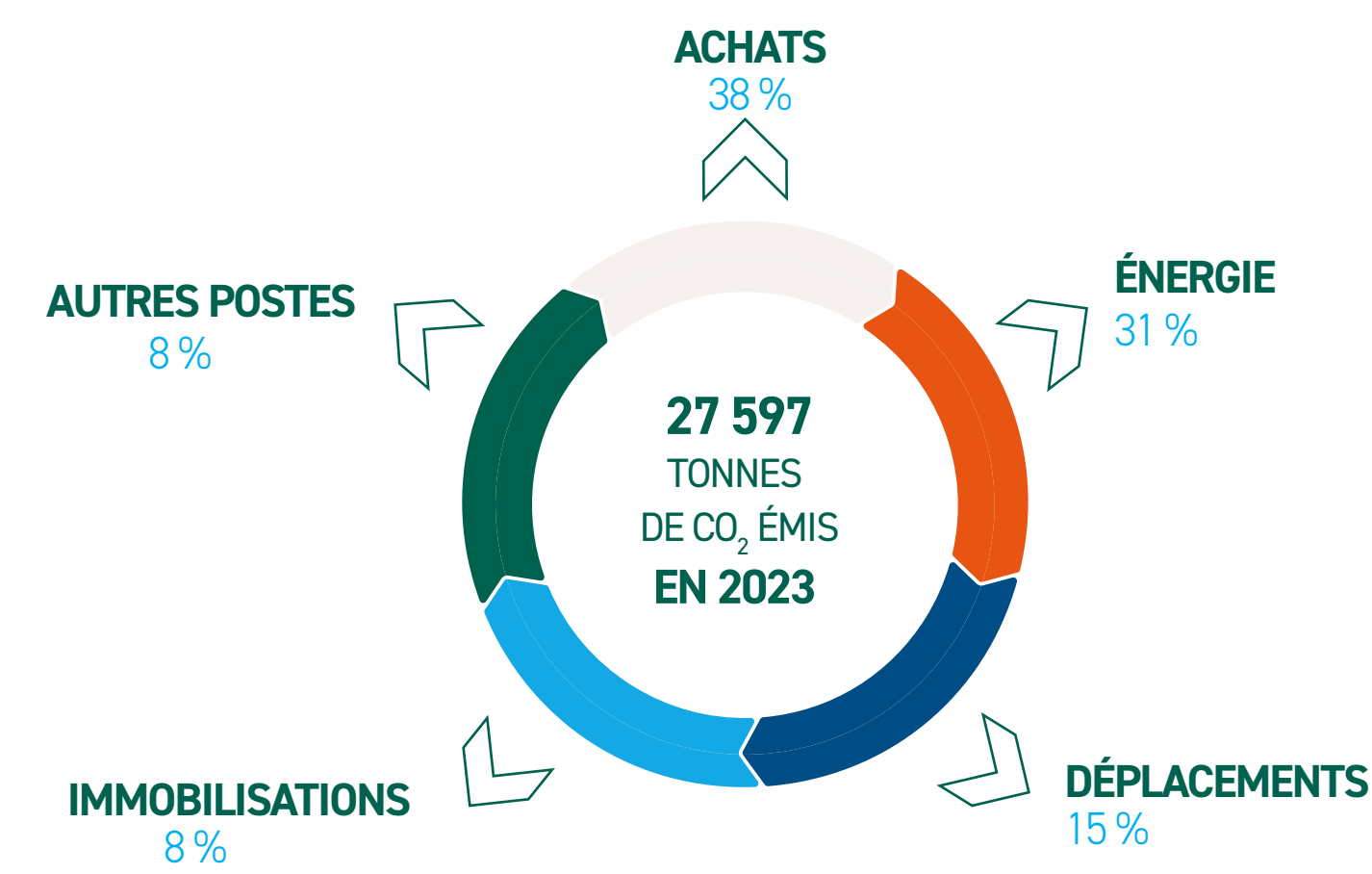
Scope 3 - aval

135

CIH BANK

Année de référence 2023

Scopes	Émissions en tCO ₂ e
Scope 1	146
Scope 2	7 274
Scope 3	20 176
Total S1+S2+S3 (Hors Financement)	27 597



9 tCO₂e/par employé

0,0075 tCO₂e par 1000 MAD de CA

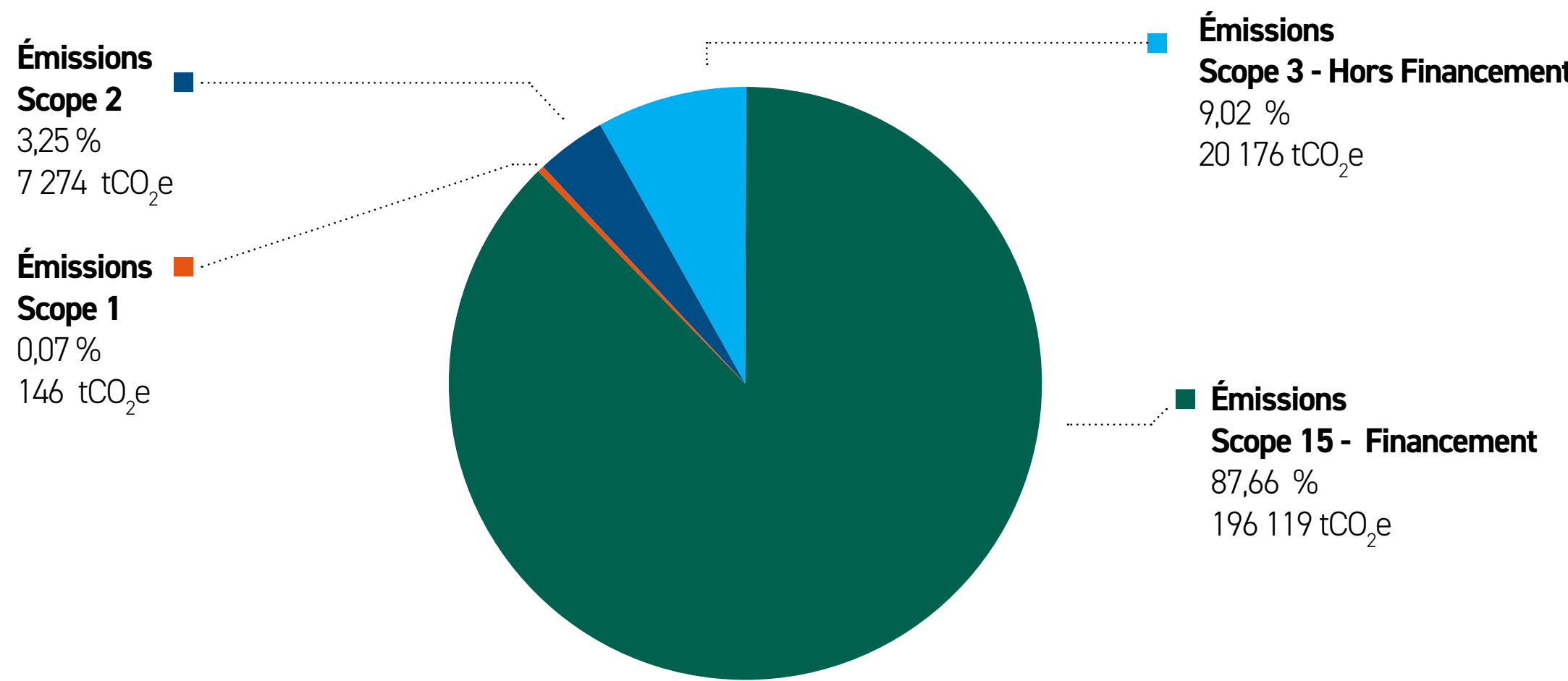
L'année 2025 marque la première mesure des émissions financées. Les indicateurs publiés reposent encore largement sur des proxys, mais ils constituent une première base de pilotage destinée à orienter la mise en œuvre de la stratégie climatique et à préparer un alignement progressif des activités sur une trajectoire compatible avec un réchauffement inférieur à 2°.

Année de référence 2024

Scopes	Émissions en tCO ₂ e
Scope 3 - Poste 15 (Financement et Investissement)	196 119
Total S1, S2, S3, y compris le poste 15	223 716

Les années de référence des deux évaluations étant décalées d'une année, la comparaison reste néanmoins possible au niveau des ordres de grandeur, comme suit :

Répartition des émissions par Scope (tCO₂e)





Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Nous visons une réduction de 45,5 % d'ici 2030 pour les scopes 1 et 2, par rapport à un scénario de référence projeté dans lequel, en l'absence de toute mesure d'atténuation, les émissions évolueraient proportionnellement à la croissance des effectifs. Cet objectif est en partie conditionné par la possibilité d'acquérir de l'électricité renouvelable.

Pour atteindre cet objectif, nous avons structuré un plan d'action autour de quatre grands chantiers. Si ces derniers portent prioritairement sur les scopes 1 et 2, ils contribuent également, en partie, à la réduction des émissions du scope 3, notamment à travers la mobilité des collaborateurs et des clients ainsi que l'engagement des parties prenantes.

TENDRE VERS DES CONSTRUCTIONS ÉCO-CONÇUES ET MOINS ÉNERGIVORES

1. Éco-conception dans la construction des nouveaux bâtiments : matériaux, isolation thermique, etc.
2. Limitation des consommations énergétiques des bâtiments rénovés
3. Évolution du mix énergétique vers plus de renouvelable

FAIRE ÉVOLUER LA MOBILITÉ VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ

1. Limitation de l'impact des déplacements domicile - travail
2. Sobriété dans les déplacements professionnels
3. Réduction des émissions liées aux déplacements des clients

ÊTRE EXEMPLAIRE DANS NOTRE ORGANISATION INTERNE

1. Réduction de la quantité de déchets
2. Sobriété dans l'utilisation du numérique
3. Réduction de l'impact du fret
4. Formation des collaborateurs aux enjeux climat

EMBARQUER NOS PARTIES PRENANTES

1. Aménagement des agences, siège, club et logements avec du mobilier/ produits éco-responsables, locaux, seconde main
2. Sensibilisation des clients et des fournisseurs
3. Valorisation de notre démarche en interne et en externe

Le plan de réduction des émissions financées sera communiqué une fois la stratégie climat et le plan de transition achevés. Nous avons également réalisé une évaluation préliminaire des secteurs les plus exposés aux risques climatiques.

Parce que
comprendre,
c'est déjà agir.



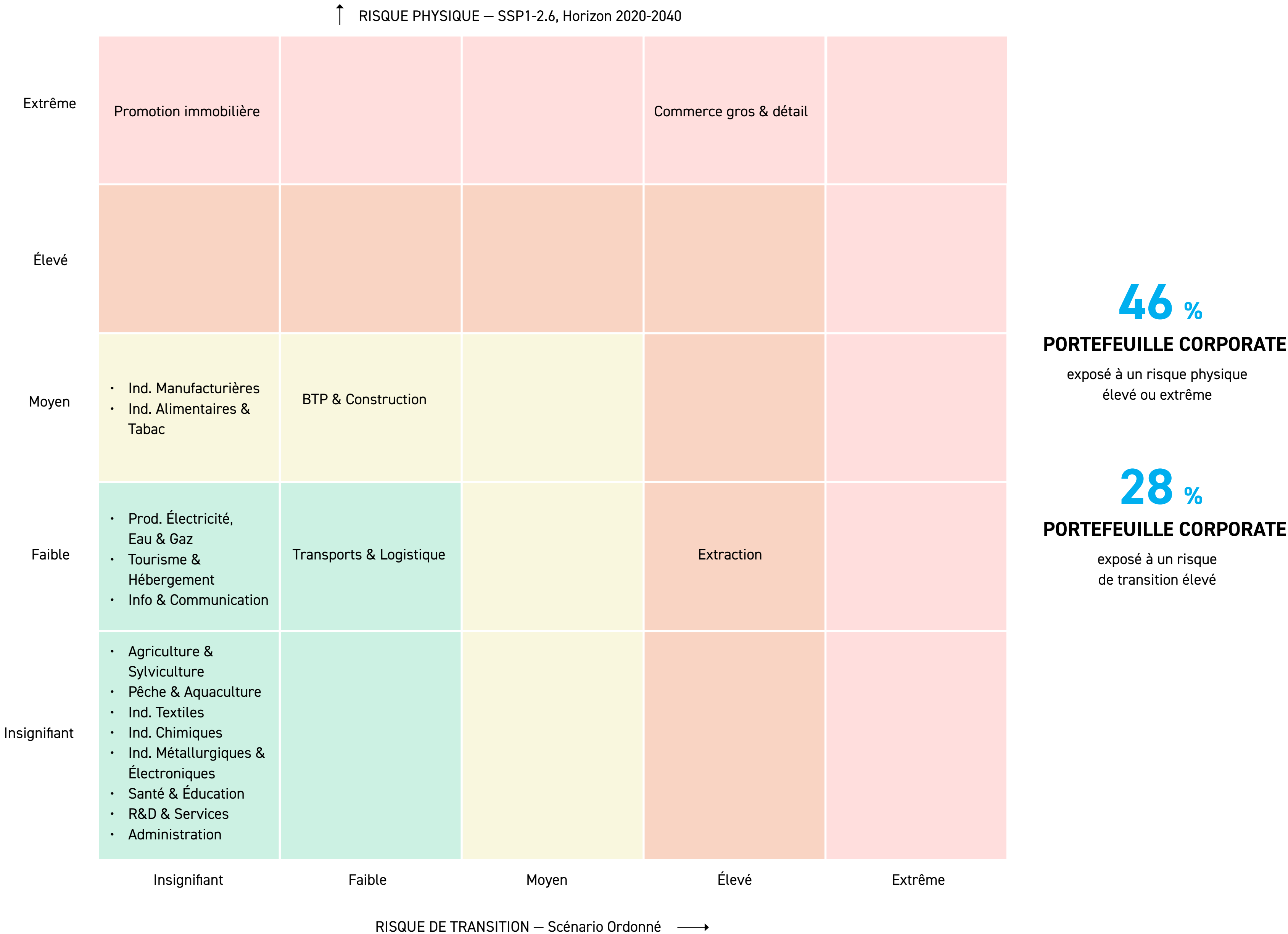
LOTFI SEKKAT
Président
Directeur Général



Carte thermique du risque climatique

En matière de transition, la cartographie repose sur l'exposition des secteurs aux chocs carbone, à partir de scénarios de tarification du carbone fixés à 250 MAD pour un scénario ordonné, 500 MAD pour un scénario central et 750 MAD pour un scénario désordonné. En matière de risques physiques, la carte thermique repose sur les principaux aléas retenus : hausse des températures, diminution des précipitations, sécheresse et inondations. Cette cartographie permet d'identifier rapidement les zones et secteurs les plus exposés et de prioriser les approfondissements futurs.

Les premiers résultats mettent en évidence des expositions différenciées selon les secteurs. Dans le scénario ordonné, l'extraction et le commerce de gros et de détail ressortent à risque de transition élevé, tandis que le BTP et les transports/logistique apparaissent à risque faible. Sur le plan physique, la promotion immobilière et le commerce de gros et de détail sont classés à risque extrême, tandis que les industries manufacturières, l'agroalimentaire et le BTP apparaissent à risque moyen. Nous soulignons néanmoins que la faible granularité des données impose de lire ces résultats comme des indicateurs d'orientation et de priorisation plutôt que comme une mesure fine et exhaustive à l'échelle de chaque entreprise ou territoire.



ACTIONS

Dans le cadre de la sobriété énergétique, plusieurs mesures ont été déployées sur l'ensemble du réseau : l'extinction de la signalétique en dehors des heures d'ouverture (à partir de minuit) généralisée à l'intégralité du réseau d'agences, la généralisation du réglage des horloges de climatisation pour arrêt automatique et la mise en place de détecteurs de présence dans les couloirs et sanitaires étendus non seulement à l'ensemble des agences, mais également au siège social et aux annexes.

Par ailleurs, dans le cadre des projets de rénovation et d'ouverture de nouvelles agences, 14 d'entre elles ont été équipées de climatiseurs utilisant le gaz R32, moins émissif, et 11 ont bénéficié de l'installation d'un film de protection solaire sur leurs façades.

Enfin, un contrat de performance énergétique, validé en décembre 2025, prévoit l'optimisation de la consommation énergétique de trois sites stratégiques – le siège social, le Club et la Direction Régionale Rabat-Kénitra – à travers des travaux ciblés, dont l'installation de panneaux photovoltaïques sur les trois sites et la mise en place d'un système de gestion de l'énergie au niveau du siège social et au Club.

PERSPECTIVES

CIH BANK s'est fixée pour objectif d'intégrer progressivement les risques climatiques dans l'ensemble de ses activités. Cette intégration est considérée comme indispensable pour identifier, mesurer et piloter à la fois les risques et les opportunités liés au changement climatique, ainsi qu'aux évolutions réglementaires, technologiques et de marché qui l'accompagnent. Au cours des deux derniers exercices, nous avons déjà engagé des avancées importantes dans la structuration de notre démarche et la montée en maturité de notre dispositif.

Les prochaines étapes visent à renforcer la gouvernance et la supervision des enjeux climatiques, à déployer et éprouver les méthodologies d'évaluation et de réduction des expositions, à accélérer l'intégration des outils et dispositifs d'instruction et de suivi et à améliorer le pilotage par la performance à l'aide d'indicateurs clés et de cibles plus robustes. Le chapitre « Indicateurs et Cibles » a vocation à évoluer pour intégrer,

au-delà des mesures portant sur les portefeuilles, des indicateurs relatifs à la gouvernance, au déploiement de la stratégie climatique et à l'intégration effective du climat dans les processus d'octroi, de suivi, de pilotage et de contrôle.

La feuille de route de montée en maturité du dispositif climat est organisée en quatre chantiers interdépendants : l'évaluation de l'exposition, l'intégration dans l'octroi de crédit, la définition de l'appétence au risque, puis le pilotage du plan de transition. À l'horizon 2026, nous posons les fondations méthodologiques et opérationnelles. Entre 2026 et 2028, la démarche entre en phase d'industrialisation, avec une amélioration de la qualité des données, une automatisation progressive et l'extension de la couverture du portefeuille. À l'horizon 2030, l'objectif est un dispositif end-to-end, pleinement intégré au pilotage, aux processus de crédit et au suivi des trajectoires de transition.



L'intégration des risques climatiques et des enjeux ESG dans les pratiques de la Banque est une ambition stratégique, fondée sur la mobilisation et la sensibilisation des parties prenantes internes et externes, le développement des capacités, et les opportunités offertes par la finance durable pour accompagner la transition.



HIND CHIGUER
Responsable Durabilité

02

**UNE FINANCE RESPONSABLE
ET INCLUSIVE, MOTEUR
DE NOTRE CROISSANCE**

A. Finance inclusive & éducation financière

141

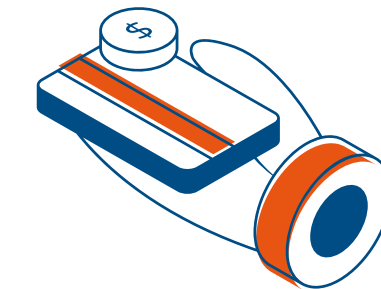


45 % de clientèle jeune (moins de 30 ans)

46 % de femmes parmi la clientèle

B. Accompagnement des TPE & Startups

144



41,3 MMAD d'encours de financements aux TPE

C. Expérience clients & transparence

148

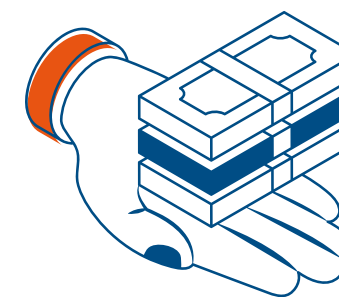


99,8 % des réclamations résolues

93 % de taux de satisfaction client

D. Finance & immobilier durables

151

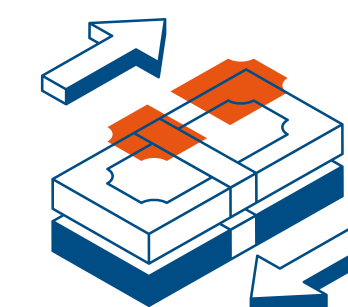


622 MMAD débloqués dans le cadre des programmes FOGARIM et Villes Sans Bidonvilles⁸

7 941 logements sociaux financés dans le cadre de FOGARIM et Villes Sans Bidonvilles⁸

E. Critères ESG des crédits & investissements

153



⁸ Depuis 2023



Finance inclusive & éducation financière

POLITIQUE

Ancrée dans sa mission historique de démocratisation des services financiers, CIH BANK déploie une stratégie structurée d'inclusion financière, garantissant la gratuité des services de base à un nombre croissant de catégories de clients. Notre approche tarifaire repose sur un principe d'équité : les services courants sont accessibles sans frais, tandis que les services à valeur ajoutée font l'objet d'une facturation transparente, dans un souci de lisibilité et de confiance.

Lancée dès 2015 avec l'offre « Banque Gratuite à Vie » pour les jeunes, cette stratégie a été progressivement étendue aux femmes (2018), aux fonctionnaires (2019), puis à l'ensemble des particuliers ouvrant un compte en ligne depuis juin 2021. En 2024, l'offre a été élargie à l'ensemble des bénéficiaires des allocations familiales, à travers le produit CIH Tadamoune.

La digitalisation est un levier central de notre stratégie d'inclusion. Le développement de parcours clients entièrement numériques, combiné à l'extension de notre réseau d'agences, nous permet de toucher des populations insuffisamment desservies, historiquement éloignées des circuits bancaires traditionnels. Les

démarches de souscription, notamment pour les crédits, sont progressivement dématérialisées : le client initie sa demande à distance, suit son traitement en temps réel et ne se déplace en agence qu'à l'étape de la signature.

Nous nous inscrivons par ailleurs activement dans la dynamique nationale de promotion de la culture financière, en nous appuyant sur des partenariats stratégiques et des dispositifs de sensibilisation multicanaux pour toucher un public élargi.

La dimension genre est également pleinement intégrée à notre stratégie d'inclusion, en conformité avec notre Charte Genre : renforcement de l'offre de financement et d'accompagnement en faveur de la clientèle féminine, intégration du critère genre dans nos outils et systèmes de gestion, et autonomisation économique des femmes comme axe prioritaire.

Enfin, notre politique de recouvrement est conduite au cas par cas, en tenant compte des aléas de vie des clients et en recherchant des opportunités d'accès au financement adaptées à chaque situation, dans le cadre d'une approche de financement responsable.

ACTIONS

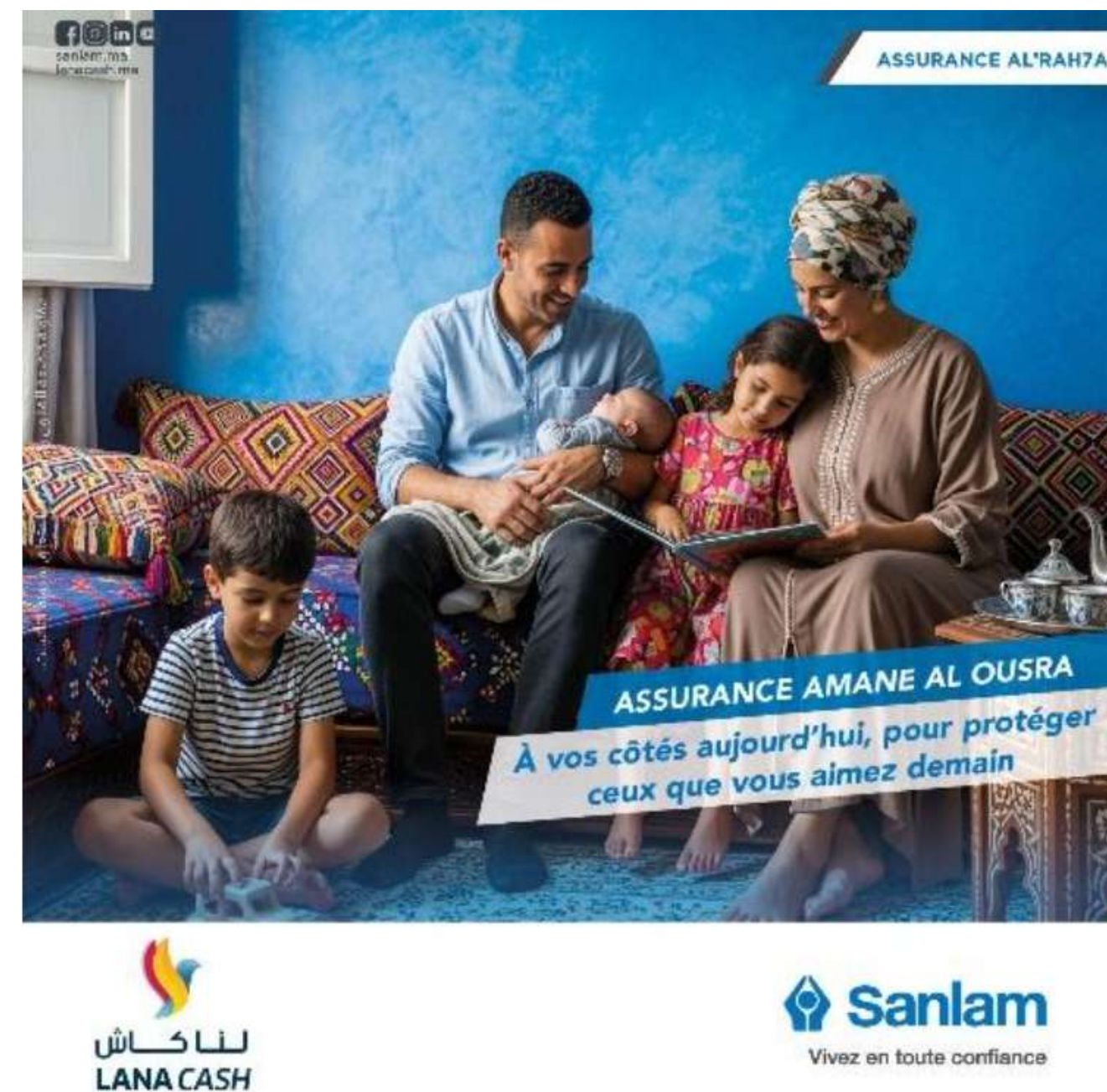


Inclusion financière

Des partenariats nous permettent d'enrichir notre panel d'offres accessibles, en faveur d'une meilleure inclusion financière.

À l'occasion du GITEK Africa 2025, notre filiale LANA Cash a scellé un partenariat stratégique avec Kenz'up, permettant aux populations non bancarisées d'accéder à des services de paiement mobile via un plug-in technologique intégré à l'écosystème Kenz'up. L'objectif est d'étendre l'accès à des services financiers auparavant inaccessibles à une partie de la population.

LANA Cash a lancé par ailleurs en septembre 2025, en partenariat avec Sanlam Maroc, « Assurance Al'Rah7a », une gamme de micro-assurance accessible aux ménages à revenus modestes. Ces nouveaux produits couvrent trois risques majeurs : le décès (Amane Al Ousra), le décès des parents de l'assuré avec versement d'une rente trimestrielle (Amane L'Walidine), et l'hospitalisation avec versement d'une indemnité journalière (Istishfa Cash).



FOCUS

Accès des personnes en situation de handicap

Depuis 2023, CIH BANK conduit une démarche progressive d'amélioration de l'accessibilité de ses services aux personnes en situation de handicap, portant à la fois sur les infrastructures physiques, les canaux numériques⁹ et les modalités d'accueil. Un diagnostic couvrant l'ensemble du réseau et des bâtiments administratifs a permis d'identifier les axes prioritaires de mise à niveau pour répondre aux besoins des clients à mobilité réduite, malvoyants ou malentendants. La dimension humaine occupe une place centrale dans cette démarche : nos protocoles d'accueil en agence ont été revus pour garantir un

accompagnement adapté, respectueux et équitable à tous nos clients, quelles que soient leurs capacités.

En 2025, nous avons développé une capsule e-learning dédiée à « L'Accueil des personnes en situation de handicap », visant à promouvoir une culture inclusive et à renforcer la qualité de la relation client dans toutes ses dimensions.

À l'occasion de la Journée Mondiale des Personnes en Situation de Handicap (le 3 décembre), des actions de sensibilisation et un quiz interne ont été déployés pour ancrer une culture inclusive au sein de la Banque.

⁹ Se référer à la section Numérique responsable en page 122

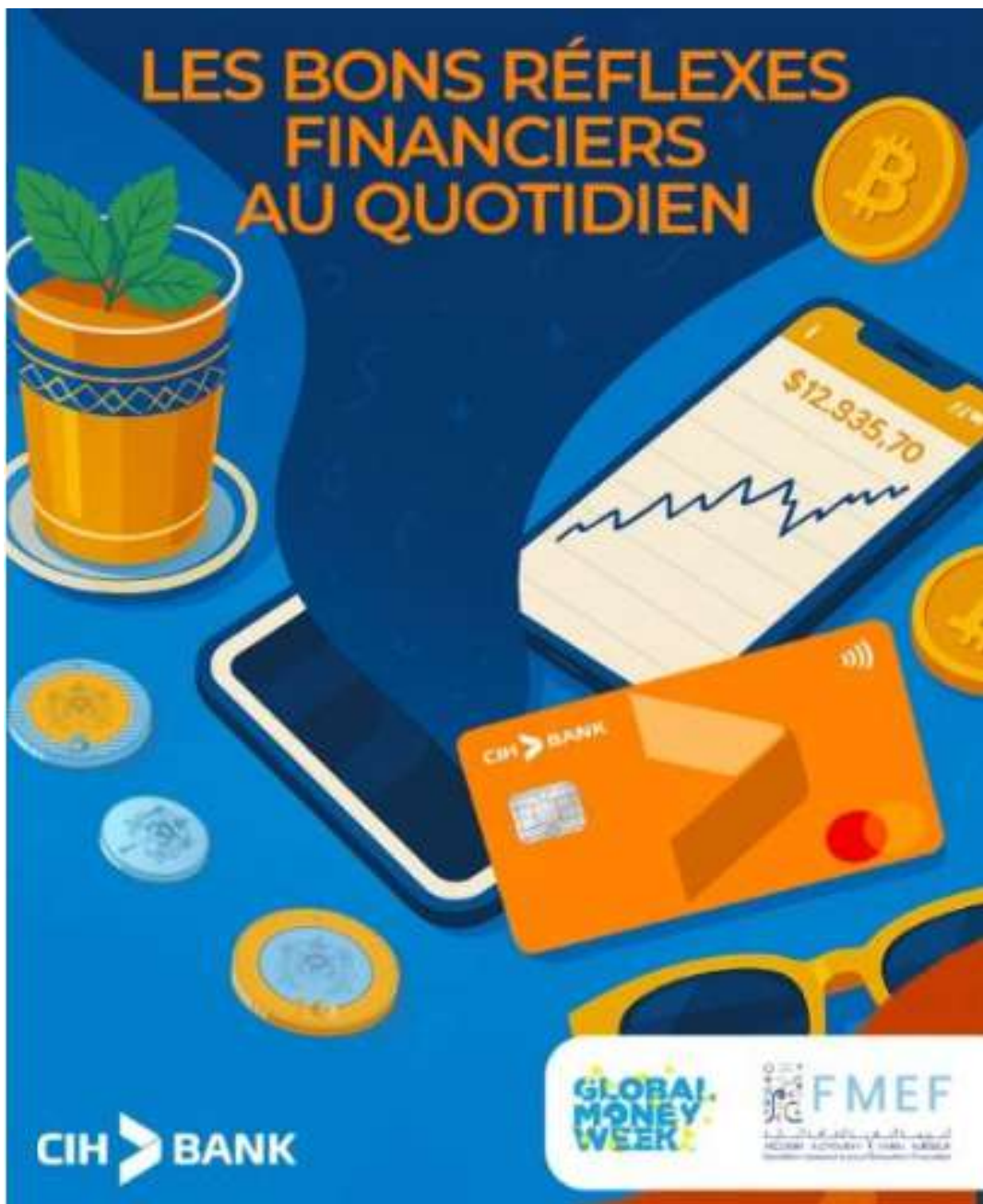


Éducation financière

Nous déployons un ensemble d'initiatives concrètes pour renforcer la culture financière du grand public, en nous appuyant sur des formats innovants et accessibles. Nous mobilisons pour cela des partenariats institutionnels afin d'amplifier l'impact sur le terrain, notamment auprès des jeunes, des femmes et des populations éloignées des circuits financiers traditionnels.

Podcasts « Parlons Dirhams »

Lancée en mai 2025 en partenariat avec Media 24, cette série de podcasts vise à démocratiser la culture financière en rendant les notions économiques accessibles au grand public à travers des récits du quotidien et des analyses d'experts.



Partenariat avec la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière (FMEF)

Ce partenariat se traduit par un accompagnement actif des initiatives portées par la FMEF, notamment la participation aux temps forts nationaux : Global Money Week, Journée de l'Épargne, actions en faveur de la culture financière des jeunes et des femmes. Des collaborateurs de CIH BANK sont mobilisés en tant qu'experts dans différentes régions du Maroc pour créer un lien direct avec les bénéficiaires et favoriser le partage de connaissances sur le terrain.

RÉSULTATS

	2023	2024	2025
Nombre d'agences par région	328	330	337
CASA	122	120	121
RABAT - KENITRA	51	51	52
NORD	28	28	29
ORIENTAL	25	27	28
SAISS	34	34	34
CENTRE - SUD	37	39	39
SUD	31	31	34
Nombre d'agences avec accès aux personnes à mobilité réduite	104 (Hors GAB)	115 (Hors GAB)	119 (Hors GAB)

Indicateur	2023	2024	2025
Nombre de clients particuliers (actifs)	2 285 637	2 649 369	2 883 599
Part de la clientèle jeune de moins de 30 ans	56 %	43 %	45 %
Part des femmes dans la clientèle (Particuliers)	20 %	38 %	46 %

Indicateur	2023	2024	2025
Nombre de connexions à CIH ONLINE & CIH MOBILE	34 235 177	427 626 354	361 471 524



Accompagnement des TPE & Startups

POLITIQUE

CIH BANK affirme un positionnement clair de banque engagée en faveur de l'entrepreneuriat, articulé autour de deux approches complémentaires : le financement des TPE et Startups à travers des dispositifs nationaux et des partenariats internationaux et l'accompagnement non financier à travers des espaces dédiés, des programmes de formation et un engagement actif au sein de l'écosystème startups et fintechs.

Nous proposons plusieurs opportunités de financement pour répondre aux besoins des entrepreneurs à chaque étape de leur développement :

Intelaka > programme national destiné aux porteurs de projets, auto-entrepreneurs et TPME, à un taux de 2 %, avec des garanties Tamwilcom à hauteur de 80 %. Ce prêt peut couvrir le fonds de roulement et l'investissement tout en apportant un accompagnement non financier (conseils, appui à la gestion, etc.).

Intelak Al Moustatmir > dispositif dédié au démarrage et à la gestion d'activité, couvrant les besoins d'investissement.

Crédit d'investissement > financement à moyen et long terme pour le développement, la modernisation ou l'extension de l'activité, l'acquisition d'équipements, avec des modalités de remboursement flexibles.

Youth in Business > CIH BANK est la première banque marocaine à avoir bénéficié d'une ligne de financement de 20 millions d'euros accordée par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre du programme Youth in Business. Ce programme cible les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans et leur offre deux types de prestations : des solutions de financement à conditions avantageuses et des services non financiers comprenant des cycles de formation pluridisciplinaire, une assistance technique individuelle, l'accès à des experts sectoriels et une mise en réseau avec des partenaires clés.

Nous adressons
de plus en plus
la TPE avec une
proposition de
valeur autour de
la réactivité et
d'un partenariat
durable.



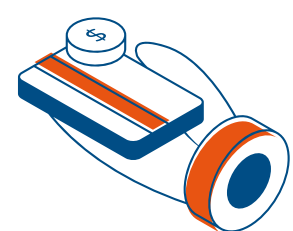
KHALID BENALLA
DGD Banque des
Particuliers et des
Professionnels

ACTIONS



Espaces dédiés

Soucieux d'ancrer notre accompagnement au plus près des territoires, nous avons déployé 30 espaces Fadae Intelaka dans 9 régions du Royaume. Ces espaces, intégrés dans les agences du réseau, accueillent et accompagnent les clients PRO-TPE et Startups à chaque étape de leur démarche : compréhension du besoin, structuration du dossier, clarification du besoin de financement et suivi du processus. Des collaborateurs spécialisés y sont affectés.



Soutien à l'écosystème startups

CIH BANK soutient le programme 212 Founders, porté par CDG Invest, qui vise à faire émerger des startups innovantes en lien avec le Maroc et l'Afrique. Ce programme, structuré en deux phases (accélération et scale), offre aux entrepreneurs un accompagnement stratégique, ainsi qu'un accès à des financements pouvant atteindre jusqu'à 10 millions de dirhams. Implanté à Casablanca et Paris (Station F), le programme favorise les synergies entre les écosystèmes marocains, africains et européens. CIH BANK y mobilise trois leviers : soutien à l'investissement en facilitant l'accès au financement, partage d'expertise de ses collaborateurs sur les sujets de gestion financière et de stratégie commerciale, et accès au marché via notre réseau institutionnel. Dans ce cadre, nous soutenons notamment MINK, solution de services financiers digitaux développée par LANA Cash, incubée au sein de 212 Founders, dont l'objectif est d'élargir l'accès aux services de paiement aux populations peu ou non bancarisées.

Nous avons également signé un partenariat avec Vantage Payment Systems, fintech marocaine agréée par Bank Al-Maghrib, visant à accélérer la digitalisation des paiements et à accompagner les commerçants, e-commerçants et TPME avec des solutions d'encaissement adaptées.

Plus récemment, nous avons développé CIH OPEN, une offre dédiée aux startups et fintechs reposant sur une plateforme Bank as a Service (BaaS) 100 % API. Cette plateforme met à disposition plus de 30 API actives couvrant les transactions (Cash-In, Cash-Out, paiement, virement), les services de core banking et KYC, ainsi qu'un accompagnement structuré en cadrage, définition de processus et coaching. Le dispositif est opéré en partenariat avec notre filiale LANA Cash et intègre deux offres wallet en marque blanche — Wallet Particulier et Wallet Pro — permettant à des acteurs tiers de distribuer des services financiers sans agrément préalable. Notre processus d'accompagnement suit quatre étapes :

1 Identification des Use Cases
Analyse des besoins des partenaires pour définir des cas pertinents.

2 Mise en place des processus
Développement de processus robustes pour une mise en œuvre efficace et conforme aux normes.

3 Étude de faisabilité des cas
Évaluation détaillée de la faisabilité technique, réglementaire et commerciale en s'appuyant sur la double expertise CIH BANK et LANA Cash.

4 Mise en conformité des partenaires
Établissement de normes rigoureuses pour assurer la conformité et la sécurité avec les équipes certifiées CIH BANK.

FOCUS

University Hackathon Tour 2025

CIH BANK a initié un University Hackathon Tour itinérant, mobilisant des étudiants de différentes universités autour de la thématique Embedded Finance & Seamless Banking au service de l'expérience client, des nouveaux usages, de l'IA appliquée, de l'inclusion financière et de l'innovation responsable et à impact social. Les défis proposés couvraient quatre champs d'innovation : l'inclusion financière des jeunes, la vulnérabilité sociale, le soutien aux micro-entrepreneurs et freelances et la mobilité en milieu rural. À chaque édition, une quarantaine d'étudiants répartis en 14 équipes se mobilisent durant 48 h d'innovation continue autour d'ateliers de réflexion et de prototypage, encadrés par 24 mentors, à l'issue desquels 3 équipes sont primées. En 2025, deux éditions se sont tenues, à l'Université Al Akhawayn (AUI) et à l'Université Internationale de Rabat (UIR).

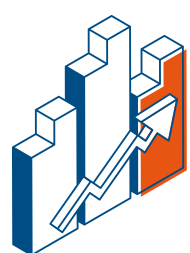


FOCUS

Bootcamps IA Youth in Business

Dans le cadre du programme Youth in Business, CIH BANK a organisé en 2025 une série de 4 bootcamps dans les régions de Nador, Casablanca, Marrakech et Agadir, réunissant 350 participants au total autour de la thématique de l'intelligence artificielle appliquée à l'entrepreneuriat, avec des ateliers pratiques sur deux jours pour chaque édition, afin de permettre aux participants de gagner en efficacité et renforcer leur compétitivité. Ces initiatives s'inscrivent dans une logique de développement territorial équilibré, notamment dans des régions comme Nador, marquées par une forte dynamique migratoire des jeunes diplômés.





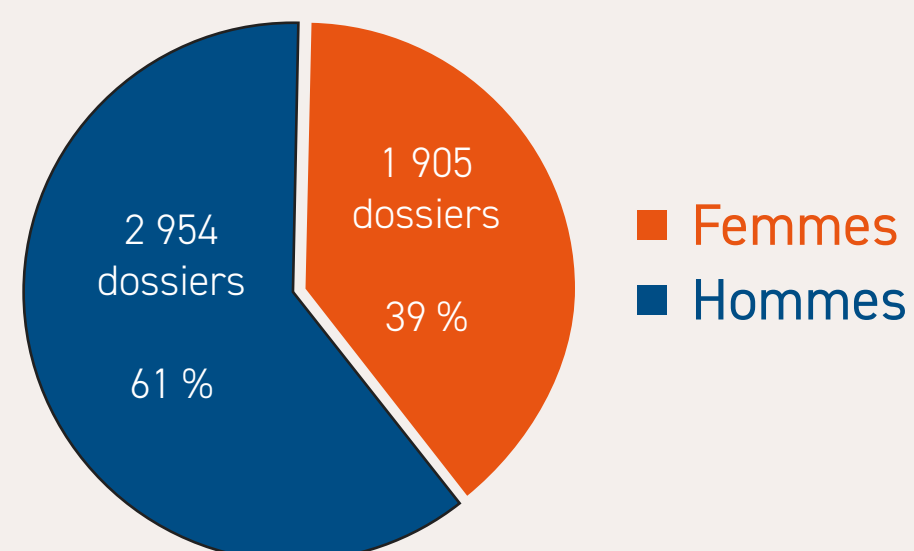
Dispositif de report d'échéances

Depuis le 1^{er} décembre 2025, une mesure de soutien a été mise en place à destination des entrepreneurs rencontrant des difficultés. Elle leur offre la possibilité de suspendre leurs échéances pendant une année complète et de rééchelonner automatiquement leur calendrier de remboursement, afin de leur donner la marge de manœuvre nécessaire pour consolider leurs activités et poursuivre leur développement à leur propre rythme. CIH BANK accompagne notamment les bénéficiaires du programme Forsa, principalement financés au cours des exercices 2022 et 2023, souhaitant bénéficier de ce dispositif.

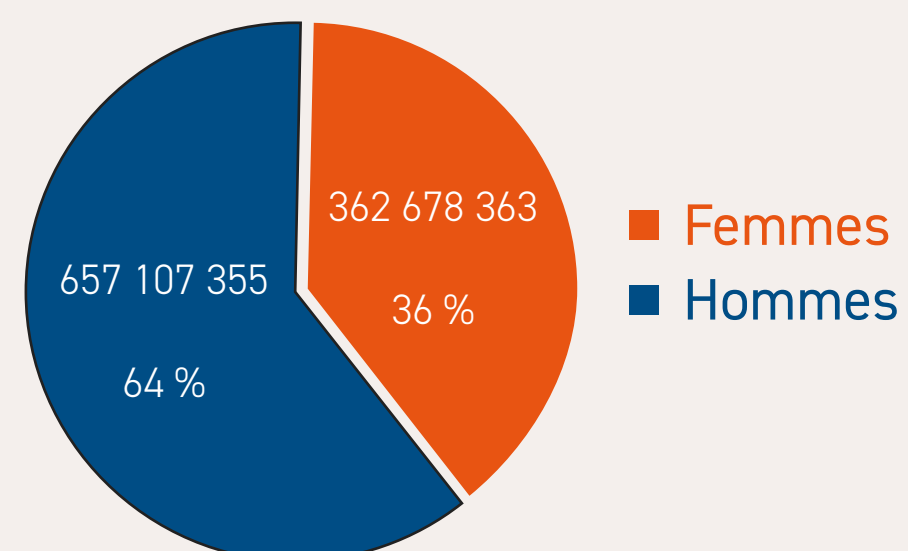
RÉSULTATS

41 295 062 MAD d'encours de financements aux TPE

Nombre total de dossiers
INTELAKA & FORSA par genre



Montant global du crédit accordé dans
le cadre d'INTELAKA & FORSA par genre



PERSPECTIVES

La poursuite du University Hackathon Tour est planifiée avec une nouvelle étape à l'UM6P en 2026, renforçant ainsi l'ancrage du programme dans l'écosystème universitaire et scientifique marocain. Le développement de l'offre CIH OPEN se poursuivra pour élargir la base de partenaires startups et fintechs intégrés à la plateforme BaaS.





Expérience clients et transparence

POLITIQUE

Nous plaçons l'expérience client et la transparence au cœur de notre stratégie de développement durable, convaincus qu'une croissance responsable passe par une écoute active, une proximité renforcée et une prise en compte des vulnérabilités de nos clients. Notre politique qualité repose sur quatre leviers structurants :

1. Développer des services qualitatifs, basés sur la technologie et créateurs de valeur

2. Améliorer en permanence la qualité de service comme levier de différenciation et de fidélisation

3. Optimiser l'efficacité opérationnelle par la refonte des processus et une bonne allocation des ressources

4. Développer les compétences de nos collaborateurs pour une prise en charge au plus juste de nos clients. Cette approche s'appuie sur une digitalisation maîtrisée des parcours, tout en préservant un lien humain et bienveillant à chaque étape clé de la relation.

Nous nous engageons également dans la prévention du surendettement, à travers une politique de risque prudente et une analyse rigoureuse de la solvabilité, afin de protéger nos clients face aux aléas de la vie tout en assurant un financement responsable et adapté. Ce cadre s'inscrit dans le respect des engagements contractuels et réglementaires.

Notre modèle de distribution repense l'organisation du réseau autour de quatre enjeux : la gestion optimisée des flux en agence, l'adéquation entre offres et besoins, la satisfaction durable, et l'harmonisation entre canaux physiques et digitaux.

Nous veillons par ailleurs à la transparence dans nos pratiques de communication, notamment en matière

d'information sur les produits et les clauses contractuelles, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Cette exigence se traduit par une politique tarifaire structurée autour de quatre engagements : validation en amont par la Direction Conformité de tout tarif et fiche produit, affichage de la tarification des produits destinés aux particuliers et professionnels sur notre site web, information systématique de la clientèle à chaque changement de tarif en sus de l'affichage en agence, et communication transparente à chaque lancement de nouveau produit à travers des tutoriels en darija, des messages radio en arabe, en français et dans les trois langues amazighes, ainsi que l'organisation d'événements dédiés.

Nous nous assurons de la bonne compréhension de nos messages à travers deux dispositifs complémentaires : des études d'image menées tous les deux ans, qui attestent d'une bonne compréhension des communications produits, et des focus groups réguliers avec nos clients, permettant d'ajuster nos pratiques en continu.

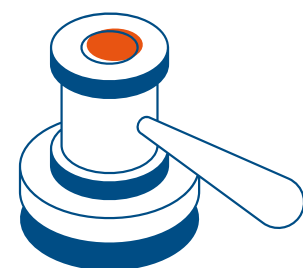


Nous ambitionnons
d'être la Banque
des nouvelles
générations, qui
accompagne chaque
moment de vie.



YOUNES ZOUBIR
DGD Stratégie
Finance et Services
Généraux

ACTIONS



Gestion des réclamations

En juin 2025, un audit externe conduit par Bureau Veritas a confirmé la conformité de notre processus de gestion des réclamations clients aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015, sans aucune non-conformité relevée. Cette nouvelle certification s'ajoute aux certifications existantes pour nos processus monétique et crédit immobilier, traduisant une démarche qualité globale et cohérente.

Le processus de traitement des réclamations repose sur une gouvernance structurée (Comité GRC et Comité de Médiation Interne) et un dispositif de médiation interne accessible aux clients insatisfaits d'une première réponse. Plusieurs canaux de remontée sont mis à disposition : accueil dédié en agence, traitement par mail, centre de relation client. Chaque réclamation fait l'objet d'un retour systématique, dans le respect du délai réglementaire de 40 jours ouvrés. Lorsqu'un impact négatif significatif est identifié, une approche de remédiation est engagée en coordination avec les fonctions concernées.

FOCUS

La qualification automatisée des réclamations par l'IA

En complément, nous avons déployé un projet d'intelligence artificielle pour la préqualification et l'affectation automatique des réclamations. Grâce à la lecture automatique des documents et à la compréhension sémantique des échanges clients, ce dispositif a permis de réduire significativement les délais de traitement, passant d'un traitement manuel de plusieurs jours à une affectation quasi instantanée, tout en améliorant le taux de bonne qualification. Ce dispositif a également été testé sur le traitement des leads commerciaux, avec près de 2 000 appels analysés en phase pilote.



Pilotage de la qualité de service

Lancé en octobre 2025, Quali-Flow est un dispositif intégré de mesure de la qualité de service, combinant indicateurs quantitatifs (efficacité des processus, respect des délais et fiabilité des traitements) et qualitatifs (NPS, feedback clients). Ce dispositif permet un pilotage en temps réel de l'expérience client sur des processus clés — délivrance de carte, accueil en agence, crédit immobilier — avec une segmentation par agence, type d'interaction et période. Les tableaux de bord permettent d'identifier les agences en difficulté, de repérer les top performers et de mesurer l'impact des actions correctives dans une logique d'amélioration continue.

Le dispositif Quali-Flow est animé par une équipe multidisciplinaire (qualité, opérations, data, relation client, IT) chargée du suivi des indicateurs, de l'analyse des résultats et de la définition d'actions concrètes. Ce dispositif complète le programme Customer Voice, qui recueille des retours ciblés à l'issue d'événements clés de la relation (octroi de crédit, ouverture de compte, réclamation, etc.), ainsi que l'enquête de satisfaction globale conduite tous les deux ans.

FOCUS

La digitalisation du parcours crédit immobilier

Face à une organisation historiquement décentralisée et des parcours hétérogènes selon les agences, nous avons lancé le projet CIEL pour standardiser les processus, réduire les frictions et garantir à chaque client, quel que soit son canal d'accès (agence, web, mobile), une qualité de service homogène, transparente et rapide. Déployé progressivement depuis 2023 et généralisé à l'ensemble du réseau en 2025, CIEL industrialise et digitalise le parcours crédit immobilier de bout en bout, renforçant la traçabilité, le pilotage des SLA (Engagements de service) et l'équité de traitement.

Les résultats sont mesurables et significatifs :

- **Time to Yes divisé par deux** > le délai de réponse au client a été réduit de moitié
- **Time to Money optimisé de 30 %** > le délai de déblocage des fonds a été sensiblement raccourci
- **Taux de transformation en amélioration de 40 %** > la refonte des processus et la qualification accrue des dossiers ont permis d'augmenter significativement le taux de concrétisation des projets immobiliers

RÉSULTATS

1 jour de délai de prise en compte des réclamations client

96,1 % de taux de clôture des réclamations dans les délais réglementaires (40 j)

99,8 % des réclamations résolues

93 % de taux de satisfaction client¹⁰

¹⁰ Selon la dernière enquête menée en 2023



PERSPECTIVES

Nous poursuivrons le développement de CIEL vers un dispositif multicanal intégré, enrichi par davantage d'automatisation, de suivi en temps réel et d'apports ciblés de l'intelligence artificielle (assistance au traitement, relances automatiques, amélioration de la qualité des données) afin de continuer à améliorer l'expérience client et la performance opérationnelle.

Le dispositif Quali-Flow sera progressivement étendu aux processus clés (main levée, crédit immobilier, réclamations, transferts étudiants, etc.) avec pour objectif d'optimiser le pilotage par la donnée et la Voix du Client, de renforcer les équipes dédiées et de diffuser les bonnes pratiques entre agences.

Enfin, nous poursuivons la généralisation de la signature sur tablette accompagnée de la réception des bordereaux par mail, déjà effective pour les contrats et en cours de déploiement pour les opérations courantes.



POLITIQUE

CIH BANK s'inscrit dans une dynamique de finance durable, portée par la conviction que l'accès au financement doit contribuer à la transition écologique, à la résilience territoriale et à l'inclusion économique. Historiquement très engagés dans le financement du logement social, notamment à travers les programmes Villes Sans Bidonvilles et Fogarim, nous élargissons progressivement notre champ d'action à des produits à impact environnemental et de genre. Une politique de finance durable formalisée est actuellement en cours de construction, structurée autour de deux axes prioritaires :

1. Le développement de produits verts dédiés au financement de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'économie circulaire, de l'accès à l'eau et à son traitement

2. Le renforcement de l'accompagnement des femmes entrepreneures à travers des solutions de financement et des dispositifs d'appui adaptés à leurs besoins spécifiques

L'accès des PME au financement constitue un axe central de cette démarche : en accompagnant les entreprises dans leurs projets à impact environnemental et en soutenant l'entrepreneuriat féminin, CIH BANK affirme son rôle de partenaire stratégique des PME engagées dans la transition.

ACTIONS



Financement de la transition énergétique

De 2022 à 2025, CIH BANK a proposé GREEN DEV, une solution de financement dédiée aux investissements en efficacité énergétique et énergies renouvelables, développée en partenariat avec la BERD dans le cadre de l'initiative GEFF (Green Economy Financing Facility). Ce programme s'adressait aux entreprises industrielles et commerciales et intégrait un audit énergétique gratuit, une subvention de 10 à 15 % du montant financé, et un accompagnement technique sur mesure. Ce programme a posé les fondations de notre engagement en matière de finance verte. De nouveaux programmes dans ce domaine sont en cours de préparation.



Financement d'infrastructures d'adaptation climatique

En 2024, nous avons participé au financement du projet de transfert d'eau entre les barrages de garde du Sebou et Sidi Mohammed Ben Abdellah, projet structurant pour la sécurité hydrique nationale. D'un montant total de 6 milliards MAD, ce projet vise à sécuriser l'alimentation en eau potable des régions de Rabat et Casablanca, soit environ 12 millions de personnes, avec un volume de transfert ciblé de 300 à 400 Mm³.

RÉSULTATS

3 374

millions de MAD accordés pour l'autoroute de l'eau

7 941

logements sociaux financés dans le cadre de FOGARIM et Villes Sans Bidonvilles¹¹

622

millions de dirhams débloqués dans le cadre des programmes FOGARIM et Villes Sans Bidonvilles¹¹

¹¹ Depuis 2023





Critères ESG des crédits & investissements

POLITIQUE

L'intégration des critères environnementaux, sociaux, de gouvernance et climatiques dans nos décisions de financement constitue un axe de développement stratégique pour CIH BANK, en cohérence avec les exigences de la Directive 5/W/2021 de Bank Al-Maghrib et les standards de la Société Financière Internationale (SFI). Cette démarche vise notamment à structurer la prise en compte des risques environnementaux liés au financement dans notre processus d'octroi de crédit, et à progresser vers une collecte de données climatiques de qualité sur notre portefeuille.

Dans ce cadre, nous avons élaboré une Procédure dédiée, actuellement en cours de validation. Ce dispositif définit le cadre d'identification, d'évaluation et de gestion des risques ESG liés aux projets et activités financés par la Banque. Il repose sur quatre finalités : renforcer la qualité de l'analyse des dossiers, éclairer la décision de financement, anticiper les impacts potentiels des projets financés, et prévoir les mesures d'atténuation appropriées lorsque nécessaire.

Le périmètre d'application couvre l'ensemble des entités impliquées dans l'instruction, l'analyse et la validation des financements : agences, centres d'affaires, fonctions de financement et comités compétents.

Sur le plan méthodologique, les mécanismes de diligence ESG en cours de structuration reposeront sur trois niveaux : un examen préliminaire des activités financées, une classification des opérations selon leur niveau de

risque, puis, pour les dossiers présentant un profil de risque plus marqué, une analyse approfondie permettant d'identifier les points de vigilance et les actions correctives ou préventives à mettre en œuvre. Un outil d'évaluation standardisé est joint à la procédure, afin d'harmoniser l'analyse des dossiers et de produire une synthèse structurée utile à l'instruction et à la décision.

PERSPECTIVES

Le déploiement opérationnel du dispositif est planifié pour 2026, avec trois chantiers prioritaires : la finalisation et la mise en vigueur de la procédure d'évaluation, le déploiement d'un programme de formation des équipes à la prise en compte des critères ESG dans l'instruction des dossiers assorti d'une intégration de l'outil d'évaluation dans le système d'information de la Banque et l'élaboration d'un questionnaire dédié au secteur immobilier, afin d'affiner l'analyse des risques et opportunités ESG spécifiques à ce segment.



Nous amorçons
une approche
globale des
risques intégrant
les enjeux ESG.



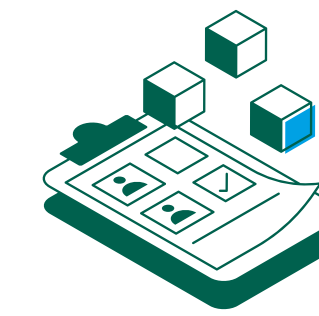
**MERIAM
MECHAOURI**
DGA Gestion Globale
Risques & Contrôle
Permanent

03

UNE CULTURE D'EXCELLENCE, D'ÉQUITÉ ET D'ENGAGEMENT

A. Diversité des collaborateurs & équité

155



35,7
47

% de femmes dans
le CODG

% des nouvelles recrues sont
fraîchement diplômées

B. Culture d'entreprise & nouvelles compétences

158



6,2

jours de formation par
employé en moyenne

C. Qualité de vie au travail & dialogue social

161



1,3

% du RNPG dédié aux
œuvres sociales

D. Parcours & rémunération

163



3,36

% du capital détenu par
les collaborateurs

E. Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs

165



1 535

bénéficiaires
directs



Diversité des collaborateurs & équité

POLITIQUE

Notre engagement en faveur de la diversité et de l'équité professionnelle est ancré dans le Code d'Éthique et de Déontologie de CIH BANK, qui consacre le principe fondamental d'égalité des chances à toutes les étapes du parcours professionnel : recrutement, évolution de carrière, affectation, promotion et rémunération.



Aucune distinction ne peut être faite sur la base de l'origine ethnique ou géographique, de l'âge, du genre, de la couleur, de la religion, de l'appartenance politique ou syndicale, du handicap ou de la situation matérielle [...].

Extrait du Code d'Éthique et de Déontologie de CIH BANK



Équité et diversité dès le recrutement

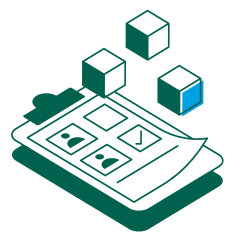
Notre politique de recrutement repose sur un processus structuré et transparent, validé par le Comité Administratif à chaque étape.

Les commissions de présélection et de validation sont composées de représentants hommes et femmes, et les shortlists transmises aux métiers intègrent, dans la mesure du possible, des candidatures mixtes. Les propositions salariales sont établies selon une grille d'embauche actualisée garantissant équité et attractivité. Toutes les décisions sont fondées exclusivement sur les compétences, l'expérience et le potentiel des candidats.

FOCUS

Le recrutement des jeunes

CIH BANK accorde une attention particulière au recrutement des jeunes, notamment sur les fonctions de chargés de compte et de clientèle pour accompagner l'expansion de son réseau. Plus de la moitié des effectifs de la Banque sont constitués de collaborateurs ayant moins de dix ans d'ancienneté, témoignant du rajeunissement progressif des équipes. Dans une démarche proactive, nous participons régulièrement à des forums et salons de l'emploi organisés par les écoles et universités, afin d'aller à la rencontre des futurs professionnels et de renforcer notre attractivité auprès des jeunes diplômés.



Approche genre

En 2024, CIH Bank a formalisé sa Charte Genre, dont les principes directeurs ont été validés par le Comité RSE, présidé par le Président de la Banque. Ce comité assure le pilotage et le suivi de sa mise en œuvre. Son déploiement est assuré par une gouvernance transversale impliquant le Secrétariat Général, les ambassadeurs RSE et les fonctions Durabilité, Capital Humain, Communication, Banque de l'Entreprise et Banque des Particuliers et des Professionnels. La Charte s'articule autour de cinq axes :

- 1. Renforcer la représentativité des femmes** dans les instances de gouvernance
- 2. Sensibiliser les dirigeants et collaborateurs** aux enjeux de genre
- 3. Fixer des objectifs chiffrés** en matière de recrutement, rémunération, évolution professionnelle, accès à la formation, santé, sécurité et qualité de vie au travail
- 4. Adopter une communication inclusive**
- 5. Évaluer et communiquer les progrès réalisés**



Handicap

Nous avons engagé une réflexion structurée sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, avec la constitution d'une task force dédiée réunissant les fonctions Durabilité, Action Sociale et Recrutement, en sus de la Fondation CIH BANK. Cette démarche, encore en cours de structuration, a vocation à intégrer le recrutement des personnes en situation de handicap dans la stratégie RH et à mettre en place les dispositifs nécessaires pour favoriser leur accueil et leur intégration.

ACTIONS

CIH BANK déploie activement sa feuille de route en faveur de l'équité de genre, articulée autour de trois leviers complémentaires : le soutien aux collaboratrices, le développement du leadership féminin et la sensibilisation de l'ensemble des équipes.

Sur le plan de la maternité et de la parentalité, CIH BANK offre à ses collaboratrices un dispositif supérieur aux exigences légales : 45 jours calendaires avant l'accouchement, 3 mois à plein salaire après l'accouchement et un congé d'allaitement de 6 mois à demi-salaire sous réserve d'accord. Le maintien des cotisations sociales, la couverture santé renforcée et l'accès à la crèche Baby Nest complètent ce dispositif. Un entretien de préparation au départ et un entretien de retour sont systématiquement conduits pour faciliter la réintégration et le retour au poste initial ou à un poste équivalent est assuré.

En matière de leadership féminin, un parcours certifiant sur l'Empowerment & Leadership féminin, lancé en 2024, a été déployé en 2025 à destination des top managers et hauts potentiels féminins. Ce programme de 4 mois, dont une Learning Expedition à Liège, a réuni 22 participantes. Il vise à développer des compétences en leadership stratégique et à accompagner les collaboratrices dans l'affirmation de leur potentiel et de leur rôle au sein de la Banque. Dans le cadre du partenariat avec Technopark, une table ronde d'échange a également été organisée à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme.

Des actions de formation et de sensibilisation, initiées en 2024 et poursuivies en 2025, sont déployées à l'ensemble des collaborateurs afin de diffuser la culture de la diversité, déconstruire les stéréotypes et promouvoir une inclusion équitable et durable. Parallèlement, des actions ciblées ont été mises en œuvre en 2025 pour accompagner les collaboratrices dans la prise de conscience de leurs forces, de leur identité professionnelle et de leur rôle au sein de la Banque, afin de lever les freins à leur développement et renforcer leur confiance en elles.

FOCUS

Certification Edge – niveau Move



En 2024, CIH BANK a lancé le projet de certification EDGE (Economic Dividends for Gender Equality), référence internationale en matière d'équité professionnelle. En 2025, la Banque a obtenu la certification EDGE Move - niveau 2, attestant de l'existence de politiques et procédures formalisées en matière d'équité de genre et d'un engagement mesurable piloté par des indicateurs clairs. Cette certification repose sur plusieurs engagements concrets :

- des **analyses régulières des écarts salariaux** par genre, avec deux analyses de régression conduites par an (salaire de base et rémunération totale incluant bonus et avantages) ;
- une **politique formelle de non-discrimination** en recrutement et promotion, avec des procédures écrites garantissant l'absence de distinction fondée sur le genre dans l'ensemble des processus RH ;
- des **objectifs chiffrés de féminisation** dans certaines fonctions, avec une cible de 50 % de femmes dans les domaines où elles sont sous-représentées ;
- un **engagement formel du Top Management**, matérialisé par une Gender Policy signée par le PDG et l'ensemble du management ;
- un **Comité Genre dédié** au pilotage des objectifs et au déploiement de la feuille de route égalité ;
- un **congé maternité supérieur** aux exigences légales.

RÉSULTATS

49 % de femmes parmi les effectifs

35,7 % de femmes dans le CODG

20 % de femmes dans le Top Management¹²

37,9 % de femmes parmi les managers

47 % des nouvelles recrues sont fraîchement diplômées

¹² Le « Top Management » est défini comme les deux niveaux hiérarchiques situés en dessous des organes d'administration et de surveillance



Culture d'entreprise & nouvelles compétences

POLITIQUE



Culture d'entreprise

La culture de CIH BANK s'articule autour de valeurs co-construites avec les collaborateurs, synthétisées dans l'acronyme RISE : Respect, Innovation, Solidarité, Engagement pour l'Excellence.

Ces valeurs traduisent une ambition collective : un Engagement continu et Solidaire pour se renouveler et innover dans une quête permanente de l'Excellence, dans le Respect des collaborateurs, des clients, de l'histoire de la Banque et de son environnement.



Respect

S'élever dans le Respect de notre ADN et de notre environnement.



Innovation

Se révéler par l'Innovation, la performance et le renouvellement continu.



Solidarité

Se dresser Solidaires pour notre bien, celui de nos clients et celui de nos concitoyens.



Engagement

Réussir nos Engagements avec combativité & intelligence.



Excellence

Avancer avec Excellence en repoussant nos limites et en cultivant l'ambition du meilleur, chaque jour.



Nouvelles compétences

Dans un environnement bancaire en mutation accélérée — transformation digitale, intégration de l'intelligence artificielle, évolution des exigences réglementaires — l'acquisition et le renouvellement des compétences constituent un enjeu stratégique pour CIH BANK.

Le développement du capital humain est en ce sens un axe structurant de la stratégie de CIH BANK. La CIH BANK Academy se positionne comme un outil stratégique de management et de développement des talents, à travers des dispositifs permettant de capturer l'expertise, de disséminer la culture et les valeurs de la Banque, et de développer les savoir, savoir-faire et savoir-être des collaborateurs.

Notre politique de formation repose sur trois principes structurants :

- 1. Le développement des compétences** comme responsabilité commune et partagée, faisant de la formation une priorité du management et un levier de renforcement de la culture
- 2. La diversification des modalités d'apprentissage**, en favorisant les modes innovants, l'apprentissage terrain et le « Learning from Others » à travers le mentoring et le travail collaboratif
- 3. Un pilotage par l'impact**, inscrit dans une démarche d'amélioration continue

CIH BANK érige le principe d'égalité et de non-discrimination en fondement de sa politique de formation. La CIH BANK Academy s'engage à assurer, pour l'ensemble des collaborateurs, un accès équitable et impartial aux dispositifs de développement, indépendamment du genre, de l'âge, de la situation familiale ou du statut professionnel.



ACTIONS



Culture d'entreprise

Dès leur prise de fonction, les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un parcours d'intégration structuré : accueil par la Direction des Ressources Humaines et/ou la Direction Régionale, formation d'intégration et tournée en agence obligatoire de 2 jours pour les entrants en entités centrales. Pour accompagner cette prise en main, CIH BANK met à disposition un Guide Collaborateur, outil de référence regroupant l'ensemble des informations pratiques relatives à la vie professionnelle, des procédures internes aux prestations et avantages sociaux, en passant par l'accompagnement proposé lors des événements marquants de la vie personnelle dans un esprit de renforcement du sentiment d'appartenance et de l'esprit de famille.

La diffusion de la culture d'entreprise se poursuit tout au long du parcours collaborateur à travers des canaux de communication interne structurés : la revue Binatna, publication périodique dédiée aux actualités, activités et événements marquants de la Banque avec des zooms sur les métiers, et le portail Intr@net, accessible à l'ensemble des collaborateurs, qui centralise les informations et documents utiles à la vie professionnelle.



Nouvelles compétences

Lancée en 2023, la refonte de la CIH BANK Academy, baptisée CIH Knowledge, constitue une initiative majeure de développement des nouvelles compétences et d'accompagnement de la transformation. Ce projet repose sur quatre objectifs : répondre aux enjeux d'upskilling et de reskilling des collaborateurs, proposer une offre de formation moderne et attractive avec plus de 300 thématiques disponibles dans un catalogue enrichi, structurer l'action de l'Académie autour d'une gouvernance claire, et assurer un suivi agile du déploiement via des outils adaptés. CIH Knowledge s'aligne également sur les enjeux de leadership, de mobilisation autour des transformations et de promotion de la culture d'entreprise. Des parcours de formation ciblés par type d'emploi ont été conçus pour accompagner la montée en compétences, renforcer l'expertise métier et soutenir l'évolution de carrière. Ces programmes couvrent une diversité de thématiques adaptées aux exigences de transformation digitale, d'expansion du réseau et de conformité réglementaire. De nouvelles compétences stratégiques - notamment en intelligence artificielle, en leadership féminin et en posture managériale - ont été intégrées aux cursus de formation, reflétant la volonté de la Banque d'anticiper les transformations de ses métiers. CIH BANK prend par ailleurs en charge des formations diplômantes au profit de ses collaborateurs, telle que l'Executive Master Management Bancaire, développé en collaboration avec l'UIR sous l'égide du GPBM.

FOCUS

La formation des formateurs

La CIH BANK Academy a lancé la 2^e promotion du cycle certifiant « Formation des Formateurs », visant à consolider une communauté de formateurs internes certifiés et qualifiés, capables de transmettre leur expertise selon des standards pédagogiques exigeants. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de professionnalisation du rôle de formateur interne.

FOCUS

Le programme 01 Talent porté par la Fondation CIH BANK

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'insertion et du développement des jeunes talents, la Fondation CIH BANK porte le programme 01 Talent, qui propose une formation de 18 mois en coding. À l'issue de ce parcours, 5 profils ont été recrutés au sein de CIH BANK, et 5 autres sont en cours de recrutement.

RÉSULTATS

82 %

des collaborateurs ont exprimé leur plein engagement envers la Banque¹³

56,7 %

des collaborateurs ont bénéficié d'une formation

3,4 %

de budget de formation par rapport à la masse salariale

6,2

jours de formation par employé en moyenne (+1,2 j vs. 2025)

95 %

taux de satisfaction des formations

PERSPECTIVES

L'intégration de la RSE à l'ensemble des programmes de formation constitue un axe de développement prioritaire, visant à ancrer les enjeux de durabilité dans les pratiques et réflexes professionnels de l'ensemble des collaborateurs. Par ailleurs, un travail est en cours pour matérialiser davantage la culture d'entreprise autour des valeurs, à travers la mise en place d'un dispositif d'animation, d'un code de comportement et l'intégration de leur évaluation dans certains processus clés.

¹³ Enquête interne menée par le BCG



Qualité de vie au travail & dialogue social

POLITIQUE

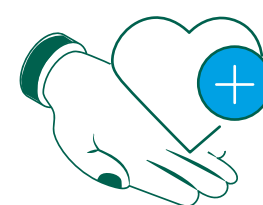
La performance durable de CIH BANK repose sur des équipes engagées, écoutées et dont l'équilibre personnel et professionnel est préservé. Notre démarche s'articule autour de deux axes complémentaires et indissociables : la santé et qualité de vie au travail ainsi que le dialogue social, levier de pilotage et espace d'écoute permanent qui nourrit et oriente en continu notre politique en la matière.

Notre dispositif repose sur trois entités complémentaires. L'entité Action Sociale veille au respect des exigences réglementaires en matière de conditions de travail et met en place des actions favorisant l'épanouissement des collaborateurs. Le Comité d'Hygiène et de Sécurité, instance réglementaire instaurée par le Code du Travail, traite l'ensemble des questions relatives à la sécurité, à l'hygiène et à la médecine du travail : il analyse les

accidents du travail, passe en revue les actions réalisées et statue sur les améliorations à apporter aux conditions de travail. Enfin, le service médico-social, composé d'un médecin du travail, d'une assistante sociale et d'une infirmière, assure les visites médicales réglementaires, les examens d'aptitude et l'assistance aux collaborateurs en cas d'urgence ou d'hospitalisation.

Le dialogue social se déploie à travers des réunions mensuelles avec les représentants du personnel. Le Comité d'Entreprise est consulté sur les sujets relatifs à la vie et au développement de la Banque. Le Fonds de Solidarité, financé à hauteur d'un tiers par les cotisations salariales en fonction du salaire mensuel brut et d'une contribution patronale de l'ordre de deux tiers, est géré collégialement par l'employeur et les délégués des salariés.

ACTIONS



Santé et prévention

CIH BANK met à disposition de ses collaborateurs une couverture santé complète, incluant des régimes de retraite de base et complémentaires, ainsi que des dispositifs de prévoyance couvrant les risques liés à la maladie, la maternité, les accidents du travail, l'invalidité et le décès. En complément, des campagnes de prévention et de dépistage sont organisées annuellement : dépistage des affections pulmonaires, du diabète et des cancers du sein (mammographie). Des campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière sont régulièrement conduites.



Soutien familial

Notre politique de bien-être au travail se traduit par une gamme étendue de dispositifs de soutien à la vie personnelle et familiale.

Une prime de scolarité est versée annuellement à tous les collaborateurs, une prime d'excellence de 20 000 dirhams récompense les enfants de collaborateurs obtenant leur baccalauréat avec mention et une avance sur frais de rentrée scolaire est disponible pour chaque enfant.

Un Club sportif et de loisirs à Al Mansouria, sur une superficie de près de quatre hectares, est accessible aux collaborateurs et à leurs familles.

Des logements de vacances sont disponibles dans huit villes du Royaume. En 2025, plus de 10 000 personnes en ont bénéficié.

Les collaborateurs bénéficient d'un congé annuel progressif selon l'ancienneté et la classe, complété par des congés spéciaux pour événements familiaux (naissance, mariage, décès, etc.) et d'un supplément de 5 jours ouvrables accordé à l'ensemble du personnel.

FOCUS

La crèche d'entreprise

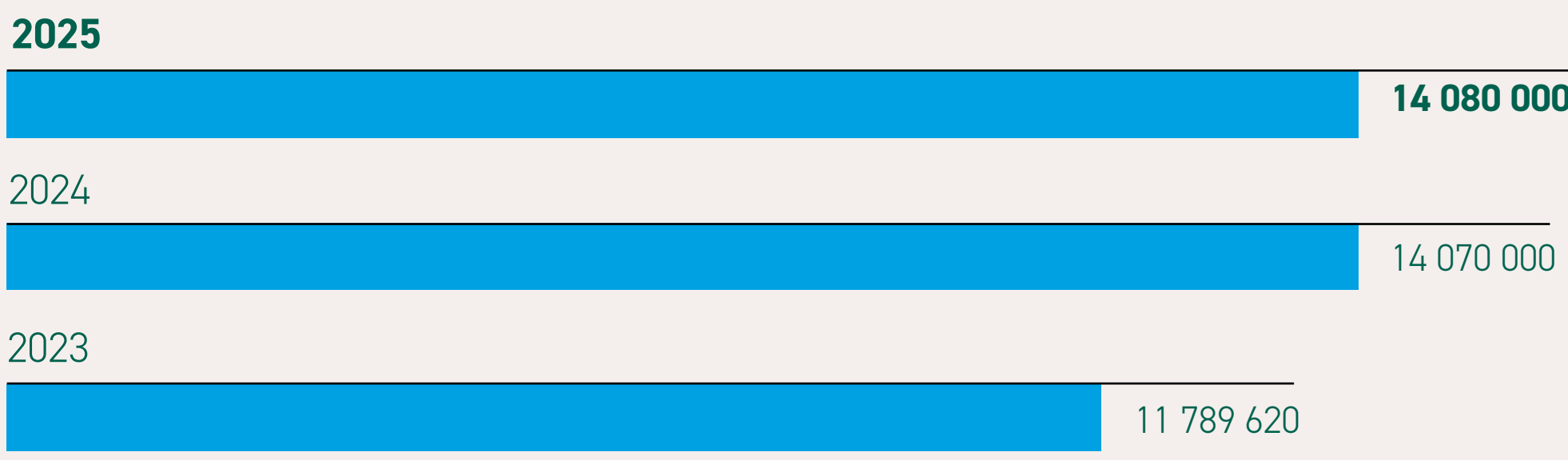
La crèche d'entreprise Baby Nest, inaugurée en septembre 2022, offre une solution de garde fiable, de qualité et à coût abordable grâce aux subventions de la Banque, favorisant la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Véritable espace convivial et ludique favorable à l'apprentissage, elle répond aux meilleurs standards pédagogiques.

53 enfants scolarisés à la crèche d'entreprise Baby Nest

RÉSULTATS

69 accidents du travail | 7,4 % de taux de turnover

Montant consacré aux œuvres sociales (hors santé, prévoyance et retraite)



La qualité de vie au travail n'est pas un avantage accessoire. Dans un secteur aussi exigeant que la banque, la performance durable passe obligatoirement par des collaborateurs épanouis, engagés et en bonne santé.



ABDELHAKIM AGOUMI
DGA Capital Humain



Parcours & rémunération

POLITIQUE



Parcours professionnel

La gestion des carrières repose sur des politiques et procédures formalisées encadrant les nominations, avancements et mobilités fonctionnelles, dans une logique d'équité, de transparence et de non-discrimination. Dans le cadre des mobilités et promotions, CIH BANK s'engage à appliquer des pratiques fondées exclusivement sur les compétences, les expériences et le potentiel professionnel, sans distinction liée au genre ou à toute autre caractéristique personnelle.



Rémunération

Notre système de rémunération est fondé sur l'équité et le lien à la performance. Chaque collaborateur est rétribué en fonction de sa contribution, de ses compétences et de ses responsabilités. Lors des recrutements, les propositions de salaire sont formulées conformément à la grille salariale en vigueur, arrêtée et validée par le Comité Administratif, garantissant ainsi une cohérence et une équité de traitement dès l'entrée dans la Banque. Ce système articule reconnaissance individuelle et cohésion collective, à travers des mécanismes de rémunération variable, des primes de fidélité valorisant l'ancienneté et une prime de fin de carrière pour les collaborateurs partant en retraite.

ACTIONS

Un projet de révision du système de classification des emplois a été conduit en 2024 afin de renforcer l'équité et la transparence dans la gestion des ressources humaines. La nouvelle grille valorise la contribution de chaque poste, intègre les évolutions métiers et facilite la construction de trajectoires professionnelles claires et motivantes. Elle constitue désormais le socle structurant de la gestion des carrières, de la rémunération et du développement des compétences. Dans la continuité de cette refonte, nous avons engagé en 2025 une révision structurante de notre système de management de la performance, visant une meilleure lisibilité des objectifs individuels, une évaluation plus objective et équitable et une articulation claire entre performance, reconnaissance et évolution professionnelle. C'est dans ce cadre rénové que s'inscrit la revue annuelle de la performance, rendez-vous structurant permettant d'évaluer les réalisations au regard des objectifs fixés, d'identifier les besoins en formation et d'échanger sur les perspectives d'évolution professionnelle. Ce dispositif est complété par des People Reviews déployées dans plusieurs entités en collaboration étroite avec les managers : ces revues individualisées visent à identifier les axes de développement, les aspirations professionnelles et les besoins en mobilité, tout en permettant de recenser les postes critiques et de structurer les plans de succession pour les fonctions clés. Des entretiens de carrière ont par ailleurs été généralisés pour explorer les motivations et ambitions de chaque collaborateur, favorisant ainsi la mobilité interne entre les différentes fonctions de la Banque.

RÉSULTATS

3,36 % du Capital de CIH BANK détenu par les collaborateurs

Part des primes dans la masse salariale



100 % des collaborateurs éligibles¹⁴ ont eu un entretien d'évaluation de performance et de développement de carrière

¹⁴ i.e titulaires au 31.12.2025



PERSPECTIVES

Dans le prolongement de notre démarche de responsabilité sociale, nous travaillons à l'intégration de critères RSE dans la rémunération variable des dirigeants, notamment à travers des indicateurs de performance sociale tels que le taux de turnover. Cette évolution vise à renforcer l'alignement entre la stratégie de durabilité de la Banque et les mécanismes d'incitation managériale, en cohérence avec les meilleures pratiques de gouvernance RSE.



Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs

POLITIQUE

Créée en 2021, la Fondation CIH BANK traduit la volonté du Groupe de dépasser le cadre de l'activité bancaire pour s'engager activement dans le développement social et environnemental du Maroc. Elle constitue l'un des principaux leviers de l'engagement sociétal du Groupe, avec pour ambition de soutenir des initiatives à fort impact au bénéfice des communautés et des territoires, en plaçant l'humain, l'inclusion et le développement durable au cœur de ses priorités. La Fondation se distingue par une approche qui dépasse le mécénat traditionnel : elle repose sur un mécénat d'engagement collectif et à impact, impliquant activement les collaborateurs de la Banque dans le déploiement des initiatives soutenues.

En 2025, la Fondation inscrit ses actions dans la continuité d'un processus de réflexion stratégique amorcé en juin 2024, aligné sur trois cadres de référence : le Nouveau Modèle de Développement, les objectifs de développement durable et les orientations stratégiques définies lors du Conseil d'Administration du 28 novembre 2024. Elle intervient à travers des actions structurées autour de cinq domaines d'impact :

- **Éducation et transmission du savoir** > favoriser l'accès à une éducation de qualité, inclusive et innovante, à travers des bourses, du mentorat et un accompagnement académique en faveur des jeunes issus de milieux à opportunités réduites.

- **Résilience communautaire** > renforcer la capacité des communautés à faire face aux crises et à préserver leur cohésion sociale.
- **Inclusion par l'art, la culture et le sport** > encourager la création, l'insertion artistique et l'accès à la culture sous toutes ses formes.
- **Insertion professionnelle et entrepreneuriat** > sensibiliser et accompagner les jeunes et les femmes dans leur parcours professionnel et entrepreneurial, notamment dans les métiers du digital et de l'innovation.
- **Environnement et développement durable** > soutenir des projets engagés dans la transition écologique, la préservation des ressources et la sensibilisation aux pratiques durables.



Nous sommes passés d'un mécénat simple à un mécénat d'engagement collectif et à impact qui se traduit par les choix stratégiques et l'implication des collaborateurs.



MOUNA HAMMOUD
Secrétaire Générale

ACTIONS

L'année 2025 marque une étape importante dans le développement des activités de la Fondation, avec le renforcement de son écosystème de partenaires, à travers 14 nouveaux partenariats conclus et le déploiement d'initiatives concrètes dans plusieurs régions du Royaume :

Axes d'intervention	Types d'actions	Bénéficiaires principaux	Impact recherché
Éducation et égalité des chances	Bourses d'études, accompagnement académique, mentorat	Étudiants et jeunes issus de milieux modestes	Améliorer l'accès à l'éducation et favoriser la réussite académique
Insertion professionnelle et employabilité	Programmes de formation, accompagnement vers l'emploi, développement de compétences	Jeunes diplômés, jeunes en recherche d'emploi	Faciliter l'accès au marché du travail
Inclusion par le digital et l'innovation	Formation aux métiers du digital, sensibilisation aux nouvelles technologies	Jeunes talents et bénéficiaires en reconversion	Réduire la fracture numérique et développer les compétences numériques
Inclusion sociale et solidarité	Actions sociales, accompagnement de publics vulnérables	Jeunes en situation de vulnérabilité, familles fragiles	Renforcer la cohésion sociale et l'autonomisation des bénéficiaires
Sport, art et culture	Initiatives éducatives et culturelles, activités sportives	Jeunes et enfants dans les territoires	Favoriser l'épanouissement et l'inclusion sociale



“

La Fondation CIH BANK se positionne comme une plateforme agile et solidaire au service de l'éducation, de l'inclusion, de l'employabilité et de l'innovation sociale, en partenariat avec les acteurs du changement.

HIND TOUASSI
Directrice Exécutive de la Fondation CIH BANK



FOCUS

Le programme Mentorat by CIH BANK

Le programme de mentorat, porté conjointement par la Fondation CIH BANK et la Direction du Capital Humain, illustre la volonté de dépasser le mécénat financier pour aller vers un engagement collectif à impact. Il repose sur l'implication volontaire de collaborateurs qui partagent leur temps, leur savoir, leur expérience et leur réseau au bénéfice des étudiants accompagnés, dans le cadre d'un accompagnement humain et professionnel encadré. Une première cohorte de mentors a d'ores et déjà été formée, incarnant l'engagement durable et participatif de CIH BANK dans l'accompagnement des communautés. Ce programme contribue à :

- renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur parcours académique et professionnel ;
- développer leurs compétences transversales ;
- créer des passerelles entre le monde académique et le monde de l'entreprise.

En 2025, la Fondation CIH BANK a déployé 12 actions terrain, couvrant un spectre d'interventions complémentaires : sensibilisation aux métiers du numérique et du digital, dons de matériel scolaire et informatique, mécénat de compétences, déploiement de programmes éducatifs et sportifs en partenariat avec des associations locales et mise en relation entre jeunes talents et équipes internes de la Banque.



La Fondation accorde une importance particulière à la mesure de l'impact de ses actions. Chaque programme fait l'objet d'un suivi rigoureux, fondé sur des indicateurs de performance adaptés aux enjeux de chaque domaine d'intervention, afin d'évaluer les résultats obtenus, d'orienter les choix stratégiques et de rendre compte de manière transparente de l'efficacité des actions menées auprès des parties prenantes.

RÉSULTATS

14 partenariats
(Éducation - Art - Sport - Digital)

12 actions terrain
structurantes

12 régions couvertes

Nombre de bénéficiaires directs (âgés de moins de 32 ans) par axe	1 535
Éducation et transmission du savoir	306
Résilience communautaire	128
Inclusion par l'art, la culture et le sport	400
Insertion professionnelle et entrepreneuriat	701

45 jours/hommes de bénévolat réalisés
par les collaborateurs dans l'année

PERSPECTIVES

Dans le cadre de sa vision stratégique 2025-2028, la Fondation CIH BANK ambitionne de renforcer son rôle de plateforme d'innovation sociale et d'élargir son impact à l'échelle nationale, en accompagnant un nombre croissant de bénéficiaires et en soutenant des projets structurants au service de l'éducation, de l'inclusion et de l'entrepreneuriat. Cette ambition se traduit dès 2026 par un doublement du budget alloué, témoignant de l'engagement croissant du Groupe en faveur de son action sociétale.





ANNEXES

A. À propos de ce rapport

170

B. Tableaux d'indicateurs complémentaires

171

C. Table de correspondance AMMC

175

D. Index ESRS

177

À PROPOS DE CE RAPPORT

Référentiels utilisés

Le présent rapport a été préparé en réponse à la circulaire n° 03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), telle que modifiée et complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020.

Dans une démarche d'alignement sur les meilleures pratiques internationales, ce rapport s'appuie partiellement sur les European Sustainability Reporting Standards (ESRS), dans leur version simplifiée telle que publiée par l'EFRAG en novembre 2025. Ce cadre de référence s'inscrit dans la Corporate Sustainability Reporting Directive, applicable aux entreprises européennes, tous secteurs confondus, et progressivement adoptée à l'échelle internationale.

Ce rapport présente ainsi les informations relatives aux enjeux de durabilité environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) correspondant aux ESRS matériels identifiés par la Banque, et ce dans la mesure de leur disponibilité.

Périmètre de reporting

Le périmètre de reporting couvre l'ensemble des activités de la Banque au Maroc dans la totalité de ses sites de présence. Les données qualitatives portent principalement sur l'exercice 2025, avec des références à des éléments antérieurs lorsqu'ils restent pertinents et d'actualité. Les données quantitatives couvrent la période 2023-2025 lorsque l'historique est disponible.

Les indicateurs quantitatifs présentés dans le corps du rapport se rapportent à l'année 2025, sauf indication contraire. Pour les indicateurs sociaux, le total des effectifs comprend la ventilation par contrat de travail, y compris les intérimaires. Toutefois, l'ensemble des autres indicateurs sociaux sont calculés hors intérimaires.

Méthodologie de reporting

La collecte d'informations qualitatives a été effectuée sur la base d'entretiens avec les membres du Comité RSE et de guides de collecte personnalisés, adressés aux directions concernées. Ces guides ont été élaborés en s'appuyant sur plusieurs sources :

- La revue documentaire préalablement conduite ;
- Les exigences réglementaires ;
- Les ESRS matériels identifiés par la Banque.

Une collecte quantitative a été conduite en parallèle, auprès des relais RSE désignés au sein des différentes directions métiers et support concernées. L'ensemble de ces informations a été collecté dans la limite de leur disponibilité et de leur fiabilité au moment de l'exercice de reporting.

L'ensemble du contenu du présent rapport a été soumis à la validation finale du Président Directeur Général.

TABLEAUX D'INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

INDICATEURS SOCIAUX

Effectif de CIH BANK

Nature de l'indicateur	Caractéristiques des employés				2023		2024		2025	
AMMC ESRS S1-5_19a1 ESRS S1-5_19a2	Effectif total par genre				2 453		2 544		2 605	
	Femmes				1 177		1 257		1 275	
	Hommes				1 276		1 287		1 330	

Nature de l'indicateur	Caractéristiques des employés	2023				2024				2025			
AMMC ESRS S1-5_19b	Effectif par contrat de travail et par genre	CDI	CDD	ANA-PEC	Intérimaires	CDI	CDD	ANA-PEC	Intérimaires	CDI	CDD	ANA-PEC	Intérimaires
	Total	2 200	6	83	164	2 274	21	99	150	2 314	24	131	136
	Femmes	998	5	43	131	1 083	9	53	112	1 099	7	68	101
	Hommes	1 202	1	40	33	1 191	12	46	38	1 215	17	63	35

Nature de l'indicateur	Catégories	2023			2024			2025		
AMMC	Effectif par catégorie ¹⁵	Cadres responsables	Cadres	Gradés	Cadres responsables	Cadres	Gradés	Cadres responsables	Cadres	Gradés
	Total	68	1 580	641	531	1 165	698	576	1 189	704
	Femmes	18	748	280	199	624	322	214	624	336
	Hommes	50	832	361	332	541	376	362	565	368

¹⁵ Hors Intérimaires

Nature de l'indicateur	Ancienneté	2023	2024	2025
AMMC	Effectif par ancienneté ¹⁵			
	≤ 10 ans	1 341	1 551	1 635
	20 - 11 ans	411	393	435
	30 - 21 ans	231	213	155
	≥ 30 ans	306	237	244
Nature de l'indicateur	Branche d'activité	2023	2024	2025
AMMC	Effectif par branche d'activité ¹⁵			
	Siège	749	851	851
	Réseau	1 540	1 543	1 618
Nature de l'indicateur	Géographie	2023	2024	2025
Spécifique	Effectif par région ¹⁵			
	CASA	1 247	1 466	1 436
	CENTRE	270	240	272
	NORD	141	127	142
	ORIENTAL	104	112	120
	SAISS	163	149	162
	SUD + CENTRE SUD	364	300	337

Dialogue social

Nature de l'indicateur	Dialogue social	2023	2024	2025
AMMC	Nombre de représentants du personnel	39 représentants titulaires et 39 suppléants	39 représentants titulaires et 39 suppléants	39 représentants titulaires et 39 suppléants
	Nombre de jours de grève	0	0	1
	Nombre et nature des litiges sociaux			
	Collectifs	0	0	0
	Individuels	1	1	1

Nature de l'indicateur	Couverture de la négociation collective et dialogue social	2023	2024	2025
ESRS S1-7_23a	Pourcentage d'employés couverts par des accords/conventions collectives	100 %	100 %	100 %

Formation

Nature de l'indicateur	Formation et développement des compétences	2023	2024	2025
AMMC	Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	1 970	1 551	1 400
	Budget de formation par rapport à la masse salariale	3,52 %	3,40 %	3,37 %
ESRS S1-12_34b	Nombre moyen d'heures de formation par employé	30	30	37

Gestion de carrières

Nature de l'indicateur	Mouvements des effectifs par catégorie socio-professionnelle	2023			2024			2025		
AMMC		Cadres responsables	Cadres	Gradés	Cadres responsables	Cadres	Gradés	Cadres responsables	Cadres	Gradés
	Recrutements	7	201	104	20	265	134	29	199	90
	Démissions par catégorie	5	105	41	16	145	43	19	123	35
	Licenciements par catégorie	0	1	0	0	3	4	0	1	1
ESRS S1-5_19c	Taux de rotation du personnel (turnover)	6,8 %			9,2 %			7,4 %		

Nature de l'indicateur	Progression et rémunération variable	2023	2024	2025
Spécifique	Nombre de promotions	218	214	131
	Part des primes dans la masse salariale	9,7 %	10,4 %	10,4 %

Nature de l'indicateur	Salaires adéquats	2023	2024	2025
ESRS S1-9_28	Pourcentage d'employés rémunérés en dessous du seuil de salaire adéquat applicable	0 %	0 %	0 %

Qualité de vie, santé et sécurité au travail

Nature de l'indicateur	Santé et sécurité au travail	2023	2024	2025
AMMC ESRS S1-13_36c1	Nombre d'accidents de travail par exercice	42	50	69
ESRS S1-13_36a	Pourcentage de personnes de la main-d'œuvre propre couvertes par un système de gestion santé-sécurité	100 %	100 %	100 %
ESRS S1-13_36bii	Nombre de décès résultant de maladies professionnelles enregistrables parmi les employés	0	0	0
ESRS S1-13_36bi	Nombre de décès résultant d'accidents du travail enregistrables parmi toutes les personnes composant la main-d'œuvre propre de l'entreprise ainsi que les travailleurs intervenant sur les sites de l'entreprise, mais ne faisant pas partie de sa main-d'œuvre propre	0	0	0
ESRS S1-13_36e	Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail et de maladies professionnelles liés aux employés	1 490	1 678	1 062
Nature de l'indicateur	Équilibre entre vie professionnelle et vie privée	2023	2024	2025
ESRS S1-14_38	Pourcentage d'employés ayant droit à un congé lié à la famille	100 %	100 %	100 %

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Nature de l'indicateur	Indicateur	Unité	2023	2024	2025	Commentaires
AMMC	Consommations d'eau	Litres ou m3	5 227	8 394	6 800	Consommation du siège
	Consommations d'électricité	KWh	2 118 503	2 139 322	2 114 034	
	Siège	KWh	2 011 516	2 053 504	2 026 326	
	Centre de backup	KWh	106 987	85 818	87 708	
	Consommations de carburant	KWh	261 980	300 680	277 680	
	Consommations de papier	Kgs	91 834	91 149	85 065	Le papier utilisé au niveau du siège est intégralement récupéré par une société spécialisée pour recyclage. Le service nettoyage opère en amont un tri en séparant plastique/métal et papier.
	Consommations de tonners	Nombre	21	41	11	Les toners sont récupérés et remplacés par la société détentrice des imprimantes louées par la Banque.

INDICATEURS DE GOUVERNANCE

Nature de l'indicateur	Le rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance	2023	2024	2025
ESRS 2 GOV-1_12aAR5	Ratio de diversité de genre au sein du conseil d'administration	0,33	0,44	0,50
ESRS 2 GOV-1_12a1	Pourcentage des membres indépendants du conseil d'administration	33 %	31 %	33 %

INDICATEURS ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Nature de l'indicateur	Corruption	2023	2024	2025
AMMC	Nombre d'incidents de corruption	0	0	0
ESRS G1-4_11	Nombre de condamnations pour violation des lois anticorruption	0	0	0
	Montant total des amendes liées à la corruption en MAD	0	0	0
Nature de l'indicateur	Actions relatives à la conduite des affaires	2023	2024	2025
ESRS G1-2_8bi	Pourcentage de membres des organes d'administration, de direction et de surveillance ainsi que des collaborateurs occupant des fonctions à risque ayant reçu une formation en matière de lutte contre la corruption	100 %	100 %	100 %
Nature de l'indicateur	Incidents, plaintes et atteintes aux droits humains	2023	2024	2025
ESRS S1-16_42a	Nombre d'incidents de discrimination (y compris harcèlement)	0	0	0
ESRS S1-16_42c	Montant des amendes et pénalités relatives aux incidents de discrimination et aux autres incidents liés aux droits humains en MAD	0	0	0
ESRS S1-16_42b	Nombre d'incidents liés aux droits humains concernant la main-d'œuvre propre	0	0	0

INDICATEURS PROTECTION DES DONNÉES ET NUMÉRIQUE RESPONSABLE

	Protection des données	2023	2024	2025	
Spécifique	Nombre de violations de données personnelles	0	0	0	
	Nombre de clients/comptes affectés	0	0	0	
	Nombre de sanctions liées à la protection des données personnelles	0	0	0	
	Numérique responsable	2023	2024	2025	Commentaires
Spécifique	Part des data centers externes et des serveurs internes aux meilleurs standards en termes d'efficacité énergétique	85 %	85 %	85 %	100 % sur un datacenter normé Tier III et 70 % pour le second (estimation)
	Part des cahiers de charges d'achats de serveurs internes ou de prestations de stockage dans les data centers, comprenant des exigences en matière d'efficacité énergétique	100 %	100 %	100 %	Les infrastructures centrales que la Banque achète sont conçues pour respecter les exigences d'efficacité énergétique ainsi que pour répondre aux normes internationales de Green IT/Data Center durable

TABLE DE CORRESPONDANCE AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

Informations requises	Partie du rapport ESG	Sous-partie	Commentaires
I. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX			
Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	Préambule Préambule Annexes	À propos de CIH Notre stratégie RSE 2026-2030 À propos de ce rapport	
Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	Annexes	À propos de ce rapport	
Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	Préambule	Analyse de double matérialité : fondement de notre démarche RSE 2026-2030	
Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification, de collecte, de traitement et de compilation d'informations extra-financières ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calcul retenues doivent être clairement définis et précisés.	Annexes	À propos de ce rapport	
Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.			Absence de vérification externe
Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Comply or explain)			
II. ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES			
1. Informations environnementales			
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles que les activités polluantes)	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Changement climatique	
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Changement climatique	

Décrire tout litige ou poursuite, relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet			Aucun
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance Annexes	Changement climatique Tableaux d'indicateurs complémentaires	
2. Informations sociales			
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :			
Recrutement	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Diversité des collaborateurs & équité	
Rémunération	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Parcours & rémunération	
Gestion des carrières	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Parcours & rémunération	
Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement Annexes	Culture d'entreprise & nouvelles compétences Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Diversité des collaborateurs & équité	
Mesures mises en place pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Diversité des collaborateurs & équité	
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :			
La répartition par branche d'activité	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Intérim, etc.)	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaire	
La répartition par catégorie (direction, cadre, employés.), déclinée par genre	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaire	
La répartition globale par genre	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaire	

La répartition par ancienneté	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années			Absence de schéma
Fournir les indicateurs suivant sur les trois derniers exercices :			
Nombre de représentants du personnel	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Nombre de jours de grève par exercice	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Nombre d'accidents de travail par exercice	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
3. Gouvernance			
Composition de l'organe de gouvernance			
Membres exécutifs et non exécutifs	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Membres indépendants	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
La parité, et les règles suivies en la matière	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Nombre de mandats par administrateur	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	

Assiduité aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Rémunération des administrateurs	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Relation avec les actionnaires : Informations communiquées aux actionnaires	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Gouvernance & gestion des risques ESG	
Éthique, déontologie et prévention de la corruption			
Actions engagées pour prévenir la corruption	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Éthique des affaires	
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Éthique des affaires	
4. Informations sur les parties prenantes			
Impact économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance & immobilier durables Accompagnement des TPE & Startups	
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance & immobilier durables	
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Critères ESG des crédits & investissements	
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Préambule	Cartographie des parties prenantes et modalités d'engagement	
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires, etc.)	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Éthique des affaires Critères ESG des crédits & investissements	
5. Autres			
Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	L'ensemble du rapport ESG		
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices	L'ensemble du rapport ESG		

INDEX ESRS

ESRS	Exigence de divulgation	Partie du rapport ESG	Sous-partie ou enjeu matériel	Commentaires
ESRS 2 - Dispositions générales				
ESRS 2	BP-1 Base de préparation de la déclaration de durabilité	Annexes	À propos de ce rapport	
ESRS 2	BP-2 Divulgations relatives à des circonstances spécifiques			Non applicable
ESRS 2	GOV-1 Rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance en matière de durabilité	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Gouvernance & gestion des risques ESG	
ESRS 2	GOV-2 Intégration de la performance liée à la durabilité dans les régimes d'incitation			Non disponible
ESRS 2	GOV-3 Déclaration sur le devoir de diligence	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Gouvernance & gestion des risques ESG Éthique des affaires	
		Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Critères ESG des crédits & investissements	
ESRS 2	GOV-4 Gestion des risques et contrôles internes sur le reporting de durabilité	Annexes	Méthodologie de reporting	
ESRS 2	SBM-1 Stratégie, modèle d'affaires et chaîne de valeur	Préambule	Modèle économique Chaîne de valeur Notre stratégie RSE 2026-2030	
ESRS 2	SBM-2 Intérêts et points de vue des parties prenantes	Préambule	Cartographie des parties prenantes et modalités d'engagement	
ESRS 2	SBM-3 Interaction des impacts, risques et opportunités matériels avec la stratégie et le modèle d'affaires, et effets financiers	Préambule	Analyse de double matérialité : Fondement de notre démarche RSE 2026-2030	
ESRS 2	IRO-1 Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels et des informations matérielles à rapporter	Préambule	Analyse de double matérialité : Fondement de notre démarche RSE 2026-2030	
ESRS 2	IRO-2 Impacts, risques et opportunités matériels et exigences de divulgation incluses dans la déclaration de durabilité	Préambule	Analyse de double matérialité : Fondement de notre démarche RSE 2026-2030	
		Annexes	Index ESRS	

ESRS 2	GDR-P Exigence de divulgation générale pour les politiques	L'ensemble du rapport		
ESRS 2	GDR-A Exigence de divulgation générale pour les actions et ressources	L'ensemble du rapport		
ESRS 2	GDR-T Exigence de divulgation générale pour les objectifs	L'ensemble du rapport		
ESRS 2	GDR-M Exigence de divulgation générale pour les métriques	L'ensemble du rapport		
ESRS E1 - Changement climatique				
ESRS E1	E1-1 Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Changement climatique	
ESRS E1	E1-2 Identification des risques climatiques et analyse de scénarios	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Changement climatique	
ESRS E1	E1-3 Résilience face au changement climatique	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Changement climatique	
ESRS E1	E1-4 Politiques liées à l'atténuation et à l'adaptation climatique	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Changement climatique	
ESRS E1	E1-5 Actions et ressources liées à l'atténuation et à l'adaptation climatique	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Changement climatique	
ESRS E1	E1-6 Objectifs liés au changement climatique	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Changement climatique	
ESRS E1	E1-7 Consommation et mix énergétique	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Changement climatique	
ESRS E1	E1-8 Émissions brutes de GES Scopes 1, 2 et 3	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Changement climatique	
ESRS E1	E1-9 Absorptions GES et projets d'atténuation financés via crédits carbone			CIH BANK n'a pas recours à des crédits carbone ni à des projets d'atténuation financés via des mécanismes de compensation carbone
ESRS E1	E1-10 Prix interne du carbone			CIH BANK n'a pas mis en place de mécanisme de prix interne du carbone à ce jour
ESRS E1	E1-11 Effets financiers anticipés des risques physiques, de transition et des opportunités climatiques			En cours

ESRS S1 - Main-d'œuvre propre				
ESRS S1	S1-1 Politiques liées à la main-d'œuvre propre	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Diversité des collaborateurs & équité Culture d'entreprise & nouvelles compétences Qualité de vie au travail & dialogue social Parcours & rémunération	
ESRS S1	S1-2 Engagement avec la main-d'œuvre interne et les représentants des travailleurs, existence de canaux permettant à la main-d'œuvre interne d'exprimer des préoccupations ou des besoins, et approches mises en place pour y répondre	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confinement	Éthique et transparence	
		Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Qualité de vie au travail & dialogue social	
ESRS S1	S1-3 Actions et ressources liées à la main-d'œuvre propre	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Diversité des collaborateurs & équité Culture d'entreprise & nouvelles compétences Qualité de vie au travail & dialogue social Parcours & rémunération	
ESRS S1	S1-4 Objectifs liés à la main-d'œuvre propre	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Diversité des collaborateurs & équité Culture d'entreprise & nouvelles compétences Parcours & rémunération	
ESRS S1	S1-5 Caractéristiques des employés de l'entreprise	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
ESRS S1	S1-6 Caractéristiques des non-employés de la main-d'œuvre propre			1 127 non-employés dans la main-d'œuvre en 2025
ESRS S1	S1-7 Couverture de la négociation collective et dialogue social	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
ESRS S1	S1-8 Métriques de diversité	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Diversité des collaborateurs & équité	
ESRS S1	S1-9 Salaires adéquats	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
ESRS S1	S1-10 Protection sociale	Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Qualité de vie au travail & dialogue social	
ESRS S1	S1-11 Personnes en situation de handicap			Non disponible
ESRS S1	S1-12 Métriques formation et développement des compétences	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
ESRS S1	S1-13 Métriques santé et sécurité	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	

ESRS S1	S1-14 Métriques équilibre vie professionnelle / personnelle	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
ESRS S1	S1-15 Métriques de rémunération-écart de salaire et rémunération totale			Non disponible
ESRS S1	S1-16 Incidents de discrimination et autres incidents liés aux droits humains	Annexes	Tableaux d'indicateurs complémentaires	
ESRS S3 – Communautés affectées				
ESRS S3	S3-1 Politiques relatives aux communautés affectées	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance inclusive & éducation financière Accompagnement des TPE & Startups Finance & immobilier durables Critères ESG des crédits & investissements	
		Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs	
ESRS S3	S3-2 Engagement avec les communautés affectées et existence de processus pour répondre aux préoccupations et besoins	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance inclusive & éducation financière Accompagnement des TPE & Startups	
		Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs	
ESRS S3	S3-3 Actions et ressources relatives aux communautés affectées	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance inclusive & éducation financière Accompagnement des TPE & Startups Finance & immobilier durables Critères ESG des crédits & investissements	
		Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs	
ESRS S3	S3-4 Objectifs relatifs aux communautés affectées	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance inclusive & éducation financière Accompagnement des TPE & Startups Finance & immobilier durables Critères ESG des crédits & investissements	
		Une culture d'excellence, d'équité et d'engagement	Soutien aux communautés & engagement des collaborateurs	

ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux				
ESRS S4	S4-1 Politiques relatives aux consommateurs et utilisateurs finaux	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance inclusive & éducation financière Accompagnement des TPE & Startups Expérience clients & transparence Finance & immobilier durables Critères ESG des crédits & investissements	
ESRS S4	S4-2 Engagement avec les consommateurs et les utilisateurs finaux, existence de canaux permettant à ces derniers de signaler des préoccupations ou des besoins, ainsi que les démarches mises en place pour y remédier	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance inclusive & éducation financière Expérience clients & transparence	
ESRS S4	S4-3 Actions et ressources relatives aux consommateurs et utilisateurs finaux	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance inclusive & éducation financière Accompagnement des TPE & Startups Expérience clients & transparence Finance & immobilier durables Critères ESG des crédits & investissements	
ESRS S4	S4-4 Objectifs relatifs aux consommateurs et utilisateurs finaux	Une finance responsable et inclusive, moteur de notre croissance	Finance inclusive & éducation financière Accompagnement des TPE & Startups Expérience clients & transparence Finance & immobilier durables Critères ESG des crédits & investissements	
ESRS G1 - Conduite des affaires				
ESRS G1	G1-1 Politiques relatives à la conduite des affaires	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Éthique des affaires	
ESRS G1	G1-2 Actions relatives à la conduite des affaires	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Éthique des affaires	
ESRS G1	G1-3 Objectifs relatifs à la conduite des affaires	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Éthique des affaires	
ESRS G1	G1-4 Indicateurs relatifs à la corruption	Un modèle financier et de gouvernance robuste et résilient, socle de confiance	Éthique des affaires	



LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025



LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

- >> Emission d'un emprunt obligataire subordonné de CIH BANK
- >> Indicateurs trimestriels au 30 juin 2025
- >> Communiqué Résultats Augmentation de Capital
- >> LANA CASH filiale de CIH BANK devient acquéreur de plein exercice
- >> Avis d'émission d'actions
- >> Mise à jour annuelle du Dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôts de CIH BANK
- >> L'AMMC vise le prospectus relatif à l'augmentation de capital de CIH BANK réservé aux actionnaires et aux détenteurs de DPS par émission de 4 108 341 nouvelles actions
- >> Communiqué Post Assemblée Générale Mixte du 11 juin 2025
- >> Communiqué Post Assemblée Générale Extraordinaire 11 juin 2025
- >> Formulaire de vote par procuration pour l'AGE
- >> Formulaire de vote par correspondance pour l'AGE
- >> Avis de convocation AGE du 11 juin 2025
- >> Formulaire de vote par procuration pour l'AGM
- >> Formulaire de vote par correspondance pour l'AGM
- >> Avis de convocation AGM du 11 juin 2025



La banque de demain dès aujourd'hui

187, Avenue Hassan II - 20019 Casablanca - Maroc

Tél. : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111

Fax : (+212) 522 479 163

www.cihbank.ma

www.cihbank.ma